



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753113 7

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*D M

Mercur

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER 1732.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.

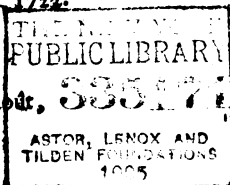
Chez { LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

*CATALOGUE des Mercures de France,
depuis l'année 1721. jusqu'à present.*

J uin et Juillet 1721.	2. vol.
Août, Septembre, Octobre, Novembre et Decembre,	5. vol.
Janvier et Fevrier 1722.	2. vol.
Mars 1722.	2. vol.
Avril,	1. vol.
May,	2. vol.
Juin, Juillet et Août,	3. vol.
Septembre,	2. vol.
Octobre,	1. vol.
Novembre,	2. vol.
Decembre,	1. vol.
Année 1723 le mois de Decembre double,	13. vol.
Année 1724. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1725. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
Année 1726. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1727. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1728. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1729. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
Année 1730. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1731. les mois d'Avril, de Juin et de Decembre doubles,	15. vol.
Janvier 1732.	1. vol.
	152. vol.





PRIVILEGE

DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra. SAvant : l'applaudissement que reçoit le MERCURE DE FRANCE, cy-devant appelé le Mercure Galant, composé depuis l'année 1672. par le sieur de Visé, & autres Auteurs, nous fait croire que le sieur Dufreni, Titulaire du dernier Brevet étant decédé, il ne convient pas que le Public soit à l'avenir privé d'un ouvrage aussi utile qu'agréable, tant à nos sujets qu'aux étrangers ; c'est dans cette vûe que bien informé des talens, & de la sagesse du sieur ANTOINE DE LA ROQUE, Ecuyer, ancien Gendarme dans la Compagnie des Gendarmes de nôtre Garde ordinaire, & Chevalier de notre Ordre Militaire de Saint Louis ; nous l'avons choisi pour composer à l'avenir exclusivement à tout autre ledit Ouvrage, sous le titre de MERCURE DE FRANCE, & nous lui en avons à cet effet accordé nôtre Brevet le 17. Octobre dernier, pour l'exécution duquel ledit sieur de la Roque nous a fait suppliet de lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires : A CES CAUSES, conformément audit Brevet, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de composer & donner au Public à l'avenir tous les mois, à lui seul exclusivement, ledit Mercure de France, qu'il pourra faire imprimer en tel volume, forme, marge, caractère, conjointement, ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, chaque mois, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, & ce pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes ; à condition néanmoins que chaque volume portera son Approbation expresse de l'Examineur, qui aura été com-

A ij mis

mis à cet effet. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impressions étrangères dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, graver, vendre, faire vendre débiter ni contrefaire ledit Livre, ou planches, en tout, ou en partie, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, corrections, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; le tout à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de 6000. livres d'amende, payables sans déport par chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à l'Exposant, ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en fin papier, & en beau caractère, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données, es mains de notre très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur FLEURIAU D'ARMENTONVILLE, Commandeur de nos ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans des Sceaux de France; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous enjoignons de faire jouir ledit Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucuns troubles & empêchemens, & à cet effet nous avons révoqué & révoquons tous autres Privilèges qui pourroient avoir été donnez cy-devant à d'autres qu'audit Exposant; Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amez & feaux Conseillers-Secrétaires, soy soit ajoutée, &c.

AVER-



AVERTISSEMENT.

C'Est ici le cent cinquante-deuxième Volume du Mercure de France que nous avons l'honneur de présenter au Roy et au Public, depuis le mois de Juin 1721. que nous y travaillons, sans que ce Livre ait souffert aucune interruption; il a toujours paru régulièrement au temps marqué, et quelquefois même avec des Supplemens, selon l'exigence des cas, de quoi nos Lecteurs ne se sont pas plaints. Nous redoublons nos soins et notre application pour que la lecture du Mercure soit désormais encore plus utile et plus agréable.

Nous sommes encore bien éloignez du nombre des Mercures de la composition de feu M. de Visé, qui jusques et compris le mois de May 1710. temps de sa mort, en avoit fait paroître 483. Volumes, lesquels sont aujourd'hui fort recherchez pour quantité de faits historiques qu'on ne trouve que dans cet Ouvrage, et dont il n'y a peut-être pas de collection parfaitement complète, que celle qui est à la Bibliothèque du Roy, où il ne manque pas un seul Volume de toute la suite des Mercures depuis les premiers de M. de Visé en 1672. jusqu'aujourd'hui.

A iij M.

AVERTISSEMENT.

M. du Fresni succeda à M. de Vifè, et fit paroître au mois de Septembre 1710. un Volume sous le même titre de Mercure Galant contenant les mois de Juin, juillet et Août 1710. jusques et compris le mois d'Avril 1714. il parut 44. Volumes du même Auteur.

M. le Fèvre de Fontenay, successeur de M. du Fresni, a commencé par le mois de May 1714. il continua jusques et compris le mois d'Octobre 1716 et donna 30. Volumes. En Novembre et Décembre 1716. il n'y eut point de Mercurès.

Au mois de Janvier 1717. feu M. l'Abbé Buchet travailla à cet Ouvrage sous le titre de Nouveau Mercure, et le fit paroître régulièrement pendant quatre années et cinq mois, ce qui fait 53. Mercurès.

En remerciant nos Lecteurs du cas qu'ils daignent faire de notre Livre, nous leur demandons toujours quelque indulgence pour les endroits qui paroît, ont negligez, et dont la diction ne sera pas assez châtiée. Le Lecteur judicieux fera, s'il lui plaît, réflexion que dans un Ouvrage tel que celui-cy, il est très-aisé de manquer, même dans les choses le plus communes, dont chacune en particulier est facile, mais qui ramassées, font une multiplicité si grande, qu'il est bien mal aisé de donner à toutes la même attention.

AVERTISSEMENT.

tion, quelque soin qu'on y apporte ; surtout quand une telle collection est faite en aussi peu de temps. Une chose qui paroît un peu injuste, c'est qu'on nous reproche assez souvent des inattentions, & qu'on ne nous sçache aucun gré des corrections sans nombre qu'on fait, & des fautes qu'on évite.

Nous faisons, de la part du Public, de nouvelles instances aux Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer dans le *Mercur*, d'en marquer le prix au juste ; cela sert beaucoup dans les Provinces, aux Personnes qui se déterminent là dessus à les acheter ; & qui ne sont pas sûrs de l'exactitude des Messagers, & des autres Personnes qu'elles chargent de leurs commissions, qui, souvent, les font surpayer.

On invite icy les Marchands & les Ouvriers qui ont quelques nouvelles modes, soit par des Etoffes nouvelles, Habits, Ajustemens, Perruques, Coëffures, Ornaments de tête, et autres parures, ainsi que de Meubles, Carosses, Chaises, & autres choses, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément, d'en donner quelques *Memoires* pour en avertir le Public, ce qui pourra faire plaisir à divers Particuliers, et procurer un débit avantageux aux Marchands & aux Ouvriers.

A iii) Plus

A V E R T I S S E M E N T.

Plusieurs Pieces en Prose & en Vers ; envoyées pour le *Mercur* , sont souvent si mal écrites , qu'on ne peut les déchiffrer , & elles sont pour cela rejetées ; d'autres sont bonnes à quelques égards , & défectueuses en d'autres ; lorsqu'elles peuvent en valoir la peine , nous les retouchons avec soin ; mais comme nous ne prenons ce party qu'avec répugnance , nous prions les Auteurs de ne le pas trouver mauvais , & de travailler leurs Ouvrages avec le plus d'attention qu'il leur sera possible. Si on sçavoit leur adresse , on leur indiqueroit les défauts & les corrections à faire.

Les Sçavans & les Curieux sont priés de vouloir concourir avec nous pour rendre ce Livre encore plus utile & plus agréable , en nous communiquant les *Memoires* et les Pieces en Prose & en Vers , qui peuvent instruire & amuser. Aucun genre de Littérature n'est exclu de ce Recueil , où l'on tâche de mettre une agréable variété , Poésie , Eloquence , nouvelles découvertes dans les Arts & dans les Sciences , Morale , Antiquitez , Histoire sacrée & profane , Historiette , Mythologie , Physique & Métaphysique , Pieces de Théâtre , Jurisprudence , Anatomie & Medecine , Critique , Mathématique , Memoires , Projets , Traductions , Grammaires , Pieces amusantes
et

AVERTISSEMENT.

Et récréatives , &c. Quand les morceaux d'une certaine considération se sont trop longs , on les placera dans un Volume extraordinaire , et on fera en sorte qu'on puisse les en détacher facilement , pour la satisfaction des Auteurs et des personnes qui ne veulent avoir que certaines Pièces.

A l'égard de la Jurisprudence , nous continuerons autant que nous le pourrons de faire part au Public des Questions importantes , nouvelles ou singulieres qui se présenteront , et qui seront discutées Et jugées dans les différens Parlements Et autres Cours supérieures du Royaume , en observant l'ordre et la méthode que nous avons déjà tenue en pareille matière ; sur quoy nous prions Messieurs les Avocats , et les Parties intéressées , &c. de vouloir bien nous fournir les Mémoires nécessaires. Il n'est peut-être point d'article dans notre Livre qui regarde plus directement le bien public , que celui-là , Et qui se fasse plus lire.

Quelques morceaux de Prose et de Vers rejettez par bonnes raisons , ont souvent donné lieu à des plaintes de la part des personnes intéressées ; mais nous les prions de considérer que c'est toujours malgré nous que certaines Pièces sont rebutées ; nous ne nous en rapportons pas toujours à notre seul jugement dans le choix que nous fai-

A V sans

AVERTISSEMENT.

sons de celles qui méritent l'impression.

Quoiqu'on ait toujours la précaution de mettre un *Avis* à la tête de chaque *Mercur*, pour avertir qu'on ne recevra point de *Lettres* ni de *Paquets* par la *Poste* dont le port ne soit affranchi, il en vient cependant quelquefois qu'on est obligé de rebuter. Ceux qui n'auront pas pris cette précaution, ne doivent pas être surpris de ne pas voir paroître les *Pieces* qu'ils ont envoyées, lesquelles sont d'ailleurs perdues pour eux, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les personnes qui desiront avoir le *Mercur* des premiers, soit dans les *Provinces* ou dans les *Pays Etrangers*, n'auront qu'à s'adresser à M. Moreau, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la *Comédie Francoise*, à *Paris*, qui le leur enverra par la voye la plus convenable, et avant qu'il soit en vente ici. Les amis à qui on s'adresse pour cela ne sont pas ordinairement fort exacts; ils n'envoient gueres acheter ce *Livre* précisément dans le temps qu'il paroît; ils ne manquent pas de le lire, souvent ils le prêtent, et ne l'envoient enfin que fort tard, sous le prétexte specieux que le *Mercur* n'a pas paru plutôt.

Nous renouvelons la priere que nous avons déjà faite, quand on envoie des *Pieces*, soit en *Vers*, soit en *Prose*, de les faire

faire transcrire lisiblement sur des papiers séparés, et d'une grandeur raisonnable, avec des marges pour placer les additions ou corrections convenables, et que les noms propres, sur tout, soient exactement écrits.

Nous aurons toujours les mêmes égards pour les Auteurs qui ne veulent pas se faire connoître; mais il seroit bon qu'ils donnassent une adresse, sur tout quand il s'agit de quelque Ouvrage qui peut demander des éclaircissemens; car souvent faute d'un tel secours, des Pieces nous restent entre les mains, sans pouvoir les employer.

Nous prions ceux, qui par le moyen de leurs correspondances reçoivent des nouvelles d'Affrique, du Levant, de Perse, de Tartarie, du Japon, de la Chine, des Indes Orientales et Occidentales et d'autres Pays et Contrées éloignées; les Capitaines, Pilotes et Officiers des Navires et Voyageurs de vouloir nous faire part de ces Nouvelles à l'adresse generale du Mercure. Ces matieres peuvent rouler sur les Guerres présentes des Etats voisins, leurs Révolutions, les Traitez de Paix ou de Trêve, les occupations des Souverains, la Religion des Peuples, leurs Cérémonies, Coûtumes et Usages, les Phénomènes et les Productions de la Nature et de l'Art, &c. comme

A V E R T I S S E M E N T.

Pierres précieuses , Pierres figurées , Marcassites rares , Pétrifications et Chrïstalifactions extraordinaires , Coquillages , &c. Edifices anciens et modernes , Ruines , Statuës , Bas-Reliefs , Inscriptions , Médailles , Tab'eaux , &c.

Nous serons plus attentifs que jamais à apprendre au Public la Mort des Sçavans et de tous ceux qui se sont distinguez dans les Arts et dans les Mécaniques ; on y joindra le récit de leurs principales occupations et des plus considerables actions de leur vie. L'Histoire des Lettres et des Arts doit cette marque de reconnoissance à la memoire de ceux qui s'y sont rendus celebres, ou qui les ont cultivez avec soin. Nous esperons que les Parens et les Amis de ces illustres Morts aideront volontiers à leur rendre ce devoir par les instructions qu'ils voudront bien nous fournir.

Ce que nous venons de dire , regarde , non-seulement Paris , mais encore toutes les Provinces du Royaume et les Pays Etrangers , qui peuvent fournir des Evenemens considerables , Morts , Mariages , Actes solennels , Fêtes et autres Faits dignes d'être transmis à la Postérité.

On a fait au Mercure , et même plus d'une fois , l'honneur de le critiquer ; c'est une gloire qui manquoit à ce Livre. On a
beau

AVERTISSEMENT.

beau dire ; Nous ne changerons rien à notre méthode , puisque nos Lecteurs la trouvent passablement bonne. Un Ouvrage de la nature de celui-cy ne sçauroit plaire également à tout le monde , à cause de la multiplicité et de la variété des Matieres , dont quelques-unes sont lûes par certains Lecteurs avec plaisir et avidité , et par d'autres avec des dispositions contraires. M. du Fresny avoit bien raison de dire que pour que le Mercure fût généralement approuvé , il faudroit que comme un autre Protée , il pût prendre entre les mains de chaque Lecteur une forme convenable à l'idée qu'il s'en est faite.

C'est assez pour ce Livre de contribuer tous les mois en quelque chose à l'instruction et à l'amusement des Citoyens qui vivent ensemble , paisiblement et agréablement. Le Mercure ne doit rien prétendre au-delà. Nous sçavons ; il est vrai , que la médisance , plus ou moins malignement épicée , fut toujours un mets délicieux pour la plupart des Lecteurs , mais outre que nous n'y avons pas le moindre penchant , nous renonçons et de très-bon cœur , à la dangereuse gloire d'être lûs et applaudis aux dépens du Prochain.

Nous continuerons à donner des morceaux de Critique , mais nous n'y souffrirons

AVERTISSEMENT.

rons jamais rien de trop libre , d'indecent , ni rien qui puisse desobliger ou offenser personne. Nous ne sommes point hardis et ne nous en picquons nullement ; nous serons même plus en garde que jamais sur les pernicieux exemples qu'on pourroit nous donner là-dessus.

Nous serons encore plus retenus sur les loüanges , que quelques Lecteurs n'ont pas généralement approuvées , en effet nous nous sommes aperçus que nous y trouvions peu d'avantage ; au contraire nous nous sommes vus exposez à des especes de reproches , au lieu des témoignages de reconnaissance , sur tout de la part des gens à talens , parce que tel qu'on loüe ne fait nul doute que ce ne soit une chose qui lui est absolument dûe , souvent même il trouve qu'on ne le loüe pas assez ; et ceux qu'on ne loüe pas , ou qu'on loüe moins , sont très-indisposez ; car prétendant qu'on loüe les autres à leurs dépens , ils sont doublement fâchez.

Nous donnons ordinairement des Extraits des Pièces nouvelles qui paroissent sur les Théâtres de Paris , et nous faisons quelques Observations d'après le jugement du Public sur les beautés et sur les deffauts qu'on y trouve ; la crainte de blesser la délicatesse des Auteurs nous retient quelquefois et nous empêche d'aller plus loin , et crainte aussi
que

AVERTISSEMENT.

que voulant être plus sinceres on ne nous accuse d'être partiaux. Si les Auteurs eux-mêmes vouloient bien prendre sur eux de faire un Extrait ou Memoire de leurs Ouvrages, sans dissimuler les deffauts, qu'on y trouve, cela nous donneroit la hardiesse d'être un peu plus severes, le Lecteur leur en scauroit gré, et ils n'y perdroient pas par les Remarques, à charge et à décharge, que nous ne manquerions pas d'ajouter, sans oublier de faire observer l'extrême difficulté qu'il y a de plaire aujourd'hui au Public, et le péril que courent tous les Ouvrages d'esprit qu'on lui présente; nous faisons avec d'autant plus de confiance cette priere aux Auteurs Dramatiques et à tous autres, que certainement Corneille, Quinault, Moliere, Racine, &c. n'auroient pas rougi d'avouer des deffauts dans leurs Pieces.

Il nous reste à marquer notre reconnaissance et à remercier au nom du Public plusieurs Sçavans du premier ordre, d'aimables Muses et quantité d'autres Personnes d'un mérite distingué, dont les productions enrichissent le Mercure et le font lire et rechercher.



LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

- A Toulouse, *chez* Enaut et Forest.
Bordeaux, *chez* Raymond Labottiere, *chez*
Etienne Labottiere, et *chez* Chapui, fils, au
Palais, et à la Poste.
Nantes, *chez* Julien Maillard, et *chez* du Verger.
Rennes *chez* Joseph Vatar, Julien Vatar, Guil-
laume Jouanet Vatar et la veuve Garnier.
Blois, *chez* Masson.
Tours, *chez* Masson.
Rouen, *chez* Herault.
Châlons-sur-Marne, *chez* Sen euse.
Amiens, *chez* la veuve François, Godard et Redé-
le fils.
Arras, *chez* C. Duchamp.
Orleans *chez* Rouzeaux.
Angers., *chez* Fourreau et à la Poste.
Chartres, *chez* Fertil, et *chez* J. Roux.
Dijon, *chez* la veuve Armil, et à la Poste.
Versailles, *chez* Pigeon.
Besançon, *chez* Briffaut, à la Poste.
Saint Germain, *chez* Doré.
Lyon, à la Poste.
Reims., *chez* Godard.
A Vitry-le-François, *chez* Vitalis.
Beauvais, *chez* De Saint.
Douay ; *chez* Willerval.
Charleville, *chez* P. Thesin.
Moulins, *chez* Faure.

MER-



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JANVIER. 1732.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

O D E.

A M. le Duc de Saint-Agnan, Ambassadeur de France à Rome, en lui envoyant une nouvelle Traduction des Eglogues de Virgile.



Quitte ces Bois, Muse Bergere,
Vole vers une aimable Cour ;
Tu n'y seras point étrangere,
Tes Sœurs habitent ce séjour.

Déitez jadis adorées,
L'Univers écoutoit leurs voix.

De

2 MERCURE DE FRANCE

De nos jours , Nymphes ignorées ,
Elles n'ont plus l'Encens des Rois.

L'Art des Vers , dans les doctes âges ,
Charma les plus fiers Conquerans :
Il est encor l'amour des Sages ,
Mais il n'est plus celui des Grands.

Art charmant, si Plutus t'exile ,
Si les Cours ignorent ton prix ,
Il te reste un Temple , un asile ,
Un Parnasse à tes Favoris.

De tes beautés arbitre juste ,
Un Héros chérit tes Lauriers ;
Tel Pollion , aux jours d'Auguste ,
Joignoit le goût aux soins guerriers.

Des Chantres vantez d'Ausonie ,
Mécène fut le Protecteur :
Mais de leur sublime harmonie ,
Il ne fut point l'imitateur.

L'Ami des Chantres de la Seine ,
Unit dans un éclat égal ,
Au plaisir d'être leur Mécène ,
Le talent d'être leur Rival.

Tu

Tu sçais, Muse, de quelle grace,
Sa Lyre anime une Chanson ;
On croit entendre encor Horace,
Ou l'élégant Anacréon.

Du Romain il a la finesse,
Du Grec l'atticisme charmant,
Comme eux, il prête à la Sagesse,
Tous les attraits de l'enjouement.

Oseras-tu de ta Masette,
Lui repeter les foibles Airs ?
Ose ; ton âge et ta houllette,
Excusent tes humbles Concerts.

A ses yeux offre toi sans crainte,
Il n'a point ces dures froideurs,
Cette fastueuse contrainte,
Fieres Compagnes des grandeurs.

Rare vertu d'un rang illustre !
Ses yeux ne sont point éblouis,
Du nom brillant, du nouveau lustre,
Qu'il doit aux faveurs de Louis.

Sous cet auguste Caractere,
Le Tage autrefois l'admira ;
Au succès de son Ministère,
Bien-tôt le Tibre applaudira.

Muse

4 MERCURE DE FRANCE

Muse, prens un essor plus libre ;
Parle toi même à ton Heros ;
Des applaudissemens du Tibre ,
Devenons les foibles Echos.

Digne fils d'un aimable Père ,
Héritier de ses agrémens ;
Imitateur d'un sage Frere ,
Héritier de ses sentimens.

Chargé des Droits de la Couronne ,
Allés, montrés dans cet Employ
Que sans être né sur le Trône ,
On peut penser et vivre en Roy.

Quand la Poësie ou la Prose
Occuperont vos doux loisirs :
Près des Murs que le Tibre arrose ,
Je vois quels seront vos plaisirs.

Aux beaux Vers toujours favorable ,
Toujours épris du goût des Arts ;
Vous rétablirez l'ordre aimable ,
Du siecle des premiers Césars.

On n'y voit plus leur Cour antique ,
Théâtre des Jeux de Phébus ;
C'est encor Rome magnifique ,
Mais Rome sçavante n'est plus.

De

De tant de sublimes Génies,
 Il ne reste chez leurs Neveux
 Que les Champs où leurs Symphonies,
 Charmeront l'oreille des Dieux.

Vous chérirrez cette Contrée,
 Et les précieux Monumens,
 Où leur mémoire consacrée,
 Survit à la fuite des temps.
 L'à de Menandre, autre Lélie,
 Reprenant l'Attique Pinceau,
 Vous tracerez l'Art de Thalie,
 A quelque Tércence nouveau.

Vous aimerez ces doux asiles,
 Ces Bois, où le Chant renommé,
 Des Ovides et des Virgiles
 Aniroit Auguste charmé.

Dans ces Solitudes chéries,
 De la sçavante Antiquité,
 Des poétiques rêveries,
 Vous chercherez la volupté.

De Tibur vous verrez les traces,
 Et sur ce Rivage charmant,

Vous



LETTRE sur une Médaille Antique
d'argent.

HERCULE ADSERTOR. *La tête d'Hercule représente un vieillard avec une longue barbe en pointe ; et une couronne de Laurier. Et sur le revers . . . T U N A . P . R . une Divinité debout, dont on ne peut pas bien distinguer les symboles , la Médaille qui est fourée , étant gâtée en cet endroit.*

Puisque je vous ai promis, Monsieur , de vous dire ce que je pensois de cette Médaille qui est à Paris , dans le riche Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin , et qui jusques icy peut passer pour être unique ; je m'acquitte aujourd'hui de ma parole par cette Lettre , où vous trouverez mes conjectures sur cette Antique. Je vous y propose deux explications , l'une et l'autre a ses avantages et ses difficultés ; je me suis servi des premiers , et j'ai tâché de répondre aux autres. Je ne me flatte pas cependant d'avoir satisfait à tout , mais du moins ce que je vous écris pourra donner envie à quelque autre plus habile de vous contenter sur ces

cet article, s'il vous prend envie de communiquer ma Lettre à vos amis.

La première explication, c'est que cette Médaille peut fort bien se rapporter au temps de la mort de Néron, et que sous les traits d'un Hercule vieillard, vengeur et protecteur de la liberté, on doit reconnoître les traits de l'Empereur Galba, qui, lors qu'il parvint à l'Empire étoit âgé de 73 ans, et qui en délivrant Rome d'un Prince qu'elle regardoit avec justice, comme un Tyran, méritoit l'éloge qu'on donne icy au Dompteur des Monstres, et dont, au rapport de l'Histoire, Julius-Vindex l'avoit déjà flatté, lors qu'il l'engagea à prendre les Armes. *Hortantis ut humano generi assemorem Duce*
cemque se accommodaret.

Outre cette convenance, vous remarquerez, s'il vous plaît, que l'épithète d'ADSSERTOR, sur les Médailles, est contemporaine de Galba (a), puis qu'elle se trouve sur un grand Bronze (b) de Vespasien. S. P. Q. R. ADSSERTORI LIBERTATIS PUBLICÆ, dans une Couronne de chêne. Cette observation paroît légère, mais elle ne le sera pas pour vous, Monsieur, qui sçavez de quel poids sont ces ressem-

(a) Dans la vie de Galba, n. 9.

(b) Le P. Hardouin, page 731, chap. 2.

blances sur les Médailles. Le grand principe des Antiquaires et le plus sûr étant d'expliquer ces monumens les uns par les autres. Le Titre d'*Adsertor*, au reste, est très-rare sur les Monnoyes; et outre ces deux cy, je n'en connois qu'une troisième où il se rencontre. J'aurai occasion de la rapporter plus bas.

Le Revers, FORTUNA P. R. Car je ne crois pas qu'on me conteste qu'il ne faille ainsi restituer la légende; ce Revers, dis-je, convient encore fort bien à l'époque que je donne à la Médaille et à Galba en particulier. Premièrement il ne faut qu'ouvrir les Historiens, et faire quelque attention au triste état où Rome se trouvoit réduite par la tyrannie de Néron, pour se convaincre que le plus grand bonheur qui pût arriver à l'Empire, étoit de se voir délivré d'un tel Prince. Aussi on ne peut exprimer la joie que ressentit tout ce vaste Corps, quand il en apprit la mort. *Adeò cuncta Provincia*, dit (a) Aurelius Victor, *omnisque Roma interitu ejus exultavit ut plebs induta pileis manumissionum, tanquam salvo exempto domino, triumpharet*, et c'est ce qui nous est confirmé par les Médailles de Galba, où l'on voit: LIBERTAS RESTITUTA FELICITAS PUBLICA FORTUNÆ

(a) *Epitome*, 13.

REDUC

REDUCI FELICITAS BONI EVENTUS; et autres Inscriptions semblables.

Pour ce qui regarde plus particulièrement Galba, Suetone rapporte que ce Prince étant encore jeune, songea une nuit que la fortune lui disoit, que se trouvant lasse, elle se reposoit sur sa porte, qu'il la fit entrer chez lui au plutôt, sinon qu'elle seroit enlevée par quelques autres; que s'étant réveillé là-dessus, et ayant fait ouvrir son appartement, il avoit effectivement trouvé une image de bronze de cette Déesse, à qui depuis il avoit toujours continué de rendre un culte particulier. Suetone place cette aventure parmi les pronostics qu'eut ce Prince, qu'un jour il regneroit. Il n'est donc pas surprenant que sur une Médaille frappée pour lui; on ait représenté cette même Fortune, qui de protectrice de Galba, simple particulier, étoit devenue par son avènement à l'Empire, une Divinité commune à tous les Romains. FORTUNA P. R.

Il est inutile d'observer que le manque du nom du Prince sur la Médaille n'empêche pas qu'on ne la puisse donner à Galba; puisque tous les Antiquaires lui en attribuent plusieurs semblables; telle est (a) celle d'argent, que j'ai citée plus haut.

(a.) Le P. Hardouin, pag. 728. ch. 1.

B ij FE-

12 MERCURE DE FRANCE

FELICITAS BONI EVENTUS , avec la tête de la Félicité ; et au revers , deux mains , qui tiennent un Caducée , P. R. PAX. Outre qu'on peut ajouter que ces Médailles ont été frappées à Rome , immédiatement après la mort de Néron , dans le temps où Galba étant encore absent, on pouvoit n'avoir aucun de ses portraits , et sur tout ignorer quels titres il vouloit qu'on lui donnât sur la Monnoye.

Je viens à la seconde Explication : M. Patin , dans son (a) Suétone , a fait graver une Médaille d'argent , ou d'un côté est la tête d'une femme voilée , au devant de laquelle est une branche de Laurier , et pour Légende : LIBERTAS RESTITUTA ; au Revers, Mars debout , tenant un Bouclier d'une main , et un Trophée de l'autre , et ces lettres : MARS ADSECTOR. Cet Auteur , sans expliquer autrement la Médaille , la place parmi celles que les conjurez contre Jules - César , firent frapper après la mort de ce grand homme , comme des monumens de la liberté qu'ils crurent avoir renduë à leur patrie. Il seroit difficile de lui donner une autre Explication , et je ne doute point que M. Vaillant dans son ouvrage des Consulaires , n'en ait jugé de même. Or

(a) Page 63.

VOUS

vous conviendrez , M. que cette Médaille et celle de M. l'Abbé de Rothelin , ont entr'elles un grand rapport. En effet, quoi de plus semblable que Mars et Hercule , l'un comme l'autre , Vengeurs et Protectors de la liberté opprimée. ADsertor, les autres Légendes de ces deux Médailles ne vous disent - elles pas la même chose ; puisque le bonheur du peuple Romain , FORTUNA P. R. ne vient que de la liberté qui lui est rendue ? LIBERTAS RESTITUTA, que l'une est l'effet, l'autre la cause ? ou plutôt que toutes les deux sont produites par la mort d'un Prince que des gens accoutumés à vivre en République, pouvoient , avec quelque raison , regarder comme un Tyran ? Je ne m'arrêterai pas à continuer ce Parallele, il est aisé de conclure par le peu que j'en ai fait remarquer , que le même motif a fait battre les deux Médailles , et qu'elles sont l'ouvrage des Meurtriers de Jules-César.

On m'a fait une objection qui mérite d'être examinée ; à sçavoir, qu'on voit bien la part que Mars peut avoir dans la mort de Jules-César. C'étoit à ce Dieu que les Romains devoient leur origine et les intérêts de ce peuple étoient les siens ; mais pour Hercule , on ne voit rien de semblable , et il s'en falloit beaucoup.

B iij que

14. MERCURE DE FRANCE

que ce Dieu jouât à Rome un aussi grand rôle que Mars; ainsi nulle comparaison à faire des Médailles, qui portent l'image de l'un, avec celles qui portent la tête de l'autre.

Je réponds à cela, 1^o. que les Pontifes Romains, c'est-à-dire, ceux à qui il appartenait de prononcer sur tout ce qui regardait les Dieux, ne faisoient de Mars et d'Hercule qu'une même Divinité. C'est (a) Macrobe qui nous l'apprend : *Quia is Deus*, dit cet Auteur, en parlant du dernier, *et apud Pontifices idem qui et Mars habetur*.

2^o. A ne regarder Hercule que comme une Divinité distincte et séparée, on ne peut disconvenir qu'il ne fut très-considérable à Rome. Son culte plus ancien, que cette Ville, avoit commencé en Italie du vivant de ce Héros; les Romains l'avoient reçu en s'établissant, et on peut juger de son étendue par le grand nombre de Temples et de Statuës qui lui étoient conservez. P. Victor nous en a laissé le dénombrement; mais ce qui fait le plus à notre sujet, c'est que les premières Monnoyes que firent frapper les Romains, et qui portoient une Proüe de Vaisseau, empreinte d'un côté, paroissent égale-

(a) *Saturn. lib. 3. cap. 12.*

ment.

ment de l'autre, avec la tête d'Hercule, comme avec celles de Janus et de Mars, d'où il est aisé d'inférer qu'il falloit que ce Dieu fut une des Divinitez protectrices de Rome.

3°. Un autre motif peut avoir engagé les Monétaires à mettre la tête d'Hercule sur cette Médaille. On sçait combien ce Dieu étoit honoré à Corinthe. (a) Pausanias et les Médailles nous en font foy ; peut-être par l'image de ce Dieu a-t-on voulu marquer l'origine que Brutus tiroit de cette Ville ; par Tarquin l'ancien, de la fille duquel il descendoit. Ma conjecture se trouve appuyée par (b) M. Beger, dans l'explication qu'il a donnée d'une Médaille du Cabinet de Brandebourg, où l'on voit d'un côté une tête couverte d'un Casque, derrière laquelle est une massue ; et au Revers, ce mot, ROMANO, étoit écrit sous une Louve qui allaicte deux enfans. Il n'en a pas fallu davantage à cet Auteur, que cette massue, pour lui faire soupçonner que la tête casquée étoit celle d'un des Tarquins précisément, parce que ces Princes venoient de Corinthe, et qu'Hercule, dont la massue est le symbole, étoit un des

(a) Lib. 2.

(b) Tom. 1. pag. 338.

16 MERCURE DE FRANCE

Dieux Tutelaires de cette Ville. Si cette observation a lieu, voilà l'état de la Médaille que nous examinons tout-à-fait déterminé. Elle est consulaire, et doit être placée avec celles de la famille de Junia. Au reste, cette Médaille, pour le dire en passant, peut servir à déterminer la leçon d'une autre, de la famille de Sicinia, où l'on lit FORT. P. R. (a) que Fulvius Ursinus, aussi-bien que M. Parin, qui n'a rien changé à cet endroit, explique par FORTITUDO P. R. et qu'il faut lire avec (b) M. Spanheim, FORTUNA P. R. comme dans la Médaille de M. de Rothelin.

Voilà, M. à peu près tout ce que j'avois à dire; il ne me reste plus qu'un mot à ajouter, et qui encore ne regarde que la Médaille, sans rien ôter aux explications. Par les vestiges qui restent des Lettres effacées par la rouille, il paroît qu'il y en avoit plus que le mot de FORTUNA P. R. n'en comprend, et il s'agit d'y suppléer. Je crois qu'on ne le peut mieux faire que par l'Épithète de BONA, qui a été donnée sur les Médailles à d'autres Divinités du même rang. (c) BON. EVENT.

(a) Famil. Rom. 263.

(b) De Usu et Pras. Num. pag. 575.

(c) Med. de la famille Scribonia.

(a) BONÆ SPEI. (b) BONO GENIO IMP. et à la fortune, elle-même sous Gallien, BONÆ FORTUNÆ. Outre que vous sçavez mieux que moi que, dès le temps de la République, cette Divinité étoit adorée dans le Capitole, sous le nom de favorable : *Boni eventus*, et *Bona fortuna simulacra in Capitolio*. Pline, liv. 36. cap. 5.

Je suis, Monsieur, &c.

(a) Med. de Pescen. Niger.

(b) Med. de Maximin d'Aza.

A Orléans, ce 5, Oct. 1731.

LA SAINT ANDRÉ.

O D E

A M. Desbois, Grand-Bailly
du Masconnois.

Vous voici de retour, solennité sacrée,
Vous qui renaissiez tous les ans,
Où la mémoire révérée.

Du vainqueur de Patras *, triomphera des temps.

* Patras, Ville d'Achaïe, où Saint. André fut
martyrisé.

B. V. Jour

Jour heureux , où les destinées
 Offroient à nos désirs les momens les plus doux ,
 Vous revenez , hélas ! et mes jeunes années
 Ne reviennent point avec vous ?



La Fête étoit fondée , et la magnificence
 D'André Demeaux , votre Filleul ,
 Grand Saint , se fut fait conscience
 Dans ce jour solemnel , d'avoir mangé tout seul .
 Alors une terrible guerre
 Dépeuploit le pais de Perdrix , de Poulets ,
 Le Vin Rosé de Nuits , et le Gris de Tonnerre
 N'étoient que le Vin des Valets .



C'étoit en ce moment , où de flots de Razade
 Le plancher étoit inondé ,
 Dont le plus fin des camarades
 Avoient subtilement le danger éludé ;
 Une telle supercherie
 Dont je m'accuse icy , me venoit à propos ;
 Moins de valeur Bachique , et plus de tricherie ,
 G'est ainsi qu'on fait de vieux os .



Toujours du fond des pots , la fine raillerie ,
 Sur les Verres alloit flotant ;
 Sur Célimene , et sur Sylvie ,

Les

Les Convives joyeux tiroient à bout portant ;
 Toutefois dans leur hardiesse ,
 Les plus déterminez sçavoient se moderer ,
 Leurs mots les plus tranchans n'emportoient
 point la pièce ,
 On ne faisoit que s'effleurer.



Qu'êtes-vous devenus , Beuveurs infatigables ,
 Demeaux , Ruffé , Sarron , Gondras ,
 Terreur des Gelliers et des Tables ,
 Et tant d'autres Acteurs que je ne nomme pas :
 Hélas ! la Parque impétueuse ,
 A trop précipité votre fatal instant ,
 Et vous a refusé la santé précieuse
 A qui vous buviez tant et tante.



Vous que par excellence on nommoit vieille
 Barbe ,
 Et dont sur le Bacchique Mont
 On eut pû faire une légende
 Comme ont fit autrefois des Bandes de Piémont ,
 De tant de graces assorties
 Notre avenir ingrat ne dira pas un mot ,
 Si votre nom ne reste écrit sur les parties
 Du fameux Traiteur Rayetot.



B. vi. Pour

20 MERCURE DE FRANCE

Pour moi, simple Soldat de votre compagnie,

Je voudrois par tout l'Univers

Porter votre gloire infinie

Si le monde poly faisoit cas de mes Vers,

Mais, que mes desseins réussissent

Malheureux que je suis : pourrois-je me flater ?

Je ne puis aller loin, car mes jambes mollissent,

Et ne veulent plus me porter.



Sur l'exemple fameux de notre Chef de Bande,

Nous nous régaliions tour à tour,

Et payant la joyeuse offrande

De la plus sombre nuit nous faisons un beau jour.

Ainsi, tout le long de l'année

Par un enchantement que nous prenions en gré

Nous nous renouvel lions, et de chaque journée

Nous faisons une saint André,



O vous, Sage des Bois, qui dans notre assemblée

Daigniés vous trouver quelquefois.

Sans que confuse ni troublée

Jamais votre raison s'écartât de ses Loix,

Avoüez que dans mes saillies

Vous trouviez les bons mots bien souvent de saison.

Et

Et qu'il vient dans un temps de certaines folies,
Qui valent mieux que la raison.



Si de quelques regrets ce temps passé vous touche

Convenez-en de bonne foy,

Et malgré la vertu farouche

Donnez quelques momens pour le plaindre avec
moy,

Ces momens si dignes d'envie

Pour les revoir si gais, et si bien policez,

Je donnerois, Bailly, cinquante ans de ma vie,

Du moins s'entend des ans passez.

DE SENECHÉ.



*LETTRE de M*** à M. H. Chanoine
de l'Eglise Cathédrale de *** sur le choix
que les Musiciens ont fait de Ste Cecile
pour leur Patronne.*

C'Est une chose très-loüable, Mon-
sieur, que dans chaque Profession,
il y ait un saint Patron dont on se pro-
pose d'imiter les vertus en même temps
qu'on se porte à célébrer sa Fête. Mais
vous m'avouerez que souvent il est arrivé
que

que les Particuliers desquels ce choix dépendu , n'ont pas été heureux dans celui qu'ils ont fait. Je m'amusai , il y a plus de vingt ans , à parcourir un Calendrier qui s'imprimoit à Paris , chez Loüis Josse , sous le nom d'*Almanach spirituel* : Je trouvai qu'il y avoit bien des réflexions à faire sur les raisons qui ont pû fixer certains choix qui paroissent avoir été faits d'une maniere assés burlesque ; et je ne craindrois point d'être désapprouvé par ceux qui composent les Confréries dont le saint Patron est mal choisi , si j'osois entrer dans le détail de quelques-uns.

Il est vrai que toutes les Professions , Arts , et Etats n'ont pas le bonheur d'avoir des Saints qui aient exercé ces Professions ; ou si des gens de bien les ont exercées , ils n'ont pas eû , pour cela , la gloire d'être canonizez. Il n'est pas de tous les Etats comme de celui des Medecins , qui , outre un S. Luc , ont encore S. Côme et S. Damien. Il est des Artisans de bien des especes : et tous n'ont pas l'avantage d'avoir , comme les Orfévres , un Personnage qui se soit sanctifié d's le temps auquel il exerçoit ce métier , comme a fait un S. Eloy. Mais il faut aussi avouer qu'il y a des Etats et des Professions

sions qui ont fourni des Saints , auxquels cependant on ne pense pas d'avanrage que s'ils n'étoient jamais venus au monde , des Saints dont il y auroit d'excellentes choses à dire en Chaire pour l'instruction des gens du même état , si le choix du Patron étoit fait avec un peu plus d'attention et de discernement. Qui empêcheroit , par exemple , les Marchands de prendre pour Patron un S. Homebon , Marchand de la Ville de Cremone , les Laboureurs , un S. Isidore , qui a été Laboureur en Espagne , et les Vignerons , un S. Antonin de Sorrente , en Italie , qui planta de ses propres mains une Vigne dont le Vin étoit si délicieux , qu'on n'en présentoit point d'autre à tous les Princes et grands Seigneurs qui passoient dans ce Pay-là.

Tout ce que j'ay dit jusqu'icy , Monsieur , n'est que pour en venir à une Profession qui est très-remarquable dans nos Eglises ; c'est celle des Musiciens. Tant de Saints ont chanté , comme eux , en Public les louanges du Seigneur , que le nombre en est inexprimable. Il y a eû aussi des Saints qui ont écrit sur le Chant Ecclésiastique , d'autres qui ont scû jouer des Instrumens. Les uns ont perfectionné le Chant ou la Musique dans la Speculation

24 MÉMOIRE DE FRANCE
tion : les autres y ont donné de nouveaux
accroissemens dans la Pratique. Tel Saint
fabriquoit lui-même des Instrumens de
Musique ; tel autre donnoit des Regles
pour s'en servir. N'est-ce pas là ce que
font les Musiciens de nos jours ?

La chose étant ainsi , ils devoient donc
choisir pour leur Patron un Saint de quel-
qu'un des especes que je viens d'indiquer.
Mais au lieu de prendre ce party ,
et de se fonder sur une Histoire bien ave-
rée , ils se sont arrêtés à une Légende telle
qu'elle , et ils ont été déterminez à l'oc-
casion d'un mot unique , dont ils n'ont
pas pris la peine de se donner l'intelli-
gence. S'il est vrai que ce choix est pro-
portionné aux lumieres qu'on avoit il y a
cent ou six-vingt ans , il ne s'ensuit pas
de-là qu'il doive toujours subsister.

On ne peut gueres douter que les Musi-
ciens et les Chantres inferieurs des Eglises
Canoniales n'aient été portez à se choisir
un jour de Fête , lorsqu'ils ont vû que
les autres Professions en avoient. Il y eut
un temps , comme tout le monde le sçait ,
que les Prêtres (a) avoient pour Fête Pa-
tronale le jour de S. Jean l'Evangeliste ,
les Diacres le jour de S. Etienne , les Sou-

(a) Quelques Personnes assurent que dans les plus
bas siècles les Prêtres ont choisi la Transfiguration
pour leur Fête Patronale.

diacres.

diacres un autre jour voisin de la Fête de Noël. Le reste du chœur se joignit apparemment à ces derniers. Mais depuis qu'on eût déclaré dans le XV. siècle une Guerre ouverte à cette Fête du bas-Chœur, il y eut du partage dans le choix du jour qui passeroit pour la solennité patronale. En certains Pays on s'arrêta à S. Gregoire, Pape, en l'honneur duquel on trouvoit un Office propre tout noté dans les anciens Antiphoniers. En d'autres où l'on ne pût goûter le choix de la S. Gregoire, parce qu'elle tombe en Carême, on choisit les 7. Freres Martyrs, Enfans de Ste. Felicité, par une raison assez frivole. (a)

Quoiqu'il en soit, il n'y a gueres plus de cent ans que les Musiciens, ou Chantres gagez étoient partagez selon les Pays, sur le choix de leur Fête Patronale, et qu'ils reconnoissoient différens Saints pour leurs Patrons. Dans la Flandre, où la Musique a fleuri plus qu'en certaines autres Provinces du Royaume, l'on ne connoissoit point encore Sainte Cecile pour Protectrice des Musiciens, il y a cent-cinquante ans. Si elle avoit été représentée comme telle, et avec un Jeu d'Orgues, vers l'an 1580, Molanus, célèbre Docteur de Louvain, qui marqua dans le Li-

(a) *Auxerre.*

VRO

26 MERCURE DE FRANCE
vre qu'il fit imprimer alors sur les-Images , toutes les figures symboliques qu'on ajoutoit aux Statuës des Saints , n'auroit pas oublié Sainte Cecile ; cependant il ne dit pas un seul mot de cette Sainte : ce qui est une marque qu'il ne l'avoit encore vûe représentée en aucun endroit.

Je me crois donc assès fondé pour avancer que ce n'est que depuis un Siecle , ou un peu plus , que les Musiciens se sont réunis à choisir cette Sainse pour leur Patronne. L'Office propre qu'on chantoit presque par tout en son honneur depuis plusieurs siecles , aura gagné alors leurs suffrages , et les aura déterminé à ce choix. Ceux d'aujourd'huy croient qu'il a été fait avec tant de maturité et de délibération par leurs Prédecesseurs , qu'il est difficile de les en faire revenir. L'habitude dans laquelle ils sont , de voir Sainte Cecile représentée avec un Jeu d'Orgues , fait qu'ils continuent de croire qu'elle étoit de la Profession , ou au moins qu'elle aimoit les Instrumens musicaux : cependant , à considerer les choses dans leur origine , on reconnoîtra que ce Jeu d'Orgues n'a été ajouté aux figures de cette Sainte , que depuis que les Musiciens se sont mis sous sa protection. C'est ainsi qu'ils prennent l'effet pour la cause , et la cause pour l'effet.

Je ne vous diray pas en quelles Provinces ce choix a d'abord été fait. Il y a apparence que c'est en Italie. Les honneurs qu'on prétend rendre à Sainte Cecile par la Musique, y sont même poussés jusqu'à un point qui pourra vous réjouir. Dans une Ville de cette vaste partie de l'Europe, l'une des Eglises Paroissiales porte le nom de Sainte Cecile. Le Clergé n'en est pas fort nombreux, parce qu'il y a dans la même Ville cinquante-cinq autres Paroisses. Une Personne grave qui m'a honoré de son amitié dans sa vieillesse, m'a dit qu'elle entra dans cette Eglise l'an 1669. à son retour de Rome : c'étoit un Dimanche au soir ! Elle y trouva le Curé qui disoit Vêpres tout seul : mais le son de sa voix étoit admirablement secondé par un grand nombre de petits Oiseaux qui faisoient dans la Tribune des Orgues un gazouillement très-agréable. S'étant informé de l'origine de cette Musique, on lui dit que ces Oiseaux étoient nourris là comme dans une Voliere, où ils faisoient un concert jour et nuit pour honorer Sainte Cecile, et que la Paroisse n'ayant pas assez de revenu pour y faire chanter l'Office, excepté le jour de la Fête Patronale, on se contentoit durant le reste de l'année

des

28 MERCURE DE FRANCE
des services de ces petits Musiciens. Vous pouvez croire qu'en dédommagement , il n'y a rien d'épargné le 22 Novembre , et que tous les Enfans de Sainte Cecile tiennent à honneur de se réunir ce jour-là dans ce lieu.

On est persuadé en Italie plus qu'ailleurs , de la vérité de tout ce que les Legendes du Breviaire renferment ; et les Musiciens qui ne se picquent pas d'être grands Critiques en fait d'Histoire , s'en rapportent volontiers à la croïance de ceux qui les ont élevez. Soit que ce soit en Italie, ou dans les Provinces Meridionales de la France, que le choix ait été fait d'abord de Sainte Cecile pour Patrone des Musiciens , il est constant qu'il est très-mal fait. Je ne songeois à rien moins qu'à vous prier de rendre publique cette Lettre lors, que l'on m'a fait voir une Lettre circulaire , imprimée en forme d'Affiche de la part du Maître de Musique de l'Eglise Cathédrale du Mans , par laquelle tous les Musiciens du Royaume sont invitez à mettre en Musique les paroles jointes à cette Lettre , destinées à servir de Moret à la Messe solennelle de la Fête de Sainte Cecile. Et comme si le sujet étoit le plus heureux du monde , on y ajoute les mêmes clauses et conditions qui sont ordinairement

nairement proposées pour les Pièces d'Eloquence ou de Poésie qui subissent l'examen de différentes Académies, établies dans le Royaume, et qui sont honorées d'un prix de conséquence. La Pièce Musicale sera examinée : (on ne dit pas par qui :) et celle qui sera trouvée la meilleure dans le genre de Musique qu'on demande, sera chantée préférentiellement aux autres dans l'Eglise du Mans, et l'Auteur sera récompensé d'une Croix d'or. J'ay appris aussi que dans l'Eglise d'Evreux, et dans les autres de Normandie on a fait dans le siècle dernier quelque chose de semblable; au moins on en produit des Programmes ou Avis imprimez en 1667. et 1668. Et encore de nos jours à Evreux, lorsqu'il arrive qu'un Maître de Musique qui a du renom, s'y rend au 22 Novembre, pour faire chanter une Musique de sa façon à la Fête de Sainte Cecile, on lui fait present d'une Médaille d'argent, qui représente d'un côté l'image de cette Ste. et de l'autre les Armes du Chapitre.

Sainte Cecile étant ainsi devenue le sujet des Chef-d'œuvres de Musique, on ne peut pas attendre que l'effet du mauvais choix se manifeste plus évidemment, et il paroît que le temps est venu de combattre le fondement de ce choix.

Comme

Comme toutes choses sont sujettes à vicissitude sur la terre , et que tous les jours on avance dans la connoissance de l'Histoire , on a découvert que le choix de Sainte Cecile pour Patrone des Musiciens n'est appuyé que sur un fondement ruineux , c'est-à-dire, sur des Auteurs qui attribuent à cette Sainte des faits qu'il leur a plu d'imaginer pieusement , ou sur un texte historique mal entendu , et pris à contre-sens , en cas qu'il soit veritable ; et c'est ce qu'il est besoin de développer. Que disent sur la Legende de cette Sainte les Historiens reconnus pour les plus éclairés de nos jours ? M. de Tillemont (1) déclare que les contradictions qui se trouvent dans ses Actes , en donnant une idée assés désavantageuse , qu'ils ne sont composés que de Miracles extraordinaires , et d'autres choses qui ont peu d'apparence de verité ; que , quoiqu'ils soient assés anciens pour avoir été vûs par le vénérable Bede , il ne croit pas , cependant , qu'il y ait moyen de les soutenir. Le Pere Garnier , Jesuite , dont on a quelques ouvrages sur l'antiquité Ecclesiastique , qui sont fort estimez , combat ces Actes par l'endroit du Prefet Almaque , dont ils font mention , outre plusieurs autres fau-

(1) *Tom. III. Hist. Eccl. p. 639.*

tes dont il reconnoit qu'ils sont pleins. M. Baillet (1) assure qu'ils n'ont presque aucune autorité, qu'ils sont difficiles à soutenir dans presque toutes leurs circonstances, soit pour les temps et les lieux, soit pour les grands Discours et les grands Miracles qu'ils contiennent. Il est vrai que dans un autre endroit (2) il dit que ces Actes n'ont rien de choquant ou de scandaleux dans ce qu'ils ont d'incroyable; mais il ajoute aussi-tôt qu'ils n'ont rien d'authentique dans ce qu'ils paroissent avoir de plus noble. Le Public peut croire par avance, que le jugement des sçavans Bollandistes ne se trouvera pas beaucoup different lorsque le temps sera venu, qu'ils seront obligez de s'expliquer: on peut même, sans trop hazarder, conclurre de ce que leurs Prédécesseurs ont dit au 14 Avril, sur S. Valerien et S. Tiburce, et au 25 Mai, sur S. Urbain, que ceux de leurs Confreres à qui il appartiendra, de traiter les Saints du 22 Novembre, ne s'éloigneront pas extrêmement de ce qu'a dit l. Pere Garnier, et même il peut se faire qu'avec le temps il leur vienne de nouvelles lumieres pour impugner encore plus fortement les Actes

(1) *Table critique du 22 Nov.*

(2) *Au 22 Novembre.*

32 MERCURE DE FRANCE
de Sainte Cecile , et les faire abandon-
ner generalement.

C'est donc le peu de fond qu'il y a à
faire sur cette piece , qui a porté les Evê-
ques , qui ont fait réformer leurs Breviair-
es à en retrancher cette Legende. Il y en
a qui n'ont assigné à Ste Cecile aucune
Leçon propre , et qui ont tout renvoyé
au commun , ou l'ont réduit en simple
commemoration, comme on vient de faire
à Langres. D'autres ont permis qu'on in-
serât à Matines un Fragment du Sacra-
mentaire de S. Gregoire , où il est dit sim-
plement que Cecile a été fortifiée par la
grace de Dieu , de maniere que rien n'a
pû ébranler sa foy et sa vertu , ni le pen-
chant de l'âge , ni les caresses du siecle ,
ni la foiblesse du sexe , ni la cruauté des
tourmens , cet Eloge n'ayant pû fournir
qu'une seule Leçon fort courte , c'est ce
qui a été cause que l'Office du 22 Novem-
bre a été réduit à trois Leçons , dont deux
sont de la Sainte Ectiture. Par là toutes
les Antiennes et Répons propres qui
étoient dans les Antiphoniers précédens ,
ont été rejettez , et par conséquent l'An-
tiennne *Cantantibus Organis* ôtée de l'Office.
Or comme il n'y avoit que cet endroit de
la prétendue Histoire de la Sainte , qui
après bien des siecles , avoit déterminé
les

les Musiciens et Joueurs d'Instrumens à la choisir pour Patronne ; il est bon de faire quelques réflexions dessus , afin d'en montrer la foiblesse , et de faire voir que , quand même il seroit bien averé , il prouveroit seulement qu'il y avoit autrefois des Instrumens de Musique dans les nôces chez les Romains , ce que personne ne revoque en doute , et qui n'a nulle liaison avec l'usage qu'on a fait de ce Texte.

Ce Texte dit donc simplement que Cecile fut promise à un jeune homme appelé Valerien : que le jour des nôces étant venu , elle parut vêtue d'habits éclatans en or , par dessous lesquels elle portoit le cilice : que les Instrumens de Musique faisoient retentir dans la Salle où étoit le lit nuptial toutes sortes d'airs convenables à une telle conjoncture ; mais que Cecile , sans y faire attention , ne s'appliquoit intérieurement qu'à Dieu seul , à qui elle disoit du fond de son ame : » Seigneur , que » mon cœur et mon corps soient conser- » vez sans tâche , afin que je ne sois pas » confondue. *Cujus (Dei) vocem audiens Cecilia Virgo clarissima absconditum semper Evangelium Christi gerebat in pectore Dominum fletibus exorans , ut virginitas ejus ipso conservante inviolata permaneret. Hæc Valerianum quendam juvenem habebat spon-*

sum : qui juvenis in amore virginis perurgens animum , diem constituit nuptiarum. Cecilia verò subitò ad carnem cilicio induta , desuper auratis vestibus tegobatur. Parentum verò tanta vis et spem circa illam erat exastuans , ut non posset amorem cordis sui ostendere , et quod solum Christum diligeret indicis evidentibus aperire. Quid multa ? Venit dies in quo thalamus collocatus est. Et cantantibus organis , illa in corde suo soli Domino decantabat , dicens : Fiat cor meum , et corpus meum immaculatum , ut non confundar ; et bihuanis ac triduanis jejuniis orans commendabat Domino quod timebat. Invitabat Angelos precibus , lachrymis interpellabat Apostolos , et sancta omnia Christo famulantiâ exorabat , ut suis eam deprecationibus adjuvarent suam Domino pudicitiam commendantem. (a)

Après avoir ainsi exposé l'endroit des Actes de Ste. Cecile , qui a déterminé le choix des Joueurs d'Instrumens et des Musiciens , je puis conclure hardiment que cette Sainte n'a été choisie par eux pour Patrone que parce qu'on lit que lorsqu'il fut question de la marier , il y avoit des Instrumens à la Fête. De sorte que , sans faire attention que l'Histoire de cette Sainte , telle qu'elle est , la repré-

(a) Je tire ce Texte d'un Manuscrit de 600 ans, sente

sente comme mariée malgré elle , et comme ayant une répugnance marquée à entendre toute cette mélodie , et songeant plutôt aux choses spirituelles , on la prend pour la Protectrice des Symphonies et des Concerts qui se font au moins avec autant d'appareil que celui qui , selon les mêmes Actes , paroïsoit lui être à charge. En effet , le langage de l'Historien laisse à penser qu'il en étoit de la Musique à son égard , comme des beaux habits dont elle étoit parée ; et c'est avec raison qu'il prétend faire son Panegyrique , lorsqu'il dit qu'elle n'avoit pas plus d'attache à l'un qu'à l'autre. Une légère attention sur ce contraste suffit , ce me semble , pour détromper bien des gens , touchant la justesse prétendue du choix fait par les Musiciens. Ce n'étoit pas un Privilege particulier à Ste. Cecile , d'avoir des Joueurs d'Instrumens à ses noces : c'étoit la coutume de son temps , comme ce l'est encore aujourd'hui. Il n'y a gueres de Saints parmi ceux qui ont été mariez , qui ne se soient peut-être trouvez dans de semblables circonstances. Pourquoi donc choisir plutôt Sainte Cecile qu'une autre ? Est-ce à cause que la Musique des Instrumens a paru lui déplaire , ou au moins ne faire aucune impression sur ses sens ?

Cij Je

Je prévois bien , Monsieur , que mes réflexions ne feront pas plaisir à un grand nombre de Musiciens. Étant accoutumés à juger de la vérité et de l'antiquité des choses , parce qu'ils en voyent de leurs jours , ils diront que le choix de St^e. Cécile pour Patrone de leur Profession , ne peut être que bon et ancien , puisqu'il est si étendu. J'avoué qu'il n'est que trop étendu : mais aussi il faut convenir qu'il a été fait dans un temps où l'on tenoit pour véritables les Actes qui portent son nom , et où l'on croyoit qu'un seul mot dans l'Office , pourvu qu'il eût rapport à la Musique de loin ou de près , directement ou indirectement , suffisoit pour se fixer et s'arrêter. Dispensez-moy d'entrer en explication de certaines autres Professions qui n'ont pas été plus heureuses , et de vous citer l'origine du choix d'un grand nombre de Confreries. Après tout , quoique les Actes de Sainte Cécile soient faux , la Sainte n'en est pas moins réelle et véritable. Quoiqu'on ne sçache point même en quel Pays elle a été martyrisée , et qu'il soit incertain si c'est à Rome ou dans la Sicile , il n'en est pas moins constant que cette Sainte est une véritable Martyre. Et puisque son nom est dans le Canon de la Messe , il en faut conclure qu'elle

qu'elle est une des plus anciennes Martyres de l'Eglise Romaine. C'est tout ce qui peut faire son Eloge, sans que pour cela la Musique doive s'y intéresser plus qu'à une autre Sainte, par les raisons p-remptaires que j'ai apportées.

En abandonnant le choix qui a été fait si mal-à-propos dans ces derniers temps, il est nécessaire de le remplacer par quelque autre Saint qui puisse être proposé avec fondemens au Corps des Musiciens, et à leurs aggrégez. On se fatigueroit en vain à chercher pour cela un Saint de la première antiquité ; puisque la Musique dans le sens qu'ils veulent qu'on l'entende, est assez nouvelle dans l'Eglise. Il seroit question de découvrir l'introduction des Instrumens dans l'usage des Offices Divins, et de trouver quelque saint personnage qui se soit plû à en jouer. Le siècle de Charlemagne fournit un S. Arnold, du Duché de Juliers : mais la Profession de simple Joueur de Violon qu'il exerça, n'est pas proportionnée à tout ce que la Musique renferme. En descendant quelques siècles plus bas, on trouve un Saint Dunstan, Archevêque de Cantorbery, en Angleterre. Les Auteurs de sa vie le représentent comme un Personnage qui se plaisoit dans sa jeunesse à jouer de toute

sortes d'Instrumens , du Psalterion , de la Guitre , des Orgues , et toujours pour les louanges de Dieu. *Quamvis omnibus artibus Philosophorum magnificè polleret , ejus tamen multitudinis quæ Musicam instruit , eam videlicet quæ Instrumens agitur speciali quadam affectione scientiam vindicabat , sicut David Psalterium sumens , Citharam percutiens , modificans Organa , Cymbala tangens. (a) Et plus bas ils rapportent , que lorsque Arhelme , Archevêque de Cantorbery , l'eût produit auprès du Roy Ethelstan , ce fut sa parfaite habileté à jouer de tous les Instrumens qui lui concilia l'amitié du Roy et de toute la Cour. Cum videret Dominum Regem secularibus curis fatigatum , psallebat in Tympano , sive in Cithara , sive alio quolibet musici generis Instrumento : quo faciebat Regis quàm omnium corda Principum exhilarabat. Et afin que par le mot Psallebat , on ne puisse entendre des Airs profanes , il est dit un peu plus haut du même Saint : Sicut David ergo , noster symphonista Vasa canticum habuit , quia usum illorum nonnisi in divinis laudibus expendit.*

Mais si l'on ne veut point recourir à l'Angleterre pour y choisir un Saint Protecteur de la Musique , et si l'on est

(a) Osbernus seculo V. Benedicino.

bien.

bien aise de ne pas déplacer la Fête des Chantres de la saison où elle se trouve aujourd'hui, on peut prendre un Saint de notre France qui est assez celebre, dont la Fête arrive le 18. Novembre, qui est le jour auquel il décéda à Tours l'an 941. C'est S. Odon. Il avoit eu à Paris pour Maître de Musique le fameux Remi d'Auxerre, cet homme generalement versé en toute sorte de sciences. Il avoit appris sous lui à connoître les différentes combinaisons des harmonies, consonantes, affinales, &c. par le moyen du monocorde qui servoit alors à instruire les Comménçans; et il devint par la suite si habile dans la Musique Ecclesiastique, qu'il fut jugé digne d'être Grand-Chantre de l'Eglise de Tours, où il composa plusieurs Pièces de Chant. Il est vrai qu'il ne resta point dans cet état; s'étant fait Religieux il devint Abbé de Clugny; mais il aimait toujours les mélodies Ecclesiastiques, et il en composa jusqu'à la fin de sa vie. Ce Saint appartient plus particulièrement à l'Eglise de France, puisqu'il a été Membre d'une des plus illustres Eglises du Royaume, (a) où l'on s'est toujours appliqué à faire l'Office avec majesté.

(a) *Tours.*

C iij Quelque

40 MERCURE DE FRANCE

Quelque Musicien versé dans l'Histoire , pourra dire , que puisqu'il est à propos de se départir du mauvais choix fait de Sainte Cecile , il vaut autant que dans chaque Pays les Musiciens ou Chantres de profession se choisissent un saint Patron particulier , et que peut être se trouvera-t'il peu de Provinces où il n'y ait des Saints qui ont été amateurs du Chant , ou qui ont eû quelque rapport avec l'exercice de cette Science. Je ne parle point de l'Eglise de Lyon , où l'on connoît un S. Nicier , Evêque , qui s'est distingué dans le Chant Ecclesiastique et qui même l'a enseigné à de jeunes enfans ; cette Eglise peut bien célébrer une Fête de Chantres de Plain-Chant , mais non pas de Musiciens , parce qu'elle n'en a jamais admis dans le sens qu'on entend aujourd'hui le nom de Musiciens. L'Eglise de Clermont a eu un S. Gal et un S. Prier , Evêques , qui ont cultivé particulièrement la science du Chant , excités par l'avantage qu'ils avoient d'être doüez d'une belle voix. L'Eglise de Paris a eû aussi pour Prélat un Saint qui pourroit très-bien être choisi pour Patron de la Musique de cette Capitale du Royaume ; c'est S. Germain. Le Poëte Fortunat , qui a écrit son Eloge en Vers , fait une description si pompeuse

peuse de de la maniere dont on celebrait l'Office dans son Eglise Cathédrale, qu'on diroit que ce Saint y auroit établi le contrepoint et le Faubourdon, quoique cela ne soit pas. Il est seulement vrai de dire qu'il anima le Chant, et qu'il le regla. Mais puisque ce sont les mouvemens que se donnent des Particuliers de l'Eglise du Mans qui m'excitent à vous écrire, ne peut-on pas leur dire qu'ils cherchent bien loin ce qu'ils ont chez eux-mêmes. Ils ont, en effet, S. Aldric, qui de Préchantre de l'Eglise de Metz, fut fait leur Evêque au neuvième siècle. Il n'étoit point de ces Préchantres simplement porteurs de Bâton et de Chappe; l'Histoire de sa Vie publiée au troisième Tome des Mélanges de M. Baluze, dit de lui que dès sa jeunesse: *Cantum Romanum atque Grammaticam sive divina scriptura seriem humiliter discere meruit, quibus pleniter atque doctissime instructus est*; il semble qu'un Evêque du Mans qui est Saint, et qui a sçu parfaitement le Plain-Chant, ayant été Modérateur du Chœur d'une celebre Eglise, mériteroit mieux que Sainte Cecile d'être le Patron des Chantres et des Enfans-de-Chœur de l'Eglise du Mans, puisque c'est un Personnage à qui l'on peut appliquer à la lettre ce Passage de l'E-

41. MERCURE DE FRANCE

criture, où il est dit de David : *Stare fecit Cantores contra altare et in sono eorum dulces fecit modos.* (a) Ce Texte est clair et sans obscurité. Il n'en est pas de même du Passage des Actes de sainte Cecile. Quand même ces Actes seroient veritables, les Musiciens auroient tort de croire sur le simple fondement de ce qui y est contenu, qu'il y auroit eû des Orgues dans le sens que nous l'entendons à la Fête de son Mariage ; parcequ'il est indubitable qu'*Organa* dans l'antiquité signifie un assemblage de plusieurs sortes d'Instrumens. Mais n'est-ce pas agir d'une maniere insupportable, et abuser visiblement des Orgues d'aujourd'hui, que de mettre cet Instrument entre les mains de sainte Cecile ? C'est vouloir tromper les Peuples de gayeté de cœur, et abuser de la crédulité des simples, que de la représenter en faction devant un Clavier ? Il me paroît que c'est prétendre leur persuader que cette Sainte est bienchoisie pour Patrone, en supposant comme vrai, ce qui cependant est faux ; sçavoir, qu'elle faisoit métier de toucher de cet Instrument, tandis que c'est tout le contraire, et que le Jeu d'Orgues n'a été joint à la figure que pour marquer que

(a) *Ecclesiastici*, Cap. 47. v. 11.

les

les Musiciens l'ont choisie pour leur Protectrice. Ce n'est pas le choix qui suppose les Orgues ; ce sont les Orgues qui supposent le choix, et qui en sont le signe et la marque. Dans les Chroniques Latines ; imprimées *in folio* ; à Nuremberg, l'an 1493. avec des figures ; sainte Cecile est représentée avec un peigne de fer à la main. Il peut se faire que cette Sainte ayant été représentée de la même manière sur quelques murailles ou sur quelque vitrage , l'on ait pris par la suite cet Instrument de martyre pour un Jeu d'Orgue. On se méprend quelquefois plus grossièrement à des Peintures ; lorsqu'elles sont à demi effacées. Tout-au-plus ce qui étoit permis depuis le choix fait par les Musiciens , étoit de représenter un Jeu d'Orgue aux pieds de sainte Cecile , de la manière qu'on met quelquefois des Armoires ou des Hieroglyphes sous certaines statues. Mais ce qui auroit été convenable , pour couper court , eût été de laisser sainte Cecile au Monastere de Filles avec les Agnès , les Luces et les Agathes , et que les Musiciens eussent porté leur dévotion particulière vers un Saint, sans craindre que la Sainte leur fût moins propice. Il ne tiendra qu'à eux de le faire après tout ce que j'ai dit sur

la fausseté des Actes qui portent son nom, et sur l'incongruité du choix, quand même ces Actes seroient véritables. Il ne dépendra que d'eux de s'attacher à un Saint qu'ils puissent véritablement regarder comme le prototype ou le modèle de leur Profession. Je me suis contenté d'en indiquer quelques-uns, sans prétendre avoir épuisé tous ceux que l'Histoire Ecclesiastique pourroit fournir. Je passe sous silence le peu de solidité qu'il y auroit de choisir S. Vincent Martyr, précisément à cause que dans le Verset d'un des Répons de son Office on lit : *Dantur ergo laudes Deo Altissimo, et resonante Organo vocis Angelicæ modulata suavitas procul diffunditur*, ou de s'arrêter à sainte Ysoïe ou Eusebie, Abbessede d'Haimage en Flandres, dont il est écrit qu'elle regne dans le Ciel : *Ubi organizans canticum, immaculatum sponsum Agnum sequendo tripudiat*. Le peu de fondement de ce choix sauteroit aux yeux, et je ne crois pas que jamais on y pense.

Au reste, je ne me déclare point ennemi de la Musique ni des Instrumens. Tant s'en faut ; je puis dire comme le Cardinal Bona : *Et Musicam amo, et pudet me plerosque Ecclesiasticos viros totius vite cursu in cantu versari ; ipsum verò*
canticum

cantum (quod turpe est) ignorare. (a) J'aime la Musique, j'aime le Plain-Chant, j'aime ceux qui s'y connoissent véritablement; mais je demanderois volontiers à toute l'Ecole de sainte Cecile, un secret pour empêcher de jamais parler de ces matieres-là et de s'ériger en Maîtres de Psalmodie, ceux qui ne peuvent et ne pourront jamais distinguer un semi-ton d'avec un ton, ainsi qu'ils le font voir en plein Chœur par une triste experience de tous les jours; et je m'en rapporte à vous, Monsieur, pour décider s'ils ne sont pas dans le même cas que ces Docteurs en Lecture, qui ne sçauroient distinguer une lettre voyelle d'avec une lettre consonne. Ce ne sont pas là, Monsieur, les Chantres de l'Eglise Chrétienne, dont je serois prêt de faire l'Apologie; mes Argumens en faveur de la Musique, sont toujours pour appuyer des sujets qui lui font plus d'honneur. Si on entreprenoit de bannir ceux-cy de nos Eglises et d'en exclure toute sorte de Musique, je serois le premier à m'y opposer, en représentant que dans toutes les choses établies au vû et au scû des Superieurs, il ne faut retrancher que ce qui est devenu abusif. Mes raisonnemens donc

(a) *De div. Psalmodia, Cap. 17. §. 3. Num. 1.*

contre

46 MERCURE DE FRANCE
contre la Confrairie de sainte Cecile, ne
doivent pas être suspects : ce n'est que
pour le mieux ; que j'exhorte ceux qui
s'y sont enrôlez ; à considerer le deffaut
qui est dans leur choix ; afin que si dans
quelque Ville du Royaume ils sont heu-
reusement d'assez bon goût pour y choisir
un autre Patron, en même temps qu'on y
réforme le Breviaire, la justesse de leur
nouveau choix puisse ensuite s'étendre ail-
leurs de la même maniere que l'incon-
gruité de l'ancien s'étoit fait place à la
faveur de la fable et de la fiction. Je
suis, &c.

*Ce Samedi 20. Octobre, Fête de Saint
Aderald, Chanoine de votre Eglise.*



*IMITATION de la XVI. Ode
du II. Livre d'Horace, sur la
Tranquillité.*

Lorsqu'une Tempête soudaine ;
De Thétis agite les flots,
L'image d'une mort certaine ;
S'offre aux timides Matelots :
Pour guide ils n'ont plus les Etoiles,
La nuit étend ses sombres voiles,

Le

Le Pilote déconcerté,
Pendant les cruelles allarmes,
Demande, en répandant des larmes,
Le repos, la tranquillité.

Le Thrace dont le cœur respire,
Et le carnage, et la fureur,
Dans les Combats pourtant soupire,
Après la Paix et sa douceur ;
Les Medes qu'un beau Carquois pare,
Font des vœux pour un bien si rare ;
Les Diamans, la Pourpre, l'or,
Ne sçauroient les rendre tranquiles ;
Tous leurs efforts sont inutiles,
Pour jouir d'un si cher trésor.

Avec les richesses d'Attale,
Notre esprit est-il plus serein ?
Les honneurs rendent-ils égale,
L'ame de quelque Souverain ?
Les Grands ont leurs soins pour escorte ;
La Garde qui veille à leur porte,
N'en deffendra point leurs Palais ;
Sous leurs toits ils volent sans cesse,
Et le Licteur qui fend la presse,
Ne les écartera jamais.

Content

48 MERCURE DE FRANCE

Content du modique heritage,
Que lui transmirent ses Ayeux,
Parmi les Mortels, le seul Sage,
Goute un repos délicieux.
Sa table n'est point magnifique,
On sert sur sa vaisselle antique,
Peu de mets, sans trop d'appareil;
Jamais l'avarice sordide,
La crainte au visage livide,
N'interrompirent son sommeil.

Tel est l'ordre des Destinées,
Que l'homme vive peu de temps,
Ou que ses forces ruinées,
Succombent sans le poids des ans.
Pourquoi des trésors de la Perse,
Ce Marchand par un long commerce,
A-t'il enrichi notre Bôrd?
Il trouva dans chaque Hemisphere,
Des ressources à la misere;
Mais en est-il contre la mort?

Envain en des plages lointaines,
Fuyons nous pour chasser l'ennui;
De l'Est les bruyantes haleines,
Ne vont pas si vite que lui;
Il nous suit sur Mer et sur Terre;

II

Il nous accompagne à la guerre,
Parmi les Escadrons nombreux;
Sa course paroît plus rapide,
Que n'est celle du Cerf timide,
Suivi du Chasseur vigoureux.

Qu'une secrète inquietude ;
Ne trouble jamais nos plaisirs ;
Faisons notre première étude ,
De moderer tous nos desirs ;
Adoucissons par notre joye ,
Les maux dont nous sommes la proye.
Il n'est point de bonheur parfait ;
Mon esprit joyeux et facile ,
Sur l'avenir se tient tranquille ,
Et du présent est satisfait.

Le fameux vainqueur de Pergame ,
Périt sous le fatal Cizeau ,
Lorsqu'il restoit beaucoup de trame ,
Pour faire tourner le Fuseau.
La vieillesse la plus chagrine ,
Use Tithon, elle le mine ;
O Grosphus , cet heureux moment ,
M'accorde une faveur durable ;
Pour vous peut être inexorable ,
La refuse-t'il constamment.

Auteur

30 MERCURE DE FRANCE

Autour de vous vos Bœufs mugissent ;
Vous voyez croître vos Troupeaux ;
Qui tantôt dans vos Prez bondissent ,
Tantôt errent sur vos Côteaux ;
De vos trésors ils sont la source ;
Vos Haras seront pour la course ;
Votre superbe ameublement
Ravit le Spectateur , l'enchanté ;
La Pourpre n'est pas trop brillante ,
Pour vous servir de vêtement.

Pour moi , la bienfaisante Parque
M'accorde un champ fort limité ;
Mais c'est une plus grande marque ,
De sa singulière bonté ;
Si je n'ai qu'un petit Domaine ,
Elle m'a doté de la veine ,
D'où coulent les lyriques chants ;
Aux Sçavans je tâche de plaire ,
Et je méprise le vulgaire ,
• Qui trouve mes Vers peu touchants.

Par M. Chabaud.



Le

::***:***:***:***:***:***

LE Discours qu'on va lire, nous a été adressé avec une Lettre, par une Personne qui n'a pas jugé à propos de se faire connoître.

» Il est, dit l'Auteur de la Lettre, imité
 » d'Aulugelle, liv. 12. chap. 1. de ses
 » Nuits Attiques; c'est un des plus beaux
 » endroits de cet Auteur. Je me flate que
 » vous lui ferez l'honneur de l'insérer
 » dans le Mercure, &c.

*DISCOURS, sur l'obligation qu'il y a
 pour les Femmes, de nourrir elles-mêmes
 leurs enfans..*

LA Comtesse de *** étant heureusement accouchée d'un Garçon, M. de *** son cousin germain en ayant appris la nouvelle, monta aussi-tôt à son appartement, après lui avoir fait les complimens ordinaires, il se rendit dans la Chambre où toute la famille étoit assemblée pour la féliciter sur cette agréable naissance: Je viens, dit-il, en entrant, de laisser Madame dans une tranquillité et une santé qui nous promettent les plus heureuses suites de son accouchement.

32 MERCURE DE FRANCE.

ment. Je ne doute point , ajouta - t - il , qu'elle ne nourrisse son fils de son propre lait.

Il alloit continuer , mais la mere de la Comtesse qui se trouvoit présente , l'interrompit ; et d'un ton , mêlé de colere et de raillerie , dit qu'elle se donneroit bien de garde de suivre ses leçons ; qu'elle sçauroit ménager la délicatesse de sa fille , et donner promptement une Nourrice à l'Enfant ; pour ne point ajouter aux travaux de l'accouchement , l'étrange et pénible fonction de nourrir elle-même le fils qu'elle venoit de mettre au monde.

De grace , Madame , repliqua M. * * * trouvez bon qu'elle ne soit pas mere à demi ; car enfin quelle seroit cette espece de maternité imparfaite ; et si j'ose le dire , manquée , d'enfanter un fils et de le rejeter aussi - tôt loin d'elle , d'avoir nourri dans ses entrailles du plus pur de son sang je ne sçai quel enfant qu'elle ne voyoit point , qu'elle ne connoissoit point , et de cesser de le nourrir du lait que la nature lui donne si liberalement à ce dessein , dès qu'elle le voit né , dès qu'il commence même à le demander par ces cris touchants qui implorent si vivement le secours de sa mere. Eh quoi ! pensez - vous donc que ce ne soit que pour

pour un vain ornement, ou pour l'art dangereux de plaire, et non pour nourrir leurs enfans, que la nature ait donné les mammelles aux femmes; et cependant par un étrange renversement la plupart des meres s'empressent à tarir et à éteindre cette source sainte; cette nourrice précieuse du genre humain, aux hazards des maux qu'un lait ainsi détourné, et par là corrompu, ne leur cause que trop souvent. Aveugles de sacrifier à l'opinion et à une vaine délicatesse leurs intérêts et leurs devoirs les plus pressans? Leur faute est-elle donc bien différente du crime de ces meres dénaturées, qui par de cruels artifices, font avorter l'enfant que la nature a créé dans leur sein, de peur que le poids de la grossesse, et le travail de l'enfantement n'alterent la beauté et les graces d'un corps dont elles sont idolâtres. Quesi c'est une action digne de l'exécration publique d'aller chercher une créature vivante et raisonnable pour lui porter le coup de la mort, jusques dans les mains même de la nature qui s'empressoit de l'animer et de la former, qu'il s'en faut peu qu'il ne soit aussi criminel de priver un enfant déjà né, déjà devenu son propre fils, d'un aliment dont la nature l'avoit mis en possession, qu'elle a fait
pour

54 MERCURE DE FRANCE
pour lui , et sur lequel il a des droits ,
qu'on ne peut lui ravir sans injustice et
sans cruauté !

Mais , dit-on , pourvu que l'enfant
vive et soit nourri , qu'importe de quel
lait il le soit. O vous , qui me faites cette
objection , si vous sçavez si peu démêler
les vrais sentimens de la nature ; croyez-
vous donc aussi , qu'il n'importe dans le
sein de quelle mère , et de quel sang un
enfant ait été engendré ; non sans doute.
Mais ce sang qui par l'action des esprits
et par une douce chaleur , a blanchi les
mammelles. N'est-il pas toujours le même
qu'il étoit dans les entrailles de la mère ,
et c'est icy que l'adresse de la nature est
bien remarquable , car après que ce sang ,
mis en œuvre par ses adroites mains , a
perfectionné le corps de l'enfant , lorsque
le temps de l'accouchement approche ,
n'ayant plus rien à faire en bas , il s'élève
en haut , se filtre et se place dans les mam-
melles , tout prêt d'y entretenir et de for-
tifier cette source de vie et de lumière
que l'enfant reçoit en venant au monde ,
et de lui offrir une nourriture déjà con-
nuë et familière.

C'est sur ce fondement que l'on a pen-
sé avec raison que la nature et les pro-
priétés du lait ne contribuoient pas
moins

moins à tracer et dans le corps et dans l'esprit des enfans ces ressemblances, avec leurs parens, si fortes et si frequentes, que la vertu même et l'impression de la sémence.

L'experience nous montre cette vérité non seulement dans les hommes, mais encore dans les animaux; car si les Chevreaux sont allaités de lait de Brebis, et les Agneaux de celui de Chèvre, il est certain que la laine de ceux - cy sera moins fine, et le poil de ceux - là plus doux; jusques dans les Plantes et les Grains, l'on observe que les terres qui les contiennent et les eaux qui les humectent ont plus de force et de puissance, soit pour fortifier, soit pour alterer leurs qualitez naturelles que la sémence même; et ne voyons-nous pas souvent des arbres pleins de force et de vigueur, périr bientôt, lorsque transplantés, ils reçoivent les tristes influences d'un suc étranger.

Quelle raison donc, grand Dieu, ou plutôt quel aveuglement de laisser alterer la pureté et la noblesse naturelle de ce sang, qui coule dans les veines d'un enfant nouveau né, par l'aliment souvent pernicieux, mais toujours étranger d'un lait qui degénere; sur tout, si la nourrice qu'on lui donne est de condi-
tion

tion servile et d'une naissance extrêmement basse , comme il arrive ordinairement : si elle est laide ou méchante , si elle aime le vin ou même la débauche , car pour comble de mal on prend presque toujours sans choix et sans discernement , celle qui se presente pour être nourrice.

Exposerons-nous donc cet Enfant chéri , qui nous vient de naître , à être infecté d'une contagion si dangereuse , souffririons-nous que son ame et son corps encore tendres reçoivent les esprits qui forment et entretiennent la vie par les organes d'un corps souvent aussi vicieux que l'ame qui l'habite.

C'est-là , sans doute , la cause de ce que nous voyons arriver tous les jours avec surprise , que des femmes tres-vertueuses , ont des enfans qui leur ressemblent si peu , et qui par leur temperamment vicieux , semblent desavouer leur origine. Virgile qui n'étoit pas moins grand Philosophe que parfait Poëte , a bien senti cette verité dans ces Vers , où la tendre Didon reproche au trop vertueux Enée , qu'il ne pouvoit être le fils d'une Déesse , et qu'il falloit , cruel comme il étoit , que le Caucase l'eut engendré , dans ses affreuses Roches , car Didon ajoute incontinent

minent : » Une Tigresse féroce t'a sans
doute allaité.

. *Hyrcaque admorunt ubera*
Tygres. Aeneid. iv.

En effet , la nature du lait et le caractère de la nourrice , doivent avoir une grande part dans la formation du tempéramment et du caractère de l'Enfant. Ce lait , n'en doutons point , empreint d'abord de la semence paternelle , figure le naturel tendre de l'enfant qui le reçoit des traits de l'esprit et du corps de la nourrice qui le donne. Mais quand toutes ces raisons manqueroient , devroit-on compter pour rien , que les meres qui abandonnent ainsi leurs enfans loin d'elles et les donnent à nourrir d'un lait mercenaire , rompent , ou du moins relâchent extrêmement ces nœuds et ces ressorts secrets dont la nature les avoit liez à eux : car dès que la mere n'a plus devant ses yeux l'Enfant emmené en nourrice , toute la force et l'ardeur de l'amour maternelle s'éteint insensiblement. Cette tendre inquiétude et ce doux soin qui en fait le principal caractère , languit bien-tôt à un tel point , qu'un fils relégué entre les bras d'une nourrice , n'est gueres moins oublié qu'un fils qui ne seroit plus ; l'Enfant

MERCURE DE FRANCE

tant donne de son côté à sa nourrice toute son affection, tout son attachement. C'est le centre où se réunissent tous ses sentimens ; elle devient pour lui sa véritable mère, tandis que celle qui devoit l'être, a laissé éteindre ses droits dans le cœur de son enfant ; et c'est ainsi que les plus intimes et les premiers sentimens de l'amour filial étant perdus, tout l'amour que des enfans peuvent concevoir dans la suite pour leurs parens, n'est point cet amour naturel, qui seul dure toujours, mais un amour d'institution, un amour arbitraire, aussi foible que le principe qui l'a produit.

Tel est à peu près le discours que j'entendis faire sur ce sujet à M. de * * * * avec tout le feu et toute l'éloquence dont il étoit capable.

Au reste, en le publiant, je ne me suis pas flatté de réformer l'usage qui y est combattu. Les hommes esclaves de l'opinion, se contentent d'ordinaire d'approuver spéculativement le parti le plus conforme à la raison ; lorsqu'on l'expose vivement à leurs yeux, et qu'on les force par là de le reconnoître ; mais cette approbation stérile n'influe presque jamais sur leur conduite, contre la tyrannie de l'usage.

J'avoue

J'avoué donc que j'ai senti que je ne serois pas icy plus heureux, que lorsque par la bouche de Pitagore et de Plutarque, j'ai tâché de montrer dans une Dissertation sur les Vers qu'Ovide met dans la bouche de Pithagore, au liv. xiv. de ses Métamorphoses, combien l'usage de tuer et de manger les animaux est contraire aux sentimens d'une raison pure et éclairée ; mais qu'importe, c'est toujours rendre à la vérité un hommage bien digne de l'homme, que d'oser s'élever contre des erreurs dominantes, et il est bon pour l'honneur de la raison qu'il y ait toujours des gens qui réclament en sa faveur, contre le préjugé, même sans espérance de succès.



C A N T A T E.

LE Printemps couronné de fleurs,
Ramenait les plaisirs dans notre solitude,
Quand dans un Bois épais pour trouver ses douceurs,

Je portai mon inquiétude :

Mais, hélas ! que je fus surpris !

Quel objet ! je trouvai la cruelle Climène,

Qui dormoit à l'ombre d'un Chêne :

Du Elle

60 MERCURE DE FRANCE

Elle me paroissoit plus belle que Cypris.

Je restai long-temps immobile,
Charmé de son aspect , ébloüi de ses traits :
Malas ! dis-je , comment peut-elle être tranquille
Après m'avoir ôté les douceurs de la paix ?

Zephirs, retenez vos haleines ;
Taisez-vous, aimables Oiseaux ;
Ne coulez plus, claires Fontaines ;
Climene dort sous ces Ormeaux.

Toi , Soleil arrête ta course
Pour admirer ses doux attraits ;
Fleuve , remonte vers ta source ;
Nymphes , sortez de vos Forêts.

Zephirs , retenez vos haleines ,
Taisez-vous , aimables Oiseaux ,
Ne coulez plus , claires Fontaines ,
Climene dort sous ces Ormeaux.

Je m'exprimois ainsi , quand près de ma Ber-
gere

Je vis le redoutable amour ;
Ce petit Dieu lui fait la Cour ;
Sans doute qu'il la prend pour sa charmante
Mere ,

Molle-

Mollement étendu sur un gazon naissant ,
 Aux Pavots de Morphée il se livre près d'elle ;
 Mon cœur à son aspect cède au desir pressant
 D'oser par son secours attendrir la cruelle.

-Son Arc et son Carquois rempli de mille traits ;
 Dont la blessure cause une éternelle peine ,
 Et qu'il avoit forgés aux beaux yeux de Climene,
 Pendoient à ces Arbres épais.

Perçons le cœur de cette Belle ;
 Dis-je alors , forçons-la de m'aimer en ce jour ,
 Faisons-lui ressentir une atteinte mortelle ;
 Armons-nous des traits de l'Amour.

Que cette inhumaine

Ressente la peine

Qu'on souffre en aimant ;

Qu'une même chaîne

Unisse Climene

Et son tendre Amant.

J'approche , non sans peur , de ces terribles ar-
 mes ;

Je choisis un trait bien aigu ,

Et l'ajustant sur l'Arc tendu ,

J'en blesse rudement cet objet plein de charmes.

Helas ! ce coup me rend plus malheureux en-
 cor ;

O de mon artifice esperance trop vaine !

Au lieu de m'armer d'un trait d'or ,

Je pris un trait de plomb, qui redoubla sa haine.

D iij MORT



MORT DE M. DE LA MOTTHE.

Les Belles-Lettres , l'Académie Française , et tout notre Parnasse viennent de faire une très - grande perte en la personne d'*Antoine Houdard de la Motthe* , mort à Paris , sa Patrie , le 26 Decembre 1731. , entre six et sept heures du matin , dans la soixantième année de son âge , étant né le 17 de Janvier , jour de S. Antoine de l'an 1672. Il a été inhumé à S. André des Arcs , sa Paroisse , après avoir reçu tous ses Sacremens.

M. de la Motthe étoit un de ces genies heureux , féconds , on peut dire propres à tout , et à qui aucune matiere n'étoit étrangere. Par les réssources de son esprit et par l'étendue de ses lumieres il réussissoit en tout , et quoiqu'il employât beaucoup d'art , son stile élevé , élégant et sublime paroissoit simple , galant , et toujours expressif.

Son Commerce doux , engageant , utile et aimable , lui avoient fait un très grand nombre d'amis , et même du premier ordre , ensorte qu'on peut dire qu'il est généralement

généralement regretté , plus encore de ceux qui le voyoient de près , et qui étoient à portée de connoître ses talens et d'en profiter , sur-tout de sa maniere précise , fine , délicate , et polie de narrer , et tous les agrémens enfin de son entretien dont on se sçavoit toujours bon gré de rapporter quelque chose. Mais nous ne dissimulerons point que le nombre de ses Ennemis étoit presque aussi grand , si on peut appeller de ce nom , de trop sévères Censeurs qui trouvoient dans ses Ouvrages et dans son stile je ne sçai quoi de recherché et de trop simétrisé , et qui décidoient , peut-être , avec aussi peu de lumieres que d'équité , et peut-être aussi avec la vaine et ridicule gloire d'oser blâmer un illustre Ecrivain impunément , et d'un même ton établi dans certains endroits , où l'on accordoit , à peine , au célèbre Académicien la qualité de Poète.

Après avoir fait ses Humanitez , et avoir étudié en Droit , il eût un tel goût pour la déclamation et pour les Spectacles , qu'il représenta diverses Comédies de Molière avec des jeunes gens de son âge. Ce fut dans ce tems-là qu'il fit paroître le premier fruit de sa veine dans une Comédie , intitulée *les Originaux* , ou *l'Italie* , que les Comédiens Italiens jouèrent en 1693. avec peu de

D i i i j succès.

64 MERCURE DE FRANCE

succès ; mais quatre ans après , il fit le Poëme de *l'Europe galante*, qui lui acquit, à bon titre , une réputation considérable ; mais l'Epoque de son plus grand éclat , fut lorsque son premier Volume d'Odes parut. Il fut peu de temps après suivi d'un second , avec un Discours sur l'Ode , et d'autres Pieces en Vers et en Prose. *Le Port de Mer* et *le Bal d'Auteuil* sont deux petites Comédies que M. de la Motthe fit dans sa jeunesse pour le Théâtre François , avec M. Boindin.

M. de la Motthe s'est distingué par un grand nombre d'ouvrages de toutes sortes de caracteres. Il ne disputa jamais de prix d'Eloquence et de Poésie qu'il ne les remportât , et il fut si souvent couronné par l'Académie Française , et par celle des Jeux Floraux , qu'il fut enfin prié de ne plus concourir.

Après le Ballet de *l'Europe Galante* , qui eut un si grand succès en 1697 , il donna la même année à l'Opera , *Issé* , Pastorale Héroïque , en 1699 , *Amadis de Grece* , *Marthesie* , Reine des Amazones , Tragédies. En 1700 , *le Triomphe des Arts* , Ballet , *Canente* , Tragedie. En 1701 , *Omphale* , Tragedie. En 1703 , *le Carnaval et la Folie* , Ballet. En 1705 , *la Vénitienne* , Ballet , et *Alcione* , Tragédie. En
1709 ,

1709, *Jupiter et Semelé*, Tragédie. Ses derniers Poèmes lyriques sont *Scanderberg*, Tragédie qu'on met actuellement en Musique, et le *Ballet des Âges*, qu'on doit jouer après Pâques.

Les Poèmes Dramatiques de M. de la Motte, qui sont presque ses derniers Ouvrages, sont, les *Machabées*, Tragédie, *Romulus*, Tragédie, *Inés de Castro*, Tragédie, *Edipe*, Tragédie en Vers; la même en Prose, *la Matrone d'Ephese*, petite Comédie en Prose, *le Talisman*, idem. *Richard Minutolo*, idem. *Le Magnifique*, en 2. Actes, en Prose. Toutes ces Pièces ont été jouées par les Comédiens François avec beaucoup de succès. Ces trois dernières sous le titre de *L'Italie Galante*.

L'Amante difficile est encore une de ses Comédies en cinq Actes, en Prose, la même en Vers, jouée en Prose sur le Théâtre Italien depuis peu de temps.

Tout le monde connoît du même Auteur, son *Essay de Critique* sur les Théâtres, où il trouve le moyen d'établir les Regles de la Tragédie, et de faire en même temps l'Apologie de ses Pièces. Ses *Fables*, avec un Discours sur la Fable. *L'Iliade* d'Homere, traduite en Vers François, avec un Discours sur Homere,
D v. Ouvrage

Ouvrage qui donna lieu à une fameuse dispute littéraire , et à plusieurs autres Volumes de notre Auteur sur le même sujet.

Nous ne descendrons point dans le détail d'une infinité de Pièces fugitives en tout genre ; Requêtes , Factums , Mémoires , Pièces de Théâtre et autres ouvrages aussi ingénieux que galants , et qu'on applaudissoit sous les noms de plusieurs personnes de ses amis , tant hommes que femmes ; et sans qu'on ait jamais su le véritable Auteur de ces ouvrages.

Il y a dans les recueils de l'Académie Française , plusieurs Pièces de lui , entre autres l'Eloge du feu Roi , qui est un morceau aussi élégant que pathétique. On assure qu'il y a dans son cabinet une suite d'Eglogues , avec un discours sur l'Eglogue. Un memorial de l'histoire de France en vers ; un autre de l'Histoire Romaine , des Heures en vers , &c.

M. de la Motte étoit d'une taille médiocre , avec peu d'agrémens dans sa personne et dans le visage , mais il n'avoit rien de rebutant ; on trouvoit beaucoup de douceur dans sa physionomie , dans ses manières et dans le ton de sa voix. D'ailleurs obligeant , modéré et poli dans la dispute , qu'il assaisontoit de beaucoup de finesse

se

se d'esprit et de legereté. Dans les 12. ou 15. dernieres années de sa vie, il étoit tout à fait aveugle, et si accablé d'infirmitez qu'il ne pouvoit pas faire un pas, ni même se tenir debout. Sa nourriture ordinaire étoit de pain, de legumes et de lait.

Il avoit eu quelque vocation pour l'Estat Ecclesiastique, et avoit aspiré même à la plus haute devotion. Il quitta le petit collet en 1597. et a toujours vécu dans le celibat.

En 1710. l'Académie Françoisé le nomma pour remplir la place de Thomas Corneille. Il y prit séance le 8. Fevrier dans une très-nombreuse assemblée, et prononça un très-beau Discours. Il dit en parlant de la perte de la vûe de M. Corneille, et s'adressant à ses Confreres, que ce que l'âge avoit ravi à son prédcesseur, il l'avoit perdu dès sa jeunesse, que cette malheureuse confirmation qu'il avoit avec lui, leur en rappelleroit souvent le souvenir, et qu'il ne serviroit qu'à leur faire sentir sa perte; et il ajouta : *Il faut l'avouer cependant, cette privation dont je me plains, ne sera plus désormais pour moi un pretexte d'ignorance. Vous m'avez rendu la vûe, vous m'avez ouvert tous les livres en m'associant à votre compagnie. Auray-je besoin de faits? Je trouverai ici des*
Dvj savans

scavans à qui il n'en est point échapé. Me faudra-t'il des preceptes? Je m'adresserai aux maîtres de l'Art. Chercherai-je des exemples? J'apprendrai les beautés des Anciens de la bouche même de leurs Rivaux. J'ai droit enfin à tout ce que vous sçavez; puisque je puis vous entendre, je n'envie plus le bonheur de ceux qui peuvent lire. Jugez, Messieurs, de ma reconnoissance par l'idée juste et vive que je me forme de vos bienfaits.

Nous finirons par l'Épigramme que l'Abbé Tallement recita sur son nouveau Confrere à la fin de la scéance.

L. A. MOTTHE par l'effort de ton vaste genie,
 Tu repares du sort l'injuste tyrannie,
 Ce n'est pas par les yeux que l'esprit vient à bout
 De bien connoître la nature;
 Argus avec cent yeux ne connut point Mercure
 Homere sans yeux voyoit tout.

PORTRAIT DE M. DE LA MOTTHE.

Quelle perte pour les Lettres que celle de M. de la Motthe? Peu d'hommes ont réuni autant de qualitez de l'esprit et dans un degré aussi éminent. Il sçait vous attacher, vous fixer par ce grand sens, et par ce fond de raison qui caracterisent ses Ecrits. Quelqu'intéressant qu'il fut par l'exposition du vrai.

verai, il ne dedaignoit pas les secours de l'imagination, il empruntott d'elle les couleurs dont il avoit besoin pour rendre les veritez sensibles : toujours maître du choix qui convenoit le mieux.

Ce n'étoient pas là ses seules qualitez. Il s'ouvroit de la façon la plus insinuante dans la crainte de blesser l'amour propre dont il connoissoit toute la delicatessen. Il nous rappelloit à nous mêmes et nous amenoit insensiblement au point de penser comme lui, mais après lui. Ce qu'il nous avoit decouvert, nous croions ne le tenir que de nous. Delà cette éloquence de sentiment, qui comme si elle se fût mesfiée de la force des preuves, cherchoit à nous gagner avant que de nous convaincre.

À la sublimité du genie, à la delicatessen du sentiment il joignit l'étendue des vûes et des reflexions. Il avoit sçû par solidité d'esprit, et par une précision d'idée, saisir les principes dans beaucoup de genres, et sa souplesse à se retourner sur les différentes matieres le rendoit plus profond et plus lumineux dans chacune de celles qu'il avoit à traiter.

Nous lui devons plus qu'à ces Ecrivains qui par la seule force du genie ont bien exécuté, mais qui n'étoient pas capables de développer les regles de leur Art. Nous lui devons plus aussi qu'à ses hommes formez par la meditation, qui n'ont sçû que nous donner
des

70 MERCURE DE FRANCE
des regles sans être capables de l'exécution.
M. de la Motte nous a fourni les regles et
les modeles, et par là, sans le vouloir, il nous
rend raison de ses succès.

Faut-il s'étonner si le Public se faisoit un si
doux plaisir de l'entendre dans ces occasions
éclatantes où il avoit à soutenir à la fois l'hon-
neur de l'Academie et celui de la Nation. Ses
discours tout recherchez, tout travaillez qu'ils
étoient, prenoient dans sa bouche un air si na-
turel, qu'on eut dit qu'il les composoit dans l'ins-
tant. Vous l'eussiez vu s'exprimer même par
le ton de sa voix, enlever l'Auditoire par la
justesse, par l'énergie, par la finesse de sa dé-
clamation.

Orné de tant de talens, il devoit être le con-
seil de tous ceux qui se mêloient d'écrire; aussi
l'étoit-il de plusieurs. Il ne s'offroit pas de son
propre mouvement à entendre toute sorte d'ou-
vrage; mais il se prêtoit de bonne grace. Avec
quelle activité ne saisissoit-il pas le genie de
l'Auteur, l'esprit de tout l'ouvrage, en un mot
toutes les convenances. Critique desinteressé,
il ne cherchoit point à se mettre à la place de
l'Auteur en lui substituant ses propres lumieres.
Critique ferme, il n'épargnoit rien de ce qu'il
croyoit contraire à la precision et à l'agrément.
Critique modeste, il proposoit ses avis comme
de doute, toujours prêt à se rendre si on lui
faisoit voir qu'il s'étoit trompé.

L'Amour

L'amour des Lettres ne lui avoit point fait perdre le goût de la société. Ceux qui ont joui de son commerce savent combien il étoit aimable. Il se livroit à quiconque vouloit l'entretenir ou l'entendre. Habile à discerner les différens caracteres, il trouvoit le bon côté de chacun des hommes et les aidait à se montrer dans le jour le plus favorable, ce qui fait voir sa supériorité. Nul faste dans ses expressions, point de rudesse dans ses manieres. On ne le surprenoit point dans ces distractions, si ordinaires aux gens appliquez. Il sembloit né pour chacune des matieres qui se presentoient également propre au solide et à l'agréable, aussi bien placé dans les conversations où le cœur se répand que dans celles où l'esprit se deploye. Il conservoit une gayeté philosophique dont il donnoit des signes plus ou moins marquez selon les conjonctures.

Quel charme eût été de l'entendre dans ces conversations instructives et enjouées où son ami feu M. de la Faye le piquoit, le pressoit par des contradictions fines et adroites. On eût vu l'un donner au faux son air de vraisemblance, l'autre soutenir le vrai par les raisons les plus solides. M. de la Faye ne résistoit que pour céder; M. de la Motte ne se prévaloit point de sa victoire.

Quelle égalité d'ame? Combien il differoit de ces gens polis, à la vérité, qui surmon-

tent:

17
tent leurs inquiétudes et leurs chagrins pour se
rendre agréables dans les cercles, mais qui, se
vangent en secret, et dans le domestique des
efforts qu'il leur en a coûté pour reprimer leur
humeur. De telles gens, à proprement parler,
aiment le monde et non pas les hommes. M.
de la Mothe aimoit les hommes; il aimoit
ses Parens; il avoit attiré et fixé auprès de
lui un neveu d'un vrai mérite, qu'il regar-
doit comme un autre lui-même. On ne voit
point d'union plus parfaite qu'étoit la leur.

Qui croiroit que M. de la Mothe étoit
privé de la vue, et perclus de presque tous
ses membres? Il n'étoit pas insensible aux
maux, mais on eût pû penser qu'il l'étoit.
Il se refusoit la consolation qu'il auroit pû
trouver à se plaindre. Il aimoit mieux souf-
frir davantage, et ne point faire souffrir les
autres. Il étoit reconnoissant, même des ser-
vices qu'on lui rendoit par devoir, quoiqu'il
ignorât, peut-être, combien l'inclination y
avoit de part.

Un mérite si éclatant ne l'a pas garanti
de la jalousie des Auteurs médiocres. Ils se
sont presque tous liguez; mais leurs efforts
n'ont abouti qu'à découvrir la malignité de
leurs intentions, et à leur attirer les mépris
dûs à leur bas procédé.

Des Ecrivains plus connus ont pris les
armes contre lui, mais par des motifs plus
nobles.

nobles. Ainsi on a vu une sçavante Dame venir au secours d'Homere. Ainsi on a vu tel de nos Sophocles modernes soutenir la nécessité de la versification dans les Pieces de Theatre. M. de la Motthe distinguoit ces Aggresseurs des autres ; il les estimoit autant qu'il en étoit estimé.

Il ne refutoit pas tous les Ecrits. Voici quelle étoit sa conduite. Il repondoit toutes les fois qu'il croyoit le Public interessé dans sa deffense, mais c'étoit toujours avec des égards qui marquoient le fond de sa probité. Il gardoit le silence quand il ne s'agissoit que de sa personne.

Le bas Parnasse a imputé son silence à fierié. Mais qu'attendoient-ils, repond-on à des Ouvrages que le Public ne lit point ? La posterité, desinteressée le jugera.

S'il s'est élevé contre le Prince des Poëtes, son but n'étoit pas de le décrier. Il lui a accordé les grands talens. Il convenoit qu'Homere eût été le premier Poëte de son siecle, dans quelque temps qu'il eût vecu ; mais en même temps il observoit qu'on avoit depuis porté l'Art à un point de perfection que ce Poëte n'avoit pas connu. S'il a critiqué les écarts de Pindare, ce n'est pas qu'il blâmât ce beau feu, qui transporte les Poëtes, et sur-tout les Lyriques, mais il vouloit qu'à travers leur desordre, on entrevit une suite d'idées.

74 MERCURE DE FRANCE

d'idées , que le desordre ne fut que dans la marche , et que l'on put recueillir un sens complet , une morale suivie de la totalité de l'ouvrage. Des fautes dont il respectoit les Auteurs , lui ont donné occasion d'établir des Principes qu'on ne lui a pas contestés. De-là nous sont venus ces Chef-d'œuvres d'Eloquence , ces Discours qu'il nous a laissés sur le Poème épique , sur l'Ode , sur La Fable , et sur la Tragedie..

M. de la Mothe est mort regretté de ceux qui l'approchoient , et de ceux qui ne le connoissoient que par ses ouvrages. Il n'y a qu'une voix sur son sujet. Il étoit honnête-homme, mais dans toute l'étendue de ce terme. Il ne s'est point démenti aux approches de la mort. Lui qui avoit représenté Louis XIV. comme plus grand au lit de la mort , que dans le fort de ses prosperitez et de ses triomphes. Il a conservé lui-même dans ce moment la tranquillité du Héros qu'il avoit célébré..





A MADemoiselle
DU MALCRAIS DE LA VIGNE,

Sur son Ode en Prose.

Q Uelques difficultez , Malcrais , que l'Art
t'oppose ,

Tu sçais en triompher par tes talens divers ;

Tu sçais être sublime , et mesurée en Prose ,

Ou libre , et naturelle en Vers.



LETTRE Apologétique adressée à Mlle.
de Malcrais de la Vigne, par M. Carrelet
d'Hautefeuille , au sujet d'une Ode faite
sur M. Bouthier , Evêque de Dijon , in-
serée dans le Mercure de Novembre 1731.
et souscrite par ces lettres C. R. C. V. S. E.

MADemoiselle ,

Croiriez-vous qu'on a volé un homme
qui n'a pour tout bien , que du respect
pour les Dieux , et de l'estime pour vous ;
vous allez d'abord demander ce qu'on lui

76 MERCURE DE FRANCE

a pris , il est juste de vous le dire ; un malheureux ne cherche qu'à se plaindre , et c'est un grand soulagement de dire son mal , quand une personne comme vous veut bien l'écouter.

Vous sçavez donc qu'il y a cinq ou six ans , lorsque Monsieur Bouhier fut nommé Evêque de Dijon , Ville dont je suis Citoyen , je fis en secret une petite Ode sur ce Prélat , uniquement pour satisfaire mon cœur , qui sentoît trop pour ne rien exprimer ; une jeune timidité avoit enseveli ce petit ouvrage , et je le mettois au nombre de ces Enfans mornés qui n'ont pas mérité de voir le jour. Quelque humain charitable a trouvé sa sépulture , on l'a déterré , on l'a réchauffé , enfin on lui a rendu la vie , ensuite on lui a fait faire un tour de France , si bien que , depuis quelques jours , le hasard l'a présenté à mes yeux dans une autre Province que la mienne ; il étoit un peu changé , mais il n'étoit point enlaidy ; je l'ay reconnu , je l'ay embrassé ; c'est le premier mouvement d'un Pere , et si vous en doutiez , je pourrois vous dire comme cette belle Veuve , presque unique dans sa fidélité.

- Si vous ne le sçavez , attendez ; quelque jour ,
- Vous sçavez pour un fils jusqu'où va notre amour.

Mais

Mais , Mademoiselle , le croirez-vous ?
 Cet Enfant m'a méconnu ; le sang n'a
 point parlé en lui ; c'est maintenant le
 goût du siecle ; les Peres aiment par
 amour , et les Enfans les mieux nez n'ai-
 ment que par devoir ou par reconnois-
 sance.

» Je puis vous aimer , je le doi :

» Je le dois ; ô supplice extrême !

» Aimer parce qu'il faut qu'on aime,

» Qui le peut quand c'est une loy !

Voilà ce que me dit ce fils ingrat , après
 que je lui eûs appris son âge , son Pays
 et sa naissance ; il avoit peine à me croi-
 re , les préjugés de l'éducation le rete-
 noient toujours , et lui persuadoient que
 son Pere putatif étoit son veritable Pere ;
 la tendresse paternelle est curieuse , je lui
 demandai le nom de celui qu'il croyoit
 son Pere , il ne put jamais m'en dire que
 quelques caracteres misterieusement tra-
 cez comme les voilà. *c. r. c. v. s. e.* J'au-
 rois cependant désiré de connoître celui
 qui faisoit voyager cet Enfant ; il avoit ,
 sans doute , fait les frais du Voyage ,
 mais au moins il devoit, avec moi, en par-
 tager le mérite.

» *Hos ego versiculos feci , tulit alter honores ;*

» *Sic vos non vobis &c.*

Ce

Ce n'est point par un retour d'amour propre que je m'en plains , c'est uniquement afin que mon illustre et digne Prélat approuve le respect et la sincérité de mes sentimens dont on m'a derobé les expressions.

Vous , Mademoiselle , qui joignez à d'heureux talens ce bon goût , qui vient de la justesse de l'esprit , et de la délicatesse du cœur , peut être me plaindrez-vous moins que les autres , et me mettez-vous au rang de ces Peres prévenus qui admirent leurs Enfans , parce qu'ils les aiment , tandis que le Public les haït , parce qu'il les méprise , vous me rendriez peu de justice , puisque vous venez de lire le motif qui m'anime icy ; d'autant plus , comme vous pouvez le sçavoir , que j'ai dit aux Muses un éternel adieu.

Un jour dans un lointain j'apperçûs la raison.

Arrête , me dit-elle , écoute ma leçon.

D'un famelique honneur méprise la fumée ,

Et sçache que la Rénommée ,

Par cent bouches qu'elle a , ne produit que de son.

L'air n'est pas nourrissant , il te faut du solide ,

Travaille dans tes jeunes ans

A détruire l'horreur du vuide ,

Où se fais arracher les dents.

Je

Je compris qu'il falloit qu'un cadet de famille,
 pour faire une fortune égale à son état,
 En fit l'ouvriere cheville.

Comme de tous les Dieux l'amour est le plus
 fat ,

Celui qui tient chez lui la plus mince cuisine ,
 Est Phébus , Dieu des Vers et de la Médecine.

Il va l'Eté sans linge , et l'Hyver sans man-
 teau ,

Et jamais à sa table on ne boit que de l'eau.

On peut de temps en temps s'amuser à la rime ,

Mais d'en faire un métier s'il m'arrivoit encore ,

Il faudra qu'un travail fructueux , légitime ,

Me mette dans le cas de bien rimer en or.

Il est tems , Mademoiselle , de passer
 du badinage au sérieux ; le fameux M. de
 la Motte est mort , la République des
 Lettres a fait en lui une de ces pertes, qu'il
 faut un siècle pour réparer ; ceux qui n'ont
 connu que ses ouvrages le regretteront
 long-tems , mais ceux qui l'ont connu , lui
 même , le regretteront toujours ; cômme
 j'étois assés heureux pour être du nombre,
 je lui dis un jour que je venois de lire une
 Pièce infiniment délicate et spirituelle, et
 qu'il falloit qu'il en fût l'Auteur ou M. de
 Fontenelle ; un moment après il me ré-
 pondit par l'impromptu suivant , avec ces
 graces

to MERCURE DE FRANCE
graces modestes qui accompagnent tous
jours le vrai mérite.

- » Vous louez délicatement
- » Une Pièce peu délicate
- » Vous méritez que je la datte
- » Du jour de votre compliment.

J'avoue qu'en le repetant ici, mon amour
propre y a autant de part que ma recon-
naissance. Mais quoique je sois par là obli-
gé de rendre mes regrets publics, ma sen-
sibilité me force de les renfermer dans
mon cœur.

Cura leves loquuntur ; ingentes stupem.

Son éloge est d'ailleurs audessus de mes
expressions, c'est à vous de répandre sur
son tombeau des fleurs immortelles, quant
à moi je n'y répandrai jamais que des lar-
mes : J'ai l'honneur d'être, Mademoi-
selle, &c.

A Nevers ce 10. Janvier 1730.



ODE



O D E S A C R E E,

*Tirée du Cantique chanté par Moïse.
Exode, Chapitre XV.*

P Réparons nos chants de victoire,
Hébreux, accourez à ma voix,
Celebrons à l'envi la gloire,
Et la bonté du Roi des Rois;
Quel triomphe plus magnifique;
C'est contre un Peuple pacifique,
Que l'Egypte arme ses Guerriers;
Mais Dieu, que l'Injustice irrite,
Dans le fond des Mers précipite,
Et les Soldats et leurs Coursiers.

Daigne agréer le pur hommage,
Seigneur, que j'aime à te voïer,
Comme ma force est ton ouvrage,
Mon bonheur est de te louer:
Entourez d'un péril funeste,
Nous avons vu ton bras celeste,
Sur notre ennemi s'abaisser;
Et par ce secours invincible,
Il a subi le sort terrible,
Dont il osoit nous menacer.

B A

32 MERCURE DE FRANCE

Au milieu de ce grand Spectacle,
Qui m'annonce un Libérateur,
Plus je suis frappé du Miracle,
Et moins je doute de l'Auteur :
C'est l'Estre Eternel, l'Estre Immense,
Qui de sa suprême vengeance,
Signale aujourd'hui les effets,
C'est l'Estre qu'adore mon Pere,
Et dont ma gratitude espere,
Sans cesse exalter les bienfaits.

Tel qu'est un Guerrier intrépide ;
Dont tout craint le fer menaçant,
Tel est le Seigneur qui nous guide,
Et son nom est le Tout-Puissant ;
Dès qu'il voit le destin barbare,
Qu'un Tyran endurci prépare,
Au Peuple instruit de ce saint nom,
La Mer par son ordre animée,
Engloutit les Chars et l'Armée,
De l'implacable Pharaon.

Où sont les Princes dont la foule,
De ce Monarque enflait l'orgueil ?
N'est-ce point sous l'Onde qui coule,
Qu'ils ont rencontré leur Cercueil ?
Où, Seigneur, nous t'en rendons grâces,

L'ar-

L'ardeur de marcher sur nos traces ,
Les livre à la merci des flots ,
Ils sont tombez comme la pierre ,
Qui semble implorer de la Terre ,
L'heureux instant de son repos.

En vain nous cherchons leurs vestiges ;
Vangeur d'un projet inhumain ,
Dieu triomphant , dans tes prodiges ,
Permetts-nous d'adorer ta main ;
Main auguste , main redoutable ,
Dont le pouvoir insurmontable ,
A nos yeux s'est manifesté ,
Tu veux , ô Seigneur , qu'elle expie ,
Dans l'effort de ton ennemie ,
Le crime d'en avoir douté.

Comme en un instant le feu monte ,
En faite du chaume embrasé ,
Ta colere est encor plus prompte ,
Et ton triomphe p'us aisé ;
Ainsi quand les Hébreux timides ,
Entre deux Montagnes liquides ,
Suivoient ton celeste flambeau ,
Dans cette route salulaire ,
A notre perfide Adversaire ,
Ta fureur excusoit un Tombeau.

E ij

L'eau

34. MERCURE DE FRANCE.

L'eau coulante s'est arrêtée ,
Dieu commandoit , et c'est assez ;
Au milieu de la Mer domptée ,
Les abîmes se sont pressez.
Fier de ses Troupes florissantes ,
Déjà pour nos mains innocentes ,
Pharaon apprêtoit des fers ;
Je dois , disoit ce Roy parjure ,
La perte des Juifs à l'injure ,
Qu'ils ont faite aux Dieux que je sers.

Quel plaisir de voir ces Victimes ,
Tomber sous mes premiers efforts !
Et leurs dépouilles légitimes ,
Grossir l'amas de mes trésors !
Mon glaive est prêt , dès que l'Aurore ,
Des vils Esclaves que j'abhorre ,
Eclairera les Pavillons ,
De ce sang qu'ils n'osent deffendre ,
Et que je brule de répandre ,
Je cours inonder nos Sillons.

Mais , ô mon Dieu , tout sert d'azile ,
A ceux que tu veux protéger ;
Plus ton courroux paroît tranquile ,
Moins il differe à se vanger.
Ton souffle du plus haut des Nuës ,

Aux

Aux Ondes long-temps retenues,
A rendu leur activité,
D'abord leur course impétueuse,
De l'Egypte présomptueuse,
A puni la témérité.

Qui d'entre les Forts est semblable
A ce Dieu que sert Israël !
Est-il quelque bras comparable,
Seigneur, à ton bras immortel ?
L'éclat de ta Majesté sainte,
Imprime l'amour et la crainte,
Heureux les cœurs où tu descends,
Tes desseins sont toujours augustes,
Tes louanges sont toujours justes,
Et tes Miracles toujours grands.

Tout conspiroit à notre perte,
Quand la Providence a permis,
Qu'à nos yeux la Terre entr'ouverte,
Ensevelit nos ennemis ;
Nous jouissons de ta présence,
Et par un excès de clémence,
Tu devins notre Conducteur ;
Non-content de briser nos chaînes,
Tu nous transportes dans les Plaines,
Où doit triompher ta grandeur.

Cependant les faveurs divines,
 Que le Ciel prodigue pour nous,
 Parmi les Nations voisines,
 Sement des sentimens jaloux.
 On craint le succès de nos armes,
 La Palestine est en allarmes,
 Les Princes d'Edon sont tremblans,
 Une terreur vive et subite,
 Enleve au cruel Moabite,
 Ses Défenseurs les plus vaillants.

Chanaan frémit par avance,
 Et ses Habitans consternez,
 Semblent présenter l'abondance ;
 Des biens qui nous sont destinez ;
 Poursuis, Dieu, toujours redoutable,
 Acheve, et que ton bras accable,
 Les ennemis de tes Decrets ;
 Qu'ils soient dans leur fureur sterile,
 Ainsi qu'un Rocher immobile,
 Témoins de nos heureux progrès.

Répands sur leurs yeux un nuage,
 Qui leur dérobe nos Exploits,
 Que rien ne s'oppose au passage
 Du Peuple soumis à tes Loix ;
 Déjà nous découvrons l'entrée,

De

De cette fertile Contrée,
 Promise aux Enfans d'Abraham,
 Bien-tôt sous tes sages auspices,
 Nos cœurs jouiront des délices,
 Dont tu veux priver Chanaam.

Là nous célébrerons des Fêtes
 Que dis-je ? le Seigneur m'instruit,
 Que s'il préside à nos conquêtes,
 C'est pour en partager le fruit.
 Sur une Montagne élevée,
 Qu'à son culte il a réservée,
 Aux Hébreux il viendra s'unir,
 Quel bonheur de faire alliance,
 Avec un Dieu dont la puissance,
 Ne peut ni changer ni finir !

Puissent les Annales du Monde,
 Transmettre à nos derniers neveux,
 Que Pharaon entra dans l'Onde,
 Montant un Coursier belliqueux,
 Qu'autour de ce Prince coupable,
 On vit un amas effroyable,
 D'hommes, de Cavaliers, de Chars,
 Et que Dieu châtiant leurs crimes,
 Les plongea tous dans les abîmes,
 Que la Mer cache à nos regards,

E iiiij. Mais

18 MERCURE DE FRANCE

Mais aussi que ces coups terribles,
Partis de la main du Seigneur,
Rendent nos esprits plus sensibles,
A l'excès de notre bonheur,
Pleins d'une foi victorieuse,
De cette Mer impérieuse
Nous bravons l'instabilité;
Et tandis que ses flots reposent,
Sous nos pas le lit qu'ils arrosent,
Perd jusqu'à son humidité.



REFLEXIONS sur la bizarrerie de différens usages qui ont paru et qui paroissent encore dans le monde. Par M. CAPPERON, ancien Doyen de S. Maxent.

Personne ne peut douter que le guide naturel que Dieu a donné à l'homme, ne soit sa raison; il ne devoit donc rien entreprendre, qu'après avoir réfléchi sérieusement sur tous les rapports de perfection qui peuvent se trouver, soit dans les choses qu'il recherche, soit dans les actions qu'il veut faire, afin de ne se déterminer, qu'à ce qu'il jugeroit alors être le plus convenable, le plus conforme à l'ordre, à la droite raison et au bon sens.

sens. Sans doute, s'il agissoit toujours de la sorte, tout ce qu'il feroit seroit parfaitement raisonnable, et il ne s'y trouveroit jamais n'y bizarrerie, ni extravagance.

Mais il s'en faut beaucoup que la plus grande partie des hommes en agissent ainsi; la nature corrompue donnant trop de pouvoir à leurs passions, l'attrait trop violent de ces passions fait plus d'impression sur leur esprit que la pure raison, et la pousse à suivre plutôt l'impulsion des unes, que la lumière de l'autre, étant plus grande, ils s'y abandonnent volontiers; ce qui fait qu'ils donnent aveuglement dans une infinité de bizarreries et d'excès, dont ils n'apperçoivent pas alors le ridicule.

Cependant comme toutes les personnes sensées doivent se faire une gloire d'être raisonnable; puisque c'est leur plus glorieux privilege; j'espere que je ferai plaisir à tous ceux qui sont de cet heureux caractere, si je leur mets devant les yeux diverses bizarreries, qui ont paru et qui paroissent tous les jours dans quantité d'usages qui s'introduisent dans le monde, afin que le caprice de ceux qui les ont précédés, les frappant davantage, ils puissent donner moins dans d'autres usages, qui ne vaudroient pas mieux.

E v II

Il est donc à propos de sçavoir que généralement tous les usages tirent leur origine de deux principes , du désir de satisfaire les sens , ou du désir de satisfaire les autres inclinations dont les hommes sont capables ; ainsi je parlerai d'abord de la bizarrerie des usages qui ont rapport aux sens , et je ferai ensuite la même chose à l'égard des usages qui viennent du désir de satisfaire les autres inclinations naturelles.

Pour commencer par le sens de la vue , je trouve peu de choses à remarquer sur la bizarrerie qui a pû s'introduire dans l'usage de ce sens ; je n'en vois qu'une seule qui me paroît des plus singulieres ; sçavoir , celle qui s'est établie en Espagne et en Portugal , où loin de ne se servir de lunettes que pour aider aux besoins de la vue ; les personnes qui ont voulu se rendre respectables , et se donner un air de gravité , ont affecté de ne paroître dans les occasions de cérémonie , qu'avec des lunettes sur le nez ; et cela non seulement les personnes âgées , mais même les jeunes et ce qui est de plus surprenant , jusqu'aux jeunes Dames.

Cet usage bizarre parut sur tout fort extraordinaire aux Religieuses Ursulines de Rouën , qui passerent à la Louisiane ,

il

il y a quatre ans , sçavoir 'en 1727. C'est une de ces Dames qui le dit dans sa seconde Lettre, imprimée à Rouen , l'année suivante , chez Antoine le Prevôt. Après avoir rapporté , comme elles aborderent à l'Isle de Madere, qui appartient aux Portugais , qu'elles relâcherent à la rade de la Ville de FUNCHAL, qui est la principale de l'Isle ; elle ajoute , que quantité de personnes de la Ville les étant venu voir , elles furent extrêmement surprises , quand parmi les Religieux qui vinrent les saluer , elles apperçurent qu'il y en avoit plusieurs , lesquels pour le faire avec plus de gravité , avoient de grandes Lunettes , à la mode de Portugal ; elles en remarquerent même un assez jeune , lequel voulant lire , fut obligé de les ôter de dessus son nez. C'est à l'occasion de cet usage bizarre , introduit par les Espagnols , qu'un Poëte a dit :

Mais le bon air chez cette Nation ,
Pour les Sçavans , c'est de porter Lunettes ;
Couvrir ses yeux de deux glaces bien nettes ,
Leur est motif de vénération.

Mais si ce qui facilite le sens de la vue a produit peu de bizareries , il n'y a rien en revanche qu'on n'ait imaginé pour
F.vj) satis-

satisfaire ce sens ; car que de bizareries différentes n'a-t-on pas vû se succéder dans les vêtemens, dans les ameublemens et dans une infinité d'autres choses ? comme je ne finirois pas, si je voulois entrer dans ce détail, je me fixerai ici à quelque chose qui regarde l'homme de plus près ; en m'attachant principalement à quelques usages qui se sont formez dans differens temps, pour donner à sa tête un prétendu caractère de beauté ; parce que c'est la partie principale de son corps, par laquelle il veut plaire le plus à la vuë : *Totus homo in vultu est.*

Commençons par les Cheveux ; que de figures bizarres ne leur a-t-on pas donné ? Dans le grand nombre que je pourrois citer, je ne parlerai que d'une seule, qui fit grand bruit à la fin du XI^e siècle, et au commencement du XII^e. Les hommes se mirent alors dans l'usage, de porter de long cheveux, ce qu'ils ne faisoient pas auparavant. Cet usage parut d'autant plus bizarre pour des chrétiens, que Saint Paul même avoit dit, que la nature enseignoit, qu'il ne convenoit pas à l'homme d'avoir les cheveux longs : *Ipsa natura docet*, (a) dit cet Apôtre ; et qu'il ne peut les porter ainsi qu'à sa honte et à sa confusion :

(a) *Ep. I. ad Corinth. cap. XI.*

Ignorant

Ignominia est illi, que cela ne convenoit qu'à la femme : *Gloria est illi*.

Cet usage parut donc alors si opposé à la droite raison, que les Evêques s'élevèrent avec force contre cette nouveauté. Ils crurent ne pas trop faire, que d'employer les plus grandes censures de l'Eglise pour la réprimer. Un Concile tenu à Roüen, sous l'Archevêque Guillaume II. l'an 1096. (a) ordonna en conséquence, que ceux qui porteroient de longs cheveux, seroient exclus de l'Eglise pendant leur vie, et qu'on ne prieroit pas Dieu pour eux après leur mort. En 1104. Serlon, Evêque de Séez, prêchant à Carentan, devant le Roy d'Angleterre Henry II. et toute sa Cour, parla avec tant de véhémence contre cet usage, que le Roy et ses Courtisans se firent tous couper les cheveux au même instant.

Il arriva à peu près la même chose à Amiens. L'Evêque Godefroi qui étoit contemporain, animé du même zèle, voyant que plusieurs assistoient à la Messe de Noël, à laquelle il officioit, portant encore les cheveux longs; il les refusa tous à l'offrande; ce qui leur fit une telle

(a) *Histoire des Archevêques de Roüen, par le P. Pommeraye, Benedictin. Eloge de Guillaume I, chap. 8. page 295.*

impres-

94 MERCURE DE FRANCE
impression, que pour y être admis, ils se
les couperent sur le champ avec leurs
couteaux. On peut raisonnablement pré-
sumer que les Evêques de ce temps-là au-
roient sans doute fait beaucoup plus de
bruit, s'ils avoient vu les hommes faire
couper les longs cheveux des femmes pour
en orner leurs têtes; peut-être se seroient-
ils autorisez du Concile de Gangre, tenu
en 324. qui deffend aux femmes de se
couper les cheveux. On peut douter au-
reste si leur zèle auroit été selon la
science.

Des cheveux, passons à la barbe, au
sujet de laquelle nous ne trouverons pas
moins de bizarerie; l'usage ancien a été
de la porter longue: Tel fut, par exem-
ple, l'Empereur Othon (a) qui le pre-
mier établit l'usage en Allemagne de
porter de longues barbes; il se faisoit tant
d'honneur de celle qu'il portoit, que son
plus gros serment étoit du jurer par sa
barbe, ce qui introduisit l'usage de ce
serment dans toute l'Allemagne.

En France, du temps de François I. les
longues barbes étoient fort en usage, et
les Ecclesiastiques en étoient les plus cu-
rieux; ce qui donna lieu à ce Prince, qui

(a) *Paul Hacheb. Eclairciss. sur ce qui s'est
passé en Allemagne.*

vou-

vouloit tirer de l'argent du Clergé, d'obtenir du Pape un Bref, qui ordonnoit à tous les Ecclesiastiques de se faire razer la barbe, s'ils n'aimoient mieux se dispenser de cette Loy, en donnant certaine somme, qu'ils payerent volontiers; plus, disposez à ouvrir leur bourse, qu'à perdre leur barbe (a). Cela contribua, sans doute, à faire diminuer l'usage des longues barbes, et à les rendre méprisables; puisqu'on obligea dans la suite ceux qui vouloient entrer dans les premieres Magistratures à se la faire razer. On voit en effet, que François Olivier ne put entrer au Parlement, comme Maître des Requêtes, en 1536. qu'à la charge de faire couper sa longue barbe (b). Plusieurs Magistrats subalternes ne laisserent pas de la conserver; le dernier qui l'a portée dans cette Ville, à été M. Richard Mithon, Baillif et Juge criminel du Comté d'Eu, qui vivoit au commencement du dernier siècle, étant mort vers l'an 1626. Plusieurs Ecclesiastiques l'ont conservée jusqu'à la minorité de Louis XIV. quelques-uns même ont été plus loin.

L'estime qu'on a faite de la barbe en cer-

(a) *Theod. Zuing. Theatr. vita humana. Lib. 3.*

(b) *Oeuvres mêlées de l'Abbé de S. Réal. Diss. 4. de l'usage de l'hist.*

ains temps du Paganisme , a encore donné lieu à un autre usage assez singulier , qui consistoit à croire , que c'étoit un présent digne de la Divinité que de lui offrir ce qu'on en coupoit la première fois. Les Grecs et les Romains consacroient ces prémices de la barbe , ou à des Fleuves , ou aux Tombeaux de leurs amis , ou enfin à Apollon (a), Et chez les Chrétiens mêmes, il a été un temps, où c'étoit l'usage, que la première fois qu'on coupoit la barbe aux Ecclesiastiques on la benissoit, et on consacroit à Dieu ce qu'on en avoit coupé (b).

En passant de la barbe et des cheveux au teint du visage , je trouve que pour le rendre plus agréable , il a eu aussi ses bizareries. Car n'en étoit-ce pas une chez les Romains , que de s'estimer d'autant plus beaux , qu'ils avoient le teint du visage plus bazaré ? jusques-là que pour le rendre tel , ils s'exposoient aux rayons du Soleil. C'étoit le conseil qu'Ovide donnoit aux jeunes gens de son temps , pour se rendre plus agréables aux Dames.

Munditia placeant; fulcentur Corpora campo. (c)

Etoit-ce autrefois une bizarerie à nos

(a) *Vigenere, Tab. de Philost. Tab. d'Anti-
loq. pag. 341.*

(b) *Dict. de Furet. verbo barbe.*

(c) *De Arte Aman.*

Dames.

Dames , de n'oser faire un pas sans avoir un masque sur le visage pour conserver la fraîcheur de leur teint ? où en est-ce une aujourd'hui , de n'en plus porter du tout ? C'est une bizarerie ridicule aux femmes des Sauvages , de prétendre orner leur visage en y attachant des figures d'arbres ou d'animaux , comme Papillons , &c. Sans doute qu'elle est beaucoup moindre chez nous , lorsqu'on n'y attache que des figures de mouches.

Après le sens de la vuë , parlons de celui de l'ouïe ; quoique ce soit celui qui ait le moins fourni d'usages bizarres , il ne laisse pourtant pas d'en avoir eu de temps en temps quelques-uns : Car combien le son de certains Instrumens , certains Concerts , certains Vaudevilles , ont-ils été en vogue , recherchez et chantez de tout le monde , pour lesquels on n'a eu ensuite que du mépris , et qui le méritoient en effet ! Je pourrois en rapporter plusieurs ; mais comme il y auroit plus à badiner là-dessus , qu'à parler sérieusement , je me contente de dire , que ce sens a quelquefois ses bizareries , par rapport à certains Hommes. J'ay connu une personne , qui ne trouvoit rien de plus agréable que le son lugubre des Cloches , tel que celui qui se fait entendre dans les
Villes.

98 MERCURE DE FRANCE
Villes le jour des Morts; et qui, pour en
gouter mieux le plaisir, se retiroit alors
seul, dans un lieu écarté.

Si le sens de l'ouïe me donne moins
d'usages bizarres, ceux qui suivent, m'en
fourniront de reste; car combien l'odorat
n'en-a-t-il pas produit? Quels empresse-
mens n'a-t-on pas eu dans certains temps
pour goûter l'agréable odeur des parfums?
On en a mis sur les habits, sur les gants, sur
les perruques. On faisoit des Pommes d'y-
voire creusées, et percées de petits trous,
qu'on mettoit aux Roseaux des Indes,
qu'on portoit pour servir de contenance.
On remplissoit ces Pommes de telle odeur
qu'on vouloit; et toutes ces odeurs qui alors
ne nuisoient à rien, parce que c'étoit la
mode, ont depuis causé des maux de tête et
des vapeurs. Ensuite est venu l'usage de
l'Eau de la Reine d'Hongrie, lequel devint
si commun, qu'il n'y avoit presque person-
ne qui n'eut son Flacon, et qui ne le por-
tât continuellement au nez; mais l'usage
bizarre qui l'a emporté par dessus tous les
autres et qui paroît plus constant, est sans
doute celui du Tabac.

Le reste pour un autre Mercure.



Les

Les mots de l'Enigme et des deux Logogryphes du premier Volume de Décembre sont , *Navire , Marseille , Rouen*.
On a dû expliquer l'Enigme et les trois Logogryphes du second Volume par les *Cartes , Feve , Foye , Carail*.

E N I G M E .

Vous qui dans l'ardeur de la Chasse ,
Par Diane semblez instruits
A suivre les chemins qu'elle-même vous trace ,
Par ces traits , s'il se peut , devinez qui je suis.
D'autant plus doux , que plus je charge ,
Avec plaisir vous me portez.
Au milieu de mon corps est une bouche large ,
Dont mes deux flancs sont les extremités .
Pour vous mieux peindre ma structure ,
Je n'ai tête , ni pieds , ni mains ,
C'est la faute de l'art , et non de la Nature ;
Je n'en suis pas pourtant moins utile aux humains ;
De leurs présens je ne suis point avare ;
Il est vrai qu'avant eux d'abord je m'en nourris ;
J'avale , tout enjers les mets qu'on me prépare .

Lapins .

33371

800 MÉRCURE DE FRANCE

Lapins , Becasses et Perdrix ,
Et ce qu'on y voit de plus rare ,
Je rends tout comme je l'ai pris :
Vous dirai-je encor davantage ?
Les plus frians mangeurs et les plus délicats ,
De tout ce que je rends font d'excellens répas.
Lecteurs , dont quelquefois je suis l'heureux par-
tage ,
Ne me reconnoissez-vous pas ?



LOGOGYPHE.

Rien n'est plus connu que mon nom ;
De tous les Etats je suis l'ame ,
Entre deux cœurs qu'amour enflamme ,
J'entretiens la douce union ;
Ainsi je joins l'agréable et l'utile.
Huit lettres marquent qui je suis :
Six , deux , trois , cinq , est une Ville ,
Qui fut bien celebre jadis.
Trois , cinq , six , huit , malgré les peines
Qu'il en coûte pour m'obtenir
Ce que je suis , fille veut devenir.
Mon nom sur tout est précieux aux Reines.
Sept , deux , et six , aux habitans des Bois
Je donne des frayeurs mortelles.
Six , deux , sept , amour autrefois
Emous-

Emoussoit tous ses traits contre le cœur des
belles ,

Il y trouvoit ma dureté.

Mais il a bien vaincu cette férocité.

Deux et six , je vois l'homme avide ,
Pour m'avoir , s'exposer sur quatre , cinq et six ;
Que dis-je , hélas ! dans l'ardeur qui le guide ,
Il braverait même le styx.

Trois , deux , six , cinq et huit , je suis une com-
trée ,

Où l'Europe trouve sa fin :

Je vais finir aussi , car ma longue durée
Pourroit fort bien ennuyer le Devin.

Par M. V. J. A. L.

LOGOGYPHE LATIN.

S I totus sum ar , metiri tempora possum ,
Tolle mihi frontem ; bella cruenta gero.
Redde mihi frontem , caudas excindere cures
Sum bona , magna , gravis , sum mala , parva ,
levis.
Deme iterum frontem , sum quodlibet aspicias , aer ,
Ignis , aper , tellus , aquora , numen , avis .



NOU.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

LE BOMBARDIER FRANÇOIS , ou nouvelle méthode de jeter les Bombes avec précision. Par M. Belidor , Commissaire ordinaire de l'Artillerie , Professeur Royal de Mathématiques aux Ecoles du même Corps , Membre des Académies Royales des Sciences d'Angleterre et de Prusse , Correspondant de celle de Paris. *A Paris , de l'Imprimerie Royale , 1731 , in 4.*

LES LETTRES de S. Jean Chrisostome , traduites en François sur le Grec des PP. Benedictins de la Congregation de Saint Maur , où elles sont rangées selon l'ordre des temps , avec des Notes et des Sommaires ; et deux Traités écrits du lieu de son exil à la Veuve Sainte Olimpiade. *A Paris , Quay des Augustins , chez Pierre Gandonin , à la belle Image , 1732 , 2. vol. in-octavo.*

LES PARODIES du nouveau Théâtre Italien,

JANVIER 1732. 103
lien , ou Recueil des Parodies représentées sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne , par les Comédiens Italiens ordinaires du Roy , avcc les Airs gravés. *A Paris , chez Briasson , rue S. Jacques , 1731. 3. vol. in 12 , avec un petit Discours sur des Parodies.*

L'ART DE SE GARANTIR des incommoditez du froid , avec peu de dépense , en suivant les principes de la Physique , de la Medecine , de l'Economie et de la Politique ; dépendance de la Physique utile et de la Philosophie économique de M. de Vallange. *A Paris , chez Gandoüin l'aîné , rue Gist-le-cœur , Mesnier , rue S. Severin et au Palais , 1732. in 12. Brochure de 48. pages.*

Nous n'avons garde de perdre un instant pour annoncer cet Ouvrage qui doit donner des moyens pour se garantir du froid rigoureux de cette Saison. Nous souhaitons très-ardemment , pour le bien public et pour la gloire de l'Auteur qu'il remplisse ses engagements. Il promet de plus , et toutes ses promesses paroissent fort méditées, *L'Art de s'habiller commodement , proprement et à bon marché , selon la différence des Saisons , des âges , du Sexe et des conditions.*

Mr.

N^o 4. MERCURE DE FRANCE

MYTHOLOGIE OU HISTOIRE DES DIEUX,
des demi-Dieux et des plus illustres Hé-
ros de l'Antiquité Payenne, contenant
l'Explication de la Fable et de la Méta-
morphose, où on fait voir que le culte,
les Mysteres, les Sacrifices et les autres
Céremónies du Paganisme, ne sont que des
copies imparfaites de l'Histoire Sainte,
avec la Relation de la Destruction de
Troye, par Darés, nouvellement tradui-
te en François sur la Traduction Latine
de Cornelius Nepos. Par M. Dupuy. *A*
Paris, chez Huart l'aîné, rue S. Jacques,
1731. deux vol. in 12. de 666. pages les
deux volumes.

SUITE DU TRAITE' des Maladies Chro-
niques, où l'on prouve d'une manière
incontestable la guérison des Maladies Ve-
neriennes les plus inveterées, sans dé-
tourner les Malades de leurs affaires; et
celle des Tumeurs froides, sans l'usage
du fer et du feu. Par M. P. V. Dubois,
ancien Prévôt et Garde des Maîtres Chi-
rurgiens de Paris. *A Paris, chez Paulus*
dit Mesnil, Grande Salle du Palais, 1731.

LA REUNION DES AMOURS, Comédie
Héroïque. *A Paris, chez Chaubert, Quay*
des Augustins, 1732. in 12, prix 16. sols.
Nous avons déjà donné l'Extrait de cette
Picce

Pièce , en parlant de sa Représentation.

HISTOIRE DE L'EMPIRE. Par M. Heiss. Nouvelle Edition , augmentée de Notes Historiques et Politiques , et continuée jusqu'à present , par M. Vogel, Grand-Juge des Gardes Suisses , 1731. dix volumes in 12. *La Compagnie des Libraires.*

LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES , écrites des Missions Etrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus , 20. Recueil. Chez Nic. le Clerc , rue de la Bouclerie ; et le Mercier fils , rue S. Jacques , 1731. in 12.

HISTOIRE DE GUZMAN D'ALFARACHE , nouvellement traduite et purgée des Moralitez superflues , par M. le Sage , 1732. 2. vol. in 12. Ornée de Figures en Taille douce. Chez Etienne Ganeau , rue S. Jacques.

HISTOIRE NEGREPONTIQUE , contenant la Vie et les Amours d'Alexandre Castriot , arriere-Neveu de Scanderberg et d'Olympe , la belle Grecque , de la Maison des Paleologues , tirée des Manuscrits d'Octavio Finelli de la Duché de Spolete , et recueillie par lui-même des Memoires d'un Caloyer Grec , en la Côte d'Ephese. Seconde Edition , 1731. in 12. Chez Musier , Quay des Augustins.

F M^{re}

106 MERCURE DE FRANCE

MEMOIRES de Madame de Barneveldt.

*A Paris, Quay de Conty, et rue S. Jacques,
chez Mich. Gandoüin et P. F. Giffart,
1732. 2. volumes in 12. de près de 600.
pag. avec l'Avertissement et les Sommaires.*

On ne doit pas s'attendre à trouver dans ces Memoires, qui, sont fort bien écrits, rien qui regarde les Armes, la Politique, ou les affaires du grand monde. Ce ne sont que des Avantures, où il entre tantôt du Comique, tantôt du Tragique, et assez de Galanterie, mais de celle dont l'image n'est pas dangereuse, et qui ne blesse point les mœurs, selon le témoignage de l'Editeur, dans son Avertissement. *Si les Portraits plaisent dans des Memoires, dit-il, on en trouvera quelques-uns dans ceux-cy; non, à la verité, des portraits d'Hommes de guerre et d'Etat, mais de Gens de Lettres, que l'Autour de ces Memoires a connus dans les lieux où elle a vécu. Ceux qui ont étudié l'Histoire Litteraire de son temps, auront la bonté de deviner leurs noms, s'ils le peuvent; car, comme elle n'a pas jugé à propos de les déclarer, je n'ay pas été d'humeur de m'en informer pour les mettre à la marge, ainsi que d'autres Editeurs plus sçavans que moi, auroient pu faire.*

Le

LE COUR DES SCIENCES par le Pere Buffier, se distribue présentement au public, nous en avons indiqué le dessein selon le plan de l'Auteur avant l'impression. Depuis que l'ouvrage paroît, le titre de *Cours des Sciences sur des Principes nouveaux & simples*, se justifie très-bien. Chacun des Traités des Sciences n'est, pour ainsi dire, que le développement d'une proposition qui se fait sentir d'elle même, et qui sert de principe : par exemple, le principe general de la Grammaire, est qu'il faut parler selon l'usage établi dans la Nation de chaque pays ; et que dans les langues de toutes les nations il se trouve quelque chose qui leur est commun, sçavoir. 1°. Un sujet dont on énonce quelque chose (ce qui s'appelle *nom.*) 2°. Ce qu'on énonce de ce su, et, (ce qui s'appelle *Verbe*) 3°. La maniere ou les particularitez du sujet et de ce qu'on en énonce ; ce que le Pere Buffier appelle *modificatif*. Mais ces trois chefs se diversifient dans chaque Langue en tant de façons par la bizarerie de l'usage, que c'est ce qui fait la difficulté d'apprendre les Langues. D'ailleurs comme une Langue se fait entendre à l'oreille et qu'un livre ne se fait entendre qu'aux yeux, la Grammaire imprimée d'une Langue est toujours un peu épineuse à ap-

F ij prendre

prendre, mais en recompense, en l'apprenant comme on la donne ici, elle est la semence des autres Sciences en faisant connoître et discerner la valeur des mots qui sont les images de nos pensées.

Le Principe dans le traité de l'Eloquence, est encore plus simple; sçavoir, qu'elle consiste, non, dans les regles, mais dans le talent d'inspirer aux autres les sentimens que nous prétendons; de sorte que pour y réussir, il faut bien moins d'étude que du talent naturel et de l'usage acquis par l'exercice et par les exemples.

La simplicité des principes dans les Sciences de l'entendement est encore plus sensible et plus importante. Dans la Metaphisique on réduit la première source de nos connoissances et des premières veritez au sens commun répandu, non pas dans la plûpart des hommes, mais dans le plus grand nombre des hommes, réunis dans une même opinion.

Ce principe appliqué, à ce qui est véritablement beau, fait découvrir une chose singulière; c'est que bien qu'il se trouve beaucoup plus de personnes laides que de belles, cependant il n'est point de conformation de visage plus commune que celle qui fait la beauté. Sur une centaine de nez, par exemple, il n'y en aura que vingt

vingt de bien faits ; mais qui seront sur le même modele , au lieu que des quatre-vingt autres mal-faits , il s'en trouvera à peine quatre ou cinq sur le même modele de difformité : Cette pensée de l'Auteur dans un point de Metaphisique pourroit amuser ceux qui sont le moins capables de Metaphisique et de reflexions abstraites.

Le principe de la Logique en *ce cours des Sciences* semble congédier toutes les regles fatigantes qu'on enseigne depuis si longtemps dans les Ecoles ; la Logique ayant pour but essentiel , de tirer une conséquence juste d'une connoissance antérieure, (appelée principe par rapport à la conséquence , le Pere Buffier donne pour unique regle, qu'on ait bien presente à l'esprit cette connoissance antérieure ou principe. Si j'ai , dit-il , bien présente à l'esprit la connoissance ou l'idée du *noir* , il sera impossible d'en conclure que c'est du blanc ou du rouge ; un homme *vous avertit de ne le pas toucher parce que vous le casseriez.* Vous croyez que cet homme raisonne en fou , et il raisonne très-juste , et la conséquence de son principe est très - legitime : c'est qu'il se croit de verre ; posé ce principe qui , (à la verité est fou) la conséquence est raisonnable que *vous pourriez le casser.* Certainement les Sciences

L'II^{ME} MERCURE DE FRANCE

exposées sous ce jour peuvent servir à la curiosité de l'esprit, quand elles ne serviroient pas à sa justesse et à sa solidité.

Le principe du traité de la Société Civile est aussi facile et encore plus intéressant, le voici : *Je veux être heureux ; mais vivant avec des hommes qui veulent être heureux chacun de leur côté , je dois chercher mon bonheur sans nuire en rien à celui des autres ;* voilà le fondement de toute la vertu morale et humaine. Telle est la simplicité et la nouveauté des principes que l'Auteur donne aux Sciences , il les traite sous un jour qui n'ôte rien à la clarté et à la sensibilité des principes.

On trouve ici des notes critiques sur des ouvrages renommés d'Ecrivains anciens et modernes qui ont traité les mêmes Sciences. L'Auteur y ajoute des éclaircissemens aux difficultez proposées contre certains endroits de ses ouvrages , telles que nous en avons inséré il y a quelques années dans notre Mercure.

Un Discours particulier touchant l'étude et la methode des Sciences contient encore des reflexions utiles et nouvelles ; on y montre l'abus de vouloir donner une methode generale pour acquies les Sciences : il ne se trouvera qu'à peine deux esprits , dit le Pere Buffier , qui ayent acquis

quis la même sorte de Science par la même methode, chacun se fait et se doit faire la sienne selon le caractere particulier de son genie, de son goût, de son état et de ses besoins. On indique en ce discours divers exercices qui peuvent abreger ou faciliter l'étude des Sciences. On recommande de s'attacher d'abord dans l'étude des Langues à interpreter beaucoup plus qu'à composer. Dans l'exercice de la Rhetorique et de l'éloquence, à faire l'analyse de Discours excellens, et de tâcher au bout d'un tems à le remplir soi-même pour le comparer avec son modele: dans l'exercice de la Poësie, de ne s'y point arrêter quand on ne s'y trouve pas un talent singulier; dans la Méthaphysique et la Logique de choisir un maître qui forme ses Elèves à n'admettre que ce qu'ils conçoivent nettement et indépendamment des mots et des expressions, &c.

Le volume finit par plusieurs petits Traitez ou Dissertations sur differents objets, pour examiner 1°. En quoi consiste la nature du goût : 2°. si nous sommes en état de bien juger des défauts d'Homere : 3°. si quelques gens d'esprit ont eu raison de décrier le vers de Lucain, *victrix causa*, &c. Les Dieux sont pour César, mais Caton suit Pompée, &c. 4°. Si les regles et les beautés de la Musique sont arbitraires ou

112 MERCURE DE FRANCE
réelles : à cette occasion l'Auteur insère
un petit Traité de Musique intelligible à
ceux même qui n'en auroient jamais rien
appris. On expose encore une question
qu'on n'auroit peut-être pas attenduë dans
un *cours des Sciences*, mais elle sert à mon-
trer ici combien elles contribuent à éclair-
cir des choses dont on entend parler très-
communément sans les entendre , et qui
deviennent très - claires par la maniere de
les exposer , avec le secours des Sciences.
Cette question est celle où l'on demande ,
*quel est le mobile qui fait hausser ou baisser ce
qui s'appelle le change parmi les commerçans
de l'Europe , dont les Gazettes parlent con-
tinuellement.*

REFLEXIONS sur differens Sujets de
Physique , de Guerre, de Morale , de Cri-
tique, d'Histoire , de Mathematique , &c.
Ouvrage Periodique , par M. de
le prix est de 4. so's petite brochure de
14. pages in 8. A Paris , chez F. le Bre-
ton , Quay de Conty , à l'Aigle d'or 1731.

Cette premiere feüille ne contient en-
core rien de ce que l'Auteur fait esperer.
C'est un Discours Préliminaire qui peut
servir de Préface à tout l'ouvrage Periodi-
que qu'on annonce , et cet ouvrage de la
maniere dont on nous dit qu'il sera dispo-
sé.

se et varié , pourra être utile et agréable. Son But principal , dit-on , est l'utilité des gens de Guerre. Un Officier dans une Garnison , ou dans un Quartier , a bien des heures de loisir qu'il ne sçait à quoi employer , &c. Il ne faut pas s'étonner de cette attention de l'Auteur pour les Officiers ; il se déclare lui même homme de Guerre; du reste il ne veut pas être connu. Quoiqu'il en soit on peut attendre quelque chose de bon de l'exécution de ce projet, s'il est vrai que de tous les Sujets particuliers, contenus dans chaque feuille, distribuée toutes les semaines, il ne doit y en avoir aucun qui ne puisse contribuer à polir l'esprit , à former le jugement , ou à redresser le cœur.

La troisième feuille est intitulée, *Sur les Sciences qui conviennent à chaque Profession*, commence ainsi.

La nécessité de s'instruire est commune à tous les hommes : ils naissent dans une ignorance si profonde de toutes choses , qu'il n'y a que des soins continuels et une application suivie qui puissent leur procurer les connoissances qui leur sont nécessaires. Je suppose qu'on fût en France 30. ou 40. ans sans instruire la jeunesse , il n'y a pas de doute qu'elle se reduiroit au même

F. V. point

point d'obscurité , où sont à present l'Égypte et la Grece, autrefois si fleurissantes. Une interruption de quelques années peut détruire les progrès de plusieurs Siècles. Dès que le malheur des tems où l'indolence des Peuples fait cesser leurs études et leur application , ils retombent dans le même état d'ignorance d'où leur travail les avoit tirés.

- Ces mêmes revolutions arrivent de tems en tems en particulier , à l'égard de certaines professions; dès que l'émulation ou la pratique en sont interrompues , elles tombent dans une langueur qui approche de l'extinction. Il y a 30. ou 40. ans que la Sculpture fleurissoit parmi nous , à present nous n'avons personne qui remplace les Pugets et les Girardons ; la Science de la Guerre se neglige et s'oublie peu à peu. Il est à souhaiter que la paix ne finisse point; mais si elle cessoit dans 20. ans, lorsque tous les bons Officiers seront morts ou décrepits , avec quelle ignorance ne feroit-on pas la Guerre dans les premières Campagnes , malgré les secours qu'on a dans les bons livres que nous avons sur cette matiere ? Le nombre des jeunes Officiers qui s'appliquent veritablement à la theorie est si petit , qu'une grande armée ne s'en ressentiroit presque pas.

TRAITE

JANVIER. 1732. 115

TRAITE' HISTORIQUE ET MORAL
de l'abstinence de la Viande et des re-
volutions qu'elle a eues depuis le com-
mencement du Monde jusqu'à present ,
tant parmi les Hebreux que parmi les
Payens, les Chrétiens et les Religieux,
anciens et modernes. Par le R. P. *Berchelet*,
Religieux Benedictin de la Congregation
de Saint Vanne et de Saint Hydulphe. *A*
Roisen, chez la *Veuve Herault*, 1731. in 4.

TRAITE' de la Verité de la Religion
Chrétienne, tiré du Latin de M. J. *Alfon-*
se Turretin, Professeur en Theologie et en
Histoire Ecclesiastique à Geneve. Section
premiere et seconde, de la necessité et des
caracteres de la Revelation. *A Geneve*,
chez *Marc-Michel Bousquet & Compagnie*,
et à *Paris*, chez *Chaubert*, Quay des *Aug-*
ustins, 1730. in 8. PP. 151.

VOYAGE en Anglois et en François.
D'A. de la *Motraye* en diverses Provinces
et Places de la Prusse Ducalle et Royale,
de la Russie, de la Pologne, &c. conte-
nant un Traité de divers Ordres de Che-
valerie, un grand nombre de particula-
rités curieuses touchant le tumulte de
Thorn, la diette de Grodno, la vie du
Czar Pierre I. celle de la Czarine Cathé-

F. vj. rinde

LE MERCEURE DE FRANCE
fine, du General Fort et du Prince Men-
zikoff, avec des Remarques Geographi-
ques, Topographiques, &c. *A la Haye, chez*
P. Moetiens 1732. in fol. troisième vol. on
trouve ce volume et les 2. précédens à Pa-
ris, rue Gist-le-Cœur, chez Heuqueville.

HISTOIRE de la Guerre des Hussites
et du Concile de Basle. Par Jacques l'En-
fant. *A Utrecht, chez Corn. Guill. le Fe-*
vre. 1731. 2. vol. in 4. de plus de 400.
pages chacun.

IMAGES DES HEROS et des grands
Hommes de l'Antiquité, dessinés sur des
Médailles, des Pierres antiques et d'autres
anciens Monumens. Par *Jean-Ange Cani-*
ni, et gravées par *Picart le Romain*, &c.
avec les Observations de *Jean-Ange* et de
Marc Antoine Canini, données en Italien
sur ces Images; diverses Remarques du
Traducteur et le Texte original à côté
de la Traduction 1731. *A Amsterdam,*
chez B. Picart et J. E. Bernard in 4.

BIBLIOTHEQUE ITALIQUE, ou
Histoire Litteraire de l'Italie. *May, Juin,*
Juillet, Août 1728. Tome II. A Geneve,
chez MM. Bousquet et Compagnie in 12. de
335. pages, et se trouve à Paris, rue S.
Jacques chez Guerin. Le

Le premier article de ce second volume de la Bibliothèque Italique présente un ouvrage considerable du Docteur Hiacinthe Gimma , Napolitain , sous le titre de *IDEA della storia dell' ITALIA LETTERATA* , &c. ou *Idée de l'Histoire Litteraire de l'Italie* , &c. Par Don Hiacinte Gimma , &c. en deux Tomes in 4. contenant 913. pages sans l'Épître Dedicatoire et la Preface. A Naples , chez Felix Mosca 1723.

Avant que d'entrer en matiere sur cette Histoire, les Auteurs du nouveau Journal, ont cru devoir en porter le jugement que voici. » Si Don H. Gimma avoit fait une
 » Histoire methodique de l'état des Sciences
 » et des Arts en Italie depuis le quinziesme
 » siecle , il auroit mieux satisfait les vrais
 » Sçavans , et auroit fait beaucoup plus
 » d'honneur à sa Patrie , qu'en publiant
 » un ouvrage indigeste et trop chargé
 » d'une infinité de choses qui paroissent
 » peu nécessaires pour un tel dessein. Il
 » semble que ce Sçavant Homme ait voulu
 » faire un pompeux étalage de ses lectures,
 » et montrer qu'il n'ignore aucun des sujets
 » sur lesquels les Anciens et les Modernes
 » ont écrit. Il s'étoit déjà fait connoître
 » sur le même pied par quelques autres ou-
 » vrages , qui lui ont acquis beaucoup de
 » réputation en Italie et dans les Pays où

ses

118. MERCURE DE FRANCE

« ses Livres ont passé. Il auroit pû , s'il
 « avoit voulu , imiter quelques Sçavans Ita-
 « liens du premier ordre , dont la plûpart
 « sont de ses amis , et dont les ouvrages
 « dépouillés d'inutilités , ne laissent pas
 « d'être très-curieux et très-instructifs, &c.

Cette critique , poussée encore plus loin
 par nos Journalistes, ne les empêche pas de
 convenir que l'ouvrage de M. Gimma
 merite toute l'attention des gens de Let-
 tres , sur tout de ceux qui vivent en deçà
 des Monts , et qui sont peu au fait de ce
 qui se passe en Italie à l'égard des Sciences
 et des beaux Arts. Il contient quantité de
 choses que l'on chercheroit envain ail-
 leurs. En voici le plan et une idée , telle
 que nous pouvons la donner , sans exce-
 der les bornes qui nous conviennent.

L'ouvrage est divisé en 50. Chapitres ,
 dont 34. forment le premier Tome , qui
 comprend l'Histoire des Sciences et des
 Arts depuis Adam jusqu'au quatorzième
 siècle inclusivement. Le second Tome
 commence au quinzième siècle et finit à
 l'année 1723. Dom Ga par Campanile ,
 ami de l'Auteur , et Membre de l'Acadé-
 mie de *Rossano* a fait la Préface. Il y expli-
 que le dessein du Docteur Gimma qui est
 de montrer que *l'Italie a toujours été la Mere*
et la Maitresse du sçavoir. L'Auteur s'ex-
 plique

plique ensuite lui même dans l'introduction, sur le but qu'il s'est proposé. Il a voulu justifier ses Compatriotes et faire voir que c'est à tort qu'on accuse les Italiens d'ignorance, et que l'on debite chez les Etrangers qu'on ne fait en Italie que copier des ouvrages déjà imprimés, &c. Il oppose à cette accusation entre autres moyens de défense, le Journal Litteraire de Venise, qui est en effet une preuve recente et authentique que l'Italie cultive les Sciences et qu'elle enrichit la Republique des Lettres de son propre fond.

Le premier Tome, qui contient un grand détail, finit par l'histoire de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, et de l'Art de Graver en bois et en cuivre; par les noms et les ouvrages des Sçavans du 14. siecle, et par l'étude de la Langue, et de l'éloquence Grecque et Latine, renouvelée par les Italiens de ce tems là.

Dans le second Tome, encore plus ample que le premier, on trouve l'histoire des trois derniers siecles, et de la partie qui s'est écoulée de celui dans lequel nous vivons. On y parle des Académies d'Italie, de la Philosophie moderne, de la Géographie, des Mathématiques, de la Médecine, et de toutes ses parties, de l'Histoire Naturelle, de la Phisique expérimentales.

mentale , et de quantité d'inventions , et de découvertes , qui ont été faites premièrement en Italie , d'où elles ont passé ensuite chez les autres Nations. Quoique nos journalistes abrègent assez tout ce détail dans leur Extrait , nous ne saurions les suivre sans tomber dans une longueur excessive : Disons cependant , d'après nos Auteurs , un mot des Académies d'Italie.

On a vû près de 500 Académies , sous des noms fort bizarres , commencer et finir en Italie , depuis le renouvellement des Sciences. La plupart n'ont eu pour objet que la Poésie ; principalement la Poésie Toscane. D'autres , en plus petit nombre , se sont attachées aux Bellés Lettres en général ; et quelques - unes enfin ont travaillé pour l'avancement des Sciences. Il y en eut de cet Ordre au seizième siècle , dont le but et l'institution ont été suivis par toutes les Académies des Sciences , qui fleurissent aujourd'hui en divers endroits de l'Europe.

Entre les Académies nouvelles , on doit donner le premier rang , après l'*Institut de Bologne* , à celle de M^{ad}. la Comtesse *Dona CLELIE GRILLO-BORROME'E* , l'une des plus sçavantes Dames de ce siècle , et grande Protectrice des Gens de Lettres ,
tant.

tant en Italie, qu'ailleurs. C'est à cette Dame que notre Auteur a dédié son Histoire Littéraire d'Italie. Elle avoit établi depuis peu une Académie de Philosophie experimentable dans son Palais à Milan. M. Antoine Vallisnieri, premier Professeur en Médecine Théoretique, dans l'Université de Padoue, en étoit désigné Président. Il en avoit même déjà dressé les Réglemens; mais on vient d'apprendre que cet Etablissement n'a pu encore avoir lieu, pour des raisons que nous ignorons.

Nous n'obmettrons pas icy de dire pour la gloire du beau sexe Italien, que la Princesse Therese Grillo-Pamfili, sœur de la Comtesse Borromée, dont on vient de parler, brille aussi par de grandes qualités, sur tout du côté des Lettres. Elle parle sept Langues, entre lesquelles sont le *Latin*, l'*Anglois*, le *François*, l'*Allemand* et l'*Espagnol*; elle a aussi étudié, avec beaucoup de soin, l'Histoire naturelle, la Philosophie experimentale, la Théologie, l'Histoire ancienne et moderne, et les Mathématiques; son érudition est vaste; sa mémoire prodigieuse, et ses raisonnemens solides et profonds. Dona Therese, outre une infinité de connoissances, peu communes aux personnes de son sexe, écrit

écrit sçavamment et élégamment en Prose et en Vers. Elle est nommée *Irene Parnis* entre les *Arcadi*, et elle fait un des plus beaux ornemens de cette célèbre Académie de Poësie, qui embrasse presque toute l'Italie, par ses diverses Colonies. Cette sçavante Dame a une autre sœur, sçavoir la Comtesse *Dona Genevra*, qui sçait la Philosophie, et qui écrit fort élégamment en latin. On peut joindre à ces trois illustres Personnes Mademoiselle *Marie Selvagia Borghini*, de Pise, dont les Poësies sont d'une él'gance et d'un gout si fin, que *Redi*, bon connoisseur, ne fait pas difficulté de la comparer au fameux Pétrarque. Cette Sçavante a fait une belle Traduction de Tertullien en langue Toscane. A l'occasion de cette Demoiselle, les Auteurs de cette Bibliotheque nous apprennent qu'il y a à Sienne une Académie de Dames, qui ont pris le nom d'*Assicurate*, ce qui n'est pas un petit surcroit de gloire pour l'Italie.

Au reste, il y a lieu d'être surpris que l'Auteur d'un Ouvrage aussi étendu que celui qui donne lieu à cet Extrait, ne rapporte pas du moins les noms de toutes les Académies établies en Italie depuis le rétablissement des Sciences, dont le nombre, selon M. Gimma, se monte à
près

près de cinq cent. Nous n'entreprendrons pas de suppléer entièrement à ce deffaut, mais le Public nous sçaura peut-être quelque gré si nous donnons icy un dénombrement des établissemens Académiques qui sont venus à notre connoissance ; surtout de ces Académies qui ont pris des noms qui paroissent bizarres.

Ce dénombrement sera fait non pas selon l'ordre des temps, ni selon le rang des Villes Académiques, mais suivant que les noms se présentent dans nos Mémoires, en attendant l'arrangement que nous pourrons leur donner un jour dans un Ouvrage plus médité.

NOMS de quelques Academies d'Italie.

Les Endormis, *Addormentati*, de Genes.

Les Ardents, *Ardenti*, de Naples.

Les Immobiliers, *Inmobili*, d'Alexandrie.

Les Fantasques, *Fantastici*, et *Humoristi*, de Rome.

Les Opiniâtres, *Ostinati*, de Viterbe.

Les Etourdis, ou les Lourdaux, *Intronati*, de Sienne.

Les Insensés, *Insensati*, de Pérouse.

Les Oisifs, *Otiosi*, de Boulogne et de Naples.

Les

124 MERCURE DE FRANCE

Les Cachez , *Nascosti* , de Milan.

Les Obscurcis ou Embrouïllez , *Caliginati* , d'Ancone.

Les Amoureux , *Invaghiti* , de Mantouë.

Les Faciles , ou Accommodans , *Adagiati* , de Rimini.

Les Enchaînez , *Catenati* , de Macerata.

Les Humides , *Humidi* , de Florence, dont
les premiers Membres furent appelez
l'Humecté, le Gelé, le Froid, le Trempé, le
Transi, le Trouble, le Brochet, le Bouneux,
le Rocher, l'Ecumeux, le Cygne.

Les Steriles , *Infecondi* , de Rome.

Les Etrangers , *Pellegrini* , de Romo.

Les Offusquez , *Offuscati* , de Cesene.

Les Désunis , *Disuniti* , de Fabriano.

Les Absurdes , *Assorditi* , de Citta di Castello.

Les Cachez , *Occulti* , de Bresse.

Les Perseverans , *Perseveranti* , de Trévire.

Les Fantasques , *Humorosi* , de Cortonne.

Les Obscurs , *Oscuri* , de Lucques.

Les Agitez , *Aggirati* , de

Les Assurez , *Affidati* , de Pavie.

Les Attaquez , *Affrontati* , de Ferme.

Les Sanssouci , *Spensierati* , de Rossano.

Les Traccez , *Orditi* , de Padoüe.

Les Harmonieux ou *Amateurs de l'Harmonie* , *Filarmonici* , de Veronne.

Les

Les Lincées, *Linæi*, de Rome.

On peut ajouter à ces Académies, dont les Noms paroissent extraordinaires, celles de *Faticosi*, de Milan; *Della Fuschina*, de Messine, des *Appatisti*, de Florence, des *Olympici*, de Vicence, des *Dodonei*, de Venise, et des *Infuriati*, de Naples, sans compter *Los Desconfiados*, de Barcelone; et si l'on veut, nos *Lanternistes*, de Toulouse, qui semblent avoir voulu s'impatiser avec l'Italie à cet égard-là.

Cependant comme il ne faut jamais rien censurer sur de simples apparences, et comme on doit présumer que des Italiens, naturellement spirituels, et des Italiens, Gens de Lettres, n'auront pas donné au hazard des Noms pareils à leurs établissemens Académiques; il est bon de suspendre notre jugement iusqu'à ce qu'il vienne là-dessus quelque bonne instruction. En attendant, voicy l'Extrait d'une Lettre qui nous a été écrite par un (a) Italien, Homme d'esprit de mérite et fort connu à Paris.

» J'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que les Noms dont vous m'avez

(a) Le sieur Riccoboni, dit Lelio, premier Acteur de la Comédie Italienne de Paris, Auteur d'une Histoire du Théâtre Italien, &c. imprimée depuis peu à Paris.

parlé

126 MERCURE DE FRANCE

» parlé qui vous semblent bizarres , et ne
 » guères-convenir à des Académies, ne sont
 » pas tels dans le fonds : pour se convain-
 » cre de cette verité il faudroit sçavoir tous
 » les Emblèmes et toutes les devises que
 » nos Académies ont inventées , et qu'el-
 » les se sont appropriées pour se caracte-
 » riser particulièrement et pour se distin-
 » guer les unes des autres. Je n'ai point ici
 » les Livres où ces éclaircissemens pour-
 » roient se trouver, mais je puis vous four-
 » nir un exemple qui servira peut être à
 » nous faire rendre justice sur cette ma-
 » tiere.

» Nous avons à Boulogne l'Académie de
 » *I. Diffetnosi* , les Defectueux , dont mon
 » Epouse à l'honneur d'être , lesquels s'ap-
 » pliquent particulièrement à la Poesie : si
 » ces Messieurs, dira-t'on, sont *defectueux*,
 » ils doivent être fort mauvais Poètes. Ce
 » jugement seroit precipité, mais on en re-
 » vient quand on sçait que cette Académie
 » a pris pour Embleme dans un tableau une
 » Ourse qui leche son petit , et qui d'une
 » masse de chair informe , fait voir enfin
 » un animal proportionné et parfait. On
 » lit au dessus *Sic format lingua* , et au bas
 » le nom de l'Académie ou des Académie-
 » ciens , *J. Diffetnosi*. Vous devez conve-
 » nir qu'il n'y a rien de si joli et de si ex-
 » pressif

» prersif pour une Societé de gens de Let-
 » tres et de Poètes. Si nous avions les De-
 » vises de routes les autres Académies d'I-
 » talie , vous trouveriez de même que ces
 » noms ne sont point si bizarres ni si ab-
 » surdes ; javoüe qu'ils paroissent tels , ri-
 » dicules même , et qu'un Ecrivain Fran-
 » çois n'a paseu tout à fait tort de dire que
 » la plûpart de ces noms conviendroient
 » fort bien à des chevaux de Manege dans
 » une Académie d'exercice. En atten-
 » dant donc qu'il vienne la dessus de l'Italie
 même une instruction plus détaillée et qui
 satisfasse , le public éclairé ; *Risum tenea-
 tis Amici.*

Cet article des Académies Italiennes s'é-
 tant un peu allongé , nous finirons ce qui
 nous reste à dire ici de l'ouvrage de M.
 Gimma , qui y a donné lieu , par expo-
 ser en peu de mots d'après les Auteurs de
 la Bibliothèque Italique , ce qu'il dit des
 differens Journaux d'Italie.

Nous avons toujours pensé que la gloi-
 re de l'invention des Journaux Litterai-
 res étoit dûe à la France , et en particulier
 à M. Sallo Conseiller au Parlement de Pa-
 ris , lequel en l'année 1665. commença
 dans cette Ville le premier de tous les
 Journeaux sous le titre de *Journal des Sça-
 vans* , et sous le nom du Sieur d'Hedou-
 ville

28 **MERCURE DE FRANCE**
ville son Domestique. M. Gimma semble nous envier cette primauté , en soutenant que c'est en Italic que l'on a connu la première idée d'une invention si utile aux gens de Lettres.

Ce fut à Venise , dit-il , où l'on comença de publier les Nouvelles Littéraires , en feüilles volantes , qu'on nomma *Gazettes* , du nom d'une petite Piece de Monnoye de Venise , qui en étoit le prix. Le Sçavant *Magliabechi* Bibliotequaire du G. Duc de Toscane , conservoit quelques volumes de ces *Gazettes* qui étoient toutes du XVI. siècle. Notre Historien ajoute que ces feüilles volantes ne se distribuient que Manuscrites, & que cet usage subsiste encore à Venise. Ce sont des particuliers qui les dictent à 30. ou 40. Copistes à la fois. Une seule reflexion suffit pour concilier les choses à cet égard , et pour constater la verité. Quelle difference en effet ne doit-on pas faire entre ces Nouvelles Littéraires manuscrites et un véritable Journal des Sçavans , tel que celui de M. Sallo , reconnu à bon droit le premier de tous par toute l'Europe sçavante.

M. Gimma lui-même semble reconnoître cette verité, en disant tout de suite, que les Sçavans d'Italie suivirent bientôt l'exemple de ceux qui les premiers donnerent

rent un Journal des Sçavans au Public. Voici ce qu'il dit ensuite de ces Journaux Italiens, et qui servira à rectifier ce qui pourroit se trouver de defectueux dans ce qu'on a écrit ailleurs sur cet article.

Il parut un Journal à Rome l'an 1668. lequel fut continué jusqu'en 1679 sous le titre de *Giornale de Letterati*. L'Abbé François Nazari de Bergame le composoit sous la direction de l'Abbé Ricci, qui fut ensuite Cardinal. Il s'en fit un second à Rome sous la direction de M. Ciampini, lequel fut une continuation du précédent jusques à l'an 1681.

Le P. B. Bacchini, Abbé des Benedictins, à Parme, publia un autre Journal dans cette Ville-là, depuis l'an 1686. jusques en 1690. Il le continua ensuite à Modène dès l'an 1692. jusques en 1697.

Le P. Manzani, Provincial du Tiers-Ordre de S. François, fit aussi à Parme l'an 1682. un Journal en Latin, sous le titre de *Synopsis Biblica*.

Le *Giornale Veneto*, d'un stile extraordinaire, dura à Venise depuis 1671. jusqu'en 1689. Le *Giornale di Ferrara* in 4. dura seulement pendant 1688, et 1689. On y publia un autre Journal in 8. dès 1671. Albrizzi, Imprimeur et Libraire, publia à Venise dès l'an 1696. un Jour-

G nal

130 MERCURE DE FRANCE

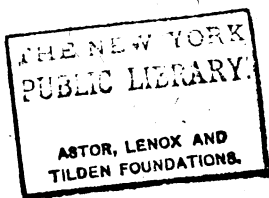
nal *in fol.* sous le titre de *Galleria di Minerva*. Il y en a sept volumes. On y trouve quantité de Pièces sçavantes, outre l'Extrait de divers Livres.

Mais tous ces Journaux ayant discontinué, ou manquant des qualitez requises, M. Apostolo Zeno se joignit à quelques Sçavans de ses amis pour donner un Journal qui pût suppléer au défaut des autres. Cet ouvrage, commencé en 1710. a été continué depuis avec un applaudissement general. Il a été publié depuis environ 1719, sous la direction du P. Dom Pierre Caterino Zeno, Clerc Regulier de la Congregation de Somasque, Frere d'Apostolo Zeno qui fut appelé à Vienne pour y remplir la place d'Historien et de Poëte de l'Empereur.

L'Abbé Jérôme Leone publie depuis quelques années un Supplement au Journal de Venise, dont il a déjà paru 3. ou 4. Volumes. Il l'a formé de plusieurs Dissertations et autres Pièces curieuses, qui ne pouvoient pas entrer facilement dans le Journal.

Nous renvoyons à un autre Mercure ce qui nous reste à dire de ce second Tome de la Bibliothèque Italique.

On vend chez *Lottin et Desprez*, Libraires,



N NEE 1732.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

JANVIER. 1732. 131

ges, rue S. Jacques, le troisième Recueil, des *Poësies Spirituelles et Morales*, Fables &c. sur les plus beaux Airs de la Musique Françoise et Italienne, avec la Basse: *Partition in 4.* gravé, Prix 3. liv. broché. Ce Receiül contient près de 60. Airs des plus grands Auteurs, Mrs Lulli, Lambert, Campra, Clerambaut, Destouches, Bernier, Marchand, Debousset, &c. 18. Chansons morales et un Receiül de Fables dans le goût de M. de la Fontaine.

Critique de l'Almanach du Mariage, adressée à l'Auteur par une Dame de Province. *A Paris, chez Ch. Guillaume et P. Gandonin, rue du Huerpoix 1532.* petite brochure d'une feuille.

MEMOIRES DE LA COUR DE FRANCE, pour les années 1688. et 1689. Par Madame la Comtesse de la Fayette. *A Amsterdam, chez Jean Fred. Bernard 1731. in 12.* de 235. pages. On en trouve quelques Exemplaires, rue saint Jacques, chez Morin.

JETTONS FRAPPEZ pour le premier jour de Janvier 1732. avec l'Explication des Types, &c.

I. TRESOR ROYAL.

Une Mine qu'on creuse, et dont enleve

G ij les

132 MERCURE DE FRANCE
Des matieres Metalliques. Legende : *Inexhaustis generosa Metallis.*

II. PARTIES CASUELLES.

Des Orangers dans une serre. L. *Tutus ut vivant.*

III. CHAMBRE AUX DENIERS.

Deux Cornes d'abondance, de l'une desquelles il sort des Fleurs et des Fruits , et de l'autre des Pieces de Monnoye. L. *Dapes et munera Divûm.*

IV. ORDINAIRE DES GUERRES.

Pallas assise au pied d'un Olivier , tenant la Pique d'une main , s'appuyant de l'autre sur son Egide. L. *Fidissima Custos.*

V. EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Une Couronne de Laurier jointe à une Couronne d'Olivier. L. *Amba splendidius nitent.*

VI. BASTIMENS DU ROY.

Le Genie des Arts assis sur la base d'une Colonne , contre laquelle il est appuyé , étend la main droite, et montre les principaux Instrumens de l'Architecture , qui sont appendus à un Olivier. L. *Non indecora quies.*

VII. ARTILLERIE.

Des Canons et autres Attributs autour

JANVIER. 1732. 133
tour d'un Piedestal, sur lequel est posée une
main de Justice. *L. Silent sub legibus Arma.*

VIII. MARINE.

Neptune qui lance un Trident à poin-
tes de feu sur des Monstres qui infectent le
Rivage. *L. Nec desunt fulmina Ponto.*

IX. GALERES.

Des Fleches dans un Carquois posé sur
un Arc bandé. *L. Emissa volant.*

X. LA VILLE DE PARIS.

Les Armes de la Ville d'un côté : celles
de Michel Etienne Turgot, Prevôt des Mar-
chands, de l'autre. *L. Son nom et ses qua-
litez.*

XI. LES ETATS DE LANGUEDOC.

La Province représentée sous la figure
de Pallas. *Nec artes nec munera desunt.*

XII. MAISON DE LA REINE.

Un Soleil-levant et l'Etoile du matin au
dessus. *L. Fœcundo implebit lumine Terras.*

PRIX proposé par l'Academie de Chi-
rurgie, pour l'année 1732.

L'Académie de Chirurgie, établie à Paris sous
la protection du Roi, désirant contribuer aux
progrès de cet Art, et à l'utilité publique, pro-
pose pour sujet du Prix de l'Année 1731. la ques-
tion suivante.

G. iiij. Pour.

Pourquoy certaines Tumeurs doivent être extirpées , et d'autres simplement ouvertes , dans l'une et l'autre de ces opérations. Quels sont les cas où le Cautere est préférable à l'Instrument tranchant , et les raisons de préférence.

Ce Prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cent livres , qui sera donnée à celui qui , au jugement de l'Académie , aura fait le meilleur Memoire sur la question proposée.

Les Chirurgiens de tous Pays seront admis à concourir pour le Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Ceux qui composeront , sont invitez à écrire en François ou en Latin , autant qu'il se pourra. On les prie d'avoir attention que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leur Memoire une marque distinctive , comme Sentence , Devise , Paraphe ou Signature : et cette marque sera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté , qui ne sera levé qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , adresseront leurs Ouvrages francs de Port. , à M. Morand , Secrétaire de l'Académie de Chirurgie à Paris , ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Memoires ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de Septembre 1732. inclusivement. L'Académie, à son Assemblée publique de 1733, qui se tiendra le Mardy d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

La Medaille sera délivrée à l'Auteur même , qui se fera connoître , ou au porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive , avec une copie nette du Memoire.

Lo

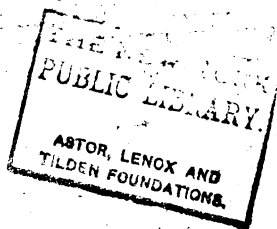
Le 30 du mois dernier, le Pere de la Sante, Jesuite, l'un des Professeurs de Rhétorique au College de Louis le Grand, prononça un Discours latin très-éloquent, en presence du Cardinal de Bissy, de l'Archevêque de Paris, de plusieurs autres Prélats, et d'un grand nombre de personnes de consideration. Le sujet de son Discours étoit ; *Que de toutes les Histoires, celle de France est une des plus difficiles à écrire, et une des plus agréables à lire.* Les applaudissemens que cette Piece d'Eloquence a reçus, nous engageront à en donner un Extrait.

Il paroîtra le mois prochain une nouvelle Estampe, que le Public désire avec beaucoup d'empressement. C'est le Portrait de la Dlle Dangeville, Actrice du Théâtre François, dont on connoît les rares talens. Cette jeune personne est représentée en pied, tenant le Masque de Thalie, sur une Terrasse affectée à cette Muse, et entourée des Génies de la Comédie, caractérisez, et ayant chacun quelque attribut de la Scene comique. Un Amour sur des nuages est prêt à couronner la charmante Actrice. Le fond est orné d'un agréable paysage, de Fontaines, et d'une espece de Théâtre antique, sur lequel on voit le Buste de Moliere. Cette Estampe se vendra 4. livres sur le Pont Nôtre-Dame, chez le Sieur de la Porte, Marchand. Elle est de la même grandeur que celle qui représente la Dlle Camargo, dont nous avons parlé il y a un an. Ces deux riants Sujets sont très-agréables. Celui-cy a été gravé avec soin par M. Lebas, d'après le Tableau original de M. Pater, connu par beaucoup de très-bons ouvrages dans le goût de Watteau.

On nous écrit de Châlons , en Champagne , du 23 Janvier , que le Sr Farochon , Marchand Apoticaire , a fait en public dans l'Hôtel de Ville , la composition de la Thériaque en présence de l'Evêque de Châlons , Pair de France , de l'Intendant de la Province , des Lieutenans de Roy , Gouverneurs , et de tout le Corps de Ville , accompagné de la principale Bourgeoisie. Le Sieur Farochon , après avoir été présenté à l'Assemblée par M. Lasson , Docteur-Regent en Médecine , prononça un Discours qui fut fort applaudi , sur le Sujet en question. Il fit ensuite l'Analyse de toutes les Drogues étalées pour cette composition , en fit connoître les vertus et les propriétés &c. Et enfin il proceda à la composition même , laquelle fut continuée le lendemain , et a duré près de deux jours. On ajoute que les personnes qui se sont déjà servies de cette nouvelle Thériaque , s'en sont très-bien trouvées.

On apprend d'Irlande , qu'il s'est formé depuis peu à Dublin , une Société composée d'un grand nombre de Gentilshommes , pour perfectionner l'Agriculture , les Arts Mécaniques , et les Manufactures de ce Royaume : le Viceroy en est le Président , le Primat du Royaume , et le Vice-Président.

Les Sieurs *Cholets* , Marchands Fayanciers , rue S. Honoré , vis-à-vis la rue de l'Echelle , à l'Enseigne de la Levrette , qui sont les seuls à Paris qui vendent des Thermometres construits sur les Principes de Mr. de Reaumur , de l'Académie Royale des Sciences , donnent avis qu'ils en ont actuellement de moins grands que ne l'étoient les premiers , et tels que les ont désirés
ceux



Janvier.

J A N V I E R 1712. 137
eux qui n'ont pas de place convenable pour
mettre les plus grands.



CHANSON.

P Ar vos divins appas , si l'on comptoit vos
jours ,
Adorable Cloris , vous charmeriez toujours ;
Mais votre course fortunée ,
Par le sort implacable étant enfin bornée ;
Mes vœux sont encor superflus ;
Pour chaque cœur épris de vos rares vertus ;
Que la Parque du moins vous file une journée.

*Ces paroles et la Musique sont de M.
du Vigneau.*



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique remit
au Théâtre le 3. Janvier, la Tragé-
die de *Callirhoé*. Le Poëme est de M. Roy,
et la Musique de M. Destouches, Sur-
Intendant de la Musique du Roy. Cet
Opera fut donné pour la première fois le
27. Decembre 1712. il eut un succès des
plus brillants ; il a été fort applaudi à la

G v. re.

138 **MERCURE DE FRANCE**
reprise ; mais un peu moins que dans sa
naissance à ce qui fait voir que les succès
plus ou moins éclatans , dépendent de
certaines circonstances dont on ne peut
donner de justes raisons. Comme cet Ou-
vrage est depuis vingt ans entre les mains
de tout le monde , nous n'en donnerons
qu'un Extrait des plus succincs.

Au Prologue , le Théâtre représente
un lieu rempli d'armes différentes et de
Lauriers ; la Victoire y a assemblé des
Guerriers pour leur accorder les hon-
neurs du Triomphe. La celebre journée
de Denain a donné lieu à ce Prologue ;
la Victoire y applaudit à des Guerriers
qu'elle sembloit avoir abandonnés depuis
quelque temps ; elle s'excuse par ces Vers.

Guerriers , ne craignez rien , je ne suis pas vo-
lage ,

Je vous aimai toujours ; mais quelque Dieu
jaloux ,

Devant mes yeux opposoit un nuage ,

En vain je vous cherchois , il m'éloignoit de
vous :

Aux efforts de votre courage ,

J'ai sçu vous reconnoître , et tout cede à vos
coups.

Astrée descend des Cieux , suivie des
Arts et des Plaisirs ; elle annonce la Paix
dont

J 22 22 22 22 22 22 22 22 22
dont elle donne la première gloire à la
Reine *Anne* ; la Victoire ajoute ces Vers
à l'honneur du Héros de la France :

Au Héros glorieux dont je sers les desseins,
La Paix fut toujours chère ;
Mais je voulois qu'elle eût des Palmes dans les
mains ;
La voilà digne de me plaire.

La Victoire et Astrée chantent ensemble
ces quatre autres Vers :

Le plus sage des Héros ,
A sous ses Etendarts ramené la Victoire ;
Il peut goûter le repos ,
De l'avoir même de la Gloire.

La Suite de la Victoire , et celle d'Astrée ,
font le Divertissement de ce Prologue.

Le Théâtre représente le Temple de
Bacchus , au premier Acte. *Callirhoé* ,
Princesse de *Calydon* , expose le Sujet de
la Pièce par ce Monologue :

O nuit, témoin de mes soupirs secrets ,
Que ton ombre en ces lieux ne regne-t-elle en-
core !

Pourquoi l'impatiente Aurore ,
Ouvre-t-elle mes yeux aux funestes apprêts,
G vj D'un

D'un Hymen que j'abhorre ?

Je vais donc m'engager à l'objet que je hais ,
Et je perds pour jamais un Amant que j'adore.

Q nuit , &c.

La Reine de Calydon , mere de Callirhoé, vient déclarer à cette Princesse que *Coresus* paroîtra bien-tôt pour recevoir sa foy sur les Autels de Bacchus ; elle l'exhorte à se livrer toute entière à son devoir et à ne plus penser à son amour, puisqu'*Agenor*, qui en étoit l'objet, n'est plus. Elle la quitte pour aller ordonner la Cérémonie Nuptiale.

Callirhoé se détermine à subir la Loy que sa Mere et ses Peuples lui imposent, quelque dure qu'elle la trouve.

Agenor qu'on croyoit mort, paroît aux yeux de Callirhoé ; elle cache son amour sous un simple mouvement de surprise. *Agenor* lui explique ce qui a donné lieu au bruit de sa mort ; mais il n'en peut rien tirer de favorable pour son amour. Il lui témoigne son étonnement par ces Vers , qu'on a trouvez très-déliçats :

Ayez-vous oublié , Princesse , que vos charmes,
Ont essayé sur moi leurs premiers coups ?
Votre pere expiroit , je recueillois vos larmes ;
Parmi le trouble et les alarmes ,

Vos

Vos yeux brilloient déjà de l'éclat le plus doux ;
 J'appaisai des mutins les mouvemens jaloux ;
 Ah ! ne jugiez-vous pas au succès de mes armes ,
 Qu'un Amant combattoit pour vous ?

Callirhoé continuë à se contraindre ;
 elle ordonne à Agenor de sortir et lui
 défend de la voir jamais.

La Reine, Coresus, et les Prêtres de
 sa suite arrivent pour célébrer l'Hymen
 qui fait l'action principale de ce premier
 Acte. Coresus dit galamment à Calli-
 rhoé.

Dès Autels à vos beaux yeux
 Je porterai mon hommage ,
 Sans craindre que ce partage
 Offense jamais nos Dieux ;
 J'adore en vous leur image .

La Suite de Coresus celebre la Fête de
 cet Hymen ; Coresus s'approche de l'Au-
 tel avec Callirhoé ; il chante ces Vers :

Toi, qui pour éclairer le plus beau de mes jours ,
 Pares le Ciel d'une clarté nouvelle ,
 Soleil , à mes tendres amours ,
 Tu me verras aussi fidele ,
 Que tu l'es à remplir ton cours .

Coresus commence le serment sur l'Au-
 tel :



142 **MERCURE DE FRANCE**
tel; mais Callirhoé ne peut l'achever, parce
qu'Agénor vient se montrer à ses yeux; son
aspect la fait évanouir, et par là le ser-
ment conjugal est interrompu au grand
regret de Coresus, de la Reine et des
Prêtres de Bacchus.

Au second Acte, le Théâtre représente
l'avant-cour d'un Palais; on voit à l'un
des côtez un Temple domestique.

Agénor se flatte d'être aimé de Calli-
rhoé; cette Princesse agitée de remords
vient lui déclarer qu'elle veut achever
son Hymen, pour réparer le tort qu'elle
vient de faire à sa gloire: Agénor l'ac-
cuse de cruauté; elle ne peut s'empêcher
de lui faire connoître qu'il est la cause
de son malheur, et par conséquent qu'il
est aimé. Agénor se jette à ses pieds pour
lui rendre grâces d'un aveu si favorable.
Coresus surprend son Rival aux pieds de
son Amante; il lui reproche son infide-
lité; elle lui répond fierement qu'elle ne
lui a rien promis, et se retire. Coresus
menace Agénor, qui lui répond avec une
intrépidité héroïque et le quitte.

Coresus invite les Prêtres de sa sui-
te à vanger l'affront qu'on vient de
faire aux Autels en la personne de leur
Grand-Prêtre; ils invoquent Bacchus et
lui demandent vengeance. Les Prêtres avec
des

des flambeaux, font le Ballet de cet Acte.

Le Théâtre représente au troisième Acte, un Temple rustique, consacré à Pan. La Reine et Callirhoé déplorent les malheurs dont Bacchus accable leurs Peuples, et en font une description très-touchante. Après les plaintes, la Reine dit à sa fille qu'elle veut interroger l'Oracle, du Dieu des Forêts. Elle la quitte pour aller donner ordre à ce qu'elle vient de se proposer, et lui dit d'attendre Coresus, qu'elle a mandé, et de ne rien oublier pour le fléchir.

Coresus vient; la Scène est vive entre Callirhoé et lui; ne pouvant rien obtenir de lui, elle le menace de sa propre mort; Coresus s'attendrit et lui promet de ne rien oublier pour obtenir de Bacchus la grace d'un Peuple expirant; il lui dit de consulter son Oracle, et la quitte.

Le Ministre de Pan vient, on chante des Hymnes à l'honneur de ce Dieu, qui du fond du Théâtre prononce cet Oracle.

Le calme à ces climats ne peut être rendu,
Qu'au prix que les Destins veulent de votre zèle;
Que de Callirhoé le sang soit répandu,
Ou celui d'un Amant qui s'offrira pour elle.

La

La Reine frémit de cet Oracle ; elle prie le Grand-Prêtre de le cacher au Peuple et de le flater d'un plus heureux avenir.

Au quatrième Acte la Décoration représente une Plaine bornée de Côteaux fleuris. Callirhoé se prépare à la mort avec constance. Agenor trompé par les fausses esperances qu'on lui a données d'un heureux changement , vient s'en réjouir avec sa Princesse ; elle lui cache son malheur autant qu'elle peut , mais enfin elle lui déclare que les Dieux demandent son sang ; Agnenor furieux lui proteste qu'il ne souffrira jamais un Sacrifice si barbare , et la quitte en lui disant :

De Cœresus , que le crime s'expië ,
On me payera cher de m'avoir fait trembler.
Le bucher brule , et moi j'éteins sa flamme impie
Dans le sang du cruel qui veut vous immoler..
Mes amis sont tous prêts , ils suivront mon
exemple ;
J'attaquerai vos Dieux , je briserai leur Temple ,
Dût sa ruine m'accabler.

Une Troupe de Bergers et de Bergeres viennent se réjouir du nouveau calme dont ils jouissent ; Callirhoé leur dit qu'elle va au Temple assurer leur bonheur ; ils

Ils la suivent. La Reine, qui survient, croit qu'ils vont la conduire à l'Autel; elle leur reproche leur barbarie, les Bergers témoignent la douleur et l'effroi dont ils sont saisis par un Chœur très-pathétique.

Agenor vient leur dire qu'il a appris d'un des Ministres de Pan qu'un sang moins précieux offert pour celui de la Princesse, peut suffire aux Dieux; il offre le sien; les Bergers applaudissent à sa générosité et à son amour.

La Décoration du dernier Acte représente le Temple de Bacchus, orné pour le Sacrifice de la Victime. Coresus prêt à donner la mort à son Rival, qui veut être immolé pour Callirhoé, ne sait s'il y doit consentir; il craint de trahir sa gloire et même son amour, puisqu'Agenor sacrifié pour sa Princesse, n'en regnera que mieux dans son cœur.

Callirhoé vient demander la mort à Coresus, la Scene est très-vive et très-pathétique entre le Prêtre et la Victime.

Agenor arrive; les Prêtres le menent à l'Autel; après une contestation très-tendre entre les deux Victimes et Coresus; ce dernier prend un parti noble et généreux, et leur dit :

Arrêtez; c'est à moi de choisir la Victime.

En

146 MERCURE DE FRANCE

En disant ces mots il se frappe et finit la
Tragédie par ces Vers adressez à Callirhoé:

Je sauve vos jours :

De vos malheurs , des miens , je termine le cours.
Vous pleurez; se peut-il que ce cœur s'attendrisse !
Je meurs content , mes feux ne vous troubleront
plus.

Approchez ; en mourant , que ma main vous
unisse ;

Souvenez-vous de Coresus.

Cet Opera , au reste , est très-bien exé-
cuté et très-bien remis pour le choix des
Rôles , pour les Décorations et les habits.
Les Balets du Sr. Blondi en sont variez et
executez dans la plus grande perfection ;
un Pas de Trois dansé par le sieur Du-
moulin et les Dllles Camargo et Salé , est
un morceau aussi picquant et aussi agréa-
ble qu'on en ait vû à l'Opera. Deux très-
bons Poètes ont célébré la danse de ces
deux inimitables personnes en cette ma-
niere.

M A D R I G A L.

AH ! Camargo , que vous êtes brillante !

Mais que Salé , grands Dieux ! est ravissante !

Que vos pas sont legers et que les siens sont
doux !

Elle est inimitable , et vous êtes nouvelle :

Les

Les Nymphes sautent comme vous ,
Mais les Graces dansent comme elle.

A U T R E.

De ta danse active et legere ,
J'admire , Camargo , le brillant caractere ;
Mais que ta Rivale a d'appas !
La grace au sentiment unie ,
Exprime en toi , Salé , l'éloquente harmonie ,
Du regard , du geste , et des pas.

L'Académie Royale de Musique doit représenter au commencement du Carême prochain , *Jephthé* , Tragédie nouvelle ; elle n'avoit point encore donné de Sujet tiré de l'Histoire Sainte ; et l'on étoit justement surpris que le plus noble Spectacle de l'Europe. fût privé d'un genre dont tous les autres Théâtres s'étoient mis si utilement en possession.

Les Comédiens François ont reçu une petite Comédie en Prose , qu'ils vont jouer incessamment , intitulée la *Tontine* , de la composition de M. le Sage.

Ils ont aussi reçu une autre petite Piece en Vers , qu'on donnera dans peu sans doute , pour la jouer dans sa saison ; car elle est intitulée l'*Hyver*. Elle est de M. Dallinval.

Le

148 MERCURE DE FRANCE

Le Vendredi 18. de ce mois, on donna au Théâtre François la premiere Représentation du *Glorieux*, Comédie en Vers et en cinq Actes, de M. Destouches, de l'Académie Française; elle fut généralement applaudie, et elle est tous les jours plus goûtée par de très-nombreuses Assemblées; on peut dire qu'elle fait autant d'honneur à son Auteur qu'elle fait de plaisir au Public. Nous n'oublierons pas d'en parler plus amplement; le Lecteur y perdrait trop.

Les Comédiens François ont représenté à Versailles le Mardi 8. Janvier, le *Philosophe Marié*, et *Crispin Medecin*.

Le Jeudi 10. *Iphigenie*, et *Attendez-moi sous l'orme*.

Le Mardi 15. *l'Avare*, et *les Plaideurs*.

Le Jeudi 17. *Electre*, et *les Folies amoureuses*.

Le Mardi 22. *Andromaque*, et *Crispin bel-esprit*.

Le Jeudi 24. le *Medisant*, et *l'Avocat Patelin*.

Le Mardi 29. le *Glorieux*, qui a eû un aussi grand succès à la Cour qu'à Paris, et le *bon Soldat*.

Le Jeudi 31. *Amasis*, et le *Medecin malgré lui*.

Le

Le 5. les Comédiens Italiens représenterent à la Cour, le *Dedain affecté*, et la *Petite Piece des Paysans de Qualité*.

Le 12. *Colombine, Avocat Pour et Contre*, Piece de l'ancien Théâtre Italien, et les *Effets du Depit*.

Le 14. les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la *Vie est un Songe*, Tragi-Comédie Italienne, en cinq Actes, tirée de l'Espagnol, sous le titre de *La Vida es Sueno*. Le sieur Lélío le fils y a joué le Rôle de Sigismond, qui est le principal de la Piece, avec applaudissement.

Le 21. ils donnerent une Piece nouvelle, qui a pour titre, *Danans*, Tragi-comédie en Vers et en trois Actes, avec trois Intermedes dont on parlera plus au long.

Le 26. ils représenterent à la Cour les *Deux Arlequins* et la *Folle Raisonnable*.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

Les Létres du Levant confirment la Suspension d'armes, signée par le Roy de Perse et par les Generaux Turcs; mais on ajoute que la Paix paroît difficile à conclure entre les deux Nations

Nations, le Roy de Perse n'étant pas disposé à rien céder aux Turcs des conquêtes qu'ils ont faites en Perse pendant la dernière Révolution. Ces Lettres ajoutent qu'on avoit arboré à Constantinople la Queue de Cheval, et que le bruit couroit qu'au Printemps prochain le G. S. déclareroit la guerre à quelque Puissance Chrétienne.

D'autres Lettres de Constantinople portent que la Paix est sur le point d'être conclue entre le G. S. et le Roy de Perse, et qu'on ne doutoit pas qu'aussi-tôt qu'on auroit reçu la nouvelle de la signature, Sa Hautesse ne déclarât la guerre à quelques autres Puissances, afin d'occuper les Milices qui paroissent toujours disposées à la révolte.

R U S S I E.

ON écrit de Moscou, que les Lettres du Gouverneur de Derbent, portent que l'un des articles préliminaires du Traité qui se négocioient entre le G. S. et le Roy de Perse, est de réunir leurs forces pour attaquer telle Puissance Chrétienne qu'il leur conviendra, et qu'il a été résolu dans le Conseil de la Czarine de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver les Conquêtes que le Czar Pierre I. a faites du côté de la Mer Caspienne, et d'y envoyer pour cela un nouveau renfort des Troupes.

La République de Pologne a fait prier la Czarine de retirer ses Troupes de la Curlande et de ne plus se mêler des affaires de ce Duché, si elle vouloit continuer de vivre en bonne intelligence avec la Couronne de Pologne.

Le Feld Maréchal Dolhorucki, qui fut arrêté au mois de Novembre dernier, a été condamné à

JANVIER 1732. 151

à avoir la tête tranchée ; mais la Czarine , cedant aux instances des principaux Seigneurs de la Cour , a converti sa peine en une prison perpétuelle dans la Citadelle de Schlussembourg , où l'on met ordinairement les Prisonniers d'Etat.

Sur la fin du mois de Janvier , la Czarine fit appeller au Palais tous les Generaux , les Ministres et les principaux Membres du Clergé , après avoir donné ordre au General Soltikoff , d'assembler au Château du Cremelin , les trois Régimens des Gardes ; S. M. Cz. leur fit un Discours qui dura un quart d'heure , et ordonna à l'Archevêque de Novogrood de lire le Formulaire d'un Serment , portant qu'ils reconnoîtront pour leur Souverain ceux que S. M. Cz. nommeroit pour ses successeurs , ce qui fut executé , *Nemine contradicente* ; et la Duchesse de Mekelbourg , la Princesse sa fille et la Princesse Elizabeth , le signèrent les premieres. Voici la Traduction de cette Déclaration de la Czarine , touchant la Succession au Trône.

NOUS , ANNE , par la grace de Dieu , Imperatrice et Souveraine de tous les Russes , &c. sçavoir faisons par la Presente , à tous nos fideles Sujets. Il paroît par tant de Manifestes , nouvelles Loix , Réglemens et Ordonnances , que nous avons fait publier depuis le commencement de notre Regne , avec combien de zele et de soins , conformément au devoir qui nous a été imposé de Dieu , nous avons employé tous nos efforts pour maintenir et étendre la Religion Chrétienne et Orthodoxe selon le Rit Grec , pour soutenir la Justice , pour deffendre nos Sujets opprimés , pour introduire un meilleur ordre et discipline dans nos Armées , destinées à la deffense de cet Empire contre toute attaque de l'Ennemi , pour eriger des Ecoles
suffi-

suffisantes et de belles Académies, dans lesquelles la Jeunesse est non-seulement élevée gratis, dans la crainte de Dieu et dans notre Religion Orthodoxe, mais aussi dans toutes les Sciences, tant Civiles que Militaires, utiles à l'Empire, et qui peuvent tendre à procurer tout ce qui peut avancer le bien, la tranquillité et le salut de tous nos fideles Sujets, et à faire fleurir de plus en plus notre chere Patrie. Nous employons aussi actuellement nos soins gracieux à chercher les moyens necessaires pour mettre les Subsidés sur un meilleur pied, et les diminuer le plus qu'il sera possible, des que les necessitez generales et les interets de l'Empire pourront le permettre.

En consequence de tous ces efforts salutaires et continuels pour le bien de notre Empire, nous avons jugé qu'il étoit principalement de notre devoir, tant envers Dieu qui nous a confié le souverain gouvernement de nos Royaumes, qu'envers nos Sujets, d'avoir soin de confirmer par de bonnes et suffisantes Loix et Ordonnances, cette heureuse situation de nos Royaumes, non-seulement pendant notre Régence, mais aussi pour les temps à venir, afin que dans tous les incidens qui peuvent survenir et qui dépendent du Ciel, nos fideles Sujets puissent, pour la conservation de l'Empire, être maintenus en toute tranquillité et mis en sureté contre les desordres et troubles contraires aux Loix divines et aux Constitutions et Loix fondamentales de notre Empire, comme il en est arrivé à notre avenement au Trône, qui auroient certainement ruiné notre chere Patrie, si Dieu par sa grace particuliere et par sa bonté ne les eût éloignés.

Quoique nos fideles Sujets nous aient déjà prêté, comme à leur Souveraine et Dame, le Serment de fidelité et de soumission parfaite, et que, conformément à l'ordre de succession, établi le 5. Février

1722. et confirmé par un Serment solennel de tous les Etats et fideles Sujets de l'Empire Russien, il a toujours dépendu du choix et du bon plaisir des Souverains, de nommer leur Successeur ; néanmoins, afin de confirmer le bonheur et la conservation de l'Empire, maintenir tous nos fideles Sujets dans une parfaite tranquillité, et prévenir tout ce qui pourroit troubler ces vûes salutaires, nous avons jugé à propos d'ordonner par la Presente, à tous et un chacun de nos fideles Sujets, tant Ecclesiastiques que Temporels, Militaires et Civils, de quelque nom qu'on puisse les nommer, de nous prêter de nouveau serment et hommage, selon le Formulaire cy-joint, entierement conforme au Serment qui a été prêté aux Empereurs nos Prédecesseurs. C'est pourquoi nous avons ordonné de faire imprimer notre present Commandement avec le Formulaire, et de le faire publier par tout notre Empire, afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance : et de notre part, nous avons résolu, et notre volonté est, après avoir invoqué l'assistance divine par des Prieres ardentes, de prendre de telles mesures qui ne peuvent tendre qu'au veritable avantage et au bonheur de tout l'Empire et de tous nos fideles Sujets et à la conservation de notre Religion Orthodoxe. En foi de quoi nous avons signé la Presente de notre propre main. Fait à Moscou le 28. Decembre 1731.

S U E D E.

LA Flotte du Roi consiste déjà en 38. Vaisseaux de ligne, et quantité d'autres Bâtimens armez en guerre.

Les Lettres de Stokolm, portent qu'on y publia un Edit le 23. du mois dernier, pour repri-
mer le luxe dans les habillemens, et les dépenses

H ex-

154 MERCURE DE FRANCE
excessives qui se font aux Noces, aux Enterre-
mens, &c.

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne, que le 7. de ce mois
On y reçut avis que le 29. du mois dernier la
possession des Duchez de Parme et de Plaisance
avoit été prise au nom de l'Infant Don Carlos
par la Duchesse Douairiere Dorothee, qui a la
tutelle de ce Prince jusqu'à sa Majorité; que les
Troupes de l'Empereur étoient sorties de ces Du-
chez, et s'étoient retirées dans le Milanez.

D'autres Lettres du 8 portent que l'Infant
Don Carlos étoit arrivé à Livourne le 27. De-
cembre.

On mande de Saltzbouurg, qu'il étoit sorti de
ce Diocèse un grand nombre de Protestans; que
près de 900. s'étoient retirez dans la Suabe; que
les Magistrats des Bailliages avoient exhorté les
Habitans de les retirer chez eux, et de leur don-
ner tous les secours possibles; que 800. autres de
ces Protestans avoient passé en Baviere, et que
l'Electeur avoit donné des ordres pour faire une
collecte d'aumônes en leur faveur.

On apprend de Ratisbonne, que la garantie de
la Pragmatique - Sanction avoit fait naître de
grandes contestations dans la Diette de l'Empire;
que le Ministre de l'Electeur de Baviere avoit dé-
claré que ce Prince étoit dans la disposition d'o-
bliger l'Empereur en toute occasion; mais qu'il
étoit forcé de représenter que si les Princes de
l'Empire signoient cette garantie de la succession
des Pays hereditaires de la Maison d'Autriche en
faveur de l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empe-
reur, ils s'engageroient à entrer dans les guerres
qui

qui pourroient en résulter, et ce pour des Domaines qui ne dépendent pas de l'Empire, puisqu'ils n'y ont jamais été immatriculez, tels que sont le Royaume de Hongrie, la Transilvanie, la Moravie, les Royaumes de Naples et de Sicile et autres Etats; on ajoute que les Ministres de l'Electeur de Saxe et de l'Electeur Palatin avoient fait les mêmes représentations.

I T A L I E.

DAns le Consistoire que le Pape tint le 17. du mois dernier, le Cardinal Otthoboni, proposa l'Abbaye de Bonneval, Diocèse de Rhodéz, pour l'Archevêque de Narbonne; celle d'Essey, Diocèse d'Agen, pour l'Abbé Salomon; celle de Vierzon, Diocèse de Bourges, pour l'Abbé de Charand, et celle de S. Etienne de Vaux, Diocèse de Saintes, pour l'Abbé Neret.

Le Projet pour la franchise du Port d'Ancone a été approuvé dans la dernière Congrégation tenue à ce sujet; et le Pape en a remis l'exécution au Trésorier de la Chambre Apostolique et au Cardinal Firrao.

La Loterie établie à Rome à l'imitation de celle de Genes, sera tirée neuf fois l'année au Capitole; on mettra chaque fois dans la roue dite *de Fortune*, les noms de 90. jeunes filles dont on en tirera seulement sept, à chacune desquelles on donnera 50. Ecus et des habits. Ce seront ces sept noms qui procureront le gain à ceux qui auront pris intérêt dans la Loterie, et qui seront assez heureux d'avoir choisi ceux qui sortiront de la roue. On fera du profit qui en reviendra au Gouvernement, un fonds pour le soulagement des pauvres Communautés, des Familles honteuses

des et des Pauvres de la Charité de S. Jérôme et pour les besoins les plus pressans de la Chambre Apostolique. Il est défendu aux Sujets du Pape de s'interesser dans les Loteries étrangères. Le Comte Peluchi a été choisi pour être Directeur General de cette Loterie avec cent écus d'appointement par mois.

Le Roi de Portugal ayant fait present de 50000. écus à la Fabrique de S. Pierre, le Pape les a destinez avec 70000. écus qu'il y a ajouté, à augmenter de quelques Salles la Sacristie du Palais du Vatican.

Par les ordres de l'Empereur, on a commencé à Naples à reformer les quatre Compagnies dont on avoit augmenté chaque Regiment d'Infanterie Allemande. Les Soldats reformez ont servi de Recrues aux autres Compagnies, et les Officiers qui n'ont pas d'employ, ont été mis à la demi-paye.

M. Mondille Orsini, Archevêque de Capouë, et neveu du feu Pape Benoit XIII, a quitté son Diocèse, et s'est retiré à Naples dans le Convent des Religieux de Sainte Marie, qui a été fondé par ces Ancêtres.

On entendit sur la fin du mois dernier, un bruit extraordinaire du côté du Mont Vesuve, et l'on a sçu depuis que les éruptions du feu étoient plus frequentes que de coûtume, ce qui fait craindre qu'il n'y ait bien-tôt quelque violent Tremblement de Terre, et quelques dégorgemens de matieres bitumineuses.

On écrit de Florence, que le Signor Roggieri, Ingenieur et célèbre Dessinateur, est allé à Livourne, pour faire exécuter le Dessin d'un Arc de Triomphe, que les Marchands Anglois, établis dans cette Ville, y font

sont élever en l'honneur de l'Infant Don Carlos.

La Garde que le Grand Duc y a envoyée pour le service de ce Prince , est composée de 24 Cuirassiers Allemands, de deux Caporaux, et deux Trompettes , tous habillés de Drap écarlate , galonné d'or.

Le Duc Salviati , Grand-Veneur du Duché de Toscane , est allé à Pise avec vingt Chasseurs , pour garnir un Parc de toutes sortes de Gibier , afin que l'Infant puisse y prendre le divertissement de la Chasse lorsqu'il ira voir cette Ville.

Le Grand Duc a promis d'avancer 50000. Ecus aux Exécuteurs du Testament de la feue Princesse Douairiere de Florence , afin qu'ils puissent acquitter les legs qu'elle a faits , sans être obligez de vendre ses Diamans.

Le Roi d'Espagne a fait present au Grand Duc d'un Vaisseau de Guerre de 50 pieces de Canon , tout neuf , et garni de tous ses agrets. S. M. Cat. lui a envoyé en même temps 50 milliers de Cacao , 300 livres de Vannille , cent Caisses de Liqueurs et de Vins exquis , huit grains de Mine d'or naturelle d'un poids considerable , qui ont été tirés des Mines du Perou , sans qu'il se soit trouvé uni avec cet or aucune matiere étrangere comme dans les Mines ordinaires , une Cassette de Diamans brutes , cent Cages-d'Oiseaux rares des Indes Occidentales et Orientales , 30 Caisses des plus fines Porcelaines , et 8 bales d'Etoffes d'or et d'argent.

L'Infant Don Carlos étant parti d'Antibes le 23 Decembre , sur les Galeres du Roy d'Espagne , accompagnées de trois Galeres du Grand Duc de Toscane , arriva à Livourne le 27 , au

H ij bruit

158 MERCURE DE FRANCE
bruit de toute l'Artillerie , à bord d'une des Galeres d'Espagne ; S. A. R. ayant débarqué vers le soir , fit son Entrée publique dans cette Ville , où elle fut reçue en qualité de Grand Prince de Toscane , avec tout l'éclat et toute la magnificence possible ; la Ville étoit entièrement illuminée , et les Ruës par où ce Prince passa étoient ornées de riches Tapisseries , &c. Don Carlos a essuyé une terrible tempête la nuit du 26 au 27. à la hauteur du Cap Noli : toutes les Galeres ayant été dispersées , mais elles ont eû le bonheur de resister à la violence des Vents ; les trois Galeres de Toscane étant déjà entrées dans le Port de Livourne , de même que les autres Galeres d'Espagne.

Après que Don Carlos fut arrivé en Toscane , son premier soin fut d'expedier des Couriers au Grand-Duc et à la Duchesse Dorothée, Douairiere de Parme , pour leur donner avis de son arrivée , et pour faire reconnoître cette Princesse en son nom , Regente de Parme et de Plaisance. En effet , la Princesse Dorothée prit possession le 29 , au nom de l'Infant Don Carlos , de ces deux Duchez. Elle reçut les Sermens de tous les Ordres , les Troupes de ces deux Etats reprirent leurs Postes , et le lendemain au matin les Troupes Imperiales sortirent de Parme et de Plaisance pour se retirer dans le Milanez.

Le jour de cette prise de Possession , la Duchesse Dorothée fit distribuer un grand nombre de Medailles d'or , d'argent et de cuivre , qu'elle avoit fait frapper à ce sujet , pour en marquer l'Epoque de cet événement.

Le soir du 28 , S. A. R. vit passer sous ses fenêtrés un Char de Triomphe magnifiquement orné , que la Nation Françoisé avoit fait préparer

partir, sur lequel il y avoit un fort beau Concert de toutes sortes d'Instrumens et de Voix. Le 30, l'Infant retourna chasser dans le Bosquet des Capucins, où il tua plusieurs Oiseaux et un Marcassin.

Le 1. de ce mois, S. A. R. reçut les complimens sur la nouvelle année de toutes les personnes de distinction qui sont à Livourne. La Nation Hollandoise donna à ce Prince le divertissement d'une Course de chevaux, dont le Prix étoit un Mantreau de Velours cramoisi garni d'argent; et la Nation Angloise exposa la Machine qu'elle avoit fait construire. C'étoit un Arc de Triomphe, qui avoit sa principale face tournée du côté de la Porte de la Marine: on y voyoit deux Pilastres peints à l'imitation du Marbre verd antique, avec les Bases et les Chapiteaux dorez, d'un Ordre composé: entre chaque Pilastre étoit placée une Statuë, dont l'une représentoit la Justice, et l'autre la Clemence. On voyoit un bas-relief au Piedestal de la Justice, le Conseil des Dieux, et Mercure conduisant par la main un jeune Héros, en action de parler, pour le présenter aux Muses qui se réjouissoient sur le Mont Parnasse à la vue de ce Héros: au-dessous on lisoit:

Jam nova progenies cala demittitur alto.

Dans l'autre bas-relief du Piedestal de la Clemence, étoient représentés le Port et la Ville de Livourne, ayant les Portes ouvertes: dans le lointain, diverses Galeres qui y dirigeoient leur course, dont on distinguoit la Royale d'Espagne, sur le devant de laquelle on voyoit la Félicité qui prioit Neptune de calmer la Mer, et d'accorder un heureux Voyage au Prince Don Carlos; et derrière Neptune on voyoit le Temps

H iij. qui

qui tenoit la Tempête assujettie à ses pieds : au-dessus étoit écrit :

Voluenda dies en attulit ultro.

L'Inscription suivante paroissoit sur la partie supérieure , en lettres d'or et noires , comme sur un fond imité de Marbre blanc.

*SALVO ATQUE INCOLUMI CAROLO PRIN-
CIPE , PHILIPPI V , Hispaniarum Regis , et Re-
gina Elisabethæ Farnesiæ , Filio inclito , Felice ,
Augusto , Parma et Placentiæ Duce , quod opta-
tissimo adventu suo impletis omnium votis qualis
quantusque futurus sit in hoc Imperio faustis aus-
piciis ostendat restituta Europa pax , confirmata-
que Etruria felicitate Britannî hic Negociantes ,
annuente et favente Joanne Gastone , Magno Duce
Etruriæ , summa lætitiâ gredientibus animis po-
suere.*

Sur les Médaillons de chaque côté étoient assises deux Statuës , dont l'une représentoit la Gloire , et l'autre l'Eternité , et au-dessus de l'Inscription étoient les Armes d'Espagne.

Il y avoit dans l'autre façade de l'Arc de Triomphe , tournée du côté de la Porte de Pise , entre deux Pilastres , deux Statuës , dont l'une à droite représentoit la Providence , et l'autre la Liberalité. Les Arts liberaux et l'accroissement du Commerce étoient dépeints dans le bas-relief du Piedestal qui étoit sous la Providence , avec ces mots , FELICITAS ETRURIÆ ; et sous la Liberalité , on voyoit la Paix et la Felicité qui embrassoient l'Europe. Le Temple de Janus paroissoit fermé ; et sur le devant on voyoit des petits genies qui amassoient des Armes et des Instrumens de Guerre , et en faisoient un Feu de joye , avec ces mots : PAIX D'EUROPE.

L'In-

L'Inscription suivante , en lettres d'or et noires , étoit dans la partie supérieure de cette façade.

Ingresso feliciter Etruriam exoptatissimo Principe Carolo , multiplicatis ubique votis latisque acclamationibus , Britanni hac Negociantes maximo gestientes gaudio , Philippi V. Hispaniarum Regis , et Regina Elizabetha Farnesia , atque Joanni Gastori ; Magno Duci Etruria , Sospite filio inclito , dignoque successore , perenni obsequio gratulantur.

Sur les deux Médaillons des côtez , paroissent assises *la Joye* et *la Constance* , avec les Symboles et les Attributs qui leur sont propres ; et sur l'Inscription de cette Façade , de même que sur les deux côtez de l'édifice , on voyoit pareillement les Armes d'Espagne , surmontées par tout d'une Couronne dorée , et supportées par deux Lions.

Aux quatre parties intérieures de l'Arc de triomphe étoient placez quatre Médaillons ovales , peints au *Chiaro Scuro*. Dans le premier , qui répondoit à l'alignement de la Justice , paroissoit un jeune Prince , avec son Manteau Royal , tenant de la main droite un Globe ; et de la gauche une Lance , avec ces mots : *PRINCIPI JUVENTUTIS* ; et dans l'endroit qui répondoit à la Clémence , étoit peinte une Galere , conduite par Neptune , et faisant voile , avec un vent favorable , avec ces mots : *FELIX ADVENTUS*.

Vis-à-vis , à l'endroit qui répondoit à la Statue de la Liberalité , il y avoit un autre Médaillon , dans lequel étoit représentée l'Esperance , avec une Fleur à la main , et ayant à ses pieds une Mesure remplie d'Epics de Blé , avec cette Devise :

H V SPES.

162 **MERCURE DE FRANCE**
SPES PUBLICA; et vis-à-vis le premier Médail-
lon, du côté de la Statue de la Providence,
étoient peints quatre petits Genies, faisant un
beau Groupe, représentant allégoriquement les
quatre Saisons, avec ces mots : **FELICITAS**
TEMPORUM.

Les Bases, Chapiteaux, Corniches, Festons et
autres ornemens de cet Edifice étoient tous dor-
rez; ce qui, joint au bon gout qui regnoit dans la
distribution des couleurs, à l'imitation des plus
beaux marbres, offroit à la vûe tout ce qu'on
peut s'imaginer de plus magnifique et de plus
beau. Les huit Statues et les quatre Médaillons
étoient pris des Revers des Médailles des Empe-
reurs Romains et peints par differens Peintres,
qui ont le plus de réputation. Les deux Façades
avoient 47 pieds, et les deux côtes 28 pieds de
largeur, et 76 pieds de hauteur. Le tout a été
conduit par le sieur *Ferdinand Ruggier*, celebre
Architecte Florentin. L'Abbé *Antoine - François*
Gori, Professeur en l'Histoire de l'Université
de Florence, est l'Auteur des Inscriptions.

Voicy d'autres circonstances sur l'arrivée de
Don Carlos, en Italie. Le 27 Decembre dernier
la Galere du Chevalier Marescotti entra dans le
Port de Livourne, ayant été séparée des deux au-
tres Galeres du Grand Duc, par un coup de vent
qui l'avoit assez endommagée. Deux heures après
il arriva une autre Galere du Grand Duc, com-
mandée par le Capitaine Nanglé, et le soir on
vit entrer dans le Port, la Capitane des Galeres
du Roy d'Espagne, que montoit l'Infant Don
Carlos, suivie d'une autre Galere Espagnole. Aus-
si-tôt qu'on eut donné le signal de l'arrivée de
ce Prince, on fit plusieurs décharges d'Artillerie,
après

après lesquelles S. A. R. descendit dans la Chaloupe du Grand Duc , qui étoit magnifiquement ornée. Il fit ensuite son Entrée publique en cette Ville , dont la Garnison et la Bourgeoisie étoient en Haye et sous les Armes.

Il se rendit d'abord à l'Eglise du Dôme , dans les Carosses du Grand Duc , et il fut reçu par l'Archevêque de Pise , qui après l'avoir conduit dans le Chœur , entonna le *Te Deum* , pendant lequel on fit encore plusieurs Salves d'Artillerie. Après le *Te Deum* , l'Infant Don Carlos se rendit au Palais , où il fut complimenté de la part du Grand Duc , par la Noblesse et les Officiers de la Ville , auxquels il donna sa main à baiser. Il se mit à Table à neuf heures du soir , et il fut servi par le Marquis Ricardi , qui fit les fonctions de premier Maître d'Hôtel , et par le Comte Canale , qui fit celles d'Echanson. Vers les onze heures du soir , le Marquis de Villa-Réal fut dépêché à Séville , pour porter à L. M. Cath. la nouvelle de l'arrivée de S. A. R. en Italie.

Le 29 au matin , l'Infant , après avoir fait ses dévotions la veille , se rendit au Bosquet des Capucins , où il prit le divertissement de tirer des Cignes dont on avoit mis un grand nombre dans le Canal ; l'après midi il se promena dans divers quartiers de la Ville , pour se faire voir au peuple , qui a fait pendant trois nuits consécutives des Feux de joye et des Illuminations

Les dernières Lettres d'Italie portent que l'Infant Don Carlos avoit été attaqué de la Petite Verole peu de tems après son arrivée à Livourne , mais que ce Prince étoit hors de tout danger au départ du Courier.



E S P A G N E.

Les Ouvrages que le Roy a fait construire le long de la Ligne, qui empêche la communication de Gibraltar avec l'Andalousie, étant suffisans pour empêcher que les Anglois ne fassent la contrebande dans cette Province. S. M. a donné depuis peu des Ordres pour les faire cesser et pour renvoyer dans leurs quartiers les Troupes qui y étoient occupées.

On apprend que le Duc de Ripperda qui étoit arrivé à Tanger, sur un Vaisseau Hollandois, en étoit parti pour se rendre à la Cour du Roy de Maroc.

G R A N D E B R E T A G N E.

ON écrit de Londres que le 8 de ce mois, Adgi Mahomet Said et Adgi Ali, Envoyez de la Regence d'Alger, eurent leur première Audience particulière du Roy, dans l'appartement duquel ils furent introduits par le Lord Harrington, Secrétaire d'Etat. Ils eurent ensuite Audience de la Reine, étant présentés par le Comte de Grantham, Lord Chambellan de S. M. Le lendemain ils eurent Audience du Pr. de Galles et du Duc de Cumberland. Le Roy a accordé à ces deux Envoyez 80 liv. sterl. par mois, pendant leur séjour en Angleterre.

Le Parlement d'Irlande a continué la taxe sur la Biere, le Vin et les Eaux Spiritueuses, et pour être en état de fournir un nouveau subside au Roy, il a mis une imposition de quatre Chelins par liv. sur tous les revenus des terres, rentes et pensions.

Quelques Gentils-hommes ayant formé dans
de

le même Royaume une Société, pour le progrès de l'Agriculture, ils ont choisi le Duc de Dorset, Viceroy, pour leur Président, et le Primat du Royaume pour leur Vice-Président.

L'Amiral Wager arriva sur la fin du mois dernier à Londres, de retour de Livourne, avec la Flotte Angloise. Il fut tres-favorablement reçu du Roy et de la Reine; et fit voir à L. M. le magnifique Portrait du Roy d'Espagne, dont S. M. Cath. lui a fait présent. Il est enrichi de deux rangs de Diamans brillans, surmonté d'une Couronne, au haut de laquelle est un tres-gros Diamant, estimé 800 liv. sterl. et le tout ensemble 5000 liv. sterl.

Le 24 de ce mois, vers les deux heures après midi, le Roy se rendit en Cortège en la Chambre des Pairs, ayant mandé les Communes. S. M. fit l'ouverture de la Scéance du Parlement par le Discours suivant.

MY LORDS ET MESSIEURS,

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir vous dire que les esperances que je vous ai données de temps en temps, de voir la tranquillité de l'Europe rétablie et affermie, sont à present entierement accomplies; je m'assure que la part du crédit et de l'influence que la Couronne d'Angleterre a eue dans la réussite de cette affaire, comme on le reconnoît au dehors, sera agréable à mon peuple, et que vous en aurez de la reconnoissance.

On sçait que depuis le temps de la conclusion de la Quadruple Alliance, les différentes Cours de l'Europe ont cherché les moyens d'exécuter ce qui avoit été convenu par les Puissances principales, pour la succession de Toscane, et des Duchez de Parme et de Plaisance, en faveur d'un Infant d'Espagne.

d'Espagne ; mais les interets differens et opposez , difficiles à concilier et à réunir pour faire réussir une affaire de si grande importance ; les vûes étendues et les esperances qu'on avoit conçûes de chaque côté , d'obtenir de plus grands avantages , les jalousies naturelles et les défiances que de tels principes et des desseins contraires les uns aux autres , ont fait naître parmi les différentes Puissances intéressées avoit tenu en suspens et dans l'inexécution ; ce que la Cour d'Espagne avoit extrêmement à cœur , et avoit causé des troubles et des désordres qui ont embarrassé les affaires de l'Europe pendant plusieurs années , et dans lesquels les interets particuliers de cette Nation ont été enveloppez.

Vous avez été de temps en temps informez des différentes mesures et négociations qu'on a employées de tous côtés durant cette situation incertaine des affaires , et vous m'avez mis en état de continuer mes soins , pour conserver les droits et possessions de ce Royaume , la paix et la balance de l'Europe , les articles préliminaires et les transactions qui les ont suivies , n'ayant pas répondu aux attentes de la Cour d'Espagne , et ayant causé de la froideur et du mécontentement entre les Parties contractantes du premier Traité de Vienne , furent le fondement et la cause du Traité de Séville , et détruisirent par là cette union , qui avoit fait naître tant de crainte , et allarmé le monde si long-temps.

L'exécution du Traité de Séville étoit la grande difficulté qui restoit encore ; et quelque insurmontable qu'on l'a crût , j'ai par le secours et par la confiance que vous avez eue en moi , été en état de la vaincre par des Traitez justes et honorables , sans en venir aux extrémités , sans courir le hazard ni m'exposer à la dépense qu'auroit causé une rupture générale , et sans allumer la guerre dans aucune partie de l'Europe.

Parme

Parme et Plaisance sont à présent dans l'actuelle possession de l'Infant Don Carlos. Six mille Espagnols ont été tranquillement reçus et mis en quartiers dans le Duché de Toscane, afin d'assurer à ce Prince, du propre consentement et de l'agrément du Grand Duc, la survivance à ses Etats; et l'on a fait une convention de famille entre les Cours d'Espagne et de Toscane, pour conserver la Paix et l'amitié entre ses deux Maisons pendant la vie du Grand Duc.

Pour perfectionner et finir cet Ouvrage ennuyeux, conduit au travers d'une suite de changement et de vicissitude infatigable, et embarrassé de toutes les différentes vues d'intérêts et d'ambition; j'ay conclu le dernier Traité de Vienne, où je ne suis entré dans aucuns engagements contraires aux précédens Traitez, ni qui tendent à agrandir ou diminuer le pouvoir ou le poids d'aucun Potentat; le but n'étant que de conserver une juste balance et d'éviter la confusion que les nouveaux changemens et de nouveaux troubles, que les événemens futurs feroient naître, causeroient inévitablement, et dans lesquels l'Angleterre ne pourroit jamais demeurer tranquille ni être spectatrice oisive.

Quand cela aura été bien considéré et qu'on verra que les playes qui ont saigné long-temps, sont entièrement consolidées; les jalousies sans fondement cesseront, la paix et la bonne harmonie reviendront ensemble, toute défiance et soupçon, effet naturel des délais réitérés, artificieusement insinués et industrieusement augmentés et aggravés, seront éloignés; une mutuelle satisfaction sera la conséquence de la ponctuelle et effective exécution de tous nos Engagemens, dont on se ressouviendra toujours avec beaucoup d'égard et d'honneur pour la Couronne et pour cette Nation, et qui mettra ceux qui y

sont

LE ROI MERCURE DE FRANCE

sont immédiatement intéressés, dans une obligation indispensable d'en avoir la reconnaissance que l'honneur et la justice demandent.

MESSIEURS de la Chambre des Communes,

On remettra devant vous les estimations où l'état des dépenses pour le service de l'année courante, qui, comme vous le remarquerez, sont beaucoup moins considérables que celles des années précédentes. C'est un plaisir pour moi de soulager mes Sujets quand le temps le permet; vous avez vu les heureux effets de votre ancien zèle et fermeté, le succès a accompagné mes mesures et vous recueillez le fruit de mes efforts et de votre confiance en moi. C'est pour vous une satisfaction de savoir que toutes les dépenses que vous avez faites en dernier lieu, sont amplement récompensées, en évitant de beaucoup plus grandes.

MY LORDS ET MESSIEURS,

Je me promets que cette heureuse situation des affaires vous donnera des dispositions unanimes et un juste zèle pour le bien public, telles qu'elles conviennent à un Parlement qui connoît les grands bonheurs dont il jouit. Le devoir et l'affection de mes Sujets sont toute la reconnaissance que je désire pour l'amour paternel que j'ai pour eux, et pour l'intérêt que je prends en tout ce qui les regarde.

Mon gouvernement n'a de sûreté que dans ce qui peut contribuer également à votre bonheur et à la protection de mon peuple, et votre prospérité n'a de fondement que dans la défense et le soutien de mon gouvernement. Notre sûreté est mutuelle, nos intérêts sont inséparables.

Le Roy étant sorti de la Chambre, les Seigneurs

gneurs résolurent unanimement de présenter une adresse à S. M. pour le remercier de sa Harangue. Les Communes retirées dans leur Chambre, y prirent une semblable résolution.



MORTS ET NAISSANCES *des Pays Etrangers.*

IL est mort à Vienne et dans ses Fauxbourgs 6710 personnes pendant le cours de l'année 1731. et il est né pendant le même temps 5600 enfans.

Il s'est fait à Copenhague pendant l'année dernière 703 mariages, il est né 2187 enfans, et il est mort 2420 personnes.

On écrit de Lisbonne qu'on y avoit appris de Barreiro, de l'autre côté du Tage, que le nommé Jean Rodrigues Escarinhado, natif de la Ville de Collares, y étoit mort le 17 d'Octobre dernier, âgé de 125 ans; ayant servi en 1640. dans la Guerre de Flandres, d'où il revint en Portugal, à la Proclamation du Roy Don Jean IV. et s'étant trouvé depuis à la réduction d'Evora; que le même jour, et quelques heures avant sa mort, Antoinette Rodrigues sa femme, étoit morte âgée de 104 ans, et après 88 ans de mariage.

Le 5 de ce mois, la Duchesse de Hostein-Beck, accoucha à Dresde d'un Prince, qui a été baptisé le même jour, et nommé Charles Frederic.





FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier Janvier, les Hautbois de la Chambre du Roy jouèrent selon la coutume, plusieurs Pièces de Symphonie de M. de Lully, au lever de S. M. et les Vingt-quatre exécutèrent au dîner une suite d'Airs de la composition de M. Desrouches, Sur-Intendant de la Musique du Roy en semestre.

Le 2, il y eut Concert dans le salon de de la Reine, et on chanta devant S. M. le quatrième Acte de l'Opera de *Roland*, dont le principal Rôle fut chanté par le sieur Chassé, les Actes précédens avoient été chantés au mois de Decembre.

Le 7. on fit entendre à la Reine le Prologue et le premier Acte d'*Amadis*, et on continua la suite le 9. et le 14. La Dlle Antier chanta le Rôle d'*Arcabonne*, le sieur d'Angerville celui d'*Arcalaus*, le sieur Guedon celui d'*Amadis*, & la Dlle le Maure fit avec un grand succès le Rôle d'*Orianne*.

Le 16. la Reine demanda l'Opera d'*Omphale*.

phale, mis en Musique par M. Destouches. S. M. entendit le Prologue et le 1^{er} Acte dans son Salon. Le même Opera fut continué le 21. et le 23. les Dlls Antier et Lenners chanterent les Rôles d'*Argine* et d'*Omphale*, et les sieurs d'Angerville et Petillot ceux d'*Hercule* et d'*Iphis*.

Le 28. il y eut Ballet sur le Theatre où l'on joue ordinairement la Comedie. Le divertissement étoit composé de la quatrième Entrée du Ballet de l'*Europe Galante*, intitulé *la Turquie*; de la quatrième Entrée du Ballet des *Elemens*, qui a pour titre *la Terre*, et de l'Acte du *Bal des Fêtes Venetiennes*.

Dans le premier Acte les sieurs Thevenard et Chassé chanterent les Rôles du *Sultan* et du *Grand Bostangi*, et les Dlls Antier et Pellessier ceux des deux *Sultanes*, l'une favorite et l'autre disgraciée.

Dans le second Acte, les sieurs Tribou et Chassé firent les Rôles de *Vertumne* et de *Pan*, et la Dlle le Maure celui de *Pomone*.

Dans l'Acte du Bal, les sieurs Chassé et Dumats, ont fait les Rôles d'*Alamir* et de *Themir*; ceux du Maître de Musique et de Danse ont été joués par les sieurs Tribou et Laval, et la Dlle Petit-Pas a chanté le Rôle d'*Iphise*.

Les

172 MERCURE DE FRANCE,

Les sieurs du Pré, du Moulin Freres, Laval, Javilliers, Malter & les D^{lles} Prevôt, Camargo, Salé et autres, ont exécuté le Ballet composé par le sieur Blondi; on y a dansé par ordre de la Reine le Pas de Trois du quatrième Acte de *Callirhoé*. L'Orchestre étoit composé des Violons, Hautbois et Flutes du Roy, et les Chœurs ont été exécutés par les Acteurs et Actrices de l'Académie Royale de Musique.

Le 7. de ce mois, le Roy prit le Divertissement d'une Course de Traineaux. S. M. après avoir été prendre à l'Appartement de Mademoiselle de Charolois, les Princesses du Sang et les Dames de la Cour, qui entrèrent dans des Traineaux, conduits par les Seigneurs en habits et bonnets de velours cramoisi, doublez d'hermine, fit plusieurs tours dans les Allées du Parc et le long du grand Canal pendant trois heures; ayant changé deux fois de Relais, le Roy mena ensuite la Compagnie à Trianon, où elle eut l'honneur de souper avec S. M. qui ne retourna à Versailles que vers les deux heures du matin au clair de la Lune.

Les Députés du Parlement qui avoient reçu les ordres du Roy le 9. Janvier, se rendirent à Versailles le lendemain matin, M. Portail, Premier Président, étant à leur

leur tête ; ils furent présentez et conduits avec les ceremonies ordinaires à l'Audience de S. M. qui leur déclara sa volonté.

Le 13 L'Abbé de Laubriere , cy-devant Conseiller au Parlement , nommé à l'Evêché de Soissons , fut sacré dans la Chapelle de l'Archevêché, par l'Archevêque de Paris , assisté de l'Evêque de Châlons sur Marne , et de l'Evêque de Luçon , et le 20 il prêta serment de fidelité entre les mains du Roy.

Le 15. et le 16. les Religieux Mathurins, de l'Ordre de la sainte Trinité , conduisirent en Procession dans la Ville de Paris , 33. Esclaves qu'ils ont rachetez à Constantinople pendant l'année dernière.

Le Marquis de Solera , premier Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don Carlos , et que son A. R. a envoyé à Paris pour remercier le Roy des honneurs qui lui ont été rendus dans son passage en France , et pour marquer à S. M. sa reconnaissance de la maniere avec laquelle on l'a reçu , s'acquitta de cette commission le 15 de ce mois ; il fut présenté au Roy , par le Marquis de Castellar , Ambassadeur Extraordinaire de S. M. Cath. Il prit congé de S. M. le 29 , présenté par le même Ambassadeur,

Le

Le 19 de ce mois, après la Messe du Roy, Mademoiselle de Chartres reçut dans la Chapelle du Château de Versailles les Cérémonies du Baptême. Le Roy fut son Parrain; la Princesse de Conty, troisième Douairière, la Maraine; et cette Princesse fut nommée Louïse Diane. La Reine et les Princes et Princesses assistèrent à cette Cérémonie, qui fut faite par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, en présence du Curé de la Paroisse du Château.

Le Roy ayant fixé au 22 de ce mois la Cérémonie du Mariage du Prince de Conty, avec Mademoiselle de Chartres, S.M. donna ordre au Marquis de Dreux, Grand Maître des cérémonies, d'y inviter de sa part les Princes et Princesses du Sang et les Princes légitimes.

Le 21 au soir, jour de la signature du Contrat et des Fiançailles, les Princes se trouverent vers les six heures dans le Cabinet du Roy, où la Reine avertie par le Grand Maître des cérémonies, arriva quelque temps après, étant accompagnée des Princesses et des Dames de la Cour qui s'étoient rendues dans son appartement. Le Prince de Conty donnoit la main à Mademoiselle de Chartres, dont la Mantte étoit portée par Mademoiselle de Sens.

Lors-

Lorsque le Contrat de Mariage eut été signé de L. M. et des Princes et Princesses qui étoient dans le Cabinet du Roy, le Cardinal de Rohan fit les Fiançailles; Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France étoient auprès de L. M. pendant cette Cérémonie.

Le 22 à midi, le Roy et la Reine précédés du Grand Maître, du Maître et de l'Aide des Cérémonies, et accompagnés des Princes et Princesses, allèrent à la Chapelle; et lorsque L. M. y furent arrivées, le Duc d'Orléans, la Duchesse de Bourbon, Douairière, le Duc et la Duchesse de Bourbon, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, la Princesse de Conty, troisième Douairière, Mademoiselle de Beaujolois, Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Clermont, Mademoiselle de Sens et Mademoiselle de la Roche-sur-Yon prirent leurs places suivant leur rang, à la droite et à la gauche du Roy et de la Reine; le Prince de Dombes, le Comte d'Eu et le Comte et la Comtesse de Toulouse se placèrent derrière les Princes et les Princesses du Sang. Madame la Duchesse d'Orléans n'ayant pu accompagner L. M. étoit dans la Tribune, ainsi que le Duc de Chartres. Le Pr. de Conty et Mademoiselle de Chartres

tres qui précédoient le Roy dans la marche, s'étoient avancez en entrant dans la Chapelle jusqu'auprès de l'Autel. L. M. suivies des Princes et Princesses s'en étant approchées, le Cardinal de Rohan fit la Cérémonie du Mariage, en présence du Curé de la Paroisse de Versailles, qui la veille avoit assisté aux Fiançailles.

Le soir, L. M. souperent en public avec les Princesses, dans l'appartement de la Reine; la Duchesse de Bourbon, Douairière, la Princesse de Conty, troisième Douairière, Mademoiselle de Beaujolois, Mademoiselle de Clermont et Mademoiselle de la Roche-sur-Yon étoient à la droite de L. M. La Duchesse de Bourbon, la Princesse de Conty, Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Sens et la Comtesse de Toulouse étoient à la gauche. Après le souper, le Roy fit l'honneur au Prince de Conty de lui donner la chemise, et la Reine fit le même honneur à la Princesse de Conty.

Le lendemain après midy, L. M. allèrent voir la Princesse de Conty, qui reçut le même jour la visite de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France, et celles de tous les Princes et Princesses. Il y a très-long-temps que la Cour n'avoit paru si brillante et si nombreuse. On ne peut rien

rien ajouter à la magnificence des habits, pour lesquels les plus riches étoffes et du meilleur goût ont été employées, relevées encore par l'éclat des Pierreries.

Le 27. les Députés des Etats de Bretagne, eurent Audience publique du Roy, étant présentez par le Comte de Toulouse, Gouverneur de la Province, et par le Comte de S. Florentin, Secrétaire d'Etat, et conduits par le Grand-Maître et le Maître des Ceremonies; la Députation étoit composée de l'Evêque de S. Pol de Leon, pour le Clergé qui porta la parole, du Comte de Kercado pour la Noblesse, du Senechal du Quimper pour le Tiers Etat, et du Président de Bedé, Syndic de la Province. Ces Députés furent ensuite conduits à l'Audience de la Reine et à celles de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc d'Anjou et de Mesdames de France.

Il n'y a pas lieu d'être surpris de tous les embellissemens qui se sont faits depuis un temps et qui se font encore dans la celebre Eglise de Notre-Dame de Paris. Son illustre Chapitre a toujours eu grande attention sur ce qui regarde le culte de Dieu, dans lequel est toujours renfermée la Décoration et la magnificence de son Temple.

I C'est

C'est à quoi il semble que ce Chapitre se soit encore appliqué plus particulièrement depuis un temps. Les soins et les attentions des Abbez de la Croix, de Fleury et de Cotte, Chanoines, et Intendants du Trésor et de la Fabrique, n'ont pas peu contribué à de si nobles et de si pieuses entreprises; et le bonheur a voulu qu'ils aient heureusement rencontré dans l'Abbé Colin, Trésorier de cette Eglise, une personne plus propre à rechercher sur leur zele, qu'à le diminuer. Son ardeur pour tout ce qui regarde l'Eglise et sa décoration, est sans exemple, ainsi que sa vigilance et son activité.

La dernière réparation qu'on vient de faire et qui a le plus frappé les yeux du Public et des Curieux, est le nettoyage et la restauration de tous les Tableaux de la Nef, qui, quoique des plus grands Maîtres, avoient été de longue main abandonnez aux insultes du temps et de la poussiere; l'on n'y reconnoissoit plus rien, la plus grande partie pleins de trous et tout écaillez. Il falloit une main legere sçavante et habile pour les nettoyer sans alteration et les repeindre sans qu'il y parût, et ce fut pour cela que le sieur Grégoire, jeune homme, Eleve de M. Reittout, neveu du celebre Jean Jouvenet, fut

JANVIER 1732. 179

fut choisi ; il s'en est acquitté si bien et, avec tant de prudence , qu'il a rendu à tous ces Tableaux leur premier lustre et leur ancien éclat , sans avoir rien altéré des endroits mêmes les plus délicats. Il a eû aussi la satisfaction de se voir applaudir , non-seulement du Public , mais même de M. Boulogne , premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie , &c.

Un si heureux succès fait espérer que le sieur Grégoire ne se tirera pas moins heureusement des Tableaux de la Croisée de la même Eglise, qui sont, la plus grande partie , d'un prix infini.

BENEFICES DONNEZ
par le Roy.

L'Evêché de Mâcon , à l'Abbé de Valras , Agent du Clergé.

L'Abbaye de S. Vincent de Laon ; à l'Evêque d'Arras.

Celle de S. Julien de Dijon , Ordre de S. Benoît , vacante par la démission de la Dame de Bussy-Rabutin ; à la Dame de Langhac , Prieure de l'Abbaye de Praslon.

Celle de Preaux , même Ordre , Diocèse de Lizieux , à la Dame de Brancas.

Celle de Montsôr d'Alençon , même
I ij Ordre

180 MERCURE DE FRANCE
Ordre , à la Dame de Chateaurenault.

Le Prieuré de S. Pancras de Fontaine,
Diocèse de Besançon , à M. Franchet ,
Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de
la même Ville.

Le Prieuré de Vausse , Ordre du Val-
des-Choux , Diocèse de Langres , à M. Pe-
tibennoist , Chanoine de Besançon.

Le 25. la Loterie de la Compagnie des Indes,
étahlie pour le remboursement des Actions , fut
tirée en la maniere accoutumée à l'Hôtel de la
Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des
Actions et Dixièmes d'Actions qui doivent être
remboursés , a été rendue publique , faisant en
tout le nombre de 303. Actions , neuf Dixièmes
d'Actions.

On donne avis que la Veuve de Forestier ,
Marchande à Perigueux , vend toutes sortes de
Liqueurs et principalement *Lanizette* ; la pinte
est de quatre livres dix sols rendue à Paris , tous
frais faits ; elle excelle dans cette Liqueur. Plus-
ieurs Seigneurs de Paris et d'ailleurs lui en ont
déjà demandé.

*LETTRE sur le Passage de Don Carlos
par la Provence.*

L'Infant entra en-Provence le 5 Decem-
bre dernier , et se rendit de Nismes à
Tarascon , en traversant le Rhône sur le
Pont de Beaucaire.

M. le Bret , Conseiller d'Etat , Premier
Presi-

President du Parlement d'Aix, Intendant et Commandant en chef de la Province, s'y étoit rendu deux jours auparavant avec un détachement de la Compagnie des Gardes du Gouverneur de la Province, et un détachement de la Maréchaussée, commandé par M. d'Escragolle, Prévôt Général. Le Marquis de Graveson, et M M. Pazery de Thoraine, Assesseur, et de Thomassin de la Garde, Consuls d'Aix, Procureurs du pays ou Syndics Généraux de la Province, accompagnés du Trésorier des Etats, de l'Ingénieur et des autres Officiers de la Province, avoient suivi M. l'Intendant suivant l'usage.

M. le Bret et les Procureurs du Pays, accompagnés du Comte de Marignane, Lieutenant General des Armées du Roi et de 200 Gentilhommes ou Officiers des premières Maisons de la Province, n'ayant pu recevoir S. A. R. à la descente du Pont, à cause d'une grande pluie, se rendirent à l'Hôtel qui avoit été préparé pour le logement du Prince, et eurent l'honneur de le recevoir à la porte, et de lui présenter les respects de la Province. M. Pazery de Thoraine, Assesseur, en chaperon, ainsi que ses Collegues, lui adressa un Discours au nom de la Province, qui fut très aplaudi.

I. iiij Les

Les Consuls de Tarascon en chaperon, à la tête des Gentilhommes et des Bourgeois de cette Ville, avoient déjà eu l'honneur de recevoir et de haranguer le Prince à la Porte de la Ville qui étoit ornée d'un Arc de Triomphe, le Prince fut salué en y entrant par une triple salve de Boëtes qui avoient été placées sur les remparts, et passa au milieu d'une double haye de Milice Bourgeoise fort lesse. S. A. R. reçut après son dîner les respects du Chapitre Royal de sainte Marthe, fondé par le Roi Louis XI. M. l'Abbé de Fenelon qui en est le Doyen porta la parole; le Corps de Ville eut aussi le même honneur.

M. Buon del Monti, Florentin, Vice-Légat d'Avignon, qui s'étoit rendu à Tarascon avec tous les Officiers de la Légation et une nombreuse suite, eut aussi l'honneur de saluer l'Infant qui le reçut très gracieusement.

Le 6 S. A. R. arriva à Salon et logea dans le Château qui appartient à l'Archevêque d'Arles qui l'avoit fait meubler magnifiquement. Il y eut séjour à Salon le 7 et le 8, le Prince arriva à Aix le 9 à deux heures après midy.

Les Consuls haranguèrent le Prince à la Porte de la Ville où il y avoit une Garde
de

de bourgeoisie sous les armes ; de-là, Don Carlos se rendit en la Maison de M. Mau-
rel, l'une des plus belles du Cours, où il
devoit loger ; il y eut une autre Garde à
la porte composée de 150 hommes du Re-
giment de Flandres, commandés par deux
Capitaines avec un Drapeau, le reste des
neuf Compagnies étoient en bataille de-
vant l'Hôtel du Prince ; toutes les Mai-
sons du Cours étoient ornées en dehors
de Tapisseries, ce qui formoit un coup-
d'œil magnifique.

M. le Bret, à la tête de la Noblesse de
la Ville, reçut le Prince à la descente du
Carosse, et lui donna la main pour mon-
ter dans son Appartement.

Après le dîner, l'Infant s'amusa à tirer
des Lapins et des Pigeons qu'on avoit fait
mettre dans le Jardin.

Sur les cinq heures, les Députez du Par-
lement, au nombre de 38, ayant à leur
tête le Premier President, six autres Pre-
sidents, deux Avocats Generaux et 30
Conseillers, eurent l'honneur de haranguer
le Prince, M. le Bret portant la parole ;
la Chambre des Comptes, Aydes et Fi-
nances, M. Albertas Premier President à
la tête, les Trésoriers de France, l'Uni-
versité et la Senechaussée eurent aussi le
même honneur, ainsi que l'Archevêque

I iiij d'Aix

d'Aix à la tête du Chapitre de l'Eglise Metropolitaine de S. Sauveur, sa harangue fut fort pathétique, et il n'oublia pas les grâces que la Maison de Brancas a reçues du Roi d'Espagne, tous ces differens Corps furent présentez au Prince par M. Desgranges, Maître des Ceremonies, qui presenta aussi au Prince et au Comte de Sant-Estevan les Présens de la Ville &c.

Le soir il y eut des feux de joie devant les portes de toutes les Maisons de la Ville et des illuminations aux fenêtres, ce qui avoit été ordonné par le Parlement.

Le neuf le Prince arriva à S. Maximin, et logea dans le Monastere des Religieux Dominiquains Réformez.

Le 10 à Brignolle où S. A. R. fut obligée de rester à cause des neiges, elle y reçut les complimens de la Ville, de la Senchaussée &c.

Le 11 le Prince arriva au Luc, et logea au Château du Comte du Luc, Chevalier des Ordres du Roi qui l'avoit fait meubler magnifiquement, tous les Officiers et Seigneurs de sa suite y furent logez aussi, et trouverent dans une belle Maison toutes les commoditez possibles; ce Prince y séjourna le 12, 13 et 14, à cause des pluyes et des neiges qui avoient inondé la plaine.

L.

Le 15, le Prince alla dîner au Muy où le Seigneur de ce lieu avoit fait préparer une Alte aussi splendide que délicate, pour S. A. R. et pour sa suite. Le Marquis du Muy après avoir fait les honneurs de chez lui, alla lui-même reconnoître les chemins extrêmement remplis par les pluyes, et sur son rapport l'Infant continua sa route, et arriva le soir à Frejus; il fut reçu à la porte de la Ville par les Consuls, avec les ceremonies ordinaires, et logea à l'Evêché.

Le 16 S. A. R. arriva à Cannes et logea chez M. de Rioufe, Chevalier de l'Ordre de S. Michel et Subdelegué de l'Intendant de Provence, il y eut une garde de jeunes gens fort lestement vêtus à la porte du Prince; il y eut aussi une danse de Matelots à la maniere du pays qui divertit beaucoup le Prince. Il soupa dans son lit à cause d'une indisposition de rhume.

Le 17, le Chevalier d'Orleans arriva à Cannes, et se rendit chez le Prince, accompagné du Comte de Sant-Estevan, de M. le Bret et de M. Desgranges, il fit un compliment au Prince de la part du Roi auquel S. A. R. parut fort sensible.

L'Infant partit le même jour de Cannes et arriva à Antibes à midy, il fut

L v salué

186 MERCURE DE FRANCE
salué en passant devant les Isles sainte
Marguerite de tout le canon de cette Ci-
tadelle.

M. de Montesquiou Commandant,
accompagné de l'Etat Major, reçut le
Prince à la Porte Royale, au bruit de
toute l'Artillerie de la Place, des Forts,
et des neuf Galeres qui étoient dans le
Port, le Regiment de Luxembourg étoit
en haye depuis la porte de la Ville jus-
qu'au Château où logea le Prince, il y
avoit aussi une Garde de 150 hommes du
même Regiment avec un Drapeau.

Le Grand-Prieur, les Procureurs du
pays, M. le Bret, M. Desgranges, l'Etat
Major de la Place et la Noblesse du pays
reçurent le Prince à la porte du Château,
et l'accompagnerent dans son Apparte-
ment. S. A. R. y trouva Don Miguel
Reggio, Sicilien, Chevalier de Malthe,
Commandant les six Galeres d'Espagne
avec tous les autres Officiers des Galeres,
tous en habits uniformes de drap bleu
galonnés d'or, M. de Marescotti, Com-
mandeur des trois Galeres du Grand Duc
avec tous les Officiers et plusieurs autres
Seigneurs Florentins, dont la plûpart
étoient revêtus de l'Ordre de S. Etienne,
en habits uniformes de drap écarlate ga-
lonés d'argent, et M. de Chateaufort,
Ma-

Maréchal de Camp des Armées du Roi d'Espagne, avec le Commandant d'une Frégate Espagnole qui étoit dans le Port d'Antibes. Tous ces Seigneurs et Officiers Espagnols et Italiens eurent l'honneur de baiser la main au Prince. M. le Bret présenta ensuite à S. A. R. tous les Officiers de la Garnison.

Le Prince fut fort incommodé d'un thume les premiers jours qu'il séjourna à Antibes, et fut obligé de rester au lit pendant trois jours; ce qui l'empêcha de prendre le divertissement qu'on lui avoit préparé. S. A. R. reçut des mains du Grand Prieur une Épée enrichie de diamans que le Roi envoyoit au Prince comme un nouveau gage de son amitié; l'Infant la reçut avec de grandes démonstrations de joie, il a gardé cette Épée pendant deux jours entiers aux pieds de son lit, pour la faire voir à tous les Seigneurs et Officiers qui venoient lui faire leur Cour.

Pendant le séjour d'Antibes, le Général des Galeres Espagnoles donna sur la Réale un splendide dîner à M. le Grand-Prieur, aux principaux Seigneurs François, Espagnols et Italiens qui se trouvoient à la suite du Prince; M. le Bret ne put pas se trouver à ce repas, étant
I vj obligé

188 **MERCURE DE FRANCE**
obligé de faire les honneurs de la table
qu'il a tenue à Antibes pour les autres Sei-
gneurs qui y étoient. Les santés de leurs
Majestés, très Chrétienne et Catholique,
de S. A. R., du Grand-Prieur, des Com-
mandans ; &c. furent célébrées au bruit
du Canon, et pendant tout le repas il y
eut Concert d'Instrumens.

Le Comte de San-Severino, Envoyé
de Parme à la Cour de France, se rendit
aussi à Antibes pour faire sa cour à son
nouveau Souverain ;¹ enfin cette Ville a
toujours été remplie d'une infinité d'E-
trangers et de toute la Noblesse de la
Province qui n'a rien oublié pour témoi-
gner le plaisir qu'elle avoit de voir et de
faire sa cour à un Prince issu du sang de
ses Maîtres.

La Princesse de Monaco envoya aussi
un de ses Gentilhommes pour compli-
menter le Prince.

Le 23, S. A. R. s'embarqua sur la
Réale, à dix heures du matin, cette Ga-
lere étoit richement ornée, et tous les
Forçats en habits neufs.

Le Grand-Prieur, M. le Bret, M. Des-
granges, les Procureurs du Pays, le
Marquis de Montesquiou, Commandant
de la Place, l'Etat Major, le Marquis de
Brancas Ceireste, fils de M. de Brancas,
Grand

Grand d'Espagne et Lieutenant General de la Province qui sert dans la Marine et qui s'étoit rendu à la suite du Prince pour lui faire sa Cour , et enfin un nombre infini de Gentilhommes et d'Officiers François , se trouverent sur le Quay du Port et à bord de la Galere pour recevoir le Prince , et pour lui souhaiter un heureux voyage , et lui témoigner en même tems leurs regrets et leurs inquiétudes à cause de la rigueur de la saison. La Garnison formoit une double haye depuis le Château jusqu'à la Porte Marine. Le Prince fut salué en y passant de toute l'Artillerie de la Ville et des Forts , et en entrant dans la Galere , par le canon de neuf Galeres. S. A. R. entra d'abord dans la Chambre de poupe pour écrire avant son départ au Roy et à la Reine d'Espagne.

Malgré les tems affreux qui ont régné en Provence pendant la route du Prince , M. le Bret dont le zele pour le service du Roi est connu depuis longtems, avoit donné de si bons ordres que tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance et les commoditez de la vie, s'est trouvé par tout en abondance ; toute la suite et les équipages nombreux du Prince ont été commodément logez , les chemins avoient été réparez autant que la saison et le peu de

190 MERCURE DE FRANCE
tems qu'on a eu pour y travailler, l'ont
pû permettre; plus de mille Ouvriers y
ont été employez, et travailloient nuit
et jour sous les ordres de Messieurs les
Procureurs du Pays et du sieur Vallon,
Ingenieur de la Province, lesquels n'ont
rien oublié pour donner des marques de
leur zele et de leur attachement: enfin
toute la Provence a témoigné tant de
zele et d'attachement, qu'elle ne s'est
point démentie de l'amour et de la fidé-
lité qu'elle a toujours porté à l'Auguste
Sang de BOURBON.

On peut ajouter ici avec raison que M.
le Bret a toujours fait sa cour au Prince,
avec une assiduité sans égale, et qu'il est
allé au-devant de tout ce qui pouvoit lui
être agreable, qu'il a eu chez lui pendant
tout le tems que ce Prince a voyagé ou
resté dans son Département, deux grandes
tables et quelquefois trois, le matin et le
soir, servies avec autant de profusion que
de délicatesse, où les Seigneurs Espagnols
et Italiens ont toujours mangé. Ce Magis-
trat s'étant aperçu que l'Infant aimoit
beaucoup les Ortholans qui sont d'un gout
exquis en Provence, il a eu soin de lui en
fournir pendant tout le tems qu'il y a resté
malgré la rareté de ces oiseaux dans cette
saison. Ainsi le Prince et le Comte de San
Estevan

Estevan et tous les Seigneurs dela suite lui ont donné en partant les marques les plus flatteuses de leur satisfaction et de leur estime. M. le Bret ayant enfin témoigné à S. A. R. l'inquietude que son Rhume lui causoit, elle eut la bonte de lui répondre qu'elle n'avoit point pris ce Rhume dans sa Province.

Ce Prince avoit donné des marques de sa liberalité avant son départ. Il a fait present de son portrait enrichi de diamans au Grand Prieur, à M. le Bret d'un diamant de prix, et à M. Desgranges un diamant et une montre d'or d'un travail exquis. Il a fait aussi donner une gratification à la Maréchaussée qui avoit escorté ses Equipages et le Trésor. On a appris ce que Prince après avoir été obligé de relâcher à Monaco à cause du mauvais tems, en repartit le 25. et est heureusement arrivé à Livourne. On ajoute que ce Prince a essuyé la tempête avec une grande fermeté. Il est d'un caractere le plus aimable et le plus égal, d'une humeur fort enjouée, extrêmement vif et avec tout l'esprit du monde.

D E-

*DELIBERATION de la Noblesse de
Provence, prise dans l'Assemblée du 15
Decembre 1731, au sujet du Passage de
l'Infant Don Carlos dans cette Province.*

MR Le Blanc Castillon, Syndic de robe, portant la parole, a dit, que l'arrivée de S. A. R. le Duc Infant en cette Province, ayant été avancée de près d'un mois, on n'a pû avertir assez tôt Mrs de Villeneuve Vence, & de Villeneuve du Cadre, Syndics en exercice, qui sont actuellement dans leurs Terres, pour les engager à venir en cette ville d'Aix.

Mais M. Le Blanc en ayant conféré avec le Marquis de Vauvenargues, & avec M. Le Camus Peypin, Syndics de la même Election, avec quelques-uns des Commissaires & plusieurs Gentilshommes, ils ont tous pensé unanimement, qu'il convient dans cette occasion de ne rien oublier de la part du Corps de la Noblesse, pour donner des marques de son zele pour la gloire du Roy en la personne d'un Prince de la Maison de France, &c.

Il a été jugé à propos d'assembler les Gentilshommes qui se trouveroient à portée,

tée, lesquels en qualité de Députés du Corps, iroient avec les Syndics offrir leurs respects à ce Prince; & comme on apprit qu'il devoit arriver en cette ville le 8. de ce mois, M. le Marquis de Vauvenargues & M. Le Blanc crurent devoir prévenir M. Desgranges, Maître des Cérémonies, qui étoit arrivé la veille à Aix. Il leur demanda quelques éclaircissemens sur les Titres & les Usages en vertu desquels la Noblesse de cette Province forme un Corps, les preuves en furent facilement rapportées & confirmées par le témoignage de M. l'Archevêque; sur quoy M. Desgranges ayant consulté ses Mémoires, & pris les arrangemens qu'il crut les plus convenables, dit que Mrs les Consuls représentant le Corps de Ville, devoient recevoir le Prince à la porte, & luy faire le premier compliment; que lorsque S. A. R. se seroit renduë dans l'appartement qui luy avoit été destiné, il recevrait les complimens des Corps de Justice; qu'on introduiroit ensuite les deux Corps qui font partie des deux premiers Ordres du Royaume; c'est-à-dire, qu'après que le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine en Corps, ayant à la tête M. l'Archevêque, qui portoit la parole, auroit fait son compliment

ment.

ment , les Deputez de la Noblesse seroient admis pour faire le leur au nom de ce Corps. Cet ordre ayant été ainsi réglé, les Syndics firent la convocation dont on étoit convenu, et partirent du lieu ordinaire des Assemblées du Corps avec plusieurs Gentilshommes.

Ils furent reçus chez le Prince par M. Desgranges au moment qu'ils se firent annoncer ; ils traverserent avec lui la Salle et l'Antichambre où ils trouverent un grand nombre d'autres Gentilshommes, et furent aussitôt introduits dans la chambre de S. A. R.

M. le Marquis de Vauvenargues après une profonde reverence dit :

• MONSEIGNEUR ,

Nous venons offrir à V. A. R. les respects de la Noblesse de Provence , et lui exprimer nos sentimens par la bouche de notre Syndic de Robe-

Après quoi M. le Blanc dit :

MONSEIGNEUR ,

La Noblesse de cette Province qui jouit du Privilege de s'assembler en Corps , n'en sauroit faire un plus glorieux usage , qu'en venant offrir ses vœux et ses respects à votre Altesse Royale. Plus attachez que le reste du Peuple au sort et à la personne des grands Princes ,

Princes , nous ressentons plus vivement la douce impression que votre présence fait sur tous les cœurs , et nous sommes charmez de pouvoir vous exprimer des sentimens que votre nom seul nous avoit déjà inspirés.

Nous respectons en vous , Monseigneur ; l'Auguste Sang de nos Roys , et celui d'un Prince aussi grand par ses vertus que par sa naissance ; nous admirons tant de belles qualitez qui , devançant le cours des années , vous ont rendu l'amour des Peuples , et nous préjugeons avec joye l'heureux avenir que les hautes destinées de votre Altesse Royale lui préparent.

Vous avez été , Monseigneur , dès votre naissance l'objet de l'attention de toute l'Europe , vous êtes devenu le lien et le sceau de la paix , vous allez porter la gloire des deux plus grands Royaumes de l'Univers au delà des bornes qui les renferment , et donner à l'Italie un nouvel éclat en lui communiquant celui de la France et de l'Espagne.

Puisse votre Altesse Royale , jouir longtemps de ces glorieux avantages , ajouter de nouveaux Empires aux Etats florissans qu'un illustre sort lui destine , les transmettre à la posterité la plus reculée , et recevoir de nos neveux de nouvelles preuves du même zèle dont nous sommes animés.

L'Infant témoignant beaucoup de satisfaction

196 **MERCURE DE FRANCE**
tion du zele de Mrs de la Noblesse, s'avança
quelque pas avec eux et jusqu'au milieu de
sa chambre à mesure qu'ils se retiroient, et
lorsqu'ils en sortirent ils furent recon-
duits par M. Desgranges.



M O R T S . .

LE 24 Decembre, M. Paul Edouard Duchau-
four, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roy,
mourut à Paris, âgé d'environ 66 ans.

M. Nicolas Dupré de Saint-Maur, Chevalier,
Conseiller du Roy, Correcteur ordinaire en la
Chambre des Comptes, décédé le 2 Janvier,
âgé de 90 ans passés.

Dame Anne Louise de Chalucet, veuve de M.
Nicolas de Lamoignon de Basville, Conseiller
d'Etat ordinaire, mourut à Paris le 4 Janvier,
âgée d'environ 87 ans.

Le 7, M. Claude-Louis Lombard, Chevalier,
Vicomte d'Ermenonville, Seigneur de Valescourt,
&c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du
Roy, mourut âgé de 68 ans.

Dame Françoise - Nicole Dugné, veuve de
M. Antoine de la Chaise Daix, Chevalier, Mar-
quis de la Chaise, Capitaine des Gardes de la
Porte, décédée le 7 Janvier, âgée de 51 ans.

Joachim Gédoyen, Lieutenant Colonel du Ré-
giment d'Etampes, cy-devant Chartres, Cheva-
lier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Major de
Soissons, et l'un des Gentilshommes Ordina-
ires de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans,
premier Prince du Sang, est mort à Paris, le 10
Janv.

Janvier , âgé de 64 ans. Il étoit fils de N. Gédoyne , Chevalier , Seigneur de Pernan et d'Austrèche , Capitaine dans le Régiment du Roy, tué à la prise de Landrecy , et de Françoise de Gonnellieu ; et petit neveu de Philippe Gédoyne , Chevalier , Seigneur de Belian , de Pully et autres lieux , Maréchal des Camps et Armées du Roy , Gouverneur de Baugenci , Capitaine - Lieutenant des Gendarmes de son A. R. Gaston , Duc d'Orléans , et ensuite Gouverneur de feu M. le Comte de Vermandois. Il servoit depuis plus de 50 ans, et s'étoit acquis la réputation d'un des meilleurs Officiers et des plus honnêtes hommes qu'il y eut dans les Troupes.

Jean-Baptiste de la Bastie , Comte de Vercel , Maréchal des Camps et Armées du Roy, et Lieutenant des Gardes du Corps de S. M. mourut à Paris le 12 Janvier , âgé d'environ 68 ans. Il avoit remis au Roy depuis quelque temps le Gouvernement de Dole , que S. M. a donné à son fils.

Le 15 , Armand-Louis le Boulanger , Chevalier , Conseiller au Parlement, mourut âgé de 26 ans.

Le 17 , M. André Mailly du Breüil , Receveur General des Finances, de la Généralité de Tours , mourut dans la 69 année de son âge.

Le 22 Janv. est décédée dans l'Abbaye de Farmoutiers, en Brie, Elizabeth-Françoise de Bourgongne, Dame de Mautour, âgée de 84 ans et un mois, veuve de Mre Charles d'Hervilly , Seigneur de Devize , Lieutenant de Roy des Ville et Château de Ham. Elle étoit sœur aînée de Dame Jeanne-Françoise de Bourgongne, dont la famille est rapportée à l'occasion de sa mort, dans le Mercure de Juin de l'année dernière. Elle avoit épousé M. Moreau de Mautour , qui est l'ancien des Conseillers Auditeurs de la Chambre des Comptes

Comptes, et Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. La Dame d'Hervilly a laissé pour seuls héritiers deux Neveux, l'Abbé de Mautour et le Chevalier de Mautour, Capitaine dans le Régiment de Toulouze.

Florent, Comte du Châtelet et de Lomont, Lieutenant General des Armées du Roy, Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, cy-devant Commandant au Gouvernement de Dunkerque, mourut à Sémur, en Auxois, le 26 Janvier 1732, âgé de 81 ans.

Il avoit épousé Charlotte du Châtelet sa cousine, et laisse de ce Mariage, Florent, Marquis du Châtelet, Gouverneur de Sémur, Grand Bailly d'Auxois, et Colonel du Régiment d'Haynault, qui a épousé en 1725, Emelie de Breteuil, fille de Louis-Nicolas, Baron de Breteuil et de Preuilly, &c. François du Châtelet, Chevalier de Malthe, second Cornette des Chevaux Legers de Bretagne, Maguelaine - Suzanne du Châtelet, mariée en 1731 au Marquis de Roussillon, et Florence du Châtelet, épouse du Comte de la Beaume Montrevel, Mestre de Camp de Cavalerie, et Brigadier des Armées du Roy.

T A B L E.

Catalogue des Mercures, depuis 1721.
Privilege du Roy.

Avertissement.

Liste des Libraires qui vendent le Mercure.

PIECES FUGITIVES. Ode au Duc de S. Aignan, 1
Lettre, sur une Médaille antique, 8
La Saint André, Ode, 17
Lettre, sur sainte Cécile; Patronne des Musiciens, 21

La Tranquillité , Ode ,	46
Discours sur l'obligation où sont les femmes de nourrir leurs enfans ,	51
Cantate ,	59
Mort de M. de la Mothe , &c.	62
Vers à Mademoiselle Malcraiz de la Vigne ,	75
Lettre Apologétique , à la même ,	<i>ibid.</i>
Ode sacrée ,	82
Réflexions sur la Bizarrierie de differens usa- ges , &c.	88
Enigme , Logogryphes ,	99
Nouvelles Littéraires ,	102
L'art de se garantir du froid , &c.	103
Mémoires de Mad. de Barneveldt , &c.	106
Cours des Sciences , &c.	107
Reflexions sur differens sujets , &c.	112
Bibliothèque Italique , &c.	116
Jettons frappez au premier jour de l'an 1732. gravez en taille douce , avec les explications :	131
Prix proposé par l'Académie de Chirurgie , &c.	135
Estampe nouvelle , Portrait de Mlle Dangeville ,	137
Chanson notée ,	139
SPECTACLES , <i>Callirhoé</i> , Opera , <i>Extrait</i> ,	140
Nouvelles Etrangères , de Turquie et Perse ,	151
De Russie , Déclaration de la Czarine , pour son Successeur au Trône ,	152
De Suède , d'Allemagne , d'Italie ,	153
Arrivée de Don Carlos en Italie ,	157
Arc de Triomphe , en son honneur ,	159
D'Espagne , d'Angleterre ,	164
Discours du Roy au Parlement , &c.	165
Morts et Naissances ,	169
France , nouvelles , &c.	170
Mariage du Prince de Conti ,	174
Lettre sur l'arrivée et le départ de D. Carlos en Provence ,	182

Assemblée de la Noblesse de Provence à ce sujet ; et l'Arangue , &c.	194
Morts , Naissances , &c.	198

Errata du premier Volume de Decembre.

P Age 2721. ligne 23. *sidentem* , lisez *sideritem*
P 2773. l. 19. *Bourgeois* , l. *Bourgoïn*.
P. 2777. l. 13. *méchanique* , l. *mécanique*.

Errata du second Volume de Decembre.

P Age 2923. ligne 2. continue , lisez , *côntinu*.
P. 2974. l. 1. *verbus* , l. *vertus*.
P. 2975. l. 7. par un manuscrit , l. tiré d'un
manuscrit.
P. 2989. l. 11. d'homme , l. d'un homme.
P. 3070. l. 7. principe , l. Disciple.
P. 3079. l. 20. Carcanonne , l. Carcassonne.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 14. ligne 24. conservez , lisez consacrez.
P. 62. l. 21. paroissoit , l'étoit. P. 67. l. 11. 1597.
l. 1697. P. 70. l. 2. du bas , de doute , l. des dou-
tes. P. 79. l. 3. En fit , l. en fut. *Ibid.* l. 12 encore,
l. encor. P. 113. l. 18. est , ôtez ce mot, P. 124.
l. 20. Trévire , l. Trévisc. *Ibid.* l. 25. Ferme ;
l. Fermo. P. 131. l. dernière , dont enleve , lisez
dont on enleve. P. 133. l. 2 du bas , 1731. l. 1732
P. 136. l. 25. et , l. est. P. 147. l. 4. active , l. vive
P. 159. l. 21. le , l. représentant le. *Ibid.* l. 32.
Royale , l. Reale. P. 161. l. 22. *Sкуро* , l. *Oscuro*.

Les Jettons gravez , doivent regarder la page 131
L'Air noté , la page 137

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY
FEVRIER 1732.



Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 rue S. Jacques.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de
 Conty, à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DENULLY, au Palais;

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

A V I S.

L'A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
FEBVRIER. 1732.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

PARAPHRASE DU PSEAUME II.

Quare fremuerunt gentes, &c.

S T A N C E S.



Quelle étrange fureur arme toute la
terre ?

Quel démon furieux agite les es-
prits ?

Je vois déjà par tout les horreurs de la guerre :

Je vois tous les peuples aigris.

Craignez l'éclat de la tempête ;

C'est contre vous qu'elle s'apprête ;

A ij Rois

Rois , qui vous soulevez contre le Roy des Rois ,
 Les peuples que votre injustice ,
 Vient d'armer pour votre supplice ,
 Sçauront bien , malgré vous , fouler aux pieds vos
 Loix.

Celui , qui dans les Cieux dispose de la foudre
 Sçait par des coups certains punir l'audacieux ;
 D'un seul de ses regards , il brise , il met en pou-
 dre ,

Le Trône le plus glorieux.
 Tremblez , Monarques de la terre ;
 Craignez l'éclat de son tonnerre ,
 Craignez dans sa fureur le bras du Tout - Puis-
 sant.

S'il a bien pû vous donner l'être ,
 Sçachez qu'il est toujours le maître
 De vous faire rentrer dans le premier néant.

Pour moi que dans Sion sa main droite cou-
 ronne ,
 Je mets toute ma gloire à respecter ses loix :
 Au milieu des grandeurs dont l'éclat m'envi-
 ronne ,

Mon cœur est soumis à sa voix ;
 Toujours tremblant en sa présence ;
 Je reconnois que ma Puissance ,
 N'est qu'un don de sa main , qu'il peut me le
 ravir.

Des

Des Oracles qu'il me révèle ,
 Ma bouche , interprete fidelle ,
 Fait connoître son nom aux peuples à venir.

Cieux, écoutez ma voix : Terre, prêtez silence :
 De l'Etre souverain j'annonce les décrets ;
 Je le vois , je le sens et déjà sa présence
 Me découvre tous ses secrets.

Ville de Sion ; Cité sainte ,
 Sèche tes pleurs , cesse ta plainte ,
 Pour ton Libérateur , les Cieux doivent s'ouvrir.
 Voy quelle est ma bonté suprême ;
 C'est mon Fils , qu'un amour extrême ,
 Engendra de tout temps , pour être Homme et
 mourir.

Il doit mourir , ce Fils , pour expier ton crime ;
 Lui seul de ma fureur , peut arrêter les coups.
 Et par le noble Sang d'une telle Victime ,
 J'appaiserai tout mon courroux.
 Je ferai tout à sa priere ,
 Il aura ma Puissance entiere.

Toutes les Nations écouteront sa voix ;
 Les cœurs devenus plus sensibles ,
 Respecteront ses Loix paisibles ;
 Et comme un foible Vase ; il brisera les Rois.

202 MERCURE DE FRANCE

Nous , que sa main forma du Limon de la terre ,
Gémissons dans nos cœurs , Princes, Rois, Sou-
verains ;

Notre vaine Grandeur est sujette au tonnerre ,

Notre Puissance est dans ses mains.

Pour rendre la justice aux hommes ,

Il nous a faits ce que nous sommes ;

Principe de justice , il peut seul l'enseigner.

Servons sa Majesté suprême ,

Dans un respect le plus extrême ;

Apprenons dans ses Loix, le grand art de regner ;

Soumettons-nous au joug de ce Souverain-
Maître ,

Celui qu'il nous impose , est gracieux et doux.

Craignons que sa fureur , toute prête à paroî-
tre ,

Ne nous écrase sous ses coups.

Heureux celui dont l'innocence ,

A mis en lui son esperance !

Heureux qui de ses pleurs , arrose ses Autels !

Celui-là seul pourra lui plaire ,

Au jour terrible où sa colere ,

Viendra perdre à jamais les injustes mortels.

E. M. I. D. L. *Solitaire des bords
de la Marne.*

SUITE



*S U I T E des Reflexions de M. Cap-
peron, sur la Bizarerie de differens usa-
ges, &c.*

C Hacun sçait que l'usage du Tabac étant devenu commun en peu de temps, on ne se contenta pas d'en mâcher et d'en fumer, on le réduisit encore en poudre, pour en user par le nez. On mit d'abord cette poudre dans de petites Boëtes, faites en forme de Poires, qu'on ouvroit par un petit trou, d'où on faisoit sortir la poudre, pour en mettre deux petits monceaux sur le dos de la main, afin qu'on put delà les porter l'un après l'autre à chaque narine. Le premier usage de ce Tabac en poudre, parut dans ces commencemens si bizarre, qu'on crut qu'il ne convenoit qu'à des Soldats et aux personnes de la lie du peuple. En effet, il n'y eut que ces sortes de gens qui en userent les premiers.

Cependant, comme il arrive, à l'égard des usages les plus bizarres, l'imagination se fit peu à peu à celui-là; d'honnêtes gens commencerent à s'y accoutumer. On fit en leur faveur des Boëtes beaucoup plus propres et plus riches, qui se fermoient,

A iiii) avec

avec une sorte de petit fournement, qui ne prenoit dans la Boëte, qu'autant de poudre qu'il en falloit pour chaque narine, et qu'on mettoit toujours sur le dos de la main.

La répugnance qu'on avoit eüe d'abord, étant levée, chacun se piqua d'avoir du Tabac en poudre et d'en user; mais les personnes distinguées et délicates eurent de la peine à s'accommoder de l'odeur de cette Plante; on y mit différentes odeurs; et ce fut encore icy, où la bizarrerie parut tout de nouveau. Certaines odeurs furent en vogue, et prirent le dessus, selon le caprice des personnes qui les mettoient en crédit; jusques-là, qu'un Marchand d'une Ville de Flandres s'enrichit, pour avoir donné à son Tabac en poudre, l'odeur des vieux Livres moisiss, qu'il sut accréditer parmi les Officiers François, qui étoient en garnison dans cette Province.

Enfin on a cessé de donner de l'odeur au Tabac, et l'usage en est devenu absolument general. Loin de se faire une honte de prendre du Tabac, comme dans les commencemens, chacun s'en fait une espece de bienséance, dans les plus belles compagnies.

En avoir le nez barboüillé, la Cravatte
ou

ou le Justaucorps marquez et couverts , n'a rien de choquant aujourd'hui , comme d'avoir des Rapes presque aussi longues que des Basses de Viole. En un mot, on n'y a plus gardé de mesures ; plusieurs l'ont pris à pleine main , non seulement dans les Tabatieres , mais jusques dans leurs poches. Il suffit de dire que cet usage a passé jusques dans les Cloîtres les plus réguliers, même dans les Eglises. Que dis-je ? jusques sur les Autels. Il est vrai que les Espagnols nous ont précédé dans l'usage outré du Tabac ; puisque Urbain VIII. qui est mort en 1644. donna une Bulle, qu'on peut voir dans le grand Bullaire des Séraphins, par laquelle il excommunie tous ceux qui prennent du Tabac dans l'Eglise. Cette Bulle fut donnée à la sollicitation du Doyen et des Chanoines de la Cathédrale de Sévillê , où les Prêtres disant la Messe , prenoient du Tabac jusques sur l'Autel.

Venons maintenant au gout. Sens qui n'a pas moins fourni d'usages bizarres que les autres ; car combien de sortes de Mets, de Liqueurs et d'Apprêts ont-ils été en vogue dans certains temps ; qu'on a négligés ensuite ? Je ne finirois pas , si je voulois en faire l'énumération. Pour m'attacher donc à quelques-uns de ces usages

A v les

les plus marquez , je dirai qu'à la fin du seizième siecle, les Dragées vinrent tellement à la mode , que chacun avoit son Dragier ; on s'en présentoit les uns aux autres comme on fait aujourd'hui du Tabac. Le Duc de Guise avoit son Dragier à la main , lorsqu'il fut tué à Blois. On en servoit sur toutes les bonnes Tables. Les Ecorces de Citrons et d'Oranges eurent ensuite leur tour.

Sous Louïs XIII. parce que ce Prince aimoit le Pain d'Epice, tout le monde en portoit dans sa poch ; on s'en donnoit aussi les uns aux autres, et on en vendoit dans tous les Lieux où il y avoit des assemblées, soit de plaisir soit de dévotion ; ce qui dure encore à Paris. Personne n'ignore que le grand usage d'aujourd'hui est de prendre du Thé , du Caffé et du Chocolat. Le Faltran, autrement les Vulneraires de Suisse, prises comme le Thé, ont eu leur temps, qui n'est pas encore bien passé.

Que n'aurois-je pas à dire , si je voulois m'étendre sur le détestable usage de prendre du vin à l'excès , qui n'a continué que trop long-temps en France , et qui regne encore dans quelques autres Païs. Jusqu'à quels excès n'a-t-on pas porté les differens usages inventez pour s'exciter à boire dans les repas de débauche.

che? N'a-t-on pas vu un temps où c'étoit remporter une victoire què de sçavoir mieux que les autres, non seulement vuidèr tout d'une haleine les plus grands verres, mais les Pots entiers et les Eguieres? Que dis-je , la folie a été jusqu'à se piquer de vuidèr des Bottes pleines de vin. Si l'on en croit Misson , dans son voyage d'Allemagne , les choses y sont encore sur ce pied-là , puisqu'autour de la plûpart des chambres , il regne une Corniche , sur laquelle les verres sont rangez comme des tuyaux d'Orgues , toujours en augmentant de volume , les derniers étant comme des Cloches à Melons, qu'il faut nécessairement vuidèr tout d'un trait, lorsqu'il s'agit de boire quelque santé d'importance ; aussi dit - on en proverbe *Germanorum vivere bibere est.*

Au reste , il ne faut pas croire que ce ne soit que de nos jours que l'usage abusif de boire avec excès a regné , il étoit encore plus extravagant au VII^e siècle , puisque S. Cœsaire , Evêque d'Arles , dit (a) que de son temps , on pousoit si loin la débauche , que lorsqu'on ne pouvoit presque plus boire , pour s'y exciter encore , on adressoit les santez aux Anges et à tels Saints qu'on jugeoit à propos.

(a) *Hemcl. 6.*

A v j Le

Le sens du toucher étant plus étendu que les autres , puisqu'il est répandu par tout le corps , il n'a pas aussi été moins assujetti à diverses bizareries , quand il a été question de munir le corps contre les injures de l'air ou de lui donner ses aises. Pour deffendre la tête contre la rigueur du froid , ou contre les incommoditez de la pluie , ou de l'ardeur du soleil , on a eu soin de la couvrir differemment ; et c'est sur quoi il y auroit une infinité de choses à dire , si je voulois rapporter toutes les modes bizarres qui ont été en usage à cet égard-là. Ce seroit toute autre chose si je voulois détailler les bizareries sans nombre des Coëffures des femmes.

Laissons ce détail à ceux qui voudront l'entreprendre , et commençons par un usage assez bizarre , auquel je crois qu'on ne pense gueres , et qui frappa néanmoins bien des gens , quand il commença de s'établir ; c'est l'usage où sont les Ecclesiastiques de porter des Bonnets quarrés pour couvrir leur tête , qui est ronde. (a). C'est ce qui donna lieu de dire dans ce temps-là , qu'enfin on avoit trouvé ce qu'on

(a) Pasquier remarque que cet usage n'avoit commencé que peu avant lui , c'est-à-dire , vers 1500.

cherche depuis longtems , sçavoir la quadrature du Cercle. C'étoit encore une plus grande bizarerie aux Empereurs *Jules Cesar, Adrien et Severe* , de tenir toujours leur tête découverte, (*a*) soit qu'il fit du soleil , ou qu'il tombât de la pluye , ou de la nege , même pendant les froids les plus rudes, et d'établir chez les Romains un pareil usage: Je pardonnerois plus volontiers à la rusticité de nos anciens Gaulois, d'avoir été dans l'usage , non-seulement de marcher toujours nus jusqu'à la ceinture; mais de combattre ainsi à la guerre. (*b*) Les Sauvages n'en font pas moins aujourd'hui , sans parler des Forçats de Galere qui tirent la rame en cet état.

Si de la tête nous descendons au col , nous trouverons que pour le couvrir , la bizarerie s'en est également mêlée ; car sans parler du col des Dames , à l'égard de celui des Hommes , quoi de plus bizarre que ces longues Cravates que nous avons vû porter de nos jours , dont l'extrême longueur , frapa enfin de sorte , que le Harlequin de la Comedie Italienne , pour en faire observer tout le ridicule parut sur le Théâtre, avec une de ces Cravates , qui pendant du col , lui passoit en-

(*a*) *Alex. ab Alex. Genial. dier. lib. 2. cap. 19.*

(*b*) *Tit-Liv. Lib. 22. Cap. 46.*

216 MERCURE DE FRANCE

tre les jambes & revenoit pardessus l'épaule ; aujourd'hui on a passé à l'extrémité opposée en ne portant qu'un simple tour de col. Les mains ont souvent besoin d'être couvertes , soit pour être préservées de la rigueur du froid , ou pour n'être pas trop hallées par l'ardeur du soleil : mais je crois qu'on prendra bientôt l'usage de les avoir toujours à nud , et de proscrire entièrement les Gants dont on commence à se passer.

Le corps doit sans doute être couvert ; le besoin et la bienséance l'exigent : mais parmi une infinité d'usages qui ont paru dans la maniere de se vêtir , je n'en vois pas de plus bizarre et de plus extravagant , que celui qui regnoit à la fin du seizième siècle ; qui consistoit en ce que les hommes s'aviserent alors , de se vêtir en Pantalons , c'est-à-dire , que leur habit leur serroit tout le corps depuis les pieds jusqu'au col , marquoit même ce que la nature enseigne de cacher à la plupart des Peuples Sauvages. On voit encore aujourd'hui dans les Peintures de ce tems-là , différens Personnages représentés de cette façon. Il y en a aux vitres de mon ancienne Paroisse. Et j'ai un livre de Geometrie imprimé à Paris en 1586. où les hommes , sont tous vêtus de même : enfin sans aller plus

plus loin , il y a encore à la maison qui joint la mienne du côté de la rue, deux Figures sculptées sur deux poteaux, formées de cette maniere.

Ce fut dans le même tems que les femmes portèrent leurs jupes immodestement et excessivement larges par le bas. C'est ainsi qu'on les voit représentées sur des Tapisseries et dans des Tableaux ; on en voit ici chez des Particuliers & au château. A la verité, cela doit un peu moins surprendre , il regnoit encore alors en France beaucoup d'ignorance et de grossiereté ; mais comment excuser aujourd'hui dans un siecle si éclairé , et où le gout s'est perfectionné sur tant de choses, comment , dis-je, excuser l'invention et l'usage des Jupes à Paniers ? on auroit grand besoin d'opposer à cette licence la pratique du Canon seizième du Concile de Montpellier, tenu l'an 1195. conçu en ces termes : *Mulieris vestibus sumptuosus... amodo non utantur, sed habitu bonesto et moderato incedant, qui non lasciviam notet, nec jactantiam vanitatis ostendat.*

A. En , le 20. de Decembre 1731.



PLUTON AMOUREUX,

CANTATE.

ARbitre souverain de la Terre et des Cieux,
L'Amour voulut tenter des conquêtes nouvelles,
Et perçant des Enfers les voutes éternelles,
Porter au sein des Morts ses Traits victorieux:

Ce Projet n'a rien qui l'étonne;
Il quitte le séjour de l'aimable Paphos,
Et volant vers les bords que l'Erebe environné,
De l'éternelle nuit il perce le cahos;
Là bientôt par ses soins le Dieu des sombres
Rives,

Trouble par ces clameurs plaintives,
Des Manes effrayés l'immuable repos.

L'Amour a triomphé de ma foiblesse extrême,
Ombres, en de plus dignes mains,
Remettez le pouvoir suprême;
Je ne puis plus regner sur les pâles Humains;
Je ne regne plus sur moi-même.

Je n'ose recouvrer ma liberté ravie;
L'aimable erreur qui me séduit,

Fait

Fait seule ma plus douce envie ;
 Loïn de fuir l'esclavage où je me vois réduit ;
 J'aime la chaîne qui me lie.

L'Amour a triomphé de ma foiblesse extrême ;
 Ombres , en de plus dignes mains ,
 Remettez le pouvoir suprême ;
 Je ne puis plus regner sur les pâles humains ;
 Je ne regne plus sur moi-même.

Il dit , et Cupidon fait naître dans son cœur ;
 D'un Hymen fortuné les desirs légitimes ,
 Et docile à la voix de ce tendre vainqueur ,
 De la Terre entr'ouverte il franchit les abîmes ;
 Bien-tôt laissant les Bords , où le Pere du jour
 Répand ses feux féconds sur tout ce qui respire ,
 Il atteint le sommet du Cielste séjour ,
 Où Jupiter exerce un souverain Empire ,
 Et ne connoît de Loix que celles de l'Amour.
 Il arrive ; on se tait , on l'écoute , il soupire ;
 Et déclare en ces mots ce que son cœur desire.

Lorsque l'Hymen , d'une main liberale ,
 Aux autres Dieux prodigue ses faveurs ,
 Le seul Pluton , par une loi fatale ,
 Ne pourra donc éprouver ses douceurs ?

Maitre

214 MERCURE DE FRANCE

Maître des Dieux, que ta bonté propice,
Consente enfin à ma félicité;
Ou si tu veux prolonger mon supplice,
Délivre-moi de l'immortalité.

Lorsque l'Hymen d'une main libérale,
Aux autres Dieux prodigue ses faveurs,
Le seul Pluton, par une loi fatale,
Ne pourra donc éprouver ses douceurs.

Le Dieu qui lance le Tonnerre,
De son frère amoureux approuve les projets;
Pluton vole et des Cieux descendu sur la Terre,
Il pénètre soudain l'asile de Cérès;
Proserpine d'abord se présente à sa vue;
Il hésite, il approche; elle fuit éperdue;
La peur la précipite à travers les Forêts;
C'est en vain qu'elle espère éviter sa fureur;
Il la suit, il l'attend, il l'enlève, elle crie;

Mais, ô cris! ô pleurs superflus!
Elle part, et déjà Cérès ne l'entend plus.

L'Amour veut nous attendrir;
Ne tardons pas à nous rendre;
S'est s'exposer à souffrir,
Que de vouloir s'en défendre.

Mais

F E V R I E R. 1732. 215

Mais quand on suit la douceur ,
Du penchant qui nous entraîne ,
On sçait tirer son bonheur ,
Du sein même de sa peine.

L'Amour veut nous attendre ,
Ne tardons pas à nous rendre ;
C'est s'exposer à souffrir ,
Que de vouloir s'en défendre.

Par J. M. GAULTIER , *Auteur de Vulcain Vangé , Cantate , insérée dans le Mercure de May 1731.*

*****:*****:*****

R E P O N S E de M. l'Abbé Trublet ,
à la Lettre de M. Simonnet , imprimée
dans le Mercure de Novembre 1731.
au sujet des Réflexions sur la Politesse,
imprimées dans le second volume du
Mercure de Juin de la même année.

JE dois cette Réponse à M. Simonnet, parce que la Critique qu'il a faite de mes Réflexions sur la Politesse, est accompagnée de tous les égards qu'auroit pû exiger un Auteur plus connu que moi, et je la dois au Public, parce que
j'ai

216 MERCURE DE FRANCE
j'ai lieu de croire qu'il a approuvé mes
Réflexions.

Il ne sera pas inutile , avant que d'aller plus loin , de dire comment et à quelle occasion ces Réflexions ont été faites , et de marquer le but que je m'y suis proposé ; cela seul y répandra de l'éclaircissement , et fera voir la vérité de ce que me mandoit un de mes amis , que plusieurs des Réflexions de M. S. sont vraies dans un sens , dans lequel les miennes ne le sont peut-être pas , et n'ont pas besoin de l'être.

M'entretenant un jour avec un Dame de beaucoup d'esprit et de goût sur divers sujets de littérature , je lui dis qu'un homme qui avoit lû et pensé , se faisoit ordinairement une espèce de système composé de ses propres pensées et de celles des autres , sur les différentes matieres qui étoient l'objet de ses Réflexions et de ses lectures , que des exposez abregé de ces systèmes , des écrits dans lesquels sans chercher le neuf , on se contenteroit de renfermer en peu de mots ce qui s'est dit de meilleur sur chaque matiere , et de rapprocher ainsi un grand nombre de veritez éparses en divers endroits , que des écrits , dis-je , de cette nature pourroient être goutez des personnes intelligentes

telligentes qui aiment la précision , qui se plaisent à voir plusieurs choses à la fois , et , pour ainsi-dire , d'un seul coup d'œil , et que les principes et les raisonnemens les plus connus paroîtroient comme nouveaux par un assemblage heureux qui leur donneroit à tous plus de force et de lumière. Celle à qui j'avois l'honneur de parler , me fit celui de me dire que je pourrois travailler avec succès , selon le plan que je venois de lui proposer ; et moins dans l'esperance de réussir et de remplir son idée et la mienne , que pour lui donner à peu près un exemple de la maniere dont je jugeois que ces Ecrits devoient être composez , j'assemblai les Reflexions sur la Politesse. Je choisis cette matiere comme une de celles où on a le plus travaillé et comme une des plus convenables à une Dame. Je cherchai plutôt à me ressouvenir , qu'à produire , à rappeler mes anciennes pensées , qu'à en trouver de nouvelles , et je ne fis usage de mon esprit que pour l'expression et l'arangement. Je voulois faire dire de mon Ecrit , que si rien n'y est traité , à proprement parler , tout y est pourtant exprimé ; par là je me suis exposé à être obscur , ou du moins à n'être pas toujours entendu ; d'ailleurs j'em-

plove

ploye quelquefois les mêmes termes dans des sens un peu différens, des sens tantôt plus, tantôt moins étendus. Par exemple, je donne d'abord une définition ou plutôt une description de la Politesse, dans laquelle je fais entrer tout ce qui la compose, pour ainsi-dire; ensuite je laisse presque tout cela pour ne prendre que ce qui la caractérise plus précisément, ce qui la distingue de la civilité même, qu'elle suppose, mais à laquelle elle ajoute; et dans la suite du discours je parle de la Politesse en la considérant tout-à-tour de ces deux manières, l'une plus générale, et l'autre plus particulière, d'où il arrive que quelques-unes de mes Réflexions exactement vraies, ce me semble, en prenant le terme de Politesse dans un certain sens, ne le sont plus en le prenant dans un autre. J'avois cru que personne n'y seroit trompé, et qu'il seroit aisé de suppléer ce que je ne marque pas distinctement; je me suis trompé moi-même en cela, puisque M. S. qui certainement entend ces matières, ne m'a pas toujours bien compris; c'est la source de plusieurs de ces Critiques, et j'en donnerai quelques exemples qui éclairciront ma pensée.

M. S. me reproche principalement
trois

trois choses sur lesquelles il s'étend beaucoup. La première, d'avoir élevé si haut la Politesse, que très-peu de personnes y pourroient prétendre.

La seconde, de l'avoir rabaissée et dégradée jusqu'à la rendre viciieuse, ou au moins defectueuse.

La troisième, de m'être trompé dans quelques-uns des moyens que j'indique pour acquérir ou perfectionner la Politesse. Examinons ces trois points en détail.

Le premier ne m'arrêtera gueres, parce qu'il n'est fondé que sur la distinction que je fais entre l'homme civil et l'homme poli; distinction trop bien établie et trop reconnue, pour avoir besoin d'être prouvée. L'homme poli est nécessairement civil; mais l'homme simplement civil n'est pas encore poli, ne passera point du tout pour poli auprès des connoisseurs, et ne doit point être appelé poli, à prendre ce terme dans sa précision. La Politesse est quelque chose au-delà de la civilité. Celle-cy regarde principalement le fond des choses, l'autre la maniere de les dire et de les faire, et M. S. convient que cette maniere est le point capital de la Politesse.

A la verité, on ne parle pas ordinairement dans le monde avec cette exacte justesse

justesse; il y auroit même du ridicule à l'affecter, ce seroit une sorte de pédanterie; cependant il y a des occasions de l'employer avec agrément, et quelquefois elle fait un bon mot. Par exemple, on louera M.... d'être poli, quelqu'un répliquera, c'est un peu trop dire, M.... n'est pas poli, il n'est que civil. Certainement on l'entendra; si son jugement est vrai on le trouvera bien exprimé, et ceux mêmes qui n'y avoient pas fait réflexion jusqu'alors, sentiront que ces deux mots, civil et poli, ne sont pas synonymes et que l'un signifie plus que l'autre.

Mais, dit M. S. l'homme civil ne sauroit manquer de plaire, j'en conviens, mais il plaira moins que l'homme vraiment poli. Il a *le solide* de la Politesse, cela est encore vrai, mais il n'en a pas le caractère distinctif, il en a le meilleur et au fond le plus estimable; mais il n'en a pas la fleur, le piquant, pour ainsi dire, il n'a pas les agrémens fins et délicats, ce charme répandu sur les manières, les discours de l'homme poli, ce je ne sçai quoi qui embellit tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, et dont il s'agit uniquement ici. Il y a plusieurs degrez dans les qualitez morales, aussi-bien que
dans

Dans les qualitez Physiques , et ordinairement differens termes pour exprimer ces differens degrez ; tels sont les mots de valeur et d'intrépidité , &c. . . . qu'on n'emploie pas toujous indifferemment ; à plus forte raison ne doit-on pas confondre les termes de Politesse et de Civilité , qui expriment des qualitez différentes , plutôt què les differens degrez d'une même qualité. Il est aisé de répondre sur ces principes , aux autres difficultez de M. S. Passons au second Chef de sa Critique.

Il me reproche d'avoir mis au nombre des obstacles à la Politesse , le grand éloignement de tout déguisement et de toute dissimulation ; le penchant à dire ce qu'on pense , à témoigner ce qu'on sent et d'avoir donné pour une des raisons de la rareté de la Politesse, que ce penchant est très-commun et même naturel à l'homme. J'avoüe que je ne conçois pas sur quoi peut être fondée cette Critique. Ce que j'ai dit , et qu'attaque M. S. on le dit cent fois , et on le repete tous les jours. Presque toutes les fautes contre la Politesse , viennent de trop de sincerité ; de ce qu'on ne sçait point se contraindre pour agir et pour parler comme la Politesse l'exigeroit, ou du moins pour se taire.

B Je

Je prie mes Lecteurs de faire ici leur examen de conscience sur cette matiere, et je suis sûr qu'ils me rendront justice. C'est un bon homme, dit-on de quelqu'un, un homme d'esprit même, mais il est trop sincere; cet homme d'esprit voit et entend mille choses qui le choquent, malgré la douceur de son caractère, et il témoigne trop naturellement son impression. Quand on a l'esprit juste et le cœur bien fait, on n'a rien à déguiser ou à taire avec ses pareils; ils seroient même offensez d'une conduite moins sincere; mais ne vit-on qu'avec ses pareils, et plutôt où les trouve-t-on? Plus on a de discernement dans l'esprit, et si cela se peut dire, dans le cœur, plus on rencontre d'occasions de dissimuler.

Mais ce penchant à la sincerité est-il si commun, est-il naturel à l'homme? Le monde n'est-il pas rempli de trompeurs, de fourbes? oui, mais ils ne sont pas nez tels, ils le sont devenus, ou plutôt ils sont nez avec les passions qui les obligent à se déguiser pour les mieux satisfaire; mais en même temps ils sont nez avec le penchant à agir ouvertement, à se montrer tels qu'ils sont, l'expérience leur en a fait voir les inconveniens, et
il

il leur a fallu bien des efforts pour le surmonter. J'en appelle aux plus habiles dans l'art de dissimuler. L'habitude sur ce point ne détruit jamais la Nature ; la dissimulation constante est un état violent , une espece d'esclavage auquel on ne s'accoutume point ; elle coûte plus ou moins , selon qu'on s'y est plus ou moins exercé , et à proportion des intérêts qui engagent à la pratiquer ; mais elle coûte toujours et ne cesse jamais d'être une contrainte.

L'homme du monde qui a poussé le plus loin la dissimulation et le déguisement , le Pape Sixte Quint , étoit né avec le caractere le moins propre à dissimuler. La premiere partie de sa vie offre une foule de traits d'une vivacité imprudente et d'une sincerité indiscrete. Sa jeunesse, son enfance même, annoncerent l'homme d'un génie superieur , le grand homme, l'habile politique ; l'homme rusé et artificieux , n'avoient point été prévûs. Il trompa d'autant mieux qu'on l'avoit vû moins capable de tromper. Quelle fut la cause d'un si grand changement ? L'ambition, c'est-à-dire, la plus violente de toutes les passions. Elle ne le changea neanmoins que par degrez, il devint plus circonspect pour être Cardinal , et artificieux pour être Pape. Bij C'est

C'est souvent, dit M. S. l'ivresse de quelque passion, plutôt que le naturel, qui fait qu'on se montre par son foible et qu'on parle plus qu'on ne voudroit. L'homme de sang froid est ordinairement plus réservé. Voilà justement la preuve de ce que je dis. C'est dans la passion qu'on agit naturellement. L'homme de sang froid se compose, se réprime, prend garde à ce qu'il dit et à ce qu'il fait, suit les regles de la prudence plutôt que son penchant.

Mais doit-on autoriser cette politesse artificieuse, et flatteuse... Non, sans doute. Je l'ai peinte, je l'ai décrite, je ne l'ai point approuvée; bien loin d'avoir donné lieu de m'accuser de ce relâchement, je crains plutôt qu'on n'ait apperçu dans mes *Reflexions* un peu de misantropie, et qu'on ne me soupçonne de les avoir faites sur ce qui m'a déplu dans le commerce du monde.

M. S. explique très bien comment sans blesser la Politesse, on peut contredire adroitement les opinions ou les passions d'autrui; mais croit-il avoir également sauvé les droits de la vérité? Au reste, il ne me convenoit pas d'entrer dans ce détail et avec quelque différence dans l'expression nous sommes d'accord au fond. Il ne veut pas qu'on flatte la vanité, il veut
 SCH-

seulement qu'on la ménage. Qu'entend-il par ces ménagemens ? Les borne-t'il au silence ? à ne pas la choquer, à ne pas la flatter directement ? La maxime commune que le silence ne dit rien, est fautive en mille occasions. Le silence n'est presque jamais indifférent ; souvent il vaut l'improbation ou l'approbation la plus marquée. Dans le premier cas ce n'est plus ménager ; dans le second c'est flatter. M. S. m'impute d'avoir conseillé la flatterie et l'adulation. Je ne me suis point servi de ce terme ; ils se prennent toujours en mauvaise part ; au lieu que le terme de flatter ne signifie souvent que plaire. En un mot, on peut flatter l'amour propre d'autrui sans flatterie et sans adulation. Lorsqu'à la faveur de quelques loüanges on fait passer des avis salutaires, une correction utile ; lorsque dans la conversation, soit en la faisant tomber sur certains sujets, soit par une contradiction adroite, on donne lieu aux autres de paroître et de briller, et qu'on fait valoir leur esprit, ne flatte-t'on pas leur vanité ? Le mot n'est point trop fort, il faut le passer, et bien entendu il ne choque en rien la bonne morale ; tous les égards, les tours fins, les ménagemens délicats que prescrit M. S. se réduisent là, à parler naturellement

B ij Lo

Le troisième article de sa Critique regarde quelques-uns des moyens que j'ai indiqués pour acquérir la Politesse ou pour s'y perfectionner. Toute ma réponse sera d'exposer de nouveau mes sentimens sur ce sujet.

Le commerce des femmes est, dit on, communément la meilleure école de politesse, parce qu'on y trouve tout ensemble et des modèles excellens en ce genre et des motifs pressants de travailler à les imiter. Voilà donc deux raisons de l'utilité du commerce des femmes, par rapport à la Politesse. Elles sont très-polies et on ne sçauroit leur plaire sans l'être. Je cherche la principale de ces raisons, et je demande si ce n'est pas la dernière, la nécessité d'être poli pour se rendre agréable aux Dames? Ceux qui ont le plus d'usage du monde me répondront tous que c'est en ce sens principalement qu'ils leur doivent la politesse qu'ils ont acquise auprès d'elles, et que le desir de leur plaire a plus contribué à les polir que leurs exemples; ils me diront même qu'ils ont plutôt pensé à imiter les hommes polis que les femmes, dont la politesse est très-différente de la nôtre. En un mot, les femmes sont pour les hommes d'excellens Maîtres de politesse, parce

ce que ce sont des Maîtres très-severes et pourtant très-amez.

Sur ce qu'une grande partie de la politesse et le plus difficile à pratiquer, consiste à souffrir l'impolitesse des autres sans y tomber jamais, j'ai dit qu'il est utile de se trouver quelquefois avec des gens impolis. *Voilà*, dit M. S. *un secret admirable et tout nouveau de se perfectionner dans la pratique de la Politesse.* Il n'y a pourtant rien de plus simple et de plus commun ; car la Politesse ne s'apprenant bien que par l'usage, comment apprendra-t'on cette partie de la Politesse qui consiste à souffrir poliment l'impolitesse des autres, si l'on ne se trouve quelquefois avec des gens impolis ? En effet, supposons un jeune homme qui n'a encore vécu qu'avec des personnes polies, dont parconsequent il n'a jamais reçu d'impolitesse, elles lui auront dit, sans doute, qu'il n'y a jamais de raison légitime de manquer à la politesse ; qu'il en faut avoir avec ceux mêmes qui n'en ont pas avec nous, et qu'en cette matiere, comme en toute autre, les fautes d'autrui ne justifient point celles qu'elles nous font faire. Belles et utiles leçons, foibles armes contre les premières tentations que donne une impolitesse reçue ; il en sera

B iiij d'au-

d'autant plus choqué qu'il est lui-même plus poli, et par-là il cessera peut-être de l'être dans cette occasion. Mais l'usage du monde où il ne trouvera que trop de gens impolis, lui donnera bien-tôt une politesse plus forte et plus robuste, si j'ose parler ainsi, une politesse capable de se soutenir contre l'impolitesse même. Je crois maintenant que M. S. ne trouvera plus obscure l'application de ce principe que des occasions fréquentes d'agir, en surmontant une difficulté considérable, avancement bien mieux que de simples exemples. Ces occasions, &c.... Sont celles que donne l'impolitesse où l'on peut tomber à notre égard. La vertu n'éclate et ne se perfectionne que par les difficultés vaincues.

M. S. me reproche encore une contradiction, mais elle n'est qu'apparente, et d'ailleurs cela est trop peu intéressant pour m'y arrêter. Voici donc un mot seulement pour M. S. et pour ceux de mes Lecteurs qui voudront se donner la peine de comparer ensemble nos trois Morceaux, lorsque j'ai dit que la Politesse attire également l'estime et l'amour, c'est en la considérant par rapport aux qualités de l'esprit et du cœur qu'elle suppose, ou du moins dont elle est l'apparence ;
et

et lorsque dans un autre endroit , après avoir distingué trois sortes de mérites , le mérite estimable , le mérite aimable , et le mérite agréable , j'ai ajouté que cette dernière sorte de mérite est proprement celui de la Politesse , alors je l'ai considérée selon son idée précise et par rapport à ce qui fait son caractère particulier. En voilà assez sur une chose peu importante. M. S. a examiné mes Réflexions dans un grand détail , c'est un honneur qu'il m'a fait , et je l'en remercie ; mais il m'auroit été impossible de le suivre dans tout ce détail , sans tomber dans la langueur et sans causer de l'ennui. L'Auteur qui compose une Critique a bien des avantages sur celui qui doit lui répondre. Les matières s'usent , on ne peut guère éviter les redites , et les redites déplaisent. Ainsi il est moins difficile de faire une Critique agréable , que d'y répondre avec le même agrément.



A M A D. * * *

LE tems qui fuit , ou plutôt qui s'envole ;
Prend toujours , en fuyant , quelque chose sur
nous ;

B v C'est

230 MERCURE DE FRANCE

C'est un assassin qui nous vole ,

Par un Art insensible et doux.

Qu'on s'en plaint justement , qu'à bon droit on
l'accuse ,

De promettre sans cesse et ne tenir jamais !

Imperceptiblement le perfide nous use ,

Nous déçoit, nous séduit, et souvent nous amuse.

De vains desirs , de fauts projets ;

Dont sottement l'ame se préoccupe.

Bientôt nous éprouvons par de cruels effets ,

• Qu'attendre trop de lui , c'est en être la duppe ,

Et ses dons les plus sûrs sont de tristes regrets.

Mais à quoi bon la Morale ennuyeuse ?

Le Destin veut qu'ainsi le tems nous traite tous.

C'est pour vous, seule Immortelle. . . .

Que ce Dieu va d'une aîle paresseuse ;

La Parque à beau filer et frémir de couroux ,

Il suspend devant vous sa course impetueuse.

Vos charmes semblent être à l'abri de leurs coups ,

Et ce tyran cruel , ce destructeur terrible ,

Paroît cesser d'être inflexible ,

Puisque jamais il n'a rien pris sur vous.

Tout à tour la Nature à son devoir fidelle ,

Brille, languit , se renouvelle.

Mais qu'elle fasse attendre ou donner les beaux
jours ,

(Pouvoir que vous avez comme elle)

Des diverses saisons on n'a point vu le cours ,

Vous

Vous rendre moins aimable ni moins belle ;
 Suivie avec ardeur des Graces , des Amours ;
 Comme Venus , qui vous voit , vous adore ;
 Tout l'éclat du Printemps regne sur vous encore ;
 Par cet esprit perçant , vif , juste et sans détours ;
 A chaque instant on voit éclore ,
 Même en dépit de la jalouse Flore ,
 Sur vos traits délicats , sur vos moindres discours ,
 Des fleurs qui dureront toujours.
 L'ardeur que l'amitié vous donne ,
 De vos yeux , la vivacité ,
 Entretiennent chez vous le plus charmant Eté ;
 A votre générosité ,
 Goût exquis , abondance , on reconnoît l'Aut-
 tomne ;
 L'hyver qui tristement de glaçons se couronne ,
 Dont les froids Aquilons suivent toujours les pas ,
 Ne s'exprime en votre personne ,
 Que par la nege et les frimats ,
 Qui paroissent couvrir votre sein et vos bras.
 Je me trompois , et mon erreur m'étonne ,
 Au grand regret de maints adorateurs ,
 Dont un Essain toujours vous environne ,
 Pour eux votre insensible cœur ,
 Exprime mieux encor l'hyver et sa rigueur.



*DISSERTATION sur la Comedie ,
pour servir de réponse à la Lettre , insé-
rée dans le Mercure d'Aoust 1731. au
sujet des Discours du Pere LE BRUN ,
sur la même matiere. Par M. SIMONET ,
Prieur d'Heurgeville.*

VOus ne deviez pas , Monsieur, vous attendre aux reproches si mal fondez que l'on vous a faits , à l'occasion des Discours du P. le Brun sur la Comédie. La candeur, la justesse, le discernement avec lesquels vous avez rendu compte au public des ouvrages qui ont paru , et de celui-ci en particulier , ne les méritoient certainement pas , et on ne sçauroit trop louer la modération qui vous fait garder un profond silence sur ce sujet.

Si le nouveau deffenseur du Théâtre a été dans l'étonnement de ce que vous annonciez avec éloge ces discours du P. le Brun; on est encore plus surpris de le voir vous censurer avec hauteur , et se déchaîner contre un ouvrage depuis long-temps approuvé, pour soutenir une cause déjà perdue au jugement de tout ce qu'il y a de personnes équitables et desintéressées.

Il vous est glorieux, Monsieur, qu'on n'ait

n'ait pû vous attaquer sans entreprendre de ternir la réputation d'un Auteur également recommandable par sa piété, ses lumieres, sa profonde érudition; sans se déclarer le Protecteur d'une profession de tout temps décriée; sans s'élever même contre l'Eglise qui l'a justement frappée d'Anathêmes.

Quelque foibles que soient dans le fond les principes que l'on vous objecte, ils ne laissent pas d'avoir quelque chose de spécieux et d'apparent, qui pourroit trouver des Approbateurs parmi ce grand nombre de personnes, déjà trop prévenues en faveur du Théâtre.

On aime ce qui flate agréablement l'imagination, ce qui charme l'esprit, ce qui touche et qui enleve le cœur; comme les Spectacles excellent en ce genre, on se laisse facilement persuader qu'il n'y a rien de si criminel dans ces sortes d'amusemens; on s'apprivoise à ce langage délicat des passions, et on est bien-tôt séduit. Les funestes impressions que l'on ressent, paroissent trop douces pour s'en méfier. Il suffit que la Comédie plaise pour qu'on la trouve innocente, et qu'on ne s'en fasse plus de scrupule. De là vient qu'on est porté plutôt par inclination, que par lumieres, à juger favorablement d'un Ecrit fait exprès pour la justifier.

De pareils Ecrits sont si contraires aux bonnes mœurs et à l'esprit du Christianisme, que feu M. de Harlay, Prélat recommandable par sa grande capacité, obligea le P. Caffaro, qui en avoit produit un semblable, de se retracter. Il seroit à souhaiter que le nouveau Défenseur de la Comédie, voulut suivre l'exemple de celui qu'il a si-bien copié; et que rendant gloire à la vérité, il avouât franchement ce qu'il ne devoit pas se dissimuler à lui-même, que le Théâtre est à présent, comme autrefois, très-pernicieux à l'innocence.

Mais comme on n'a gueres sujet d'attendre de lui cet aveu, qui apparemment lui couteroit trop, il faut essayer du moins de détromper les personnes qui ne seroient pas assez en garde contre ses illusions et qui s'en rapporteroient à son sentiment pour juger, soit de l'exposé du Mercure, soit du fond de l'ouvrage du P. le Brun.

A entendre l'Avocat des Comédiens, le Mercure ne parle et n'agit point en cette occasion, par principes; il établit d'une main, ce qu'il détruit de l'autre. Là il attire ses Lecteurs aux Spectacles par des Analyses vives et expressives; icy il en détourne par les éloges qu'il donne à des dis-

discours qui représentent ces Spectacles comme pernicieux et criminels; c'est ce qui étonne son Antagoniste, c'est ce qui lui paroît étrange.

Toute la dispute se réduit donc à examiner si le Mercure après avoir donné dans ses Analyses, une idée avantageuse des Spectacles, ne pouvoit, sans se contredire, louer les Discours du P. le Brun qui les condamnent? Une observation des plus communes suffira pour dissiper toutes les ombres qu'on a essayé de répandre sur cet article; c'est que la même chose, considérée sous différents rapports, sous differens points de vûë, peut être bonne et mauvaise, loüable et reprehensible en même-temps; et tels sont les Spectacles, ils ont leur beauté et même leur bonté en un sens. On dit tous les jours, et avec raison: Voilà une bonne Piece, en parlant d'une Comédie qui plaît, c'est un ouvrage d'esprit qui est bon en ce genre, mais souvent tres-pernicieux, par rapport au cœur, et rien n'empêche qu'on ne le loüe d'un côté, et qu'on ne le blâme de l'autre.

Le Mercure, dans ses Analyses, montre simplement ce qu'on a trouvé de beau ou de bon dans les Pieces de Théâtre, mais cela ne regarde que l'esprit; sans toucher
aux

236 **MERCURE DE FRANCE**,
aux mœurs et à la conscience dont alors il
n'est point question. D'ailleurs le dessein
de ces Analyses n'est pas , comme on le
suppose , d'attirer les Lecteurs aux Spec-
tacles , mais seulement de leur en donner
une légère teinture , qui peut avoir son
utilité pour plusieurs , et qu'il ne fera pas
grande impression , ni sur les personnes
portées d'elles-mêmes à y participer , ni
sur celles qui par principe de Religion en
ont de l'éloignement.

La nouvelle édition des Discours du
P. le Brun , présente l'occasion favorable
de montrer la Comédie par son mauvais
côté , le Mercure la saisit avec plaisir , et
fait sentir par les éloges qu'il donne à ces
discours , que tous ces Spectacles dont il a
fait les Analyses , pour la satisfaction de
ceux qui s'y intéressent , ont des dan-
gers et des écueils dont il faut bien se
donner de garde , et qu'on risque au moins
beaucoup , lorsqu'on y participe. N'est-ce
pas là parler et agir par principes , en hom-
me d'esprit , en honnête homme , sans être
rigoriste ?

On peut dire même que le Mercure n'a
été que l'écho des applaudissemens que le
Public , malgré sa prévention pour les
Spectacles , avoit déjà fait éclatter , en fa-
veur de ces Discours pleins de lumière et
de

dé piété ; et il n'en auroit pas fait un rapport fidele , s'il les eut annoncez d'un autre ton , ce qui n'empêchoit pas qu'il ne fut aussi de son ressort de rendre compte avec la même fidelité de ce que l'on pensoit communement des différentes Pièces qui ont paru sur la Scene.

Venons à présent au fond , et examinons si c'est à tort, comme on le prétend, que le P. le Brun représente les Spectacles comme pernicioeux et criminels , et si son ouvrage est aussi peu solide qu'on le veut faire croire. Tout le point de la difficulté consiste à sçavoir si la Comédie est à présent moins mauvaise en elle-même , et moins contraire aux bonnes mœurs , qu'elle ne l'étoit du temps que les Peres et les Conciles l'ont chargée d'Anathêmes ; car s'il est vrai qu'elle soit toujours également vicieuse, quelque épurée, quelque chatiée qu'on la suppose quant au langage , aux expressions , aux manieres ; les Comédiens méritent toujours les mêmes Anathêmes , et c'est avec raison qu'on en détourne les Fideles.

Or je soutiens que la Comédie , telle qu'elle paroît depuis Moliere , sur le Théâtre François (fameuse époque de sa plus grande perfection) est pour le moins aussi mauvaise et aussi dangereuse pour les mœurs

mœurs , qu'elle l'étoit auparavant. Je dis pour le moins ; en effet , lorsqu'il ne paroïsoit sur la Scène que des vices grossiers ; lorsque *les Acteurs jouoient avec les gestes les plus honteux , que les hommes et les femmes méprisoient toutes les regles de la pudeur , et que l'on y prononçoit ouvertement des blasphêmes contre le saint Nom de Dieu ;* pour peu qu'on eut de conscience et d'éducation , ces Spectacles devoient naturellement faire horreur ; du moins on ne pouvoit s'y méprendre , et regarder comme permis ces discours tout profanes , ces actions si licentieuses , et si contraires à l'honnêteté ; le vice qui paroît à découvert , a bien moins d'appas que lorsqu'il se déguise et ne se montre que sous des apparences trompeuses , comme il fait à present.

Le goût fin et la politesse de notre siècle ne s'accommoderoient pas de ces excès monstrueux , de ces infames libertez qui choqueroient ouvertement la modestie. Elles révolteroient les personnes un peu délicates , et feroient rougir ce reste de pudeur , dont , malgré la corruption du Monde , on aime à se parer. Le Théâtre seroit décrié par lui-même , et il n'y auroit gueres que des personnes perdus d'honneur et de réputation qui oseroient y assister.

On

On prend donc un autre tour; le vice en est toujours l'ame et le mobile, mais il ne s'y montre que dans un aspect, qui n'a rien d'affreux, ni d'indécent, rien du moins qu'on n'excuse, et qu'on ne se pardonne aisément dans le monde. Il y paroît sous un langage poli et châtié, sous des images riantes et agréables, avec des manieres toutes engageantes, qui tantôt le font aimer, tantôt excitent la pitié, la compassion; quelquefois il se couvre d'un brillant, qui lui fait honneur; il se pare des dehors de la vertu, et sous ombre de rendre ridicule ou odieuse une passion, il en inspire d'autres encore plus funestes. Le venin adouci et bien préparé, s'avale aisément; on ne s'en méfie pas, mais il n'en est que plus mortel. Le Serpent avec toutes ses ruses et ses détours, se glisse adroitement dans les ames, et les corrompt en les flattant. C'est ainsi qu'on a trouvé le secret, en laissant dans le fond, le Spectacle également vicieux, de le rendre plus supportable aux yeux et aux oreilles chastes, et c'est par-là qu'il séduit plus sûrement.

Quoiqu'on en dise, le Théâtre est toujours, comme autrefois, l'école de l'impureté. On y apprend à perdre une certaine retenue qui tient en garde contre les
pre-

premières atteintes de ce vice , et à n'en avoir plus tant d'horreur. On y apprend l'art d'aimer et de se faire aimer avec délicatesse, art toujours dangereux, et trop souvent mis en pratique pour la perte des âmes; on y apprend le langage de l'amour, et on s'accoutume à l'entendre avec plaisir, ce langage séducteur qui a tant de fois surborné la vertu la plus pure; on y apprend à entretenir des pensées, à nourrir des desirs, à former des intrigues, dont l'innocence étoit avant cela justement allarmée.

Les Spectacles sont encore à présent le triomphe de l'amour profane. Il s'y fait valoir comme une divinité maligne, dont la puissance n'a point de bornes, et à laquelle tous les humains par une fatale nécessité ne peuvent se soustraire. Aimer follement, éperdument, sur la Scène, c'est plutôt une foiblesse qu'un vice: on se la reproche quelquefois, non pas tant pour la rendre odieuse, que pour émouvoir le spectateur, et paroître digne de compassion; d'autres fois on en fait gloire, on s'estime heureux d'être sous l'empire de l'Amour, on vente la chimerique douceur de son esclavage: quoi de plus capable d'énervier le cœur? de l'amollir, et de le corrompre!

C'est cependant ce que l'on trouve de plus

plus beau , de plus fin , de plus charmant dans toutes les Pièces de Théâtre. Il y regne presque toujours une intrigue d'amour adroitement conduite. Chacun en est avide , chacun la suit , et attend avec une douce impatience quel en sera le dénouement. Dans les Comédies l'intrigue est moins fougueuse , plus modérée , et se termine toujours par quelque agréable surprise , qui met chacun au comble de ses souhaits. Dans la Tragedie, ce ne sont gueres que les furieux transports d'un amour mécontent , outragé , ne respirant que vengeance , que desespoir , quoiqu'il soupire encore après l'objet de ses peines ; et l'intrigue aboutit à quelque funeste catastrophe. Dans l'une et dans l'autre c'est l'Amour qui regne , qui domine , qui conduit tout , qui donne le mouvement à tout , et il ne s'y montre certainement pas par des endroits qui le rendent ridicule , méprisable ou odieux. Au contraire , il y paroît dans un si beau jour , et avec tant d'agremens , qu'on a de la peine à se défendre de ses charmes ; et cependant cet amour tendre et vehément est une passion des plus pernicieuses : il trouble la raison , il obscurcit les lumieres de l'esprit , et infecte le cœur par un poison d'autant plus dangereux

242 MERCURE DE FRANCE
reux , qu'il est plus subtil et paroît plus
doux.

En vain se défendrait-on sur ce que ces intrigues sont , à ce que l'on pretend , innocentes , et qu'il ne s'agit que d'un amour honnête. Comment le supposer honnête, cet amour si hardi ? si peu modeste ? si entreprenant ? Dès qu'il a le front de se montrer au grand jour , et de se produire devant tout le monde , avec toutes les ruses et les artifices d'une intrigue , ne passe-t'il pas les bornes de la retenue et de l'honnêteté ? Il n'y a gueres au reste de difference entre les démonstrations exterieures d'un amour legitime et d'un amour déreglé, et ces démonstrations produisent dans ceux qui en sont témoins à peu près les mêmes effets , même sensibilité , même desirs , même corruption.

Il faudroit s'aveugler soi-même pour ne pas voir que cet amour , quelque innocent , quelque honnête qu'on le suppose, étant représenté au vif et au naturel , n'est propre qu'à exciter des flammes impures: ces airs passionnés , ces regards tendres et languissants, ces soupirs et ces larmes feintes, qui en tirent de veritables des yeux des spectateurs, ces entretiens d'hommes et de femmes qui se parlent avec tant de graces, de naïveté, de douceur; ces charmantes Actrices

trices, d'un air si libre, aisé, galant, dont les attraits sont relevez par tant d'ajustemens, et animez par la voix, le geste, la déclamation; ces beautez si piquantes, qui se plaisent à piquer, dont toute l'étude est d'attirer les yeux et de se faire d'illustres conquêtes; à quoi tout cela tend-il? Chacun le sent, pourquoi le dissimuler?

Au milieu de ce ravissant prestige qui fixe les yeux, les oreilles, et charme tous les sens, lorsque la passion a pénétré, pour ainsi dire, jusqu'à la moëlle de l'ame; viennent ces beaux principes de generosité, d'honneur, de probité dont le Théâtre se glorifie. Mais c'est trop tard: le coup mortel est donné, le cœur ne fait plus que languir, la vertu envain se débat, elle expire, elle n'est déjà plus: à quoi sert l'antidote, quand le poison a operé?

Après cela on a bonne grace de nous vanter les Tragedies et les Comédies comme n'étant faites que pour inspirer de nobles sentimens, pour rendre les vices ridicules et odieux. Tous ces sentimens si nobles, si élevez se reduisent à des saillies d'amour propre, de vanité, à des mouvemens d'ambition, à des transports de jalousie, de haine, de vengeance, de desespoir.

La Comédie jette un ridicule sur certains

ains vices décriez dans le Monde , mais il y en a de plus subtils , quoique souvent plus criminels , qui sont trop flatteurs et trop communs pour qu'elle ose y toucher. Elle n'amuse , elle ne divertit , elle ne plaît , que parce qu'en se jouant des passions des hommes , elle en ménage , elle en inspire toujours quelques-unes qui sont les plus douces et les plus favorites.

Telle est la Morale si vantée du Théâtre , bien opposée à la pure morale de Jesus-Christ : celle ci rabaisse l'homme à ses propres yeux , le détache de lui-même , et lui fait trouver sa véritable grandeur dans la modestie et l'humilité : celle-là ne produit que des Heros pleins de faste et de présomption , entêtés de leur prétendu mérite , faisant gloire de ne rien souffrir qui les humilie. L'une règle l'intérieur autant que l'extérieur : l'autre ne s'arrête qu'à la vaine parade d'une probité toute mondaine. A l'Ecole de notre Divin Maître on apprend à pardonner les injures , à aimer ses ennemis , à étouffer jusqu'aux ressentimens de vengeance et d'animosité : au Théâtre c'est être un lâche , un poltron , un faquin que de souffrir une insulte sans en tirer raison ; c'est en ce faux point d'honneur que consiste la grandeur d'ame qui regne dans les Pièces

ces tragiques. La morale de J. C. prêche par tout la mortification des sens et des passions : elle ne permet pas même de regarder avec complaisance les objets capables de faire naître des pensées et des désirs criminels. Au Théâtre on ne respire qu'un air de molesse , de volupté , de sensualité ; on n'y vient que pour voir et entendre des personnages de l'un et de l'autre Sexe , tous propres par leurs charmes et leurs mouvemens artificieux , mais expressifs à exciter de véritables passions.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il n'y ait que quelques âmes foibles à qui les spectacles puissent causer de si funestes effets. Le penchant universel qui porte à la volupté , les rend au moins très-dangereux à toutes sortes de personnes. Il faut être bien téméraire pour se répondre de ses forces , en s'exposant à un péril si évident de succomber et de se perdre. Plusieurs moins susceptibles ou par vertu ou par temperament , ne s'appercevront peut-être pas d'abord de la contagion qui les gagne. Mais insensiblement le cœur s'affoiblit , la passion s'insinuë ; elle fait sans qu'on y pense des progrès imperceptibles , et l'on risque toujours d'en devenir l'esclave. *Celui qui aime le péril , dit Jesus-Christ , périra dans le péril.*

C

U

Il est donc constant que la Comédie, quelque châtiée, quelque épurée qu'on la suppose , est à present du moins aussi mauvaise et aussi pernicieuse , qu'elle l'étoit autrefois. La reforme qu'on en a faite l'a renduë plus agreable , plus attirante , sans qu'elle en soit devenuë effectivement plus chaste , et moins criminelle. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'elle corrige les vices des hommes : il est toujours évident que personne n'en devient meilleur , que plusieurs s'y pervertissent , que tout ce qu'il y a de gens déreglez y trouvent de quoi fomentier et nourrir leurs passions et que la morale du Théâtre ne les convertira jamais.

Non, la Comédie ne corrige pas les vices, elle ne fait qu'en rire, qu'en badiner, et son badinage y attire plus qu'il n'en éloigne. Si elle y répand un certain ridicule, ce ridicule est trop plaisant et trop gracieux pour en donner de l'horreur. Qu'on fasse valoir les beaux preceptes de morale qu'elle debite , il n'en sera pas moins vrai qu'ils n'ont aucune force contre l'esprit impur et profane qui anime les spectacles, et que si l'on y reçoit des leçons de vertu, on n'en remporte cependant que les impressions du vice.

Le P. le Brun par consequent n'a pas
cu

eu tort de dépeindre le Theatre avec ces couleurs qui ne déplaisent si fort à l'Avocat des Comédiens , que parce qu'elles sont trop naturelles. Cet homme vénérable ne méritoit pas qu'on vint troubler ses cendres , décrier ses sçavans Ecrits et flétrir sa memoire , en le faisant passer pour un Auteur sans jugement , sans principes , sans raisonnement. Je ne dis pas qu'il n'ait pû quelquefois se méprendre , et quel est l'homme si attentif qui ne s'égare jamais dans un ouvrage d'assez longue haleine ? Mais s'il s'est trompé , ce n'est sûrement pas dans l'essentiel , et dans le dessein qu'il a eu de montrer combien les Spectacles sont dangereux et opposez à l'esprit du Christianisme.

Comment ose-t'on avancer qu'on seroit mieux fondé à lui demander une retractation , si la mort ne l'avoit pas mis à couvert d'un tel attentat , qu'on ne l'a été à en exiger une du P. Caffaro ? Que dire de la hardiesse avec laquelle on suppose , et on decide que les Comédiens ne meritent plus les foudres de l'Eglise , et qu'ils sont en droit de faire des remontrances à Messieurs nos Evêques qui font publier contre eux des Anathêmes ? Comme si de tels personnages pouvoient être Juges dans leur propre cause , et se dé-

C ij clare

242 MERCURE DE FRANCE
clarer eux mêmes innocens , lorsque l'Eglise les condamne ; comme s'ils avoient plus d'équité et de lumieres , que les Prelats les plus respectables , que les plus pieux et les plus sçavans Theologiens , pour decider sur leur état et leur profession. Il suffit de jeter les yeux sur ce qui se passe au Theatre , pour concevoir , si l'on agit de bonne foi et sans prévention , que les Comédiens de nos jours sont du moins aussi coupables et aussi dignes de Censures , que ceux des siècles passez , quoiqu'on avouë qu'ils sont plus polis et moins impudens.

Que devient à present ce pompeux étalage d'érudition et d'autoritez que l'on remet sur le tapis après le P. Caffaro ? Qui pourra s'imaginer que d'habiles Theologiens , que des Saints mêmes très-illustres , aient regardé comme permis et digne d'approbation , ce qui tend si visiblement à la corruption des mœurs ? S'ils l'avoient fait , on ne risqueroit rien de les desavoüer , n'étant pas le plus grand nombre , l'esprit et la tradition de l'Eglise leur étant contraires ; mais il est bien plus juste de croire qu'on les cite à tort , et qu'on ne les entend pas.

S'ils ont approuvé des Comédies , il falloit qu'elles fussent bien chastes , et bien éloignées

éloignées de l'esprit impur qui anime celles de nos jours; ils entendoient, sans doute, des Spectacles, où il n'y auroit ni intrigues d'amour, ni airs de mollesse, ni rien de capable de flater la sensualité, de fomentier le dérèglement des passions: apparemment comme ces Pièces que l'on représente dans les Colleges pour exercer et divertir innocemment la jeunesse. Que nos Comédiens n'en donnent que de semblables, et nous conviendrons qu'étant ainsi purifiées, elles ne seront plus dignes de censure. Mais ils n'ont garde d'être si severes, ils ne trouveroient pas leur compte. Cet air de reforme ne plairoit pas à la plûpart des spectateurs, le Théâtre ne seroit plus si fréquenté, et la Comédie n'auroit peut-être plus tant d'appuis, ni tant de ressources.

Il est curieux de la voir se vanter d'être soutenüe par les Puissances, bien reçüe dans les Cours, et entretenüe par de bons appointemens. C'est à peu près comme si une femme infidelle faisoit gloire du prix de ses infidelitez, et qu'elle voulut passer pour innocente, parce qu'on la souffriroit devant d'honnêtes gens, par des raisons de nécessité ou de politique.

Dans les Etats les mieux policez, il y

250 **MERCURE DE FRANCE**
 a certains abus , certains déreglemens
 qu'il seroit trop dangereux de vouloir ex-
 tirper. On est obligé prudemment de
 laisser croître l'yvroye avec le bon grain ;
 et si les Puissances Superieures semblent
 influencer et fournir en quelque sorte à l'ac-
 croissement de cette mauvaise semence ,
 c'est un mystere qu'il faut respecter par
 une sage discretion , et non pas entrepren-
 dre temerairement de le sonder. Mais les
 raisons d'Etat et de politique peuvent-
 elles ôter à l'Eglise le droit de condamner
 ces abus et ces dereglemens ? Et les cou-
 pables, quelques autorisez d'ailleurs qu'ils
 se prétendent , auront-ils lieu de se plain-
 dre des menaces ou des justes peines dont
 cette charitable Mere n'use à leur égard ,
 que pour les rappeler de la voye de pes-
 tion. Je suis , &c.

A Heurgeville le 29. Janvie 1732.



A M^{LL}E DE LA VIGNE.

S O N N E T.

SCavante de la Vigne , aimable favorite ,
 Et du Dieu des beaux vers , et du Dieu des beaux
 feux ,

Aux

Aux tendres sentimens , vous joignez un mérite ,
 Qui des cœurs les plus fiers vous attire les vœux.

Charmé de vos accords , votre gloire m'invite,
 A chanter vos vertus comme chantent les Dieux,
 Mon désir y souscrit , mais ma Muse s'irrite ;
 Elle trouve l'ouvrage un peu trop périlleux.

Vos Sons sont si touchans, vos Ecrits si sublimes;
 On voit un si grand goût , dans le choix de vos
 rimes ,
 Qu'il faut pour vous louer , un esprit tout Divin.

Mais sans s'être élevé sur la double colline ,
 Vouloir en célébrer la naissante Heroïne ,
 C'est être temeraire , et travailler en vain.

F. D. C. de Blois.

~~~~~  
**L**ETTRE à M. D. Chanoine de N. D.  
*d'A..... sur l'antiquité & la durée de  
 l'usage d'employer le terme d'Adorer en-  
 vers d'autres que Dieu.*

**L**A description qui paroît depuis peu,  
 Monsieur , des beautés de Fontaine-  
 bleau , où vous avez pris naissance , doit  
                   C i i i j           exciter

252 MERCURE DE FRANCE  
exciter la curiosité non-seulement de tous les Etrangers , mais encore celle des personnes qui s'attachent aux Histoires accompagnées de digressions sçavantes et instructives. J'en ai remarqué plusieurs de cette sorte dans ce nouveau Livre , et quelques-unes sont de celles-là même auxquelles le Journal des Sçavans nous fait faire attention. La remarque de M. l'Abbé Guilbert touchant l'Inscription qui se lit à l'entrée de la Chapelle Royale de Fontainebleau , étoit nécessaire dans son ouvrage. Je connois des personnes pieuses qui ont paru surprises de cette Inscription ; mais comme ce peuvent être des gens de bien d'une piété plus abondante en chaleur qu'en lumieres , il ne faut pas s'étonner que ceux qui sont de ce caractere trouvent quelquefois des reformes à faire dans le langage des livres les plus anciens et les plus respectables. M. Guilbert a donc très-sagement fait d'observer l'antiquité de l'usage du terme d'*Adorer* pour signifier seulement en general *respecter* , *honorer* , et sa remarque étoit d'autant plus nécessaire que cette Chapelle étant fréquentée à present plus que jamais par les Etrangers , il est bon de leur faire comprendre que par l'expression *Adorate Regem* du premier Livre des Paralipomenes ;

chap.

chap. 29. v. 20. l'on n'entend autre chose que ce qui est signifié par ces autres termes de la première Epître de S. Pierre *Regem honorificate*. Ce langage se trouve non-seulement dans l'Ecriture Sainte et dans les Conciles , mais aussi dans les Saints Peres et chez les Historiens. Lisez Saint Paulin, *Natalit* 9. vous y verrez ces deux vers :

*Ecce Sacerdotis reditum satiatus adoro ,  
Suspiciens humili metantem in corpore Christum.*

Lisez dans S. Jérôme la Lettre de Ste. Paule et d'Eustochium à Marcelle touchant les Monumens qui sont à voir et à révéler dans la Palestine : il y est dit qu'il ne faut pas oublier d'aller à Samarie et d'y adorer les cendres de S. Jean-Baptiste , ni celles des Prophètes Elisée et Abdias. *Samaritam pergere , et Joannis-Baptista , Elisai quoque et Abdia pariter cineres adorare*. Au moment que j'écris ceci je me souviens que ce terme *Adorare* est souvent employé dans l'histoire des Evêques du Mans au troisième Tome des Analecetes de Dom Mabillon : Vous pouvez y recouvrir en sûreté. Je trouve aussi dans les Antiquités de la Ville de Castre de Borel à la page 11. un fragment d'un Manuscrit d'Odon Aribet, où je lis touchant Bernard Comte de Toulouse, *Tolosam venit et Regem Carolum in*  
C.v Cœnobio



254 MERCURE DE FRANCE  
*Cœnobio S. Saturnini juxta Tolosam adoravit.* Consultez outre cela ce qui a été écrit par le Cardinal Baronius au sujet de la découverte du Corps de Sainte Cecile, faite sous le Pontificat de Clement VIII. en l'an 1599. et vous y trouverez le terme *Adorare* pareillement usité en fait de Reliques. Le Poëte qui a composé les vers qui se lisent au bas de la Statuë Equestre de Louis XIII. au Frontispice du grand Mezeray de l'an 1643, étoit apparemment instruit de ce langage, et il se regardoit comme autorisé par l'expression gravée au Portail de Fontainebleau, puisqu'il a commencé ainsi son Quatrain :

*Ce grand Roy dont voici l'adorable visage  
Vainqueur de ce bas monde au Ciel est remonté.*

Un Auteur qui meriteroit de devenir familier à toutes les personnes qui aiment les belles Lettres, comme ayant été l'un des plus habiles humanistes de son siecle, et Precepteur de quelques Enfans de nos Rois, (a) est Heric, Moine d'Auxerre. On a de lui une vie de S. Germain Evêque d'Auxerre écrite en vers qui ne sont point à mépriser, et qui fut rendue pu-

*Concil. P'Abb. ad an. 1592.*

(a) De Lothaire Fils de Charles le Chauve.

Élique sous François I. dans le tems du rétablissement des belles Lettres. On a encore de lui une histoire des Miracles de ce grand Evêque. C'est dans ce dernier ouvrage, quoiqu'écrit en Prose, qu'il donne en trois endroits au corps ou au tombeau de S. Germain l'épithete d'*Adorable*. Premièrement, *lib. 1. cap. 27.* il dit que le Roy Clôthaire I. fidele heritier et Imitateur de la devotion que Sainte Clotilde sa Mere avoit eue envers ce Saint, fit entourer son Sepulcre d'un grillage d'argent et il s'exprime ainsi : *Materna devotionis fidissimus executor et heres, post genitricis excessum super adorandam beatissimi Germani memoriam regalibus expensis fredam (a) composuit.* Le second endroit est au chapitre 34. du même Livre, où il dit, *Adorandi corporis.* Et le troisième se lit au second Livre chapitre 9. qui contient comment le Roy Charles le Chauve voulut assister en personne à la Translation qu'il fit faire du corps de ce Saint pour le jour de l'Epiphanie de l'an 859. où l'Historien témoin oculaire remarque que ce grand Prince couvrit lui-même les Ossemens avec des étoffes précieuses, et qu'ayant été portez jusques dans le lieu destiné, il y plaça

(a) *Heric a été obligé de se servir de ce terme quoique de basse latinité.*

Cvj aussi

aussi lui-même le Saint Corps. *Rex Carolus operosis denuò palliis corpus venerabile decenter ambivit* , et deux lignes après , *thesaurum incomparabilem adorandi corporis ejus . . . . principali reverentiâ transpositum collocavit*.

Je m'étens , Monsieur , un peu plus sur cet Auteur que sur les autres , par rapport à l'omission que M. l'Abbé Guilbert a faite de parler de la devotion du Roy Robert envers S. Germain l'Auxerrois , dont voici l'article qu'il faisoit à son sujet. C'est que ce Saint Roi bâtit dans la Forêt de Bievre une Eglise en l'honneur de ce Saint au rapport d'Helgaud Ecrivain de sa vie. Il semble que comme la Forêt de Fontainebleau n'est autre que celle qui portoit anciennement le nom de Bièvre , c'étoit une chose à remarquer , en faisant observer incidemment que le titre de l'Eglise Paroissiale du Louvre à Paris est sous la même Invocation , et que plusieurs prétendent que le nom de S. Germain-en-Laye vient aussi primitivement d'une Eglise de Saint Germain d'Auxerre située dans le Bois de Laye à l'endroit où ce Saint Prélat fit un Miracle , ou au moins une Station au sortir de Nanterre. Il n'est pas étonnant que des Ecrivains assurez de tous ces faits ayent avancé que nos Rois ont re-

gardé

gardé le Prélat Auxerrois comme l'un des plus grands Titulaires de leur Royaume, et que la Nation l'envisagera toujours pour tel. C'est ce qui est fondé sur les prodiges merveilleux qu'il opera pendant sa vie et sur l'utilité dont il fut à tous les habitans des Gaules : Verité reconnüe par les Historiens de France les plus modernes, et qui fait dire au Pere de Longueval Jesuite dans sa nouvelle Histoire Ecclesiastique de ce Royaume, (a) que Saint Germain fut *l'un des plus parfaits modeles de Sainteté, et un des plus ardens défenseurs de la Foy, l'honneur et la consolation de l'Eglise Gallicanne, le fleau de l'heresie, le Pere des Peuples, le refuge de tous les malheureux.* Un peu d'attention à ces dernieres épithetes fera voir que l'on n'avoit pas tant de tort de l'honorer d'une maniere plus speciale dans certains Pays de la France dont le territoire est peu fecond et où la misere est plus commune. Si l'épithete *Adorandus* ne se prodiguoit point envers tous les Saints, on ne peut nier qu'il ne pût être appliqué à ceux qui meritoient une veneration plus éclatante, et qu'Heric a été bien fondé de s'en servir à l'égard de Saint Germain d'Auxerre. Ceux qui en douteroient peuvent recourir à l'Histoire

258 MERCURE DE FRANCE  
de sa Vie écrite par Constance Prêtre de  
l'Eglise de Lyon qui vivoit dans le même  
sicle que ce Saint Evêque , Auteur cele-  
bre qui ne peut être inconnu dans les Egli-  
ses de la Province Ecclesiastique dont Lyon  
est la Capitale , et auquel le Pere de Co-  
lônia Jesuite a donné à juste titre les élo-  
ges qu'il merite , dans son Histoire Litte-  
raire de Lyon. En un mot , si les Rois de  
la Terre meritent les adorations , c'est-à-  
dire , les respects des Peuples , à plus forte  
raison les Saints qu'on lit avoir été adorez  
par les Rois dans le même sens d'adora-  
tion que j'ai déjà dit , et qui de plus ont  
été invoquez tant de fois et si formelle-  
ment par ces mêmes Rois , tel qu'est le  
Prélat à l'occasion duquel j'ai fait cette di-  
gression.

Pour revenir donc à *Adorate Regem* , ce  
langage est si ancien et si peu choquant  
en lui même , qu'il est reçu dans l'usage  
vulgaire , et comme on a dit *adorer l'Em-  
pereur* , on dit de même aujourd'hui *adorer  
le Pape* , *aller à l'adoration du Pape* ; ado-  
ration qui n'est dans le fond qu'une sim-  
ple marque de respect , et qui consistoit  
quelquefois dans un baiser comme l'éty-  
mologie du nom le signifie. De là vint l'u-  
sage des anciens Payens lorsqu'ils vou-  
loient honorer un objet éloigné , tel que  
le

le Soleil et la Lune, de s'incliner devant lui, en appliquant le bout de la main sur la bouche, de la même manière que nous obligeons les enfans de nous faire lorsque nous leur disons de baiser la main avant que de les gratifier d'un petit present. Il y a une Eglise en France (a) où l'on voit dans des bas-reliefs une figure dans cette attitude, et qui baise sa main par respect, pour les fausses Divinitez. C'est ce que le Livre de Job appelle un grand péché et un renoncement de Dieu. (b) Je n'en dis pas davantage sur cette matiere, et je finis, en vous assurant que je suis, &c.

*Au mois d'Aoust 1731.*

(a) A Cahors.

(b) Job. cap. 31. V. 26. 27. 28.



## EPIGRAMME,

*Sur le celebre Newton.*

**A**près que l'on eut lû dans le sacré Valon,  
 Les divins Ecrits de Newton,  
 Le Dieu des Vers, surpris de ce que la Nature,  
 N'étoit plus une Enigme obscure,  
 Et que tout étoit dévoilé,

Parut

## 260 MERCURE DE FRANCE

Parut étrangement troublé.

Quoi ! dit-il , fumant de colere ;

L'homme n'ignorera donc plus rien !

Muses , quelle de vous est assez temeraire

Pour éclairer ainsi ce grand Physicien ?

Appaise toit couroux , repondit Uranie ;

Sçache que nulle de mes sœurs

N'a jamais inspiré cet excellent genie ,

C'est la sage Pallas , ô Dieu de l'harmonie ;

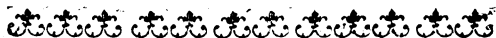
Qui le comble de ses faveurs :

Cette bienfaisante Deesse

Le visite et l'instruit sans cesse ,

Elle devoile tout à ce sublime esprit ,

Elle dicte , Newton écrit.



*MEMOIRE lû à l'Academie des  
Sciences , le 24 Novembre 1731. par  
M. du Quet.*

**T**Rain de Carrosse inversable , par  
conséquent moins dangereux , et  
pour être porté aussi doucement que dans  
un Batteau , beaucoup plus en seureté ,  
sur lequel on pourra lire et écrire , sans  
être interrompu par le bruit , que les  
Roües causent en roulant sur le pavé ,  
quoiqu'on aille aussi vîte que sur les Ca-  
rosses ordinaires.

Les

Les Rouës qui servent actuellement, quoique tres-utiles, ont pourtant des défauts tres-considérables lorsqu'elles roulent sur le pavé, ou à cause de son inégalité, elles sont obligées de rouler toujours en sautillant, outre que ce sautillement continuel oblige de faire le Train et le Corps du Carosse plus fort pour y résister; il faut encore suspendre le Corps, y ajouter une quantité de fers qui rend tout cet assemblage tres-pesant et ébranle le pavé; les Essieux d'un autre côté, qui sont sujets à casser par cet ébranlement continuel, ajoutent encore un poids de plusieurs quintaux, qui se fait sentir tres-rudement, lorsque les Carrosses montent sur un plan incliné, plus ou moins, selon l'inclinaison du plan.

Ce ne sont pas là les-seuls deffauts des Rouës, leur propre pesanteur lorsqu'elles montent, est un surcroît de difficulté pour les Chevaux, parce qu'ils portent la moitié de tout le fardeau, lorsqu'ils montent sur un plan, dont la ligne est entre la perpendiculaire et l'horizontale; d'ailleurs les Rouës étant faites de bois, sont sujettes à la pourriture, et il arrive souvent que les rayes des Rouës étant parvenues à un certain degré de pourriture imprévoyable, elles se brisent et tout tombe.



262 **MERCURE DE FRANCE**  
be, en grand danger de faire périr ceux  
qui sont dans le Carosse; ces accidens n'ar-  
rivent que trop souvent.

Les Hollandois, considerant le fracas  
que ces Rouës causent par la destruction  
des plans où elles passent en y faisant de  
profondes ornières, considerant aussi la  
dépense qu'elles obligent de faire, et la  
peine des Chevaux, lorsqu'ils sont obli-  
gez de monter les plans inclinez, en ont  
secoué le joug, en appliquant le corps  
du Carosse sur des Traineaux, de même  
que nous voyons icy trainer les Balots  
de Marchandises, ce qui doit être de tres-  
mauvaise grace à l'œil.

La figure du Train que j'ai l'honneur  
de presenter, eleve le corps du Carosse  
à la même hauteur que ceux dont on se  
sert actuellement, et l'on y peut donner  
tel ornement qu'on voudra, en faisant  
travailler les ouvriers qui auront du goût  
pour cela. Il faut remarquer que le corps  
du Carosse et le Train, ne faisant en-  
semble qu'un seul et même corps, les Che-  
vaux qui le traîneront n'auront pas plus  
de peine qu'aux Carosses ordinaires sur le  
pavé de niveau, et ils en auront moins  
en montant qu'avec les autres, à cause de  
la legereté de ces nouvelles voitures et de  
la pesanteur des Carosses ordinaires, qui  
avec

avec leur Train, pesent au moins le triple, et que les frotemens ne sont que par rapport à la pesanteur ou à la pression.

Le plan incliné, sur lequel j'ai appliqué une portion de représentation de pavé, peut faire aisément connoître la différence qu'il y a entre rouler et traîner, puisque l'on voit qu'un même poids fait monter ce modele plus facilement, en le traînant sur ce plan incliné, qu'en le faisant monter avec les ronës.

Les Cochers qui sont assis sur les petites Rouës, qui sautillent davantage que les grandes, gouverneront ces voitures beaucoup plus à leur aise. Les Laquais seront aussi portez plus doucement; ainsi on peut conclure que les Maîtres et leurs Domestiques seront plus en seureté sur ces nouvelles voitures, que sur celles de l'ordinaire, et avec plus de commodité.

Le Roy, les Proprietaires des Maisons et le public ont intérêt que ces nouvelles voitures soient en usage dans Paris, dont le pavé humecté toute l'année, convient parfaitement à ce tirage.

L'intérêt du Roy s'y trouve, par rapport au roulage, qui ébranle le pavé, qu'il ne faudroit pas renouveler aussi souvent, les Proprietaires des Maisons, à cause que  
cet

cet ébranlement peut endommager les fondemens de leurs Bâtimens ; le public, par rapport au bruit du roulage et du danger qu'il y a lorsqu'un Carosse verse pour ceux qui passent à côté, soit qu'un des Essieux manque, soit une des Rouës.

On peut encore ajouter à l'avantage de ces nouvelles voitures, que lorsque les Chevaux prennent le mors aux dents, ceux qui seront dans ces voitures, pourront sortir hors du Carosse, sans courir le même danger du funeste accident qui est arrivé à Madame la Présidente de la Chaise, et à bien d'autres personnes de distinction qui ont péri, faute de l'usage de ces nouvelles voitures.

On doit encore représenter que lorsque les Chevaux prennent le mors aux dents, le Carosse allant à leur gré, et sans pouvoir être gouverné par le Cocher, il est exposé à se heurter contre la première borne, qui cause un choc, qui fait quitter la Cheville ouvrière, alors le Cocher est en danger de perdre la vie, sans parler du fracas qui arrive au corps du Carosse et au Train, et du danger que les personnes de pied courent d'être surprises à la rencontre d'un pareil accident.

ODE.



## O D E

*A M. des Landes , Contrôleur General  
de la Marine, à Brest, et de l'Academie  
Royale des Sciences. Par Mlle. de Mal-  
crais de la Vigne, sur la Mort de son Pere,  
Maire Doyen de la Ville du Croisic en  
Bretagne.*

C'E n'est point en ces Vers , cher Lecteur , que  
j'aspire

Aux applaudissemens ;

J'en veux à ta pitié , plains avec moi , soupire  
L'excès de mes tourmens,



Que du Scythe inhumain la fierté s'adoucisse ,  
En entendant mes cris.

Rendons , comme autrefois fit l'Epoux d'Euridice ;  
Les Rochers attendris.



Sortez , sanglots , enfans de ma pieuse flamme ;  
Parlez , vives douleurs ;

Et laissez à mes yeux pour soulager mon ame ,  
La liberté des pleurs.



Coulez

Coulez, larmes, soyez desormais mon breuvage.

Soupirs, soyez mon pain ;

Conduis-moi, desespoir, en quelque Antre sauvage,

Où je trouve ma fin.



Mon Pere est mort ! ô jour ! ô déplorable Aurore

D'un Soleil malheureux !

Il est mort... sort barbare ! et je respire encore

Après ce coup affreux !



Approche, ô fier trépas ! répands sur ma paupière,

Tes pavots éternels ;

Et bornant pour toujours ma fatale carrière,

Finis mes maux cruels.



Frappe, ô Mort ! qu'attends-tu ? quoi ? ton bras s'intimide,

Et recule aujourd'hui !

Je ne puis provoquer ta rigueur parricide,

A m'en rejoindre à lui !



Mais où vais-je ! où m'emporte, en forçant tout obstacle,

Un vol prodigieux ?

Qu'ap-

Qu'apperçois-je ! où fuirai-je ! un terrible spec-  
tacle ,

Se dévoile à mes yeux.



J'erre à pas chancelans dans une Forêt sombre ;

Tout m'y glace d'effroi ;

Des Spectres mutiles, des fantômes sans nombre,

Marchent autour de moi.



Le terrain n'y produit que de nuisibles Plantes ,

Que de tristes Cyprés ;

De pleurs mêlez de sang , les branches degou-  
tantes ,

Poussent de longs regrets.



Des flambeaux attachez à ces arbres funebres ;

Font le jour qui me luit ;

Flambeaux dont la vapeur épaissit les tenebres,

Jour plus noir que la nuit.



Un Fleuve empoisonné roule ses eaux plaintives ,

Sur de froids ossemens.

Des Corbeaux affamez font retentir les Rives ,

De leurs croassemens.



Que d'objets effrayans ! des Dragons à trois têtes !

Des

Des Lions en-fureur !

Accourez , hâtez - vous , vos dents sont - elles  
prêtes ,

A déchirer mon cœur ?



Faites , Monstres cruels , d'horribles funeraillcs

A mon corps par morceaux.

Que vos ongles tranchans cherchent dans mes  
entrailles ,

La source de mes maux.



Qu'ai-je dit ? ô douleur ! ô plainte criminelle !

O transport furieux !

Coupable desespoir , ma volonté tend-elle

A résister aux Dieux ?



Un sort magique a-t'il dans mon ame affligée ,

Distilé du poison ?

Daignez , Dieux , qui l'avez dans la douleur plon-  
gée ,

La rendre à la raison.



Tout Mortel pour franchir les écueils de ce  
monde ,

Doit passer par la mort.

Des

Devrois-je donc gémir, qu'ici bas vagabonde,  
Sa Barque fut au Port?



Admis dans ces Palais d'éternelle structure,  
Au nombre des Elus,  
Il voit avec dédain des pleurs que la Nature  
A pour lui répandus.



Chere Ombre, excuse-moi, mes pleurs, s'ils sont  
des crimes,  
Sont dignes de pitié.  
Ouvre-toi toute entiere aux tributs légitimes  
De ma pure amitié.



Peut-on bannir si-tôt de sa porte subite,  
Le souvenir cuisant?  
Je le voi, je lui parle, et son rare mérite,  
Nuit et jour m'est present.



Sçavant, ingenieux, l'agrément et la gloire  
De la Société,  
Il citoit à propos, et la Fable et l'Histoire,  
Avec fruit écouté.



Il possedoit des Loix, la connoissance utile;  
D Mais



Mais desintéressé ,

C'étoit pour secourir la Veuve et le Pupile ,  
Et le pauvre oppressé.



Aux devoirs d'honnête homme il fut toujours  
fidelle ,

Excellent Citoyen ,  
Il aimait sa Patrie , et prodigua pour elle ,  
Et son temps et son bien.



Il laisse à treize enfans , quatre sœurs et neuf  
freres ,

De petits revenus.  
Heureux ! s'ils héritaient des talens non vul-  
gaires ,  
Qu'ils ont en lui connus.



La plupart de ses fils sont en butte à Neptune ,  
Sur les flots en courroux ,  
Sans être encore instruits de la dure infortune ,  
Qui nous accable tous.



Combien à leur retour tu paroîtras déserte ,  
Maison de nos Ayeux !  
Quel déluge de pleurs , apprenant notre perte ,  
Va sortir de leurs yeux.



**Je**

Je les voi, les voilà . . . . quel abord . . . quel  
silence . . . .

A l'aspect de ce deuil !

Quels regards ? quels baisers ? mon Pere ! ah leug  
presence ,

Nous rouvre ton Cercueil.



Mais quel autre accident de vos larmes ameres ,

Fait grossir le Torrent ?

Je languis , prononcez , ah mes sœurs ! ah mes  
freres !

Tout mon cœur le present.



Qu'ai-je entendu ! mon frere aux Côtes Libiennes\*

A trouvé le trépas.

Faut-il malheur fatal que jamais tu ne viennes ,

Sans un autre ici bas ?



Il voloît sur les eaux aux pénibles richesses ,

Projet flatteur et vain !

La fortune et la mort, ces aveugles Déesses ,

Se tenoient par la main.



De la Mort en fureur , rentre , terrible épée ,

\* Il étoit Capitaine en second sur la Frégate ;  
l'Entreprenante de Bayonne.

D ij Dans

Dans ton sanglant fourreau ;  
 D'un sang cheri ta lame étoit assez trempée,  
 Sans ce meurtre nouveau.



Hâte-toi , Dieu puissant , ma Mere est foudroyée,  
 Si bien-tôt tu n'accours ,  
 Elle use en soupirant , dans ses larmes noyée ,  
 Et les nuits et les jours.



Son seizième Printemps sous le joug d'Himénée,  
 Vit son cœur captivé.  
 Du plus fidele Epoux , sa cinquantième année ,  
 L'a pour toujours privé.



Son amour maternel détacha sa jeunesse ,  
 Des differens plaisirs ;  
 Notre éducation anima sa tendresse ,  
 Et borna ses desirs.



Depuis elle a vécu dévote et séparée ;  
 Des terrestres Mortels ,  
 Où dans son domestique humblement retirée ,  
 Ou priant aux Autels.



Mort, veux-tu la ravir ? tout notre espoir suc-  
 ombe,

Sous tes coups triomphans.

Enferme donc encore en une même tombe ;

La Mere et les Enfans.



Non , mes cris ont percé l'étincelante voute ;

Où s'assied le Seigneur.

D'un regard pitoyable il me voit , il écoute ;

Ma sincere douleur.



Des jours par le Très-Haut, sont promis à ma  
Mere ,

Longs , tranquiles , heureux.

Il sçait , lui qui sçait tout , combien sa vie est  
chere ,

A ses enfans nombreux.



Ses Brebis répondront autour d'elle amassées ,

A son tendre travail ;

Et, le Pasteur frappé , loin d'être dispersés ,

Resteront au Bercaïl.



Deslandes , je t'appris le sujet de mes larmes ;

Tu sçus les partager ;

Et le poids accablant de mes fortes allarmes ,

M'en parut plus leger.



D iij Ton

*Ton esprit délicat , poli , docte , sublime ;*

*A ton nom fait honneur ;*

*Mais sur tout , cher ami , je cultive et j'estime*

*La bonté de ton cœur.*

\*\*\*\*\*

*R E P O N S E de M. Meynier , Ingenieur du Roy pour la Marine , cy-devant Professeur Royal d'Hidrographie , sur ce que M. Bouguer , cy-devant Professeur d'Hidrographie au Croisic , à présent Professeur Royal d'Hidrographie au Havre de Grace , a dit au sujet du Demi-Cercle que M. Meynier a inventé pour observer sur Mer et à Terre , la hauteur du Soleil et des Etoiles , sans qu'il soit necessaire de voir l'horison ; et au sujet du Quart de Cercle que M. Bouguer a donné pour être preferable au Demi-Cercle et à tous les autres Instrumens qui sont en usage sur Mer , pour le même sujet.*

**C**OMME des amis communs entre M. Bouguer et moi , m'avoient dit lui avoir représenté le tort qu'il a eû de parler de mon Demi-Cercle de la maniere qu'il en a parlé dans un Ouvrage intitulé : *De la Méthode d'observer exactement sur Mer la hauteur des Astres* , imprimé

primé à Paris , chez Claude Jombert en l'année 1729 , j'avois crû qu'il auroit pû y faire attention et reparer sa faute dans le Public ; mais bien loin qu'il en ait été question , depuis plus de deux ans et demi que j'ai lieu de me plaindre de la fausse idée qu'il en a donnée dans son Livre ; il m'a fait verbalement depuis peu de jours une espece de défi d'y répondre , ce qui m'a indispensablement engagé à mettre la main à la plume.

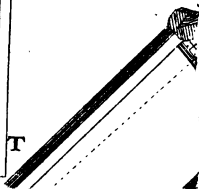
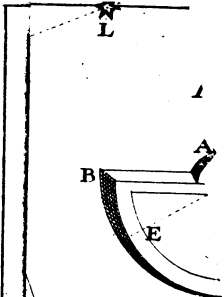
On voit dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences , de l'année 1714. page 93. où M. Bouguer a dit avoir lû la description de mon demi Cerle , que ces Mrs l'approuverent après l'avoir examiné et après en avoir fait plusieurs observations au Soleil. Il est extraordinaire qu'après cela M. Bouguer , qui ne l'avoit pas vû , en ait fait un portrait au Public qui n'y a aucune ressemblance , et qu'en même-temps il l'ait condamné sur ce portrait d'une façon fort singuliere , malgré l'Approbation de l'Académie Royale des Sciences.

Pour prouver que M. Bouguer a condamné ce demi Cercle sans le connoître , je rapporte ici mot-à-mot ce qu'il en a dit , où il ne paroît pas qu'il en ait connu la construction , la suspension ni les usa-

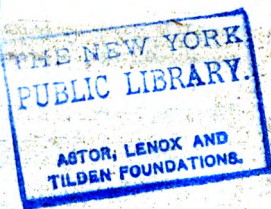
D iij ges.

ges. J'ai aussi copié exactement la figure 3. de la premiere Planche de son Livre, qu'il a donnée pour celle de mon demi Cercle ; je la représente ici notée du même chiffre 3. et des mêmes lettres. Je donne en même temps le Dessein de mon demi Cercle , dans la figure 4. étant suspendu dans la Caisse M R T V , qui le met à couvert du vent , de la même maniere et au même état qu'il étoit lorsque l'Académie Royale des Sciences l'a examiné. Je l'ai encore en cet état-là , dans la même Caisse , de maniere qu'on peut vérifier très-facilement ce que j'avance.

La Caisse de cet Instrument est noire en dedans , afin d'absorber les rayons du Soleil , elle ne devoit être représentée ouverte que par dessus ; mais je l'ai représentée aussi ouverte par devant , afin de voir plus distinctement toute la figure du demi Cercle et de sa suspension. Pendant toutes les observations qui ont été faites avec cet Instrument , sa Caisse étoit posée à terre ou sur une table , ou sur quelque banc , de maniere que l'Observateur n'avoit point d'autre attention que celle de regarder sur la circonference de l'Instrument , le degré que le rayon du Soleil y marquoit , qui étoit celui de sa hauteur sur l'horison. On peut vérifier facilement







facilement ce demi Cercle pour sçavoir s'il est juste , exposant simplement sa Caisse successivement des deux côtez MR. aux rayons du Soleil vers l'heure de midi , car pour lors si le rayon du Soleil qui passeroit par le centre I. marquoit le même degré sur les deux côtez du demi Cercle , son diamètre AC. seroit horison-tal ; et si par hazard il inclinoit de quel-que côté , ce qui ne pourroit arriver que par quelque accident extraordinaire , ou-tre qu'on pourroit y remédier sur le champ par le moyen du petit poids S. en le faisant glisser le long du diamètre AC. on pourroit s'en servir aussi quoi-qu'incliné , comme je l'ai démontré dans mes Mémoires. Voici ce que M. Bouguer en a dit.

On voit dans la figure 3. le demi Cercle de M. Meynier , actuellement Professeur Royal d'Hydrographie au Havre de Grace. Ce demi-Cercle se suspend par la Boucle A. fig. 3. et le rayon du Soleil passant par la pinule C. qui répond au centre , vient se rendre en E dans la partie intérieure de l'Arc , et fait connoître la hauteur comme dans l'Aneau Astronomique. Cet Instrument peut être aussi d'usage la nuit , pour observer la hauteur des Etoiles ; mais apparemment qu'on le suspend dans un sens contraire , et qu'on vise à l'Etoile par la Pinule du centre , et par une autre Pinule située sur la circonférence. Nous ne connoissons ce demi Cercle que pour en

D. v. avoir

avoir vu une description très succincte dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'Année 1724. page 93. mais nous ne doutons point que son sçavant Auteur ne lui procure une situation constamment horisontale, malgré le poids de la Pinule, qui est située sur la circonférence, et qu'on est obligé de faire monter ou descendre, selon que les hauteurs sont plus ou moins grandes.

Article premier, *M. Bouguer dit que la figure 3. représente mon demi Cercle; qu'il est suspendu par la Boucle A. et qu'il fait connoître la hauteur du Soleil, comme dans l'Anneau Astronomique.* Il suffit de regarder la figure qu'il donne pour celle de mon demi Cercle, et de la comparer avec la figure 4. qui en est la véritable figure, pour en voir d'abord la différence. Bien loin que mon demi Cercle fig. 4. soit suspendu par la Boucle A. de la figure 3. il est suspendu sur les deux Pivots NB. dans la Caisse MRVT. qui le garantit du vent, lesquels Pivots NB. sont portez par une seconde suspension XNBZ. de même que les Boussoles de Mer. Ce demi Cercle a un poids O. vers son milieu, lequel poids ayant le centre de son mouvement particulier en P. ses vibrations particulieres tendent à détruire plutôt le mouvement que le vaisseau imprime au demi Cercle; car à mesure  
que

les vibrations du poids O. et celles du demi Cercle ADC. ne se font pas en temps égaux , elles se contrarient réciproquement et se détruisent mutuellement en beaucoup moins de temps. Il est évident que par cette suspension l'Instrument obéit beaucoup mieux au Roulis et au Tangage du Vaisseau , qu'il n'y obéiroit s'il étoit suspendu par une Boucle ; car si la suspension de la Boucle valoit mieux on s'en serviroit pour suspendre les Boussoles de Mer ; mais l'expérience prouve le contraire. On voit par là combien cet Instrument est différent de l'Astrolabe , de même que ses usages , et que parconsequent la comparaison de M. Bouguer , n'est pas juste.

Article II. Il a dit que pour observer la hauteur des Etoilles pendant la nuit , apparemment on suspend mon demi Cercle d'un sens contraire , et qu'on vise à l'Etoile par la Pinule du centre. Ce terme d'apparemment fait voir qu'il ne croit pas lui-même connoître la construction de cet Instrument , non-plus que ses usages ; mais bien loin qu'on soit obligé de le suspendre d'un sens contraire , on ne fait jamais aucun changement à sa suspension dans aucun de ses usages , et la Pinule du centre ne sert jamais pour observer la

D v j      hauteur

hauteur des Etoiles ; car on trouve leur hauteur avec cet Instrument par la propriété des Angles formez à la circonférence du Cercle, qui ont un avantage considerable sur ceux qui sont formez au centre du même Cercle, en ce que leurs degrez occupent un Arc double des autres, comme il est démontré dans la 24. Proposition du troisiéme Livre d'Euclide, ce qui rend leurs divisions parconsequent beaucoup plus distinctes. Comme, par exemple, l'Angle  $FAC$ . qui est celui de la hauteur de l'Etoile  $L$ , qui est formé au point  $A$ . de la circonférence, qui est égal à l'Angle  $AFE$ . qui est aussi à la circonférence, qui est mesuré par la moitié de l'Arc  $AE$ , égal à l'Arc  $FC$ , et qui est indiqué par l'extrémité  $E$ . de l'alidade  $EF$ .

Article III. Il condamne ce demi Cercle, en disant *qu'il croit que je lui procurerai une situation constamment horisontale, malgré le poids de la Pinule, qui est située sur la circonférence qu'on est obligé de faire monter ou descendre, selon que les hauteurs sont plus ou moins grandes.* Comme il est nécessaire dans tous les usages de ce demi Cercle, que son dismètre  $AC$ . prenne de lui-même une situation horisontale, quoique l'Astre soit plus ou moins élevé, cela seroit impossible, si le poids de quel-

que

que pinule qui seroit située sur sa circonférence étoit capable de faire incliner l'Instrument à mesure qu'elle se trouveroit plus ou moins élevée autour du demi Cercle , parce que pour lors son poids agiroit sur des lignes verticales qui seroient différemment éloignées de la ligne verticale qui passeroit par le centre de gravité du demi Cercle ; ce qui feroit changer l'équilibre de l'Instrument à mesure que la hauteur de la Pinule changeroit. Apparemment que M. Bouguer a pris de là occasion de vouloir persuader au Public que mon demi Cercle ayant une Pinule qu'on fait monter ou descendre plus ou moins , suivant les différentes hauteurs des Astres , ne devoit pas conserver sa situation horizontale , à cause du poids de cette même Pinule ; mais il auroit dû faire attention que si cela eût eu lieu , Mrs de l'Académie ne l'eussent point approuvé , étant très-capables de s'en être appercûs , et si ensuite il eût été convaincu de cette vérité , il n'auroit pas avancé la chose si hardiment ; d'ailleurs les principes des forces mouvantes nous apprennent que tout corps qui a un mouvement circulaire autour d'un Cercle ou d'un demi Cercle , ou autour de quelque point , peut conserver toujours le même équilibre.

équilibre sur le centre de son mouvement, par le moyen d'un autre poids qui aura le même mouvement sur un bras de Levier opposé ; c'est ce qu'on voit aux Pinules des Astrolabes qui montent et descendent autour de sa circonférence de l'Instrument sans en changer l'équilibre.

Je ne crois pas non-plus qu'il eût parlé de même de ce demi Cercle, si auparavant il eût pris connoissance de sa construction, de sa suspension et de ses usages, parce qu'il auroit vû que la Pinule A. qui est la seule qui soit située à la circonférence de cet Instrument, n'est pas mobile, mais qu'elle est toujours fixe à l'extrémité A du diamètre AC, et que par cette raison la hauteur de l'œil qu'on place en K du côté de cette même Pinule, ne change pas lorsqu'on fait l'observation, quoique la hauteur de l'Astre change. Il auroit aussi vû que la Pinule A ayant été mise d'équilibre, avec le demi Cercle ADC, sur le centre commun I, elle ne doit jamais changer la situation horizontale de l'Instrument qui se suspend continuellement de lui-même par la verticale qui passe par son centre de mouvement et par son centre de gravité ; et que pour ce qui est de la seconde Pinule F, elle se trouve

trouve toujours plus ou moins élevée au-dessus du demi Cercle , suivant les différentes hauteurs des Etoiles sur l'horison , dans le temps de l'observation ; et que le centre de mouvement et de gravité de l'Alidade E F , qui la porte , étant au centre I du demi Cercle , elle ne doit non-plus rien changer à l'équilibre de l'Instrument dans quelque situation qu'on la mette ; et s'il eût demandé à l'Académie des Sciences une plus grande instruction sur mon demi Cercle, comme il en étoit correspondant , on lui auroit communiqué , sans doute , le dessein et le Memoire que j'y ai laissé à ce sujet ; on auroit pû lui communiquer en même-temps un Certificat authentique qu'elle avoit reçu touchant les experiences qui furent faites avec ce demi Cercle dans la Rade de Brest , sur le Vaisseau du Roy l'Elisabeth, qui n'ont été écartez que d'environ une minute de la vraie latitude du lieu où elles furent faites, quoique le Vaisseau eût beaucoup de mouvement , puisque lors de la dernière observation , le vent nous fit faire près de deux lieues de chemin en une heure de temps dans un gros Bateau qu'on nomme Bugalet, qui n'avoit qu'une seule Voile. J'avois fait faire ce demi Cercle entierement semblable



blable à celui dont il est parlé dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de l'année 1724. il avoit seulement été divisé avec plus de soin. Avant que de partir pour Brest, Mrs. de Cassini et de Maraldi, comparèrent en ma présence à l'Observatoire Royal plusieurs Observations faites avec ce demi Cercle à celles qui furent faites en même temps avec un quart de Cercle d'environ trois pieds de rayon, elles furent toutes trouvées égales à celles du quart de Cercle de l'Observatoire, à une ou deux minutes près ; mais sans doute que dans ce temps-là l'Histoire de l'Académie étoit imprimée, sans quoi je suis persuadé que ces Mrs. y auroient fait insérer ces dernières Observations.

Article IV. Il dit *Connoître cet Instrument pour en avoir vu une Description très-succinte dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1724. page 93.* Je rapporte ici cette même Description mot-à-mot, afin de faire voir au Public qu'elle ne l'autorise en rien du tout sur l'idée qu'il a voulu lui donner de mon demi Cercle.

*Description de l'Académie.* Un Instrument de M. Meynier, consistant en un demi Cercle dont le diamètre se met dans une situation horisontale par la maniere dont il est suspendu. Il sert à apprécier sur Mer, sans qu'il soit nécessaire de  
voir

voir l'horison, la distance du bord superieur du Soleil au Zenith, par le moyen de l'ombre faite par les rayons qui passent par une fente qui répond au centre du demi Cercle et va se projeter sur une circonference graduée; il sert aussi à observer la hauteur du Soleil et des Etoiles, depuis l'horison jusques à environ 50. degrez, par le moyen de deux Pinules, avec lesquelles on vise l'Astre. On a fait avec cet Instrument plusieurs Observations qui ont été le plus souvent à 8 ou 10. minutes près, les mêmes que celles qui se faisoient en même-temps avec un quart de cercle de deux pieds de rayon. Cet Instrument est ingenieux et commode à cause que pour les Observations des Etoiles, l'œil est toujours placé à la même hauteur, quoique l'Etoile soit différemment élevée, et parce qu'on n'a pas besoin de voir l'horison. On a crû qu'il seroit préférable sur Mer à la plupart des Instrumens qu'on y emploie, s'il y donnoit les hauteurs avec la même précision que sur Terre, ce que l'experience seule peut décider.

Je conviens que cette description est tres-succinte; mais cependant on n'y trouve point du tout que ce demi cercle soit suspendu par une boule, ni qu'il donne la hauteur des Astres, comme l'Asrolabe; on y voit seulement qu'il se place horizontalement par la maniere dont il est suspendu, et qui fait assez entendre que cette maniere de le suspendre n'est pas par une boule, car il auroit été plus court et plus naturel à Mrs de l'Academie de le dire.

286 MERCURE DE FRANCE  
dire dans leur Description. On n'y trouve  
non plus rien qui donne aucune idée  
qu'il faille suspendre ce demi Cercle d'un  
sens contraire pour observer la hauteur  
des Etoiles ; n'y qu'on vise à l'Etoile par  
la Pinule du centre, ni rien qui puisse  
faire douter que le poids des Pinules qui  
y sont, puisse faire changer la situation  
horizontale de l'instrument, en observant  
la hauteur des Etoiles.

Il est surprenant que M. Bouguer n'ait  
compris que le mot de demi Cercle,  
dans la Description de l'Académie, au  
sujet de cet instrument, qu'il en ait donné  
une idée au public, entièrement différente  
tant au sujet de sa construction, que de  
sa suspension et de ses usages, par une in-  
terprétation, qui n'y a aucune ressemblan-  
ce ; qu'il en ait même parlé d'une manie-  
re à faire voir évidemment qu'il ne le  
connoissoit du tout point ; et qu'ensuite  
il l'ait condamné d'une façon tres-singu-  
lière, en disant *qu'il croit que je lui procu-  
rerai une situation constamment horizontale ,  
malgré le poids de la Pinule , qui est à la  
circonference.*

Je propose à M. Bouguer de faire avec  
lui l'expérience de son quart de Cercle ,  
et en même temps celle de mon demi  
Cercle, et celle du quart de Cercle An-  
glois ,

glois, en présence des personnes qu'il jugera à propos, afin de voir par là si son quart de Cercle vaut mieux que ces autres instrumens, à la mer et à terre même, lorsqu'il fait du vent, ou lorsque le corps de l'Observateur est en mouvement; mais puisqu'il a condamné mon demi Cercle sans aucun fondement, il ne doit pas trouver mauvais que je détaille au public les raisons qui condamnent avec fondement le quart de Cercle qu'il a donné dans le même ouvrage, que j'ai cité, comme un instrument préférable au quart de Cercle des Anglois, et à tous les autres instrumens qu'on emploie sur Mer, pour observer la hauteur des Astres.

La figure 5, représente le quart de Cercle dont les Anglois se servent pour observer la hauteur des Astres.

La figure 6, représente exactement le quart de Cercle de M. Bouguer, qui ne diffère du quart de Cercle des Anglois que parce qu'il est formé d'un seul Arc, E F D, de même que tous les quarts de Cercle ordinaires que tous ses rayons sont égaux au grand rayon du quart de Cercle Anglois, c'est à dire d'environ 23 pouces de longueur; et que celui des Anglois, figure 5, est formé de deux différentes

288 MERCURE DE FRANCE  
rentes portions de Cercle A B H D. dont  
les rayons C A. C H. sont inégaux, le  
grand C H. est d'environ 23 pouces, il y  
en a quelquefois qui ont quelques pou-  
ces de plus, mais je n'en ai point vu qui  
en eussent moins; l'Arc D H. que ce  
rayon soutient, est d'environ 25 à 30 dé-  
grez. On appuye contre l'épaule le côté  
D de cet Arc, lorsqu'on fait l'observa-  
tion; le reste des degrés de ce quart de  
Cercle, est sur le petit Arc A B, qui n'est  
ordinairement que de 9 à 10 pouces de  
rayon. J'en ai cependant vu un qui avoit  
ce même rayon, d'environ un pied.

Nous avons en France, depuis tres-  
long-temps, beaucoup de Pilotes qui se  
servent du quart de Cercle Anglois, figu-  
re 5. Plusieurs y mettent un verre lanti-  
culaire au marteau A, qui réunit les rayons  
du Soleil sur le Marteau C, qui est au  
centre de l'instrument; beaucoup d'autres  
ne se servent que d'un petit trou rond au  
même Marteau, en place de Verre, et  
quelques autres ne se servent que de l'om-  
bre qui tombe du bord du même Marteau  
A, sur celui du centre C.

Il y a long-temps que j'ai entendu dire  
à nos Pilotes de Brest, et à ceux de Tou-  
lon, que ce qui a obligé de reformer le  
quart de Cercle ordinaire, formé par un  
seul

seul rayon , comme celui de la figure 6 , a été , premierement , parce que le vent avoit beaucoup plus de force sur la circonférence E H , figure 5 , que sur la semblable circonférence A B. Secondement , parce que cette circonférence E H , outre qu'elle recevoit beaucoup plus de vent , étant plus grande , étoit aussi beaucoup plus éloignée de la main de l'Observateur qui tenoit l'instrument en I , de maniere que la force du vent agissoit sur un Levier beaucoup plus long , qui fatiguoit davantage l'Observateur , et qui causoit un plus grand mouvement à l'instrument ; de sorte que non-seulement l'Observateur ne pouvoit pas le tenir si ferme , mais pas même si vertical , ni si horison-tal , à cause du vent , ce qui rendoit l'observation d'autant plus douteuse que le vent étoit plus fort. Troisièmement , parce que le bord de l'ombre du Marteau E. figure 6 , en tombant sur le Marteau C , de la distance E C , lorsqu'elle étoit d'environ 23 pouces , étoit beaucoup moins sensible sur ce même Marteau C , que lorsqu'il ne tombe que de la distance A C , figure 5 , qui n'est ordinairement que d'environ 9 pouces. Quatrièmement , parce que la distance E C , figure 5 et 6 , étant d'environ 23 pouces , le mouve-  
ment

290 MÉRURE DE FRANCE  
 ment de l'ombre du bord du Marteau, ou  
 le mouvement du rayon du Soleil, qui  
 tomboit du Marteau E sur le Marteau C,  
 parcouroient un espace qui étoit plus de  
 deux fois et demi aussi grand, que l'es-  
 pace qu'ils parcourent sur le même Mar-  
 teau C, lorsque cette distance n'est que  
 d'environ 9 pouces, telle que AC, figure  
 5; car quoique le mouvement des deux  
 instrumens, figure 5 et 6, fût le même,  
 le mouvement de l'ombre du Marteau E,  
 ou le mouvement du rayon du Soleil,  
 qui tomberoit du même Marteau E, sur  
 celui du centre C, des figures 5 et 6, se-  
 roit au mouvement de cette même om-  
 bre, ou rayon qui tomberoit du Mar-  
 teau A, sur le Marteau C, de la figure  
 5 :: comme le rayon EC, des figures 5  
 et 6, est au rayon AC de la figure 5, ce  
 qui formoit une tres-grande difficulté,  
 parce que pour lors on ne pouvoit esti-  
 mer le milieu de ce mouvement que tres-  
 imparfaitement; car comme il falloit aussi  
 estimer en même-temps le milieu des  
 rayons du Soleil sur le Marteau C; ces  
 deux estimations qui doivent se faire dans  
 le même instant, étoient d'autant plus  
 difficiles et douteuses, que le mouvement  
 de ce rayon sur le Marteau du centre C  
 étoit plus grand. Cinquièmement, parce  
 que

que lorsqu'on a voulu avoir le rayon du Soleil sur le Marteau C, par le moyen d'un trou au Marteau E, quelque petit que fût ce trou, l'étendue du rayon de l'Astre qui y passoit étoit fort grande sur le Marteau C, et beaucoup moins distincte, principalement lorsque le Soleil n'est pas bien brillant, comme cela arrive très-souvent à la Mer; ce qui n'est pas de même lorsque la longueur du rayon de l'Astre n'est que de 9 à 10 pouces. Sixièmement, parce que ces difficultez augmentoient encore davantage, lorsque le Soleil étoit fort élevé sur l'horison, ou près du Zénith; car pour lors l'étendue de son rayon sur le Marteau C, prenoit une figure ovale, beaucoup plus grande, à cause de l'obliquité du plan du Marteau C, avec le rayon de l'Astre. Septièmement, parce que lorsqu'on a voulu mettre un verre lenticulaire au Marteau E, figure 6, pour réunir les rayons du Soleil sur le Marteau C, on a trouvé qu'un verre d'environ 23 pouces de foyer, ne donnoit pas les rayons de l'Astre si bien réunis qu'un verre d'environ 9 pouces de foyer, de manière qu'on n'en pouvoit pas estimer le milieu si exactement; d'ailleurs cette lentille ne détruisoit pas l'augmentation du mouvement des rayons du Soleil sur le



292 MERCURE DE FRANCE  
le Marteau C, ce qui est un tres-grand  
obstacle , auquel on n'a pû remedier  
qu'en racourcissant considerablement le  
rayon à une partie du quart de Cercle ,  
comme on le voit à la figure 5.

Etant en Angleterre l'année dernière,  
et scachant que tous les Anglois se ser-  
vent sur Mer du quart de Cercle , de la  
figure 5 , je m'informai pourquoi ils ne  
font pas ce quart de Cercle regulier, c'est-  
à-dire d'un seul arc de Cercle. On me ré-  
pondit à peu près la même chose que ce  
que j'en avois appris de nos Pilotes Fran-  
çois. On y ajouta seulement, que ceux qui  
voudroient se servir d'un quart de Cer-  
cle d'un seul Arc , pour observer la hau-  
teur des Astres sur Mer, en seroient bien-  
tôt desabusez, puisqu'eux-mêmes ne se ser-  
vent pas de l'Arc du grand rayon tout  
seul pour observer la hauteur du Soleil, à  
cause des raisons susdites , quoiqu'ils le  
pussent toutes les fois que les degrez de  
la hauteur de l'Astre n'extendent pas les  
degrez de l'Arc du grand rayon de l'ins-  
trument.

Quand même nos Pilotes et les Anglois  
n'auroient pas pour eux l'experience,  
comme ils l'ont , qui confirme leurs rai-  
sons , elles sont trop évidentes pour ne  
pas s'y rendre ; et ils sont fondez à croire  
qu'ils

qu'ils ont eux-mêmes reformé le quart de Cercle ordinaire, avec connoissance de cause et avec fondement, pour leur servir plus exactement et plus commodément à observer la hauteur des Astres sur Mer, en formant le quart de Cercle de deux differens Arcs, comme celui de la figure 5.

Les raisons que je viens de détailler font voir que ce n'est pas le seul embarras de l'instrument qui a occasionné la réforme que les Pilotes en ont faite, mais bien la nécessité; ce qui nous prouve que l'expérience sur cette matiere en a plus appris aux Pilotes que la Théorie. Car il est assez évident à ceux qui ignorent ces expériences, que le quart de Cercle qui auroit deux pieds de rayon, devroit être plus précis que celui qui n'en auroit que 9 ou 10 pouces, parce que les divisions de ce premier seroient beaucoup plus grandes que celles de l'autre, et par consequent plus distinctes et plus exactes; cela est incontestable à terre; mais le raisonnement doit céder à l'expérience, principalement en ce qui regarde la navigation.

Si *M. Bouguer*, dont la Théorie est profonde, avoit pratiqué la Mer ou fait seulement une campagne de long cours, pendant laquelle il se fut servi de son quart

E de

294 **MERCURE DE FRANCE**  
de Cercle, figure 6, pour observer la hauteur du Soleil, je ne croi pas qu'il l'eut proposé ensuite pour s'en servir à la Mer, préféralement aux instrumens ordinaires, parce qu'il en auroit senti lui-même les difficultez mentionnées cy-dessus.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## LES FINES EGUILLES.

*A Mlle D. M. . . . sous le nom de  
Célimene.*

### T E X T E.

- „ **J** Eune enfant de seize ans, drû comme père  
et mere ;  
„ Aimable comme un Ange, ou deux ;  
„ Que le fils de celui qui sera ton beau-père  
„ Se pourra dire heureux ! \*

### G L O S E.

Jeune et tendre Célimène ;  
C'est une prédiction ,  
Que l'agréable Scaron  
Vous eut appliqué sans peine ;  
Et, sans doute, avec raison.

\* Ces quatre Vers. sont de Scaron.

Fille

Fille d'une aimable Mere,  
 Dont l'amour forma les traits,  
 Belle, mais de ses attraits;  
 Et qui joint à l'art de plaire,  
 Les graces, et l'enjoûment;  
 Rare et précieux talent,  
 Dont vous êtes Légataire,  
 De ce Legs héréditaire  
 Vous jouissez pleinement.

Sous les yeux d'une Parente  
 Qu'on ne scauroit trop louer,  
 Vous croissez, aimable Plante,  
 Et lui faites avoüer,  
 Qu'en remplissant son attente,  
 Ses travaux sont couronnez.  
 Que ses jours soient épargnez,  
 Que d'une santé constante  
 Ils soient tous accompagnez.

Mais, que vois-je ! L'Himenee  
 De Festons la tête ornée,  
 Vous invite chaque jour,  
 A vous joindre à votre tour,  
 A sa troupe fortunée;  
 Autant vous en dit l'amour.

E ij Cc

Ce Dieu vous offre l'hommage ,  
Des cœurs soumis à vos loix ;  
En faveur du moins volage  
Déterminez votre choix,

L'Hymen , à vos chastes flammes  
Allumera son flambeau ;  
L'Amour lui rendra les armes ;  
Quoi de plus doux , de plus beau !  
Tous les deux d'intelligence ,  
Vous conduisans à l'Autel ,  
Vous donneront l'assurance  
D'un bonheur toujours réel.

Les jeux , les ris , la Jeunesse ,  
Par des chants pleins d'allégresse  
Seconderont vos désirs ;  
Les Silvains et les Bergeres ,  
Par mille danses légères ,  
Animeront vos plaisirs.

Jouissez-en sans allarmes ;  
Puisque la danse a des charmes  
Qui flatent vos jeunes ans ,  
Exercez-y les talens  
Qu'en vous admirent les Grâces ;  
Qui vous servent à genoux ;

Quoi !

Quoiqu'elles suivent vos traces ,  
 Dansent-elles mieux que vous ?

O ! qu'heureux l'Amant fidele ;  
 De qui recevant les vœux ,  
 Vous couronnerez les feux ,  
 Lorsqu'une chaîne éternelle  
 Vous unira tous les deux !

Prenez-le enjoué, mais sage,  
 Tendre, sans être jaloux ;  
 Et qu'il ait tout en partage,  
 Pour être digne de vous.

### E N V O I.

Recevez donc, Célimene,  
 D'un Buveur de l'Hypocrène  
 La foible production ;  
 Des Muses ce Nourrisson,  
 Pour fille ne sçauroit faire  
 De souhait qui soit plus doux ;  
 Ni plus certain de lui plaire,  
 Que le souhait d'un Epoux.

V. D.



*LETTRE de M. d'Auvergne, Avocat en  
Parlement, au sujet d'un Saint inconnu, et  
des Fragments de la Chronique d'Helin-  
and, Moine de Froimont.*

**J**E ne sçai, Monsieur, par quel hazard  
le Mercure de Fevrier m'avoit échapé.  
Assurément je n'aurois pas differé tant de  
mois, si j'en avois été plutôt instruit, à  
répondre à l'invitation obligeante qui m'y  
a été faite, ( p. 334. ) par un Sçavant de  
Bourgogne, de rechercher ce que l'on  
croit ici de saint Nerlin, et ce qui reste de  
de la Chronique d'Helinand.

Pour ce qui est de saint Nerlin, il est  
entièrement ignoré dans le Diocèse de  
Beauvais. A la Tour du Lay même, dont  
il passe néanmoins pour être le Patron,  
on n'en connoît autre chose que le nom :  
Encore n'y a-t'il pas bien long-tems que  
le souvenir y en étoit entièrement perdu.  
On n'y reconnoissoit pour Patron qu'un  
saint Robert, non pas celui qui a été pre-  
mier Abbé de Cîteaux, et dont on fait  
memoire le 29. Janvier, mais un autre  
dont on celebroit la Fête le 21. Avril.

La reputation de ce dernier étoit mon-  
tée

tée à un très-haut degré dans les environs. De même que l'Auteur de la Lettre sur la Secheresse , inserée dans le Mercure de Septembre , paroît soupçonner que saint Etienne a reçu , par préférence aux autres Bien-heureux , le don de faire distribuer la pluye aux Pays qui lui en demandent , on croyoit , dans les Paroisses voisines de la Tour du Lay , que le prétendu saint Robert avoit le privilege spécifique de guerir de la Fievre ceux qui avoient la dévotion de passer sous un Tombeau qu'on prenoit pour le sien , et de boire de l'eau d'une Fontaine qui se conserve dans le Jardin du Prieuré. On accouroit donc en foule pour faire très-sérieusement ces deux ceremonies.

Le bruit éclatant de ce culte engagea M. de S. Agnan, alors Evêque de Beauvais, à en prendre connoissance. Il donna la commission à M. le Roy, Curé de Persan, tant à titre d'homme Lettré, qu'en qualité de Promoteur Rural du Doyenné, de faire une visite dans l'Eglise du Prieuré du Lay. De son côté , il fit faire des recherches à l'Abbaye du Bec d'où dépend le Prieuré ; ce fut dans les Archives de cette Abbaye que se trouva le nom de S. Nerlin.

Quant à la visite de M. le Roy , elle fut à cet égard des plus infructueuses. Il me-

E iiii. man-



300 MERCURE DE FRANCE  
mande qu'il n'a pas découvert que l'on ait  
jamais fait, en quelque jour que ce fût, ni  
Office, ni Memoire de ce saint, et qu'il  
n'y en a, ni Legende, ni Collecte. De  
sorte, Monsieur, que sans le titre de fon-  
dation du Prieuré, qui s'est trouvé à l'Ab-  
baye du Bec, votre sçavant ami auroit sçu  
avant nous qu'il y a eu un saint Nerlin.  
C'est aussi apparemment tout au plus ce  
dont M. de Saint Agnan lui-même a bien  
pû s'assurer.

Car 1<sup>o</sup>. dans l'Ordonnance qu'il a rendue  
le 12. Novembre 1727. tant pour faire  
cesser le culte du faux saint Robert, que  
pour nous apprendre que ce Robert, de  
qui est le Tombeau qu'on veneroit, étoit  
un Moine crû fils du Fondateur; ni dans  
la Lettre Pastorale dont il a accompagné  
son Ordonnance, il n'a pas indiqué de  
jour de Fête pour saint Nerlin, ni de titre  
sous lequel on dû l'honorer. Effective-  
ment on n'en fait point encore de memoi-  
re; je me suis fait confirmer cela par le  
Desservant du Prieuré, où, conformé-  
ment aux derniers Ordres, il n'y a plus  
d'autre Fête de Patron que celle de la  
Vierge, le jour de la Nativité.

2<sup>o</sup>. L'Ordonnance insinuë que la fon-  
dation du Prieuré a été faite sous l'Invo-  
cation de la Sainte Vierge et de saint Ner-  
lin

fin conjointement. Et la Lettre Pastorale porte que cette Eglise fondée par un Comte de Beaumont petit-Fils de France ( peut-être faut-il dire arriere-petit-Fils ) ne reconnoissoit dans les premières années de son établissement d'autre Patron que la Sainte Vierge , et que ce ne fut que dans la suite qu'on y en ajouta un second sous le nom de saint Nerlin. Ces deux ex-  
posez renferment une contradiction manifeste. Pour la lever , M. le Roi m'a renvoyé à l'Abbaye du Bec : et j'y renvoye à mon tour la Personne à qui je voudrois pouvoir donner par moi-même de plus grands éclaircissemens.

Il se pourroit faire que le nom du Saint, dont il est en peine, eut, comme bien d'autres, été altéré. Je ne parle point de la citation que M. Eccard dans ses notes sur les Loix Ripuaires, p. 214. a faite d'une histoire intitulée, *Vita S. Nili*. Qu'on en ait fait saint Nilin , et par corruption saint Nerlin , ce seroit peut être une conjecture qui paroîtroit trop tirée. Mais je trouve dans une Charte de 1072. qu'un Chanoine de Compiègne qui étoit en même-temps un des deux Curés de saint Vaast de Beauvais , s'appelloit Nevelon , et dans une autre de 1250. que le Seigneur de Ronquerolles portoit aussi alors le même nom.

Il y a d'autant plus de vrai-semblance que c'étoit le véritable nom du Patron de la Tour du Lay, que le Village de Ronquerolles n'est qu'à une lieue de distance de ce Prieuré. Ces deux Chartes sont à la suite des Memoires d'Antoine Loisel sur le Beauvaisis. Je passe à l'article d'Helinand.

Les Fragmens de la Chronique de ce Moine, qui a fleuri au commencement du treizième siècle, et qui est aussi méprisé par Gabriel Naude (a) que Vincent de Beauvais, qui a néanmoins copié toutes les fables d'Helinand, en est estimé ; ces fragmens, dis-je, se conservent véritablement dans l'Abbaye de Froidmont. Mais ils y sont d'une si mauvaise écriture que le celebre Godefroy Hermant, et un autre Chanoine de Beauvais son contemporain et aussi amateur d'antiquitez, n'en ont presque rien pû déchiffrer. Sans doute, l'Exemplaire que le Pere Labbe marque qui faisoit partie des Livres que la Reine Christine de Suede a fait acheter en France de M. Petau, Conseiller, étoit beaucoup plus lisible.

Pour suppléer au défaut de ces deux Manuscrits, qui ne peuvent être d'ailleurs que très-impairfaits, puisque, dès le mi-

(a) Apologie pour les grands hommes soupçonnés de Magie, ch. 1. et 11.

lieu du même siècle dans lequel l'ouvrage a été composé, les différentes parties en étoient déjà toutes dispersées, ainsi que l'assure Vincent de Beauvais, nous avons le *Miroir Historial* de ce dernier, qui y a fait entrer la meilleure partie de ce qu'il a rassemblé de la Chronique d'Helinand par qui il n'avoit été précédé que d'assez peu d'années. Voilà apparemment où le curieux anonyme a lû autrefois ce que sa mémoire lui rappelle d'effrayant dans le genre de l'Akousmate d'Ansacq, et ce qui, si on pouvoit y ajouter foi, seroit propre à confirmer ce qu'il pense que, comme saint Paul assure que l'air est rempli de Démons, ils peuvent fort bien s'attrouper de tems en tems, pour faire un carillon semblable à celui que l'on prétend avoir entendu à Ansacq.

Le langage d'une ancienne Traduction Française du *Miroir Historial* sera beaucoup plus convenable à l'ingenuité des Histoires sur lesquelles Helinand fonde ce système, que ne le seroit telle autre Traduction que ce fût de l'Original Latin. Voici donc un premier trait qui se trouve au liv. 30. du Copiste d'Helinand, chapitre 12.

» Chrétien vit tout le Couvent ( de  
 » l'Aumône Ordre de Cîteaux ) être en-  
 Evj vironné

» vironné des Diables , et étoient si grande  
 » multitude que ils couvroient tout quand  
 » que il y avoit entre le Ciel et la Terre.  
 » Et quant il les vit , il dit , Sire Dieu ,  
 » que peut ce être qui pourra échaper ce  
 » péril , et dont il oit une voix qui lui di-  
 » soit: Celui qui aura humilité pourra bien  
 » être délivré de toutes ces lats. Et un jour  
 » après vint une clarté du Ciel pardevers  
 » Orient. Et quant les mauvais esprits la  
 » sentirent , ils s'évanoüirent , et ces glo-  
 » rieux qui étoient en l'aer en celle lumière  
 » approcherent au lieu où ces Saints hom-  
 » mes étoient et le resplendirent du Soleil.  
 » Et en celle clarté apparut la Roine des  
 Anges , &c. »

Jusques-là ce ne sont que des figures ,  
 et des figures de Démon qui ne donnent  
 de terreur que par leur aspect , mais qui  
 ne font point de tintamare. Plus bas les  
 ames des morts se mêlent avec les autres  
 esprits Aériens. Si M. Pierquin avoit sçu  
 ces faits , il les auroit peut-être mis en  
 usage dans la Dissertation qu'il a faite (a)  
 sur le retour des ames. Quoiqu'il en soit ,  
 voici d'abord , pour n'avancer que par de-  
 grès , une simple apparition dans le goût  
 de celle dont M. l'Abbé de saint Pierre a  
 fait inserer le recit , avec son explication

(a) *Journal de Verdun* , Janvier 1729.

Physique

Physique, dans les Memoires de Trévoux de Janvier 1726. L'histoire de cette ancienne apparition est au chap, 118. du Livre cité de Vincent de Beauvais.

Il y est raconté que » Jean Chanoine de » l'Eglise d'Orliens et ung Clerc nommé » Noël qui étoit dispensateur de son Hostel, avoient fait alliance en secret, que le » premier d'eux qui mourroit, se il pouoit » reviendrait dedans trente jours à son » Compagnon. Et quant il se apparoitroit » à lui il ne lui feroit point de paour, » mais l'admonesteroit souëf et bellement » et lui diroit de son état. « Après cet exposé, on fait ainsi détailler par le Chanoine lui-même ce que son Clerc mort lui est revenu dire, avec l'équipage dans lequel il l'a vû.

» Et la nuit prouchaine ensuivante (la » mort de Noël ) ainsi comme je me répo- » soye en mon lit *veillant*, et le lymeignon » ardoit devant moi en la lampe, car j'ai » toujours accoustumé à fuyr tenebres par » nuit, Noël mon Clerc vint et se tint de- » vant moi, et étoit vestu comme il me sem- » bloit et étoit advis, d'une chappe à pluye » très-belle de couleur de plomb. *Et je ne » fus de rien épouvanté.* Et le congneu moult » bien, et me prins à esjoyr de ce que il es- » toit si hastivement revenu de oultre les » monts.

366 **MERCURE DE FRANCE**  
» monts et lui dis. Noël bien vienges tu ,  
» n'est pas l'Archediacre revenu. Non ,  
» dit-il , Sire , mais je suis revenu tout seul  
» selon la chose estable , car je suis mort ;  
» n'ayez doubte , car je ne vous feray nulle  
» paour , mais je vous prie que vous me  
» secourez , car je suis en grans tourmens.  
» Et pourquoi, dis je, vous vesquites assez  
» honnestement avec moi ? et il dit , Sire ,  
» il est vray que il me fût moult bien se'au-  
» jourd'hui je n'eusse esté sous prins d'ire ,  
» et que je ne me fusse pas commandé aux  
» Diables. Je vous pry que vous admon-  
» nestez à tous ceux que vous pouvez que  
» ils ne fassent pas ainsi. Car qui se comman-  
» de aux Diables il leur donne puissance  
» sus soy , ainsi comme moi très-malheu-  
» reux fis. Car ils eurent tantôt puissance  
» de moi noyer. Et pour ce suis-je seule-  
» ment tourmenté , car j'estois bien con-  
» fez de tous mes pechiez et je rencheu en  
» ce mal. »

Le traité d'entre le Chanoine d'Orleans  
et son Clerc fut , comme on le voit , bien  
mieux executé que celui des deux Ecoliers  
de Vallognes dont il est parlé dans l'en-  
droit cité des Memoires de Trevoux. L'es-  
sentiel de l'une et de l'autre convention  
consistoit également dans la promesse que  
celui qui mourroit le premier reviendrait  
dire

dire des nouvelles de son sort. Le petit Desfontaines l'un des deux Enfans de Vallognes ne tint parole que sur l'article du retour, mais on eut beau lui faire des questions, s'il étoit sauvé, s'il étoit damné, s'il étoit en Purgatoire, si son Camarade étoit en état de grace, s'il le suivroit de près, on ne pût pas le faire cesser de conter ses aventures d'Ecolier, ni l'engager à répondre sur les articles importants pour lesquels seuls il avoit promis d'apparoître. Ce procédé, comme l'a remarqué M. l'Abbé de saint Pierre, n'est ni honnête, ni digne d'un ami. La conduite du Domestique d'Orleans fut bien plus civile, et de bien meilleure foi. Il apparut, non pas comme Desfontaines nud et à mi-corps, mais tel qu'il avoit vécu, et de plus en habillemens somptueux de ceremonie, sans causer la moindre frayeur. Il rendit un compte exact du triste état dans lequel il étoit tombé. L'interrogeoit-on, il répondoit à tout avec complaisance et avec justesse. C'est son Maître qui l'assure dans la suite de sa Narration.

» Et à donc je lui demanday. Comment as  
 » tu si belle Chappe, si tu es en tourmens?  
 » Sire, dit-il, cette Chappe qui est si belle  
 » ainsi comme il vous est advis, m'est  
 » plus pesante et plus grieve que une tour  
 se



» se elle étoit mise sus moy , mais cette  
 » beauté est l'esperance que j'ai d'avoir par-  
 » don pour la confession que je fis se j'ai  
 » secours . . . . Et en se disant il s'évanouit  
 » en pleurant.

» J'ai dit cette chose » continuë l'Au-  
 » teur de la Chronique dans le chapitre sui-  
 » vant , » pour ce que il appere par ce dont  
 » l'erreur de Virgile print son commence-  
 » ment des Ames des Trepassez que il ap-  
 » pelle Heroas , disant que ils ont celle  
 » même cure , après la mort de Chevaux ,  
 » de Chariots et d'Armes que ils avoient  
 » quant ils vivoient de laquelle chose ra-  
 » comptoit très-certainement exemple. Eze-  
 » baudus , mon Parain , jadis Chambellart  
 » de Henry ( a ) Archevesque de Rheims.

Voilà l'évenement qui approche le plus  
 de celui d'Anfac.

» Si disoit ( Ezebaudus ) Monseigneur  
 » l'Arcevesque de Rheims Monseigneur  
 » si m'envoyoit à Arras. Et comme en-  
 » viron midy nous approuchissions en un  
 » Bois moi et mon varlet qui alloit devant  
 » moi et chevauchoit plustost , afin que  
 » il me appareille logis. Il oyt grant tu-  
 » multe en ce Bois , et aussi comme frainté  
 » de divers Chevaux et sons d'Armures ,  
 » et aussi comme voix de grant multitude

( a ) Fils de Loüis le Gros

de

» de force de Gens qui batailloient. Et donc  
 » celui épouvanté retourna tantost à moi,  
 » lui et son cheval. Et quant je lui demandai  
 » pourquoi il retournoit , il repondit. Je  
 » ne puis faire ne pour verge, ne pour espe-  
 » ron que mon cheval passe oultre. Moy et  
 » lui sommes si espoventés que nous n'o-  
 » sons passer oultre. Car j'ai veu et ouy  
 » merveilles. Car ce Bois est tout plein de  
 » Diables et de Ames des Trespassez, car je  
 » les-ai ouys crier et dire. Nous avons ja en  
 » nostre compaignie le Prevost d'Aire et  
 » nous aurons prouchainement l'Arceves-  
 » que de Rheims. Et je respondi à ce. Fai-  
 » son le signe de là Croix et passon outre  
 » hardiement. Et comme je alloye devant  
 » et je venisse au Bois , ces Ombres s'en  
 » estoient ja allés et toutesfois oi je aucunes  
 » voix confuses , et frainte d'Armes et fro-  
 » mir de Chevaux , mais ne je ne vi les  
 » Ombres, ne je ne pû entendre les voix.  
 » Et quant nous retournasmes de là, nous  
 » trouvâmes ja l'Arcevesque qui tiroit à  
 » sa derniere fin , ne depuis que ces voix  
 » furent oyés il ne vesquit que xv. jours. »

Telle est la conclusion de l'histoire , il  
 ne reste plus qu'à rapporter la consequen-  
 qu'en tiroit Helinand. La voici.

» Et de là apparoit il quels les Chevaux  
 » sont susquoi les Ames des Trepassez che-  
 vauchent

### 310 MERCURE DE FRANCE

» vauchent aucunes fois, car ce sont Dia-  
 » bles qui se transforment en Chevaux. Et  
 » ceux qui sont dessus sont très male curées  
 » Ames chargées de pechiez aussi comme  
 » d'aucunes Armutes et d'Ecus et de Heur-  
 » mes, mais à la verité de la chose ils sont  
 » ainsi enlaidis de leurs pechiez et char-  
 » giez de telle chose selon le dit du Pro-  
 » phete. Ils descendront en Enfer avec  
 » leurs Armes. C'est-à-dire , avec leurs  
 » membres , car ils firent Armes de iniqui-  
 » té en pechié , et ne les voulurent pas  
 » faire Armes de droiture en Dieu. Il est  
 » certain que le Cheval est besté orgueil-  
 » leuse et fiere , et convoiteur de dissen-  
 » tions et batailles , chault en Luxure et  
 » puissant , et les Diables transformés en  
 » Chevaux , signifient que ceux qui s'ient  
 » se esjoysoient au Monde en telles mau-  
 » vaistiés. «

Si cela étoit il faudroit croire que les  
 Morts dont les Ames se sont rassemblées  
 à Ansacq avoient mené une vie plus tran-  
 quille , moins ambitieuse et moins agitée  
 que ceux dont les Ombres se sont depuis  
 fait entendre vers la Suisse. Le bruit de ceux  
 ci ressembloit à une bataille des plus achar-  
 nées. ( a ) Avec les autres au contraire on  
 n'a entendu ni Armes ni Chevaux : ils ne

( a ) *Merc. de Decembre 1739. Vol. 2. p. 2839.*  
 faisoient

faisoient que causer , rire et jouer des Instrumens. ( b )

Des Manes dont l'occupation est si gracieuse et si réjouissante font vraisemblablement une classe différente de ces *Larves ou Estries* qu'Helinand décide ailleurs n'être autre chose *fors l'Ombre des Ames damnées ou des malins Esprits* , qui , selon ce que dit Saint Hierome , ont de nature d'espoenter petits enfans et de murmurer en lieux tenebreux.

Ces Larves , *Larvæ* , sont rendus dans les anciens Dictionnaires par le mot de *Loups - Garoux* qu'Etienne Pasquier n'a pas oublié , et dont les Nourrices font encore des histoires. Il en trouve une semblable dans Vincent de Beauvais , liv. 2. ch. 96. Elle pourra servir à l'instruction de l'Anonyme , qui dans le premier volume du Mercure de Juin ( p. 1344. ) demande l'origine de plusieurs Proverbes et entr'autres de celui , *connu comme le Loup-Gris*.

*Je me remembre bien* » dit Helinand dans » l'endroit cité ce que j'ai oüï compter , » quant j'estois enfant de plusieurs que » pour verité il estoit ung Villain du Terroier de Beauvais à qui sa Femme lavoit la » teste qui vosmit hors par la bouche une des

( b ) Ibid. p. 2807. et suiv.

joinctures

» jointures de la main d'un Enfant. Et  
 » l'opinion du commun du Pays estoit que  
 » il avoit esté transformé long-tems en  
 » Loup et celle opinion fut confirmée par  
 » le vomissement des membres de l'En-  
 » fant. «

Je n'extrais plus de cette Chronique qu'un dernier fait plus vrai-semblable par la conformité qu'il a avec deux autres que MM. de S. André et Doison ont attesté et expliqué, l'un dans ses Lettres sur les Malefices p. 221. et l'autre, aux Memoires de Trevoux du mois d'Avril 1725.

Ces deux Medecins ont publié qu'une Fille d'Orbec & une Religieuse de Tournay avoient rendu par les jambes, par la poitrine, par la Gorge, par le dessous de l'oreille, une grande quantité d'Epingles. Vincent de Bauvais, liv. 28. c. 126. rapporte d'après Helinand, que de son tems on avoit vû sortir du bras d'une Fille de saint Simphorien, au Diocèse de Lyon, plus de trente Aiguilles de fer, auxquelles succedèrent pendant plus d'un an de petites Broches de bois. La difference entre ces trois Histoires ne consiste gueres que dans le merveilleux. Dans la Religieuse de Tournay les Epingles laissent chacune leur playe. Dans la Fille de Lyon, ainsi que dans celle d'Orbec, à peine les Aiguilles étoient

étoient elles hors du bras ou de quelque autre endroit du corps qu'on ne voyoit plus par où elles étoient échappées. L'une avoüe qu'elle a plusieurs fois avalé des *Épingles*. Chez les autres, l'accident étoit l'effet de la Magie de deux Sorciers que l'on connoissoit bien. Si cette opinion n'a pas eu l'approbation de M. de saint André, du moins elle a emporté le suffrage du bon Héliand.

Pour revenir au Phénomene d'Ansacq, Gaffarel, aux chap. 3. et 12. de ses *Curiositez inouïes*, en réunit un assez bon nombre d'à-peu-près semblables à celui-là, et il en distingue de deux sortes. Les uns, formés exprès par le Souverain Etre pour nous avertir de quelque désastre prochain. Les autres qui, suivant l'explication que divers Physiciens en ont faites dans le cours de cette année, ne viennent que de la disposition fortuite de l'air et des nuës. Le bruit d'Ansacq, s'il a été réel, ne pourra être rangé que dans la dernière de ces deux classes, puisque nous ne l'avons vû suivi d'aucun événement d'importance dont on puisse dire qu'il ait été le présage. Je suis, Monsieur, &c.

*A Beauvais, le 13. Decembre 1731.*

Ce que vous avez inseré dans le *Mer-  
cure* d'Octobre p. 2399. qu'il s'est vû à  
Orleans une grappe de Raisins, moitié de  
grains noirs et moitié de grains blancs, en  
parfaite maturité, est extraordinaire, mais  
l'exemple n'en est pas unique. Le hazard  
m'a fait tomber sous la main aux Vendan-  
ges dernieres, dans la Vigne d'un Chateau  
qui n'est qu'à une lieue d'ici, une grappe  
mi-partie de Raisin noir & de Raisin gris,  
aussi parfaitement mûr.

On a dû expliquer l'Enigme du *Mer-  
cure* de Janvier par le *Bissac* d'un Chasseur.  
Les mots des deux Logogryphes sont *Com-  
merce* et *Mensis*.

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

### E N I G M E.

**F**ille d'un animal belant

Je suis d'une figure ronde,

Je n'ai ni pieds, ni mains, et, quoique sans talent,

Je suis utile à tout le monde;

Par une injuste loi du sort

A mon Pere je suis funeste;

Je n'existe que par sa mort;

J'en suis le déplorable reste.

Sans

Sans Lettres , sans étude , avec plus d'un Docteur ,  
 Je veille quelquefois du soir jusqu'à l'Aurore ;  
 Mais je perds toute ma splendeur ,  
 Quand je vois le grand jour éclore ;  
 Devine qui je suis , benevole Lecteur.



# LOGOGRIPE.

**M** On nom a fait trembler Paris ,  
 J'ai même vu ma tête à prix :  
 Je fus depuis Heros de Comédie ,  
 Le Monde apprit par là l'histoire de ma vie.  
 Je suis encor propre au Soldat.  
 En tout tems , dans la Ville , en Campagne , au  
 Combat.  
 Tranche mon dernier tiers , je présente une Fille ,  
 Connue à l'Opera , fort tendre , et fort gentille ,  
 Rends moy vite dans mon entier ,  
 De mes tiers tranche le premier ,  
 Et fais ce que fait un bon Maître ,  
 C'est le seul moyen de connoître ,  
 Si le corps quel qu'il soit , est dur , mol , froid  
 ou chaud.  
 Dans ma totalité remets moi de nouveau ;  
 Je suis connu du Genealogiste ,  
 Le Peintre m'a fait naître , et sans que je resiste ,  
 L'Architecte m'ordonne et dispose de moi ,  
 Contraint



Contraint d'obéir à sa loy ;  
 Autrefois dans un corps aussi fameux qu'habile,  
 Mon premier tiers tout seul causa tant de debat ,  
 Que sans avoir égard à son ancien état ,  
 On voulut le chasser comme membre inutile.

*La Font.*

## SECONDE LOGOGRYPHE.

**M**ON corps est singulier dans toute sa figure.  
 En plus de six endroits une ronde ouverture  
 Sur ligne parallele est à chaque côté,  
 Par là passe et repasse une sérosité.  
 Je marche sur huit pieds , rangez de telle sorte ;  
 Qu'en retranchant les trois qu'à la tête je porte ;  
 Si vous les renversez , je désigne un tyran ,  
 Le fléau des Humains , et vrai fils de Satan.  
 Le reste de mes pieds est le nom de la chose  
 Que devient aux Corbeaux un pendu qu'on ex-  
 pose.

Coupez mon tout en deux : par sa dernière part  
 Je suis Ville Picarde : ôtez son premier quart ,  
 Me voilà sur le champ un animal qui vole ,  
 Et dont la voix jadis sauva le Capitole.

Si tous ces traits , Lecteur , ne sont pas suffisans ,  
 Je vais me démasquer par les chiffres suivans.  
 Je me métamorphose en plus d'une manière.

*Un,*

Un , deux , trois , quatre et huit , je porte la lumière.

Otez quatre , je suis moitié de l'instrument

Qui fit périr Henri par la main de Clement.

Un , deux , cinq , trois et huit , souvent sur la fougere.

J'ai des fieres Beutez désarmé la colere.

Si je suis cinq , six , sept , plus d'un flatteur me suit.

Le désir de six , cinq , gâte deux , trois et huit.

Cinq , deux , sept huit , je suis employée en cuisine.

Huit , six , un , huit , sur trois , huit et cinq je domine.

Deux , sept , marquent un lieu connu par ses bons vins ,

Un , sept , cinq , huit , pour vous , mes accens sont Divins ,

Mortels qui cherssez les concerts du Parnasse.

L'été ; six , cinq , trois , huit , les Dimanches j'aime masse

Troupes de Paysans pour leurs champêtres jeux.

Cinq , six , trois , huit , je suis Ville de nom fameux.

Etant trois , six , cinq , huit , j'ai la prérogative

Qu'à me vouloir blanchir on perdrait sa lessive.

Trois , deux , cinq , un , sept , font un jardin curieux ,

Sur les bords de la Seine habité par des Dieux.

F NOV-



## NOUVELLES LITTÉRAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

**H**ISTOIRE DES ROIS DE CHYPRE de la Maison de Lusignan. Et des différentes guerres qu'ils ont eues contre les Sarazins et les Genoïs. Traduite de l'Italian du Chevalier Henry Giblest, Cypriot, 2. vol. in 12. avec une Table des Matieres. *A Paris, chez André Cailleau, Place du Pont S. Michel, à côté du Quay des Augustins, à saint André : et Guillaume Sangrain, Quay de Gêvres, à la Croix blanche. 1732.*

L'ouvrage que nous annonçons. méritoit bien d'être traduit en notre Langue. Il a été composé en Italien par un Cypriot, plus en état par conséquent que bien d'autres de donner une Histoire exacte de ces anciens Maîtres de sa Patrie. Elle contient 11. Livres, écrits avec toute l'attention, la netteté de stile, et la précision possible. L'Auteur n'a pas eu besoin comme tant d'autres Historiens d'avoir recours à des faits étrangers, et à des digressions bien amenées pour rendre son histoire intéressante. Il ne dit de l'histoire des Peuples voisins,

voisins , ou même des autres Etats , que ce qu'il est nécessaire d'exposer pour la liaison des faits qu'il rapporte , et pour l'ordre de sa narration. Il étoit assez riche de son propre fonds sans aller chercher ailleurs des ornemens et des richesses , qu'il trouvoit dans la suite des événemens qui ont illustré la vie de ses Rois.

Nous serions tentés de donner une idée de chaque Livre de cette histoire tant elle est intéressante , et tant elle fait voir combien un petit Etat peut montrer de grandeur , et acquérir de gloire , selon qu'il est bien gouverné , mais cela nous meneroit trop loin. Les seuls Rois de la Maison de Lusignan à laquelle l'Auteur a borné son histoire , ont soutenu leur petit Royaume avec tout l'éclat et tout l'honneur que de puissants Princes ont pû mériter dans le gouvernement de grands Royaumes , et avec des forces considérables. Plusieurs de ces Rois ont recueilli par droit de succession les Royaumes de Jerusalem et d'Arménie ; mais il semble que la Providence n'ait voulu réunir ces trois Couronnes en une seule que quand Jerusalem et l'Arménie étoient déjà passées sous la domination des Infideles. On compte quinze Rois de cette Maison , dont le dernier mourut en bas âge.

A ce que nous avons déjà dit de la netteté et de la précision avec laquelle cette Histoire est écrite, nous ajouterons que l'on remarque un grand ordre dans l'arrangement, et l'enchaînement des faits que l'Historien rapporte, sans tomber pour cela dans l'ennuyeux et le fatigant défaut des Annales. On admire encore par tout une sage retenue dans l'Historien, lorsqu'il touche les Puissances : il y parle toujours respectueusement des Rois, lors même qu'il en rapporte les fautes; qualité très-estimable dans un Historien, qui sçait rendre aux Puissances un honneur dû et légitime : il est plus d'un Historien, même parmi ceux que l'on estime davantage, qui sont tombez dans le défaut opposé.

LETTRE à Madame T. D. L. F. sur M. Houdart de la Motte, de l'Académie Française, *A Paris, chez Chaubert, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée et à la Prudence* 1732. Brochure in 12, de 28, pages.

Ce petit ouvrage est un hommage rendu à M. de la Motte par un ami plein de zèle pour sa mémoire, mais en même tems exempt de partialité et de prévention.

tion. Nous croyons qu'on y trouvera des louanges fines et délicates , une critique judicieuse et approfondie , un stile elegant et précis , et beaucoup de talent pour un genre d'écrire très-difficile , qui a pour objet les choses de sentiment et de goût et dont le but est d'éclaircir et de fixer , s'il est possible , les idées sur cette matiere en remontant jusqu'aux principes des agrémens. L'Auteur après une idée generale du caractere de M. D. L. M. examine les differens jugemens qu'on a portés de ses ouvrages, et il en cherche les raisons. On l'a beaucoup loué ; on l'a beaucoup critiqué ; on a beaucoup parlé de lui , en un mot M. D. L. M. a été un objet important pour son siecle , preuve decisive d'un merite superieur. Mais il n'y a point de merite parfait , et l'Auteur est bien éloigné de ne reconnoître aucun défaut dans son illustre Ami. Il ne s'est pas même contenté là-dessus d'un aven general , il entre dans un détail raisonné , et il y a lieu de croire que son jugement fera celui de la posterité. Il finit par nous peindre M. D. L. M. tel qu'il étoit dans le commerce de la vie et dans la société. Le portrait est bien propre à faire regretter, aux uns de ne l'avoir pas connu , aux autres de l'avoir perdu , ou plutôt à renou-

322 MERCURE DE FRANCE  
veller leurs regrets, mais à les renouveler  
avec une sorte de douceur et de plaisir; et  
il justifie en même-tems la part qu'avoit  
l'Auteur à son estime et à son amitié.  
Pour peindre si parfaitement M. D. L. M.  
il faut lui ressembler beaucoup. Cet ou-  
vrage est de M. l'Abbé *Trublet*.

L'ARGENIS de Barclai , Traduction  
nouvelle. Par M. l'Abbé Josse , Chanoi-  
ne de Chartres , 3. vol. in 12. A Chartres,  
chez N. Besnard 1732. et se vend à Paris,  
chez Guerin le Jeune, Quay des Augustins.

Cette Traduction n'a rien de commun  
avec l'*Argenis* , Roman heroïque qui pa-  
rut en 1725. Il étoit imaginé sur un plan  
nouveau, on n'y trouvoit plus l'économie  
du Roman de *Barclai*. Les discours poli-  
tiques en étoient retranchez et la Poësie  
dont ce Roman est semé en étoit abso-  
lument supprimée. Ces considerations, loin  
d'arrêter M. l'Abbé Josse , n'ont fait que  
l'exciter davantage à nous donner une  
vraye et entiere Traduction de l'*Argenis*:  
le Public y lira avec plaisir la Poësie que  
le nouveau Traducteur a renduë en notre  
Langue avec toutes les graces et l'énergie  
du Latin ; l'Imprimeur de son côté n'a  
rien épargné pour faire une belle Edition

L'ART D'ELEVER LA JEUNESSE , selon  
la difference du Sexe , des âges et des con-  
ditions , en suivant les principes de la Re-  
ligion , de la Politique et de l'Economie.  
*A Paris , chez Antoine Gandoüin , Quay  
des Augustins ; Barth. Laisnel , rue Saint  
Jacques ; J. B. Lamefle , rue de la vieille Bou-  
clerie ; et Alex. Mesnier , au Palais 1732.*

OBSERVATIONS DE CHIRURGIE aux-  
quelles on a joint plusieurs Reflexions en  
faveur des Etudians. Par *Henri-François le  
Dran*, de la Société Académique des Arts,  
Chirurgien juré à Paris , ancien Prevost de  
sa Communauté et ancien Chirurgien  
Major de l'Hôpital de la Charité, Demons-  
trateur en Anatomie dans le même Ho-  
pital. *A Paris, chez Ch. Osmont , rue Saint  
Jacques 1731. 2. volumes in 12.*

DISSERTATION sur les différentes me-  
thodes d'accompagnement pour le Clave-  
cin , ou pour l'Orgue , avec le plan d'une  
nouvelle Methode établie sur une mecha-  
nique des doigts que fournit la succession  
fondamentale de l'harmonie , à l'aide de  
laquelle on peut devenir sçavant Compo-  
siteur et habile Accompagnateur , même  
sans sçavoir lire la Musique. Par M. Ra-  
meau , *chez G. D. David , rue de Hure-*  
F iij poix



324 **MERCURE DE FRANCE**  
poix ; *Boivin* ; rue Saint Honoré ; et le  
*Clerc* , rue du Roule. Prix 3. liv.

**TRAITE' DES DIXMES EN GENERAL** , suivant la Jurisprudence ancienne et moderne , établie et confirmée tant par les Ordonnances , Lettres Patentes , Edits , Déclarations et Arrêts du Conseil , que par les Arrêts et Reglements rendus dans les differens Tribunaux , conformément aux Coutumes du Royaume. Par M. L. M. *A Paris , chez Mouchet , au Palais , 1731. 2. volum. in 12. pp. 919.*

**TRAITE' DE L'ESPERANCE CHRE'TIENNE** , contre l'esprit de pusillanimité et de défiance , et contre la crainte excessive. *Chez Phil. Nic. Lottin , rue S. Jacques , vol. in 12. pp. 443. prix 2. liv.*

**TRAITE' DU LIBRE ARBITRE** et de la concupiscence ; Ouvrages posthumes de M. Jacques Benigne Bossuet , Evêque de Meaux , Conseiller du Roi en ses Conseils , et ordinaire en son Conseil d'Etat , Precepteur de Monseigneur le Dauphin , premier Aumônier des deux derniers Dauphins. *A Paris , chez Barth. Alix , rue Saint Jacques 1731. in 12. pp. 218.*

Depuis

Depuis les trois feüilles des *Reflexions diverses*, il en a paru plusieurs autres : dans une quatrième feüille, *sur la maniere de reprendre les hommes pour les corriger, &c.*

C'est un art tres-difficile dans la Théorie, dit l'Auteur, et tres-pénible dans la pratique, que celui de reprendre les hommes à propos ; le soin de les étudier sans cesse, l'attention continuelle à saisir les circonstances favorables, pour placer des avis qui puissent avoir l'utilité qu'on se propose ; les dégouts du peu de progres que l'on fait, les chagrins que donnent les travers de celui qu'on veut corriger, il n'y a qu'une générosité extraordinaire, ou une forte inclination, qui puisse faire entreprendre de vaincre tant de difficultés.

Le penchant que nous avôns à juger de nous favorablement, nous fait méconnoître nos ressemblances, si elles ne sont tout-à-fait marquées. Lorsqu'on nous représente des défauts qui surpassent de beaucoup les nôtres ; au lieu de chercher à nous corriger, nous nous applaudissons de ce prétendu avantage. Cet inconvénient me fait juger qu'il y a peu de Pièces de Théâtre qui soient propres à réformer les mœurs ; la plupart des caractères

terres en sont si chargées, qu'ils n'offrent que des vertus au dessus de la force humaine, ou des vices rares à trouver. Ce n'est point icy le lieu de décider si celles de ces Pièces, qui approchent le plus du vrai-semblable, ne sont point aussi les meilleurs; mais il est constant qu'elles nous sont plus profitables, étant plus à notre portée. Je ne voudrois pourtant pas assuter que les événemens de la Tragédie ne détournent l'attention de la Morale, et que la plaisanterie continuelle qui regne dans la Comédie, ne lui ôte de son poids; on ne met guère de concurrence entre le plaisir de s'attendrir ou de rire, et l'embarras de réfléchir sur soi-même.

L'un des plus grands fleaux du vice et du ridicule, c'est sans doute la Satyre, lorsqu'elle est bien maniée. Dans ce genre d'ouvrage tout est direct et tout tend à un but principal, qui est d'instruire et de corriger; il rassemble toute l'attention sur un même objet; au contraire de la Comédie, qui l'affoiblit en le partageant. Son Style plus vif et plus serré fait une impression plus forte et plus durable. La plupart des hommes ont besoin d'être frappés avec vigueur, pour sortir de l'assoupissement ou de l'indolence.

Quoi-

Quoique la Comédie demande plus de talens que la Satyre , peut-être que les ouvrages d'Horace et de Juvenal , ont plus contribué aux bonnes mœurs et au goût de ceux de Plaute et de Terence , et que la même chose est arrivée parmi nous à Despreaux et à Moliere , &c.

Quelle leçon ne doivent pas tirer de là quelques-uns des Auteurs qui écrivent aujourd'hui ? particulièrement ceux dont l'état semble demander plus de douceur et de modération ; les invectives dans un homme qui reprend l'erreur , sont des marques d'un esprit injuste ou d'une mauvaise éducation ; ne sçauroit-on relever des fautes sans abattre ceux qui les commettent ? et pour prendre le parti de la vérité ou du bon sens , faut-il s'éloigner de l'un et de l'autre ?

Il n'y a rien de si ennuyeux et de moins instructif que ces Ouvrages pleins de fiel , ou un Auteur emporté , veut vous faire entrer dans ses vûes et dans ses ressentimens ; ces sortes de productions , bien loin de corriger les hommes , ne servent qu'à leur gâter l'imagination ; quand même , par une supposition hazardée , il s'agiroit de soutenir le parti de la vérité. Elle n'a que faire de ces deffenseurs furieux ; ils la deshonnorent par leurs emportemens , et lui donnent l'air du mensonge.

Certains esprits nez malins et envieux, sous le spécieux prétexte de déclamer contre les vices, cherchent continuellement à déchirer et à nuire. De-là viennent ces Satyres sanglantes, qui souvent attaquent le mérite même; supposé qu'il se trouve de l'esprit dans ces sortes de Pièces, (ce qui arrive tres-rarement) c'est un talent bien malheureux que celui qui ne sçait se produire que par de si méchans côtez, et qui ne peut ni instruire ni amuser les honnêtes gens.

LES DE'SESPEREZ, Histoire héroïque, nouvellement traduite de l'Italien, du celebre *Jean-Ambroise Marini*, sur la 10<sup>e</sup> Edition de Venise, ornée de figures en taille douce. *A Paris, Quai de Gesvres, chez P. Prault, 1732. 2 vol. in 12.*

DISSERTATIONS sur les Questions qui naissent de la contrariété des Loix et des Coûtumes. Par *M. Louis Boullenois*, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Alexis Mesnier, rue Saint Severin. 1731.*

n 4.

*Jean Vanden Kicboom*, à la Haye, débite la Traduction Française que M. de la Monnerie a faite du Poëme Latin du celeb

FEVRIER. 1732. 329

lebre *Marcel Palingenius*, intitulé le *Zodiaque de la vie*, ou *Preceptes pour diriger la conduite et les mœurs des hommes*. 1731. in 12.

Livres nouvellement reçus des Païs Etrangers qui se trouvent chez *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or.

*Tentamina experimentorum naturalium* [captorum in Academia del Cimento, sub auspiciis Leopoli Bururiæ Ducis, ex Italico in Latinum conversa, quibus nova Experimenta addidit *Musschembrock*. 4. cum *Figuris*, *Lug. Bat.* 1731.

*Abregé Chronologique de l'Histoire d'Angleterre*, avec des Notes, 7 vol. in 12. *Amst.* 1730.

*Pontas* (Jo.) *Dictionarium Casuum Conscientiæ*, seu præcipuarum Difficultatum circa Moralem et Dissiplinam Decisiones. Tom. I. fol. *Luxemburgi.* 1731.

*Bibliothèque Germanique*. Tomes 20, 21, et 22. in 8. *A Amst.* 1731.

*Bibliothèque Italique*, ou *Histoire Littéraire de l'Italie*. Tomes X. et XI. in 8. *Genève.* 1731.

*Briasson*, Libraire, à la Science, rue S. Jacques, a aussi reçu d'Hollande divers Livres

330 **MERCURE DE FRANCE**  
Livres, dont il distribué un Catalogue;  
il y a entre autres:

*Les Memoires, Actes et Negociations, pour  
servir à l'Histoire du dix-huitième siecle,*  
tomes 9 et 10, in 4. *La Haye. 1732.*

*Introduction à l'Etude des Sciences et belles  
Lettres, pour ceux qui ne sçavent que  
le François, par M. de la Martiniere, in*  
12, *La Haye. 1731.*

*Thucydidis, Opera omnia græcè et lati-  
nè, cum Notis et Variantibus, Editio  
novissima, fol. Amstelodami. 1732.*

*La Theologie Physique, par M. Derhame,*  
nouvelle Edition augmentée. *Rotterdam.*  
1731.

**BIBLIOTHEQUE** raisonnée des Ouvrages  
des Sçavans de l'Europe, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties  
contenant les 6 premiers mois de l'année  
1730. vol. in 12. de 480 pag. *A Amsterd.*  
*chez les Wetsteins et Smith. 1730.*

**THEOCRITE** traduit en Vers Italiens,  
par *M. Dom Regolotti*, Romain et Profès-  
seur en Poétique et en Langue Grecque,  
dans l'Université Royale de Turin. *A Tu-  
rin, chez J. B. Chais, Imprimeur et Li-  
braire de S. M. 1729. in 8. pag. 295. y*  
comprise l'Epître dédicatoire à S. A. R.  
Charles

F E V R I E R. 1732. 33

Charles Emanuel , Prince de Piémont ,  
&c. *Tout l'Ouvrage est en Italien.*

L'ÉTAT ET LES DÉLICES DE LA SUISSE ,  
en forme de Relation Critique , par plu-  
sieurs Auteurs celebres , enrichi de Figu-  
res en taille douce , dessinées sur les lieux ,  
et de Cartes Géographiques tres-exactes ,  
en 4 vol. in 12. *A Amsterdam , chez les  
Wetsteins et Smith. 1730.*

TRAITEZ GEOGRAPHIQUES ET HISTORI-  
QUES , pour faciliter l'intelligence de l'E-  
criture Sainte , par divers Auteurs cele-  
bres. *A la Haye , chez Gerard Vander  
Poel. 1730. 2. vol. in 12. 1. tom, pag. 314  
et 325 , pour le 2<sup>d</sup>.*

DISSERTATION SUR LE MENSONGE , par  
M. Saurin , Ministre de l'Eglise François-  
de la Haye. 2<sup>d</sup>e édition. *A la Haye , chez  
Pierre de Hondt. 1730. in 8. pag. 56.*

2<sup>d</sup>e Partie. LETTRES PHILOSOPHIQUES SUR  
la formation des Sels et des Cristaux , et  
sur la *Generation et le Mekanisme* organi-  
que des Plantes et des Animaux ; à l'oc-  
casion de la Pierre Bélemnite et de la  
Pierre Lenticulaire ; avec un Mémoire sur  
la Théorie de la Terre. Par M. Bourguet.

*A*



332 **MERCURE DE FRANCE**  
*A Amsterdam, chez François Lhonoré.*  
1729. in 12. de 220 pag. pour l'Ouvrage,  
et de 44 pour l'Epître dédicatoire et la  
Préface.

**HISTOIRE MODERNE, ou Etat present**  
de tous les Peuples du Monde, &c. Tra-  
duit de l'Anglois de M. Salmon, en-  
richi de Remarques, de Cartes Géogra-  
phiques et figures en Taille douce. Tome I.  
premiere Pattie, contenant une Descrip-  
tion de l'Etat présent de l'Empire de la  
Chine. *A Amsterdam, chez Isaac Tirion,*  
1730. grand in 8. de 276. pages, sans les  
Préfaces et la Table.

Dans la composition de ce Tableau du  
Genre humain, l'Auteur traite de chaque  
Peuple ou Etat dans dix Chap. sçavoir :

1. *La situation et étendue de chaque*  
*Royaume ou Etat particulier; les diverses*  
*Provinces dans lesquelles on divise chaque*  
*Etat en particulier; avec une Description*  
*exacte des principales Rivières, Canaux,*  
*Lacs et Fontaines qui les arrosent.*

2. *Les Villes, Forteresses, Palais, Bâti-*  
*mens publics, Maisons et Meubles.*

3. *Le genie, le temperament, la taille,*  
*les inclinations, l'air et l'habillement de*  
*chaque Peuple en particulier, avec leurs Fes-*  
*tins, leurs Divertissemens, leurs Fêtes, leurs*  
*Visites*

*Visites , leurs Ceremonies , leurs Chemins publics , leurs Postes , leur maniere de voyager et de transporter les Marchandises.*

4. *Leurs Manufactures , leur Commerce et leur Navigation.*

5. *L' Agriculture , le Labourage , la Nature des Terres , les Plantes , les Animaux et Mineraux.*

6. *Leurs Sciences , leurs Charges , leurs Arts Liberaux et Méchaniques , leur Langue , leurs Lettres , leur Histoire , leur Chronologie.*

7. *La Cour du Prince , les Revenus , les Forces , les Prérogatives , la Succession à la Couronne , les Cours de Justice , les Magistrats , les Loix , Coûtumes et Punitiions , les Monnoyes , les Poids et Mesures.*

8. *La Religion , les Temples et les Superstitions.*

9. *Les Mariages , les femmes mariées et les filles , les enfans et les Esclaves.*

10. *Les Funerailles , le deuil , les Sépulchres , &c.*

Cet immense Projet , qui n'avoit encore été entrepris , par personne , sera , dit-on ici , encore mieux executé dans la Traduction Françoisé , parce qu'on y a fait plusieurs Remarques et même des Additions , tirées d'Auteurs estimez , et qui avoient échappé à l'Auteur , M. Sal-

mon

mon lui-même et à M. Goch , qui avoit déjà enrichi de Remarques la Traduction Hollandoise.

On apprend dans les Nouvelles Littéraires de la premiere Partie de ce Volume , que les Jardiniers du voisinage de Londres , ont formé une Societé pour se perfectionner dans leur Art , ce qui est une chose extrêmement louable , et qui devroit être imitée. Ils s'assemblent tous les mois à *Chelsey* et se communiquent les Plantes et les Fleurs de la saison , et recherchent leurs proprietéz et la maniere de les cultiver. Ils s'attachent sur tout à celles qu'on leur envoie des Pays Etrangers, particulièrement des Indes, et qu'ils ont trouvé le moyen d'élever dans ce climat. Ils tiennent Registre de leurs Observations ; et comme plusieurs personnes de consideration se plaisent à cette espece d'étude , on les a engagez à rendre ces Observations publiques. Elles feront quatre petits volumes *in folio*. Le premier paroît actuellement sous ce titre : *Catalogue des Arbres, des Arbrisseaux, des Plantes et des Fleurs, tant étrangères que domestiques, qu'on élève pour vendre, dans les Jardins proche de Londres ; divisé en plusieurs Livres ou Parties, où les Plantes sont rangées par ordre alphabétique*

rique. On y a ajouté le caractere des genres , et toutes les especes particulieres qu'on trouve dans les Pépinières près de Londres , et la maniere de les cultiver. Ce volume contient 21. Planches enluminées.

L'Ouvrage sera plus curieux et beaucoup plus utile que ce que prépare M. Sale, Avocat , suivant les mêmes Nouvelles Litteraires , page 229. sçavoir , une Traduction Angloise de l'Alcoran , faite sur *l'Original* , \* avec des Remarques , &c. malgré la vaine et téméraire confiance qu'il fait paroître , en disant qu'il n'y a que les Protestans qui puissent combattre le Mahomerisme avec succès. Il met le comble à l'égarement , quand il ajoute que c'est à eux que la Providence a réservé la gloire de le détruire.

Les Nouvelles Litteraires de la seconde Partie du même Tome , contiennent un article qui mérite d'être rapporté. *De Londres.* L'ancien Langage Arménien est presque inconnu en Europe ; à peine est-il entendu des Arméniens modernes. La Version Arménienne de la Bible , faite environ l'an 420. avec beaucoup de fidélité et d'exactitude , ne se trouve dans

\* *Nom imposant qui ne signifie rien. Ce Traducteur n'a-t'il vu l'Original de l'Alcoran ? &c.*

aucune

336 MERCURE DE FRANCE  
aucune Polyglotte. Il y a plusieurs autres  
Livres dans cette Langue qui méritent  
d'être connus. Deux fils de M. Whiston ,  
se proposent d'en publier quelques-uns.  
Ils ont fait fondre exprès des Caracteres  
Arméniens , et ils vont commencer par  
le Livre suivant : *Mosis Choronensis His-*  
*toria Armenica Libri III. Accedit ejusdem*  
*Scriptoris Epitoma Geographia. Armeniacè*  
*ediderunt , Latine verterunt , notis illus-*  
*trarunt Guillelmus , et Georgius , Gul-*  
*Whistoni Filii.*

Cet Ouvrage est divisé en III. Livres  
dont le premier contient l'Histoire de  
l'Arménie , depuis la dispersion de Babel  
jusqu'à Alexandre le Grand. Le II. s'étend  
jusqu'à la Mort de Tiridate , environ  
l'an 300. Et le III. jusqu'au milieu du  
V. siecle , où cet Auteur vivoit. L'Ori-  
ginal a été imprimé à Amsterdam en  
1695. par les soins d'un Archevêque Ar-  
ménien. Mrs. Whiston l'accompagneront  
d'une Version Latine , et de courtes Re-  
marques , où ils citeront les Auteurs qui  
éclaircissent , confirment ou contredisent  
les faits rapportez par celui-cy. Son Li-  
vre est d'autant plus curieux et instruc-  
tif , que c'est le seul qui nous donne une  
juste idée de l'ancien état de la Nation  
Arménienne , et qu'il est fondé sur de  
bonnes autoritez.

Le petit Traité de Géographie est recommandable , non-seulement en ce qu'il nous a conservé plusieurs noms Orientaux , mais parce que c'est l'Extrait d'un Ouvrage de Pappus d'Alexandrie , cité par Suidas , qui s'est perdu. Ce Livre s'imprime par Souscriptions. Il contiendra 40 ou 50. feüilles *in 4*. Le prix est de douze Shillins, dont moitié d'avance et le reste en recevant un Exemplaire.

HISTOIRE DE CHARLES XII. seconde Edition , *in 8*. avec des changemens dans les faits et dans le stile. La Compagnie des Libraires d'Amsterdam en fait une troisième qui doit être à present en vente.

L'Auteur a sur tout corrigé dans ces Editions les fautes où il étoit tombé touchant M. le Fort , Genévois , qu'il avoit pris pour un François réfugié ; la fille du Czar Anne Petrowna , appelée dans la premiere Edition , niece du Czar et quelques autres erreurs de ce genre. On a débité avec la premiere et la seconde Edition un *Errata* singulier qui ne contenoit que les fautes avouées par l'Auteur. Voici un autre *Errata* qui pourra être plus utile.

Tome I. Page 2. ligne 11. et il y gele dès le mois d'Octobre , lisez , et la gelée recommence dès le mois d'Octobre. Page 4. ligne dernière ,  
laissoit

laissoit aux Habitans la liberté de donner plus de Citoyens à l'Etat par la pluralité des femmes. *lisez*, permettant la pluralité des femmes, laissoit aux Habitans la liberté de donner plusieurs Sujets à l'Etat. Page 17. ligne 5. les exercices violents où il se plaisoit, *lisez*, les exercices violens auxquels il se plaisoit. Page 20. ligne pénultième, des cris que le Roy n'entendoit point, *lisez*, des cris inutiles. Page 44. le hazard voulut que le fils d'un François réfugié à Genève nommé le Fort, vint chercher, &c. *lisez*, son naturel heureux lui fit d'abord aimer les Etrangers avant de sçavoir qu'ils pourroient lui être utiles. Un Genevois nommé le Fort, d'une ancienne famille de Genève et fils d'un Marchand Droguiste, étoit venu à Moscou pour les intérêts de son commerce, il fut connu du Czar encore jeune; il s'insinua dans sa familiarité; il l'entretenoit souvent en Langue Allemande, il lui passoit des avantages, &c. Page 45. ligne 2. de Moscovie, *lisez*, de la Moscovie. Page 148. ligne 7. ils l'assurèrent, *lisez* ils lui promirent. Page 175. ligne 1. dans ces conjonctures Stanislas Leccinski, fils du Grand-Trésorier de la Couronne, mort depuis peu, fut député, *lisez*, le jeune Stanislas Leccinski, étoit alors député. Page 195. et autres par tout où vous trouverez la première et la seconde ligne, *lisez*, le premier le second rang. Page 233. ligne première, Meyerfeld, *lisez*, Maderfeld. Page 269. ligne 16. mais la concession de ces Privileges que leur assuroit la fortune du Roy de Suede, leur fut ravie, *lisez*, mais beaucoup de ces concessions que leur assuroit la fortune du Roy de Suede, leur furent ravies. Page 305. ligne 21. et cependant s'avança, *lisez*, et cependant il s'avança. Page 337. ligne 6. homme d'un mérite singulier, *lisez*, homme d'un mérite rare.

*Tome II. Page 8. mettez en note au bas de la page*, on m'a assuré depuis que le pere de la Czarine étoit un fossoyeur. *Page 30. ligne dernière*, Mahomet, lisez, Achmet II. *Page 81. ligne 2.* l'Intendant de ce Pays, lisez, un Ministre Luthérien. *Page 114. ligne 18.* dans aucune Cour Chrétienne, lisez, dans les Cours Chrétiennes. *Page 177. ligne 4.* couvrit sa tête, lisez, lui couvrit la tête. *Page 189. ligne pénultième et dernière*, un Officier des Troupes de Suede nommé le Baron d'Arvidson, lisez, le Baron d'Arvidson, Officier des Troupes de Suede. *Page 196. et 197. ligne dernière et première*, un petit Château nommé Demirtash, lisez, le petit Château de Demirtash, *Page 211. ligne 12.* ni Turcane qui l'avoit exécuté, ajoutez, ni ceux qui l'imiterent depuis avec plus d'excès. *Page 235. ligne 16.* parler au General Duker, Gouverneur de la Place dans le moment, lisez, parler dans le moment au General Duker, Gouverneur de la Place. *Page 250. ligne 19.* de tous les côtez, lisez, sur la Mer et sur Terre. *Page 258. ligne 14.* est une petite Isle nommée Usedom, lisez, la petite Isle d'Usedom. *Page 182. ligne 4.* dès le lendemain il aborda à Isted en Scanie, lisez, dès le lendemain Stralsund se rendit; la Garnison fut faite prisonniere de guerre et Charles aborda à Isted en Scanie. *Page 313. ligne 6* avoit été, lisez, étoit allé. *Page 316. ligne 12.* il demanda la niece du Czar, lisez il demanda la Princesse Anne Petrona, fille du Czar. *Page 344 ligne 9.* après sa mort, ajoutez, immédiatement après sa mort on leva le Siege de Fridricks Hall. Les Suedois plus accablés que flattés de la gloire de leur Prince, ne songerent qu'à faire la Paix avec leurs ennemis et à réprimer chez eux la puissance, &c. *Page 361. ligne 13.* aux Anglois



340 MERCURE DE FRANCE  
glois de Cromvel , lisez , aux Fanatiques de  
Cromvel.

En note au bas de la page 144. vous mettrez ,  
*Tout ce récit est rapporté par M. Fabrice , dans ses  
Lettres.*

On a imprimé à Leipsick, depuis peu, un Livre  
in 4. intitulé , *Selectorum Litterariorum Pentas*. Il  
contient cinq Dissertations qui paroîtront , sans  
doute , extrêmement singulieres.

Les sçavans Misanthropes font le sujet de la  
premiere. On parle dans la seconde de ceux qui  
ont été Ennemis du beau Sexe. La troisième et  
la quatrième roulent sur les Sçavans mal pro-  
pres et ceux qui ont eû de méchantes femmes ;  
enfin les Sçavans Incivils et grossiers , ne sont  
pas épargnez dans la cinquième.

On apprend de Rome , que l'Abbé Pascoli de  
Perouze , a mis au jour son premier Tome des  
*Vies des Peintres , Sculpteurs et Architectes mo-  
dernes*. Ce volume qui est in 4. contient la Vie  
de quarante habiles Maîtres. Le second Volume  
ne sera pas long-temps à paroître. M. Baldinucci  
de Florence , avoit déjà donné quelques-unes de  
ces Vies , imprimées depuis peu chez *Tartini et  
Franchi* ; mais comme cet Auteur a parlé des  
Maîtres encore vivans , sans doute il n'aura pas  
été aussi exactement informé de diverses parti-  
cularitez touchant leurs personnes et leurs Ou-  
vrages , que M. Pascoli l'a pû être après leur  
mort.

On apprend de la même Ville , qu'on a tenu  
trois Congregations chez le Cardinal Imperiali,  
au sujet des nouveaux Reglemens qu'on a projetés  
du

téz pour corriger ce qu'il y a de défectueux dans la forme des Erudes.

On écrit de Londres , que M. Durand , Ministre de S. Martin , et de la Société Royale , a publié la septième Partie de son *Histoire Française* du *xvi. siècle* , contenant la vie de *M. de Thou* ; extraite de ses propres *Mémoires* , jusqu'en 1601. et continuée jusqu'à sa mort en 1617. et les commencemens du regne de François II. Chez Jean Nourse 1732. in 8.

Le Roy a acquis pour sa Bibliothèque au commencement de cette année, tous les Manuscrits de la fameuse Bibliothèque de M. Colbert. Ces Manuscrits qui appartenoient à M. le Marquis de Seignelay , petit-Fils de ce Ministre , peuvent être divisés en deux Classes. La première consiste en 6000. Manuscrits anciens , tant Orientaux, Grecs et Latins , qu'en Langues vulgaires sur les Sciences , l'Histoire et la Littérature; on en compte 3370. volumes *in fol.* Les Manuscrits qu'on appelle modernes et qui regardent principalement l'Histoire et les affaires de France , sont rangés dans la seconde Classe : ils forment un recueil de plus de 1600. volumes, sans compter divers Portefeuilles qui renferment quantité de Pièces Originales , et 622. Diplomes de nos Rois avec leurs Sceaux , depuis Philippe Auguste jusqu'à François I.

La Bibliothèque de feu M. Bouthillier de Chavigny , ancien Evêque de Troyes , composée de près de dix-huit mille Volumes , est à vendre en gros. Ceux qui voudront l'acquérir pourront s'adresser à Madame la Comtesse de Chavigny ,  
G qui

qui leur fera voir la Bibliothèque et le Catalogue que M. l'Evêque en avoit fait faire. Cette Dame demeure à Paris, rue Saint Claude, au Marais.

Le 18. Fevrier l'Abbé de Fitz-James fils du Maréchal de Berwick, Abbé de l'Abbaye S. Victor de Paris, soutint dans cette Abbaye sa Thèse *Mineure* en présence d'une Assemblée illustre et des plus nombreuses. Le Cardinal de Bissy, l'Archevêque de Paris, le Nonce du Pape et plusieurs autres Prelats y assisterent, ainsi que plusieurs Personnes distinguées de la Cour et de la Ville. M. Frederic Jérôme de Roye de la Rochefoucault Archevêque de Bourges, Docteur de Sorbonne, &c. présida à cet Acte, et le Maréchal de Berwick, accompagné des Milords ses Freres en fit les honneurs. Le Soutenant montra autant d'érudition que de facilité dans la dispute, et reçut un applaudissement general.

L'empressement du Public pour les Estampes de l'histoire de *Don Quichotte*, inventées et peintes par M. Charles Coypel, fait l'éloge de cet ouvrage bien mieux que toutes les loüanges qu'on pourroit lui donner, et nous croyons faire un grand plaisir aux curieux de leur donner avis qu'il en paroît une nouvelle Piece qui est le *Memorable Jugement de Sancho*, où il fait rompre la Canne; la Composition est des mieux entendues et des plus agréables; elle a été gravée avec beaucoup de soin et d'intelligence par *François Tollain*. Cette Estampe se debite, comme les autres, chez le sieur Surugue, Graveur du Roy.

Il donne aussi les 8, et 9. Estampes du Roman Comique de Scaron, dont l'une représente la *Bataille*

*taille arrivée dans le Triot qui troubla la Comédie,* gravée par *Edme Jeaurat* et l'autre est, *Ragotin retiré du Coffre*, terminé par *L. Surugue* sur les tableaux originaux de *J. B. Pater*. On ne doute pas que ces deux Sujets ne plaisent beaucoup ; le desordre d'un combat tel que celui - cy ne pouvoit être exprimé avec plus de vérité et tous les deux avec plus de ce vrai Comique qui coule si naturellement de la plume de *Scaron*.

On trouve aussi chez le sieur *Surugue*, les œuvres de *MM. Antoine* et *Charles Coypel*, Ecuyers premiers Peintres du Roy et de Monseigneur le Duc d'Orleans.

L'œuvre de *M. Girardon*, Sculpteur du Roy, celui d'*Antoine Watau* très - complet, et ce qui se fait journellement à Paris en fait d'Estampes &c.

Il fait venir aussi des Estampes des Pays Etrangers, comme les œuvres de *B. Picart*, des *Vivier*, *Rubens*, et tous les Flamands.

Il attend incessamment une histoire des Plantes en Latin avec les Figures imprimées avec les couleurs naturelles, et un nouveau paquet de ces Estampes colorées pour les découperes, où l'on a ramassé tout ce qu'il y a de plus beau en ce genre dans tout le Pays.

Ledit sieur *Surugue*, demeure à l'entrée de la rue des Noyers, entre les deux premières portes cocheres, vis-à-vis le mur de *S. Yves*, à Paris.

Un jeune homme de Rouën a présenté au Roy un Bouquet très - singulier, composé de Fleurs artificielles faites avec de la Nacre de Perle et de divers Coquillages, d'un travail très-délicat et avec un assortiment de couleurs admirables. Les Feuilles et les Fleurs sont aussi minces que les naturelles. Les Fleurs qui composent ce Bouquet

G ij avec

# 344 MERCURE DE FRANCE

avec leurs tiges ont 18. pouces de hauteur ; il est placé sur un pied de 15. pouces.

La Flotte du Rio de Janeiro, arrivée à Lisbonne le 7. et le 8. Decembre 1731. composée de 14. Vaisseaux Marchands, escortée par deux Vaisseaux de Guerre, y a apporté outre l'Or et les Marchandises ordinaires, des Diamans.

Il y en a eu de déclaré sur le premier Vaisseau de Guerre 23400. Carats,  
sur le second, 12600.  
et on croit qu'il en aura passé sans être déclaré 46000.

**T O T A L**

**82000. Carats,**

Il en est aussi arrivé de Goa le 19. Novembre dernier, et 2. autres Vaisseaux venus de la Baye de tous les Saints, en ont apporté environ 18000. Carats. On compte que la Flotte de la Baye de tous les Saints, qui arrivera en Janvier 1732. en apportera 33000. Carats.

**T O T A L G E N E R A L. 133000. Carats,**

Ces Diamans sont estimez les uns dans les autres à quinze Cruzades le Carat, ce qui feroit 1995000. Cruzades.

On est persuadé par les lettres qui ont été écrites du Bresil et par le rapport qui a été fait par plusieurs personnes de l'endroit où se trouvent ces Diamans, qu'il n'en viendra presque plus, parce qu'ils n'ont pas été tirés d'une Mine, et qu'on les a pêchez au fond de plusieurs petites Rivieres, où l'on prétend qu'ils se sont formés; ce qui est difficile à croire.

On

On assure ce préjugé sur ce qu'on a recommencé la pêche dans ces mêmes Rivières après de grandes avalaisons d'eaux, et on n'y a rien trouvé. Quoiqu'il en soit, on dit qu'il n'y a plus qu'une de ces Rivières où il s'en trouye encore quelques-uns.

Le plus gros Diamant qui soit venu est de 39. Carats, les autres sont depuis quatorze et au dessous et presque tous petits.

Ces Diamans sont généralement plus nets que ceux d'Orient, aussi durs et par conséquent brillans et pleins de feu.

Il s'est trouvé dans d'autres endroits du Bresil des Topazes aussi belles et aussi dures que celles d'Orient, et résistant à la lime.

On ne connoît point encore parfaitement des Pierres rouges qui s'y trouvent qui résistent à la lime comme les Diamans: on croit cependant que ce seront des Rubis Balais.

Le 10. du mois dernier, à neuf heures 3. minutes du matin, il y a eu à Malaga un Tremblement de Terre qui ne dura que deux minutes, mais il fut très-violent. Il n'a cependant fait d'autre dommage que de renverser une muraille contiguë à la maison de M. le Chevalier Olivier, Consul de France à Malaga, sans qu'elle en ait été endommagée. Le lendemain à 5. heures du matin on ressentit encore un autre Tremblement qui ne fut pas si violent que le premier et qui n'a causé aucun dommage.

Ce Tremblement de Terre s'est fait sentir sur toute la côte; à Seville, &c. où il a causé beaucoup d'éfroy mais peu de dommage.

Le sieur Alexandre Vincens, Chirurgien du  
G iij lieu

# 946 MERCURE DE FRANCE

lieu du Luc , Diocèse de Die en Dauphiné , resident dans le Comtat d'Avignon , a le rare secret , à ce qu'il assure , de guerir toutes sortes de démances d'esprit, à tout Sexe et à tout âge, c'est-à-dire, la maladie Hipocondriaque, Manie, Folie, quelque furieux qu'ils puissent être. Il en a, dit-il, guerri plusieurs qui étoient enchaînés depuis plusieurs années, d'autres qui étoient devenus comme Innocens , sans aucune raison , lesquels sont devenus raisonnables par le moyen de ses Remedes, comme il apparoît par les certificats qu'il a de ses guerisons, recemment legalizez des principaux Officiers et Magistrats des Villes où il a fait lesdites guerisons ; principalement à Toulon d'un jeune homme enchaîné et très-furieux. Il en a guerri dans plusieurs Villes du Comtat , entre autres d'une femme âgée de soixante et dix ans , enchaînée depuis trois ans , et qu'on croyoit obsédée. Il a guerri la femme du Patron Georges , de Villeneuve lès Avignon , qui n'étoit pas moins furieuse ; un homme dans les Petites Maisons d'Avignon pieds et mains enchaînés, dans moins d'un mois. Ledit sieur Vincens a depuis deux mois guerri un homme enchaîné depuis dix à douze ans dans une des Loges des Petites Maisons de l'Hôpital General de Roüen , et en moins d'un mois *gratis*. M. de Pont-Carré , Premier President du Parlement lui en a fait expedier un Certificat en forme et signé par les Administrateurs de l'Hopital.

Le Sieur Vincens traite encore avec succès les Hidropisies, Vertiges et l'Epilepsie. Il a des Attestations en forme desdites guerisons, il travaille, dit-il, plus par honneur que par intérêts , et guerit les pauvres *gratis*. Son adresse est chez M. Liotaud Marchand de vin , à l'enseigne de l'Hermitage , rue de l'Arbre-Sec , à Paris.

S P E C-



## S P E C T A C L E S.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Nîmes le 24. Decembre 1732. au sujet de quelques Comédies jouées dans cette Ville.*

**L**Es Officiers du Régiment du Maine Infanterie, dont un Bataillon est en Garnison dans cette Ville, résolurent, pour divertir nos Dames, de leur donner la Comédie une fois la Semaine; ils engagerent quelques jeunes gens de cette Ville à seconder leur projet, et ainsi, secourus de notre plus brillante Jeunesse, ils se mirent en état de commencer ce Divertissement.

Ils débuterent par la Comédie du *Joueur*, de M. Regnard, suivie de celle du *Retour imprévu*, du même Auteur. Ces deux Pièces furent jouées si parfaitement, qu'elles attirerent à ces Mrs les justes applaudissemens qu'ils méritoient, et exciterent si fort l'empressement du Public, qu'on fut obligé de mettre une Garde considerable à la Porte, pour éloigner ceux qui ne pouvant avoir des Billets d'entrée, tâ-

G iiij choient



348 MERCURE DE FRANCE  
choient de se glisser par force ou par adresse. Ces Officiers se chargerent de tous les frais du Spectacle , et ils n'épargnerent rien pour le rendre magnifique , Décorations , Illuminations, Symphonie, tout répondoit au Jeu des Acteurs. Ils distribuoient ordinairement cinq ou six cent Billets , et ils étoient obligez d'en refuser plus qu'ils n'en donnoient , le bon ordre ne leur permettant pas d'en distribuer plus que la Sale de la Comédie ne pouvoit contenir de monde. Jamais Comédie n'a mieux mérité d'attirer les Spectateurs. Je puis assurer hardiment qu'il y a bien de ces Mrs qui seroient distingués au Théâtre de Paris.

Ils nous donnerent ensuite des Représentations du *Tartufe* , du *Medecin malgré lui* , de l'*Avocat Patelin* , du *Légataire* , du *François à Londres* , des *Folies amoureuses* , de *Phedre* , et *Hypolite* , &c. et toutes ces Pieces furent jouées aussi parfaitement que la première. Je ne vous nommerai pas ceux qui se distinguerent le plus , parce qu'il n'y en avoit point qui ne remplît parfaitement son Rôle et il faudroit les nommer tous. Ce qu'il y a de plus surprenant , c'est que quoique les Rôles de femmes fussent joués par des hommes , ceux qui les représentoient , imitoient

imitoient si bien le geste et le maintien des femmes , qu'on ne pouvoit raisonnablement soupçonner que ce ne fussent pas de veritables Actrices.

Sous le nom des Officiers de la Gar-  
nison et de la Jeunesse de notre Ville ,  
je ne dois point confondre un jeune  
Gentilhomme d'Arles , qui s'étant trouvé  
ici par hazard , fut prié de joüer quel-  
ques Rôles dans ces Comédies ; il ne  
faut pas se faire honneur de ce qui ne  
nous appartient pas. Ce jeune homme se  
chargea du Rôle de Dorine dans la Co-  
médie de Tartufe et de plusieurs autres  
de ce caractere , qu'il joüa avec tant de  
grace , d'intelligence et de gout , que les  
plus difficiles connoisseurs avoüerent  
qu'il n'y avoit que le Théâtre de Paris  
où l'on pût trouver une aussi bonne Ac-  
trice. Comme il étoit peu connu dans  
cette Ville , il fut aisément pris pour une  
femme ; il y eut même un Marchand de  
la Ville à qui l'on eut beau assurer que  
ce n'en étoit point une , il dit toujours  
que cela ne pouvoit être , qu'on se moc-  
quoit de lui , et s'obstina à parier , &c.  
C'est cet admirable Acteur ou Actrice ,  
( comme il vous plaira de l'appeller , ) qui  
engagea la noble Troupe à représenter la  
Tragédie de Phédre et Hypolite , dans  
G v laquelle

350 MERCURE DE FRANCE  
laquelle il joua le Rôle de Phédre. Quelques applaudissemens qu'il eût déjà reçus dans la Comédie, ceux qu'il mérita dans ce nouveau genre, furent encore plus vifs et plus universels, de sorte que le Public n'a trouvé que bien peu d'exagération dans les Vers suivans, envoyez à cet Acteur, et auxquels il fit la réponse que je joins au Compliment.

## STANCES,

*Envoyées à M. de M\*\* le lendemain qu'il  
eut joué le Rôle de Phédre.*

O U suis-je ? quelle voix plaintive,  
Vient porter dans mon sein la pitié, la terreur ?  
Je sens que mon ame attentive,  
Va se rassasier de plaisir et d'horreur.



M \*\* tu paroïs sur la Scène ;  
Je me livre à l'excès de mon ravissement ;  
Mais que dis-je ? c'est Melpomene ;  
J'en reconnois en toi les graces , l'agrément.



Quel gout ! quelle délicatesse !  
Qu'en séduisant les cœurs, tu satisfais les yeux !  
Jamais

Jamais la tragique Déesse,  
 Nous a-t-elle montré ton égal sous les Cieux ?



Le sentiment , le pathétique ;  
 Le grand , le naturel , les gestes et la voix ,  
 La démarche noble , héroïque ,  
 Tu rassembles , M \* \* tous ces dons à la fois.



De ces dons la Nature avare  
 Sur toi seul aujourd'hui les verse à pleines mains ;  
 Jouïs de ce talent si rare ,  
 Que ton Art à jamais enchante les Humains !

### R E P O N S E.

D E cet Eloge si flatteur ,  
 Dont Baron et la Lecouvreur ,  
 Auroient pû devenir jaloux avec justice ,  
 Et qui pourtant n'a rien qui m'ébloüisse ;  
 Je connois le principe et je vois votre erreur.  
 Cher S \* \* \* à charmer les oreilles .

Accoutumé depuis long-temps ,  
 Vous avez crû devoir en mes foibles talens ,  
 Admirer les rares merveilles ,  
 Que trouve le Public dans le son séduisant ,

G vj Que

# 352 MERCURE DE FRANCE

Que d'un Instrument \* indocile,  
 Sçait tirer votre main habile,  
 Et quelle rend si ravissant ;  
 Pour louer un ami qui paroît sur la Scene,  
 Vous avez crû que tandis qu'on disoit,  
 Qu'en vous Amphion revivoit,  
 Vous deviez tout au moins dire que Melpomene,  
 Sous mon nom, sous mon air, à vos yeux se  
 montrait.

On nous promettoit une Pièce de cet  
 Acteur, qui, à ce qu'on assure, n'est  
 pas moins bon Auteur qu'excellent  
 Comédien ; mais des affaires indispensa-  
 bles l'ayant rappelé chez lui, il parait  
 au grand regret de toute la Ville et de  
 l'illustre Troupe : voici comme il prit  
 congé de l'Assemblée.

MESDAMES ET MESSIEURS,

*Si l'on peut s'excuser d'une témérité, c'est  
 sans doute par l'heureux succès qu'elle a eû,  
 aussi n'est-ce que par-là que j'ose me jus-  
 tifier de la mienne. Je me vois honoré de  
 vos applaudissemens lorsque tout sembloit  
 courir à m'en priver.*

*Oser paroître devant tant de personnes*

*\* L'Auteur des Vers qui précèdent, joue excel-  
 lement du Violon.*

*éclairées*

éclairées et d'un gout si délicat, se mêler parmi ces Acteurs inimitables, qui par tant de justes titres, s'étoient déjà fait admirer, sortir de son sexe et de son caractere; emprunter un habit qui demande d'être accompagné de tant de graces, de délicatesse et d'agrémens; se transformer ensuite devant la plus brillante Assemblée que puisse former le beau Sexe, et aux yeux d'une Compagnie choisie d'hommes accoutumés à ne voir rien que d'aimable; quelle suite de démarches téméraires! y eut-il jamais entreprise plus hardie, et ne faut-il pas pour la former, s'aveugler jusqu'au point d'attendre quelqu'un de ces coups surprenans par lesquels la fortune se plaît quelquefois à aider les audacieux?

Que dis-je? non, ce n'est point à une fortune aveugle que je dois de si doux succès; vous avez pénétré le motif qui me guidait et vous avez applaudi à ce motif; vous avez aisement reconnu que je n'aspirois qu'au bonheur de vous plaire, et vous m'avez tout pardonné en faveur d'une si noble envie; ou peut-être cette genereuse amitié dont votre Ville honore ma Patrie et dont nous avons tant de fois ressenti les plus doux effets, vous a fait croire que le titre de Citoyen d'Arles me suffisoit pour mériter votre Approbation; mais soit que je ne doive tant d'applaudissemens

354 **MERCURE DE FRANCE**  
*dissemens qu'aux faveurs du sort , soit que  
vous ayez crû devoir récompenser ainsi le  
desir de vous amuser ; soit que vous ayez  
voulu par là , donner une nouvelle marque  
de votre affection pour mon Pays, et que ce ne  
soit là qu'un pur effet de votre complaisance,  
le souvenir ne m'en sera pas moins cher ,  
j'ose le dire hautement et j'ai voulu vous en  
assurer ; je rappellerai sans cesse avec joye  
ces heureux jours où vos bontez ont éclaté  
à mes yeux , et la plus vive reconnoissance  
en sera à jamais gravée dans mon cœur.*

## BOUQUET

*La Mad. de . . . . à Nîmes , présenté par  
M. de . . . . d'Arles en Provence.*

**C**Hacun , belle Charlotte , en ce jour si char-  
mant ,

Veut vous montrer son zèle et son attachement ;

L'un orne votre sein du doux émail de Flore ,

Que la Déesse a tout nouvellement ,

Pour un destin si beau, pris soin de faire éclore ;

L'autre \* pour attendrir votre invincible cœur ,

Emprunte le secours d'une douce harmonie ;

Permettez qu'à mon tour je suive mon génie ,

Et que je puisse aussi signaler mon ardeur ;

\* On avoit donné à cette Dame la veille de sa  
Fête une magnifique Serenade,

Je

Je ne viens pas de fleurs couronner votre tête ;

Leur éclat passe en un moment ;

Ni par de tendres sons célébrer votre Fête ;

Autant en emporte le vent.

Non, j'ose vous offrir un plus durable hommage,

Par mes chants on sçaura jusques au dernier âge,

Que rien ne fut jamais aussi parfait que vous,

Hors l'amour qu'à mon cœur font ressentir vos  
coups.

Les Comédiens François ont donné avec grand succès, 22 Représentations du Glorieux, Comédie en cinq Actes, en Vers, de M. Destouches, depuis le 18 du mois dernier, jusqu'à la fin de celui-ci. Jamais le Parterre n'a paru plus équitable ; les beautés dont cette Comédie est remplie, forcerent l'envie au silence, ou plutôt aux applaudissemens. Les deffauts que la critique la plus sévère a cru y remarquer, sont balancez par de si grands coups de Maître, qu'ils n'y sont que comme des ombres au Tableau ; on en jugera par cet Extrait.

Dans les premières Scènes, l'Auteur ne s'attache qu'à nous instruire de ce qui est nécessaire pour l'Intelligence. La première est entre une Suivante et un Valet. Celle là sous le nom de *Lisette*, appartient à *Isabelle*, fille d'un riche Bourgeois,

et



et celui-ci , sous le nom de *Pasquin* , sert le Comte de *Tufiere* , sur qui roule le caractère dominant de la Piece ; c'est-à-dire , du Glorieux. Le panchant que Lisette a remarqué dans le cœur de sa Maîtresse, ou plutôt son amie , en faveur du Comte de *Tufiere* , l'autorise à sçavoir , s'il est digne de son amour et de son Hymen. *Pasquin* ne lui en fait pas un portrait trop avantageux et ne dissimule point son vice prédominant , qui est la vaine gloire.

L'Auteur a pris soin de couper cette exposition , par une action qui met dans un nouveau jour , ce que *Pasquin* ne fait que réciter. Un Domestique du Glorieux, appelé *Lasteur* , vient demander son congé à *Pasquin* , comme *Factoton* de son Maître ; cette demande est fondée sur la deffense qu'on lui fait de parler, dans laquelle il trouve un mépris , dont il ne sçauroit s'accommoder ; il ajoute qu'il aimeroit mieux une parole qu'une pistole de la part d'un Maître. Cette Scene est suivie d'une autre qui caractérise la prétendue soubrette. *Lisimon* , Pere de sa Maîtresse , l'aime ; il lui fait des propositions avantageuses , qui ne servent qu'à faire connoître la vertu de celle qui les rejette. Comme *Lisimon* la presse un peu trop vivement , son Fils vient arrêter ses trans-

transports amoureux, sous un prétexte de tendresse filiale, comme s'il prenoit son amour pour une fièvre qui vient de lui enflammer le sang ; le Pere amoureux se retire tres-mécontent de son Fils. A peine est-il sorti, que ce Fils, Rival de son Pere, parle d'amour à la fausse soubrette, elle lui déclare d'un ton ferme, qu'elle ne veut donner son cœur que par-devant Notaire.

Un vieillard, qui s'appelle *Lycandre*, vient interrompre cette conversation ; le jeune Amant se retire ; cette dernière Scene reveille l'attention des Spectateurs ; le vieillard qui vient d'arriyer et que Lisette connoît et honore, après avoir sondé son cœur, lui déclare qu'elle est sortie d'un Sang à pouvoir prétendre et même faire honneur à la famille de Lisimon, par son alliance ; il lui promet de lui en apprendre davantage incessamment ; il s'informe du caractere du Comte de Tufiere, et apprend avec un regret mortel, qu'il s'est entierement livré à la vaine gloire.

Au second Acte, Lisette n'ose croire ce que *Lycandre* vient de lui reveler, et prend pour un beau songe l'illustre origine dont on l'a fait sortir ; elle ne peut cependant en faire un mystere à son cher Amant. C'est *Valere*, fils de Lisimon. Vale-

358 MERCURE DE FRANCE  
re est beaucoup plus crédule que sa Maîtresse ; elle lui ordonne le secret , mais il a beau le lui promettre, à peine apperçoit-il sa sœur Isabelle , qu'il court à elle pour le lui apprendre. Lisette lui impose silence ; il n'obéit qu'avec peine , et dit à sa sœur de ne traiter désormais Lisette qu'avec respect.

Isabelle ne sçait que comprendre du respect que son Frere exige d'elle pour une Suivante ; cela lui fait soupçonner que son Frere veut l'épouser en secret ; Lisette ne lui revele rien, Isabelle lui avouë qu'elle ne hait pas le Comte de Tufiere , malgré le deffaut de vaine gloire qui devoit le rendre indigne de lui plaire.

Philinte , amoureux d'Isabelle , vient lui parler de son amour , mais il est si timide qu'il n'ose exprimer ses sentimens ; Isabelle et Lisette le raillent tour à tour , elles le quittent enfin ; il fait connoître son caractere de timidité qu'il ne sçauroit vaincre. Un Laquais le prenant pour le Comte de Tufiere lui apporte une Lettre qu'il renvoye à son adresse ; Pasquin , Valet du Comte de Tufiere , et singe de sa vaine gloire , reçoit cette Lettre avec hauteur.

Le Comte de Tufiere paroît pour la première fois sur la Scene, avec un grand  
Cor-

Cortège; Pasquin lui parle de la Lettre qu'on vient de remettre entre ses mains. Son Maître lui dit qu'elle vient sans doute du petit Duc, ou de la Princesse, &c. mais Pasquin lui ayant fait entendre que c'est un Laquais assez mal vêtu qui l'a apportée; il ordonne, avec dédain, qu'on la lise et qu'on lui en rende compte. Nous omettons plusieurs particularitez, parce qu'elles tiennent plutôt au caractere qu'à l'action Théâtrale. Le Glorieux se fait lire enfin la Lettre dont Pasquin lui a parlé; elle est pleine d'invectives contre son ridicule orgueil; il n'en peut reconnoître le caractere; celui qui l'a écrite, lui déclare qu'il a emprunté une main étrangere. Cette Lettre produira son effet dans le quatrième Acte.

*Lisimon* vient, et par sa franchise et sa familiarité bourgeoise il découvre la fierté de son gendre futur; il rabat de temps en temps ses airs évaporez, et le force à s'aller mettre à table en l'embrassant amicalement et en l'entraînant malgré lui.

Le Glorieux ouvre la Scene du troisième Acte avec Pasquin, à qui il dit, que son beau-père futur est enchanté de lui, et qu'il le conduira insensiblement jusqu'au respect qu'il lui doit; il ajoute que son mariage avec Isabelle est arrêté.

Isa-

Isabelle vient, suivie de Lisette; elle fait entendre au Glorieux, que quoique son pere ait conclu le mariage, elle veut connoître un peu mieux l'Époux qui lui est destiné; Lisette veut appuyer ce que sa Maîtresse vient de dire; le Glorieux ne daigne pas lui répondre et la regarde même avec mépris; il demande ironiquement à Isabelle, si elle ne s'explique jamais que par interprete.

Valere vient s'informer du mariage qu'il vient d'apprendre; le Glorieux lui répond avec un orgueil qui l'oblige à lui dire que l'Hymen projeté, n'est pas encore tout-à-fait arrêté, attendu que sa Mere, bien loin d'y consentir, destine sa Fille à *Philinte*; au nom d'un tel Rival, le Glorieux redouble de fierté et de mépris; il prie Valere de dire à cet indigne concurrent que s'il met le pied chez Isabelle, ils pourroient se voir de près. Valere lui promet de s'acquitter de la commission qu'il lui donne, et se retire.

Isabelle outrée de la hauteur avec laquelle le Comte de Tufiere vient de parler à son Frere, lui fait de vifs reproches sur ce deffaut dominant; elle charge Lisette d'achever la leçon, et le quitte.

Lisette remplit dignement la place que sa Maîtresse lui laisse; le Comte en est si étonné

étonné, qu'il n'a pas la force de repliquer un mot, Lisette le quitte.

Philinte, à qui Valere vient d'apprendre le parfait mépris que le Glorieux a fait éclater à son sujet, vient respectueusement lui en demander raison ; cette Scene est des plus originales. Le Glorieux accepte le défi, ou plutôt la priere que son humble Rival lui fait de lui faire l'honneur de se couper la gorge avec lui. Ils mettent tous deux l'épée à la main. Lisimon accourt au bruit des Epées. Philinte lui dit que le respect le désarme et remet son épée dans le fourreau. Lisimon reçoit très-mal sa politesse, et lui deffend de revenir chez lui. Philinte se retire après avoir dit au Glorieux qu'il espere qu'il lui fera l'honneur de lui rendre sa visite, et qu'il tâchera de le bien recevoir.

Le Comte de Tufiere dit de nouvelles impertinences à son futur Beaupere et le quitte.

Lisimon choqué de tant d'orgueil, est tenté de rompre le matiage ; mais la réflexion qu'il fait, sur l'avantage que sa femme tireroit de cette rupture, le confirme dans sa première résolution.

Le 4<sup>e</sup> Acte est sans contredit le plus intéressant, le plus varié de la Piece, et qui en a le plus assuré le succès. Il commence  
par.

352 MERCURE DE FRANCE  
par une Scene sur laquelle nous ne nous  
arrêterons pas. La seconde , ne contient  
qu'un sage reproche que Lisette fait à Va-  
lere d'avoir causé une querelle entre le  
Comte et Philinte. Valere voyant appro-  
cher le même vieillard , qui a interrom-  
pu sa premiere conversation avec sa chere  
Lisette , se retire , non sans marquer du  
dépît.

Lycandre surpris de retrouver Lisette  
en tête à tête avec Valere , lui demande  
si elle n'a pas quelque engagement de  
cœur avec lui. Lisette rougit à cette de-  
mande. Elle avouë enfin non-seulement  
que Valere l'aime , mais qu'elle le préfe-  
reroit à tout autre Amant si leurs condi-  
tions étoient égales. Lycandre lui confir-  
me la promesse qu'il lui a déjà faite de  
lui apprendre son sort. Il commence par  
lui apprendre ce qui a causé le malheur  
de son pere ; il en prend la source dans  
l'orgueil de sa mere , qui par un affront  
insigne qu'elle fit à une Dame, obligea les  
deux maris à se battre ; il ajoute que son  
Pere ayant tué son adversaire en brave  
homme , fut calomnieusement accusé de  
l'avoir assassiné , ce qui l'obligea à cher-  
cher un azyle en Angleterre ; il ajoute  
que son pere touche à la fin de ses mal-  
heurs , et que son innocence va triom-  
pher

pher ; elle demande avec atendrissement, où est ce cher et malheureux pere ; la reconnoissance est filée avec un art infini ; Lycandre se découvre enfin pour son Pere ; la fausse Lisette se jette à ses pieds. Il lui apprend que le Comte de Tufiere est son Frere, et lui témoigne l'extrême regret qu'il a d'apprendre qu'il n'a pas moins d'orgueil que sa mere ; il se promet de le corriger et ordonne à sa Fille de rentrer et surtout de garder le silence sur le secret qu'il vient de lui confier.

Lycandre demande à Pasquin s'il ne pourroit point parler au Comte de Tufiere. Pasquin le voyant en si mauvais équipage , lui dit d'un air méprisant, qu'il est en affaire et qu'il ne scauroit le voir. Lycandre prend un ton de voix à faire rentrer Pasquin en lui même ; il convient qu'il n'est qu'un sot et que l'exemple d'un Maître orgueilleux l'a gâté. Lycandre lui sçait bon gré de ce retour ; il lui dit d'aller dire à son Maître que celui qui le demande est le même qui lui a écrit tantôt une Lettre. Pasquin lui répond , que le porteur en a déjà été payé , et qu'il ne lui conseille pas de se montrer à ses yeux , après lui avoir écrit des vérités si dures à digerer ; Ne crains rien , lui répond le Vieillard , tu le verras tres-pacifique et  
tres-



tres - modeste devant moi. Pasquin va chercher son Maître, en disant qu'il s'en lave les mains.

Lycandre en attendant son fils forme quelques esperances d'amandement ; elles sont fondées sur le changement qu'il vient de remarquer dans son valet.

Le Glorieux vient enflammé de colere, mais reconnoissant son pere en celui qu'il vient chercher comme ennemi, il demeure interdit , au grand étonnement de Pasquin qui le trouve comme pétrifié ; il fait sortir Pasquin , quoique Lycandre veuille qu'il demeure , pour être témoin d'une Scene si nouvelle à ses yeux.

Le Pere fait de sanglans reproches à son Fils , qui s'excuse assez mal ; il lui demande , d'où vient qu'il fait sortir son Valet. Voulez-vous , lui répond son Fils , que je vous expose à quelque mépris. Non , ce n'est point là ce que vous appréhendez , lui dit son pere ;

Vous craignez bien plutôt d'exposer ma misere.

Le Glorieux , voyant que son Pere exige de lui , s'il veut obtenir son pardon , qu'il vienne à l'instant le présenter dans l'état où il est à Lisimon et à sa Fille , se jette à ses pieds pour l'en détourner ; c'est dans cette situation que son Pere lui dit  
les

les deux beaux Vers , que tout le monde sçait par cœur , que nous rapporterons plus bas.

Lisimon survient : il dit au Glorieux que sa femme consent enfin à l'accepter pour gendre ; que c'est à lui à faire quelques démarches et à lui rendre ses devoirs ; ce mot de devoir étonne le Glorieux ; son Pere lui fait une sage remontrance sur sa fierté hors de saison. Lisimon surpris, lui demande qui est ce vieillard qui lui paroît si verd , il lui repond tout bas , que c'est son Intendant : Lisimon demande au prétendu Intendant à quoi peuvent monter les revenus du Comte , &c. Le vieillard se retire , en disant tout bas à son Fils, qu'il ne sçauroit mentir ; il dit pourtant à Lisimon qu'il n'a qu'à conclure le mariage , et que bien-tôt ils seront tous contents.

Lisimon choqué de quelques nouveaux airs de hauteur que le Glorieux prend encore avec lui , le quitte en colere, en lui disant de garder sa grandeur. Le Glorieux se détermine à faire tout ce qu'on exige de lui , en disant , que sa mauvaise fortune le réduit à fléchir devant l'Idole.

Valere se reproche devant Lisette , au v<sup>e</sup> Acte , l'infidelité qu'elle l'a contraint de faire à son ami Philinte , en parlant à

H sa

sa mere, en faveur du Comte de Tufiere.

Isabelle paroît encore incertaine sur le consentement qu'on lui demande pour l'Hymen arrêté. Lisimon vient annoncer que sa femme, devenuë enfin plus traitable, a promis de signer le Contrat, il se met en colere contre sa fille qui paroît encore balancer.

Le Notaire vient, on dresse le Contrat, les noms et qualitez que le Comte de Tufiere se donne, achevent de remplir son caractere.

Lycandre, ou le Marquis de Tufiere, arrive au grand regret de son Fils qui vouloit achever l'Hymen sans lui; sa presence le rend confus, son pere s'en offense; et pour achever de le confondre, il le menace de sa malediction, s'il ne tombe à ses genoux; son Fils se jette à ses pieds, il implore sa clemence, et abjure pour jamais son orgueil. Son Pere le voyant corrigé, lui apprend que le Roy vient de le remettre dans la jouissance de tous ses biens, après avoir connu son innocence et puni l'imposture de ses accusateurs. La Piece finit par un double Hymen; Lisette devient *constante*; elle est reconnue pour Demoiselle. Le Comte de Tufiere proteste à Isabelle qu'il fera désormais toute sa gloire de l'aimer et de meriter son cœur et sa main,

Mais

Mais pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite et de la Versification de cette Piece, donnons quelques morceaux qui en fassent connoître les divers caractères et l'élégance du stile dont elle est écrite. Voici le Portrait que Pasquin fait de son Maître, dans la 4<sup>e</sup> Scène du premier Acte.

Sa politique

Est d'être toujours grave avec un domestique;  
 S'il lui disoit un mot, ill croiroit s'abbaïsser,  
 Et qu'un Valet lui parle, il se fera chasser.  
 Enfin pour ébauchier en deux mois sa peinture,  
 C'est l'homme le plus vain qu'ait produit la nature,  
 Pour ses inférieurs, plein d'un mépris cho-  
 quant,  
 Avec ses égaux même, il prend l'air important.  
 Si fier de ses ayeux, si fier de sa noblesse,  
 Qu'il croit être icy-bas le seul de son espece.  
 Persuadé d'ailleurs de son habileté,  
 Et décidant sur tout avec autorité,  
 Se croyant en tout genre, un mérite suprême,  
 Dédaignant tout le monde, et s'admirant lui-  
 même;  
 En un mot, des mortels le plus impérieux,  
 Et le plus suffisant et le plus glorieux.

H ij. LR.

368 MERCURE DE FRANCE  
LYSETTE.

Ah ! que nous allons rire.

PASQUIN.

Et de quoi donc ?

LYSETTE.

Son faste ;

Sa fierté , ses hauteurs font un parfait contraste  
Avec les qualitez de son humble rival ,  
Qui n'oseroit parler de peur de parler mal ;  
Qui par timidité , rougit comme une fille  
Et qui , quoique fort riche et de noble famille ;  
Toujours rampant , craintif , et toujours con-  
certé ,  
Prodigue les excès de sa civilité ,  
Pour les moindres Valets , rempli de déférences ;  
Et ne parlant jamais que par ses révérences.

Lycandre ferme le premier Acte , en di-  
sant à Lisette.

Jusqu'au revoir. Songez qu'une naissance il-  
lustre ,  
Des sentimens du cœur reçoit son plus beau lus-  
tre ,

Pour les faire éclater , il est de sûrs moyens ;  
Et si le sort cruel vous a ravi vos biens ,  
D'un plus rare trésor , enviant le partage ,  
Soyez riche en vertus , c'est-là votre appa-  
page.

A la quatrième Scene du troisième Acte, Isabelle fait adroitement le portrait du Comte à lui même, et n'oublie rien en même-temps pour lui persuader que la modestie est toujours la marque du vrai mérite.

## L E C O M T E.

De grace, à quel propos cette distinction?

## I S A B E L L E.

Je vous laisse le soin de l'application ;  
 Et de la modestie embrassant la défense ;  
 Je soutiens que par elle on voit la différence  
 Du mérite apparent, au mérite parfait ;  
 L'un veut toujours briller, l'autre brille en effet ;  
 Sans jamais y prétendre, et sans même le croire ;  
 L'un est superbe et vain, l'autre n'a point de gloire ;  
 Le faux aime le bruit, le vrai craint d'éclater ;  
 L'un aspire aux égards, l'autre à les mériter ,  
 Je dirai plus. Les gens nez d'un sang respectable  
 Doivent se distinguer par un esprit affable,  
 Liant, doux, complaisant, au lieu que la fierté,  
 Est l'ordinaire effet d'un éclat emprunté.  
 La hauteur est par tout odieuse, importune,  
 Avec la politesse, un homme de fortune.  
 Est mille fois plus grand, qu'un Grand toujours  
 gourmé,

H iij    D'un

D'un limon précieux , se présument formé.

Traitant avec dédain , et même avec rudesse

Tout ce qui lui paroît d'une moins noble espèce

Croyant que l'on est tout , quand on est de son  
sang ,

Et croyant qu'on n'est rien , au dessous de son  
rang.

Dans la Scene suivante , Lysette dit au  
Comte :

Le discours d'Isabelle étoit votre portrait ,

Et son discernement vous a peint trait pour  
trait.

Dût la gloire en souffrir , je ne sçaurois me taire.

Je ne vous dirai point , changez de caractère ,

Car ou n'en changé point , je ne le sçais que  
trop.

Chassez le naturel , il revient au galop ;

Mais du moins , je vous dis , &c.

Lycandre parlant de Lisimon , au qua-  
trième Acte , Scene 7.

On me l'a peint tout autre , et j'ai peine à vous  
croire ,

Tout ce discours ne tend qu'à cacher votre  
gloire ;

Mais pour moi qui ne suis ni superbe , ni vain

Je prétends me montrer , et j'irai mon chemin.

Le

Le Comte , l'empêchant de sortir.

Differez quelques jours ; la faveur n'est pas grande ,  
Je me jette à vos pieds , et je vous la demande.

### LYCANDRE.

J'entends , la Vanité me déclare à genoux  
Qu'un Pere infortuné n'est pas digne de vous.  
Oui , oui , j'ai tout perdu par l'orgueil de ta  
mere ,  
Et tu n'as hérité que de son caractere.

Le Comte finit la Piece par ces six Vers.

Non , je n'aspire plus qu'à triompher de moy ,  
Du respect , de l'amour , je veux suivre la Loy.  
Ils m'ont ouvert les yeux ; qu'ils m'aident à m'en  
vaincre ,  
Il faut se faire aimer , on vient de m'en con-  
vaincre :  
Et je sens que la gloire et la présomption  
N'attirent que la haine et l'indignation.

Les Comédiens François ont donné sur  
la fin de ce mois plusieurs Représenta-  
tions de la *Tontine* ; petite Piece d'un Ac-  
te , fort bien écrite et dont le sujet est  
assez plaisant. Un Médecin fondé de  
grandes esperances d'un revenu conside-  
H iij rable



372 MERCURE DE FRANCE  
rable par le choix qu'il a fait d'un homme fort et robuste , sur la tête duquel il a mis à la *Tontine* ; et qu'il prétend faire vivre au moins cent ans , par le régime qu'il lui fait observer, et par les autres secours de son Art.

Les mêmes Comédiens donneront avant la fin de l'Hyver , la Tragedie d'*Eriphile* , de M. de Voltaire.

Ils ont remis au Théâtre , depuis peu , la Tragédie d'*Agrippa* , ou *le Faux Tibérinus* , de M. Quinault , dont les Représentations font beaucoup de plaisir par l'art admirable dont cette Piece est écrite et conduite. Elle est aussi fort bien représentée. Le sieur de Grandval y remplit le principal Rôle , et le sieur Sarrasin celui de Tirene. La D<sup>lle</sup> Dufresne jouë celui de la Princesse , avec beaucoup d'intelligence , de feu et de précision.

Le 9 Février , les Comédiens Italiens donneront une petite Piece nouvelle, d'un Acte en Vers , avec des Divertissemens , intitulée *La Critique* , précédée d'un Prologue , qui a pour titre, *l'Auteur Superstitieux*. Ces deux Pièces sont de la composition de M. de Boissy , et ont été reçues très - favorablement du Public. Nous en parlerons plus au long.

Le

Le 12 Février, l'Académie Royale de Musique, donna sur le Théâtre de l'Opera, le Divertissement qui avoit été représenté à la Cour, le 28 Janvier; on y a joüé l'Acte de l'*Amour Salinbanque*, du Balet des *Fêtes Venitiennes*, qui a été suivi des trois autres Actes, qui avoient été joués en présence de leurs Majestez. Ce Divertissement a attiré de nombreuses assemblées, et a été parfaitement bien exécuté. La D<sup>lle</sup> Camargo a dansé un Tambourin à la fin de l'Acte *du Bal*, avec la brillante vivacité, que tout le monde lui connoît.

On donna les deux derniers jours de Carnaval, le même Balet, qui fut suivi du Divertissement de *Pourceaugnac*, de M. de Lully; Piece tres-convenable au temps qu'on l'a donnée, et dans lequel le sieur Tribou, met autant de vivacité que de gayeté.

Le 1 Février, l'Ouverture de la Foire S. Germain fut faite par le Lieutenant General de Police, en la maniere accoutumée.

Le 3, l'Opera Comique ouvrit son Théâtre, qui est toujours dans la rue de Bussi, par trois petites Pieces nouvelles, d'un Acte chacune, et des Divertissemens,

H y in

374 **MERCURE DE FRANCE**  
intitulées : *Momus à Paris* , le *Nouveliste*  
*Dupé* , et la *Comédie sans hommes* .

Le 13 , on donna une autre Pièce nouvelle , d'un Acte , qui a pour titre : *le Pot Pourri* , *Pantomime* , précédé d'un Prologue. Cette Pièce , dont l'idée est neuve et fort plaisante , est jouée en Scènes muettes , et sur les paroles de differens Vaudevilles les plus connus ; la Simphonie en joue les Airs , et les Acteurs font entendre par leurs gestes le sens et les paroles des Vaudevilles. Voicy le sujet du Prologue.

La Scene se passe sur le Théâtre de l'Opera Comique , où les Acteurs et les Actrices se sont assemblés pour recevoir une petite Pièce d'un Acte , qu'un Auteur de Bordeaux doit leur présenter. Cet Auteur , qui s'appelle M. de *Consignac* , arrive un moment après et entre d'un air familier ; il chante sur l'air : *Le Fameux Diogene* .

Si dans votre Assemblée ,  
Messieurs , j'entre d'emblée ,  
N'en soyez point surpris ;  
Je suis d'une Patrie ,  
Où la ceremonie ,  
N'est pas d'un fort grand prix .

Un Acteur lui dit , que quand on vient  
sous

sous les auspices des Muses, on est par-  
tout bien reçu. Cousignac chante sur  
l'air : *J'ai de l'excellent Elixir.*

Amis , embrassez aujourd'hui ;  
De vos Jeux le plus ferme appui ;  
Je vous apporte avec ma Piece ,  
L'antidote de la tristesse ;  
Où , mes enfans , pour la guérir ,  
J'ai de l'admirable ,  
J'ai de l'agréable ,  
J'ai de l'excellent Elixir.

On lui dit qu'il ne faut point tant se  
flatter , que bien des Auteurs qui ont eû  
une pareille confiance en ont été très-  
souvent les dupes. Cousignac répond  
qu'il est sûr de son Acte , et chante sur  
l'air : *De tous les Capucins du monde.*

La façon dont j'ai sçû l'écrire ,  
Est au-dessus de la Satire ,  
Rien ne le sçauroit attaquer.  
Ceci n'est point une hyperbole ,  
Je défierois de critiquer ,  
Dans tout l'Ouvrage une parole.

On lui demande s'il veut faire la lec-  
ture de sa Piece ; Cousignac répond qu'il  
fait auparavant faire ses conventions.

H. vj. 1.

### 3-6 MERCURE DE FRANCE

1°. Je veux , dit-il , que ma Piece soit apprise , répétée et représentée aujourd'hui , sans cela rien de fait. Tous les Acteurs lui représentent que la chose est impossible en si peu de temps , &c. Cousignac leur dit que ce petit Morceau ne fatiguera ni leur mémoire ni leur poitrine , qu'il est fort simple, naturel et très-court. Il tire en même-temps de sa poche un petit quarré de papier qui contient , dit-il , toutes les paroles de sa Piece. Il montre ensuite un gros paquet qui renferme toute la Musique de son Acte nouveau. Les Acteurs croient qu'il veut plaisanter , mais Cousignac les rassure et leur dit que rien ne doit les embarrasser , il chante sur l'air. :  
*L'Amour est un voleur.*

Il suffit pour cela ,  
D'un peu d'intelligence ;  
Sans gosier ni cadence ,  
On l'exécutera.

Il ne faut qu'être preste ,  
A ce que l'Orchestre jouera ;  
Et zeste , zeste , zeste ,  
Chacun de vous l'exprimera ,  
Avec le geste.

Nous allons , dit un des Acteurs , en-  
risquer l'épreuve. Cousignac fait distri-  
buer

buer les Rôles pour la Simphonie , et dit à tous les Acteurs de le suivre pour les mettre en état de jouer sur le champ et pour leur en donner l'intelligence ; je veux , dit-il , y faire un personnage. Il finit par ce Couplet qu'il chante sur l'air :  
*Vivons pour ces fillettes.*

Les bons impromptus , Cadedis , *Bis.*

Sont tous enfans de mon Pays.

Cà , que chacun entonne ,

*Vivat , vivat , la Garonne :*

*Vivat et vivat , la Garonne.*

Voici le sujet à peu près de la Pièce Pantomime pour l'intelligence des Scenes muettes , jouées par l'Orchestre et par les Acteurs.

Un Amant vient se plaindre pendant la nuit sous le Balcon de sa Maîtresse , on joue l'air : *Reveillez-vous , &c.* elle devient sensible à l'amour du Cavalier , et descend pour l'entretenir et pour lui parler de plus près ; ils se déclarent réciproquement leur passion , toujours avec les gestes convenables aux paroles dont la Simphonie joue les Airs.

La Suivante de la Mere , survient un moment après pour annoncer à ces deux Amans son arrivée ; cette Mere les sur-  
**prend**

378 MERCURE DE FRANCE  
prend ensemble , querelle sa fille et l'em-  
mene sans être touchée des plaintes de  
son Amant. Le Valet du Cavalier trouve  
son Maître désespéré de ce qui vient d'ar-  
river ; celui-cy ordonne à son Valet de  
chercher quelque expédient pour favori-  
ser ses amours , &c.

La Mere , la Fille et la Suivante re-  
viennent , la Fille fait de nouveaux efforts  
pour engager sa Mere à accepter pour  
Gendre l'Amant qu'elle aime ; elle est  
inflexible et annonce à sa fille un autre  
Epoux qu'elle lui a destiné. C'est un Cam-  
pagnard , grand nigaud , à peu près com-  
me M. *Vivien de la Chaponardiere* , qui  
arrive sur ces entrefaites , accompagné  
de son Valet , qui est aussi niais que son  
Maître. L'Amant idiot fait une déclara-  
tion à sa Maîtresse , d'une maniere co-  
mique ; elle la reçoit avec mépris , ce qui  
oblige la Mere de prendre le parti du  
Campagnard et de l'emmener dans sa  
Maison avec sa fille et la Suivante , pour  
y conclure le mariage.

L'Amant aimé revient , et un moment  
après son Rival sort de chez sa Maîtresse ;  
le premier veut obliger l'autre à mettre  
l'épée à la main ; le Campagnard pense  
mourir de frayeur ; la Suivante accourt  
au bruit et empêche l'autre de pousser  
plus

plus loin la querelle, et se retire; mais il revient bien-tôt accompagné de la Mere, qui est toujours bien résoluë de lui donner sa fille. Elle a fait venir même un Notaire. Dans le temps qu'on est prêt à signer le Contrat, et que le Campagnard s'applaudit du bonheur dont il croit bien-tôt jouir, l'Amant aimé vient faire encore une tentative auprès de la Mere, et lui fait voir une Lettre (qui a été supposée) par laquelle on lui mande le gain d'un Procès qui le rend maître de biens considerables, il la supplie de lui accorder sa fille en mariage; celle-cy se joint aux instances de l'Amant aimé, son Valet et la Soubrette se jettent aussi aux pieds de la Mere, qui se rend enfin à leurs prieres, le Campagnard se retire peu content de son voyage. Les Valets de l'Amant aimé et de l'autre se disputent ensuite la conquête de la Suivante, elle les met d'accord tous les deux sur le champ, en leur déclarant qu'elle ne veut ni l'un ni l'autre, et la Piece finit par un très-joli Divertissement, dont la Musique est toujours de M. Gillier.

Ces deux petites Pieces qui ont été reçues très-favorablement du Public, sont de la composition de M. Panard, Auteur de celle des *Petits Comediens*, qui a eu  
un



380 MERCURE DE FRANCE  
un si grand succès à la dernière Foire  
S. Laurent, et qu'on a redemandée cette  
année à la Foire S. Germain.



## NOUVELLES ETRANGERES.

### TURQUIE ET PERSE.

**L**es Lettres de Constantinople du mois de Decembre portent, que le projet du Traité de Paix, que les Ministres du Roy de Perse ont envoyé au Pacha de Babilone, a été communiqué par le Gr. Viz. aux autres Ministres du Serrail, et qu'on en a fait la lecture dans un Divan general, qui s'assembla le 12 de Decembre à cette occasion, et le bruit court qu'on y a fait peu de changement. On assure que suivant ce projet, le G. S. rendra les Provinces conquises sur la Perse, à l'exception de la Georgie et de l'ancienne Province de Babilone; que le Daghestan sera rendu au Prince particulier qui en est le Souverain et qui est à Constantinople depuis 18. mois pour solliciter cette restitution; que les deux Puissances réunies par la Paix, joindront leurs forces pour obliger les Moscovites à rendre tout le Pays qu'ils ont conquis sur la Perse, mais qu'elles n'en viendront à cette extrémité qu'après avoir employé les voyes de la négociation; qu'en cas de refus de la part de la Czarine, elles ne quitteront les Armes qu'après avoir repris tout ce Pays, et que les conquêtes qui se feront pendant cette guerre, resteront à celle des deux Puissances qui les aura faites. On

On assure que le G. V. a fait remettre à quelques Ministres Etrangers un Memoire par lequel il fait connoître la nécessité de s'opposer à l'agrandissement des Moscovites et de quelle consequence il est pour l'Empire Ottoman de les éloigner des bords de la Mer Caspienne.

On continue de travailler à la construction de plusieurs Vaisseaux de guerre du premier et du second rang ; on fait de grands Magazins de munitions de guerre et de bouche , et S. H. a envoyé ordre aux Pachas des Provinces Maritimes de lui fournir un certain nombre de Matelots et de Bâtimens de transport.

Le G. S. se tient très-retiré dans le Serrail depuis trois mois , et il ne se fait voir que rarement à ses Troupes et au Peuple , ce qui a donné lieu à quelques murmures.

Les dernieres Lettres de Constantinople ne confirment pas les bruits qui s'étoient répandus qu'on y avoit arboré la Queue de Cheval et déclaré la guerre aux Venitiens ; on a appris que Mehemet Effendi qui avoit été cy - devant envoyé du G. S. à la Cour de Vienne avoit été étranglé.

Elles portent encore , que la Paix étoit conclue entre les Turcs et les Persans ; que par un des articles du Traité , les Villes de Tauris et d'Erivan devoient être rendues au Roy de Perse , et que les Pays conquis par les Persans du côté de l'ancienne Babilone seroient remis au G. S. à la charge de payer au Roy de Perse six millions d'Aspres pour les frais de la guerre.

Ces Lettres ajoutent que le 30. de Decembre dernier , le Capitan Pacha avoit été exilé en Candie ; que le lendemain , son Drogman , ou Interprete , avoit eu la tête tranchée dans l'une des Cours.

Cours du Serail , et que le G. Viz. avoit menacé d'un pareil sort tous les Drogmans qui se mêleroient à l'avenir de quelque intrigue secrète , ce Ministre voulant qu'on ne s'adresse qu'à lui ou à son Reys-Effendi.

## R U S S I E.

**L**E 13. Janvier la Czarine partit de Moscou pour se rendre à Petersbourg par Olonitz et Novogrod. S. M. Cz. est accompagnée dans ce voyage de la jeune Princesse de Meckelbourg , de la Princesse Elizabeth et de leurs Cours , du Grand Chancelier, du Comte d'Osterman , Vice-Chancelier, et de six Senateurs; le reste de sa suite peut monter à 600. personnes. Les Ministres Etrangers partent successivement avec toute leur suite , et tous leurs bagages , parce qu'on ne croit pas que S. M. Czarienne revienne de deux ans à Moscou.

Le General Comte de Munich , Gouverneur de Petersbourg , y a fait des préparatifs extraordinaires pour la réception de la Czarine qui est attendue à chaque instant ; toute la Ville est ornée d'Arcs de Triomphe , de Trophées , &c.

Les Lettres venues en dernier lieu de Derbent sont du General Lewaschaw : Elles marquent que la Paix est conclue entre les Turcs et les Persans ; que ces derniers avoient déjà fait quelques mouvemens pour s'approcher des Provinces conquises par les Moscovites ; et qu'il étoit certain que par un des articles du Traité , le G. S. s'étoit obligé de fournir des secours au Roy de Perse pour l'aider à reprendre ces conquêtes.

Les Lettres de Constantinople confirment ces nouvelles, et ajoutent que le Resident de S. M. Cz. n'avoit

n'avoit pu obtenir du Gr. Viz. l'Audience qu'il avoit fait demander pour sçavoir si S. H. s'étoit déterminée à exécuter l'article de ce Traité qui interesse les Moscovites.

Sur ces avis , la Czarine a tenu un Conseil extraordinaire, dans lequel il a été résolu d'envoyer au General Lewaschaw un secours de 20000. hommes avec un train d'Artillerie.

On a appris de S. Petersbourg que les Membres des Colleges de cette Ville , les Generaux , les Amiraux , &c. s'étant rendus le 5. Janvier dans la Grande Eglise ; le General Comte de Munick leur presenta par ordre de la Czarine , le dernier Manifeste de S. M. Cz. avec le Formulaire du Serment qu'ils prêterent tous , et dont voici la teneur.

*Quoique j'aye déjà prêté le Serment de fidélité et de soumission à la Très-Illastre et Très-Puissante Dame Anne Joannovna, Imperatrice et Souveraine de tous les Russes , ma legitime Souveraine Imperatrice et Dame , Je soussigné promets néanmoins de nouveau par la Presente , pour plus grande confirmation de ma très-soumise fidélité , et jure par le Dieu Tout-Puissant , et devant son Saint Evangile , tant pour moi que pour mes Heritiers presens et à venir , que je veux , et que je serai , comme y étant obligé , fidèle , obéissant et soumis , non-seulement à S. M. ma legitime Dame et Imperatrice Anne Joannovna , mais aussi dans la suite aux Successeurs de S. M. qu'en vertu de la Souveraine et Imperiale Puissance , qui lui a été donnée de Dieu , elle a établi , ou qu'elle établira , et jugera digne du Souverain Trône de Russie, que je défendrai de toutes mes forces, de tout mon pouvoir , et sur ma conscience tous les droits et prerogatives de l'Autorité et de la Puissance de S. M. Imperiale et de ses Successeurs qu'elle nom-*

*mera, en la maniere que lesdits drois et prérogatives sont à present établis, ou qu'ils pourront l'être à l'avenir, et que pour cet effet, au cas que le besoin vint à l'exiger, je n'épargnerai pas ma vie, mais que je ferai tous mes efforts pour avancer constamment et avec zele, tout ce qui peut être utile au service de S. M. I. et des Successeurs qu'elle nommera, et au bien de l'Empire, de telle maniere que je puisse en répondre devant Dieu et son Tribunal: Ainsi Dieu Tout - Puissant me soit en aide: Pour conclusion de mon present Serment, je baise le Saint Evangile et la Croix de mon Sauveur. Amen.*

D'autres Lettres de Moscou portent que le Prince Basile Dolhorucki, Feld - Maréchal, le Pr. Jurja Dolhorucki, Capitaine dans le Regiment des Gardes, le Pr. Alexis Boratinskoy, Enseigne dans le même Regiment, et M. Jegorstoletow, ayant été convaincus de crimes d'Etat, commis contre S. M. Czarienne, avoient été condamnés à mort, mais que cette Princesse leur avoit accordé la vie et avoit ordonné avant son départ de Moscou qu'ils fussent privés de toutes leurs Charges et Titres d'honneur, que tous leurs biens, meubles et immeubles, fussent confisquez, et qu'ils fussent envoyez sous une escorte; sçavoir, le Pr. Basile Dolhorucki à Schulsselbourg, le Pr. Jurja Dolhorucki à Kuspetzk, le Pr. Boratinskoy à Ochotskoy-Ostrog, M. Stoletow aux mines de Nertschinskoy.

Ces Lettres ajoutent qu'on ne doutoit plus que la Czarine ne désignât pour heritiere du Trône de Moscovie, la jeune Princesse de Meckelbourg sa niece.

Le Roy de Pologne partit le 26 Decembre de Varsovie et arriva heureusement à Dresde, d'où l'on assure qu'il reviendra en Pologne avant la fin de l'hiver.

On

On a reçu avis de Rome que l'Evêque de Posnanie y étoit arrivé ; qu'il avoit eu du Pape une Audience favorable , et qu'il avoit obtenu de S. S. qu'elle n'exigeroit plus l'exécution des Bulles que le Nonce du Pape vouloit faire accepter dans ce Royaume , quoique contraires aux privilèges des Prélats et des Monasteres : le Roy a envoyé au Primat et aux principaux Senateurs la coppie des dépêches de cet Evêque.

## A L L E M A G N E.

**O**N attend à Vienne le Baron de Kircher , Commissaire de l'Empereur à la Diette de Ratisbonne , d'où il a écrit à S. M. Imp. que la Pragmatique Sanction y avoit été reçue à la pluralité des voix ; mais on a appris en même-tems de Ratisbonne que cet acte de garantie de la Pragmatique ayant été signé le 11. Janvier , les Ministres de l'Electeur de Saxe, de l'Electeur de Baviere et de l'Electeur Palatin avoient protesté contre cet Acte , et que le lendemain ils étoient sortis de Ratisbonne suivant les ordres que ces Electeurs leur avoient donnés.

La grande quantité de Nêge tombée en Hongrie dont la terre est couverte de trois pieds, ayant rendu les Loups extrêmement affamez , ils attaquent indifferemment les Hommes et les Bestiaux : comme il y a déjà eu plusieurs Femmes et Enfants déchirez par ces Animaux , on a permis aux Paysans de s'assembler et de porter des Armes à feu pour les détruire.

Le Grand-Maître de Malte a écrit des Lèttres circulaires à tous les Chevaliers de cet Ordre qui sont en Allemagne et en Italie , pour les engager à se rendre à Malte , afin de l'aider à défendre cette Isle en cas qu'elle soit attaquée par les Turcs.

## I T A L I E.

**L**E Cardinal Cossia a écrit au Cardinal Albani Camerlingue , qu'il ne pouvoit vivre plus long - tems sans lui faire connoître la douleur qu'il ressent de l'avoir désobligé ; qu'il se propose de vivre dans la suite de toute autre manière , déclarant qu'il veut tenir tout de sa faveur ; qu'il ne manque à ses sentimens que le pouvoir de les effectuer , mais que la goutte dont il est tourmenté , l'empêche d'aller se jeter aux pieds de Sa S. Cette Lettre dans laquelle il y a encore beaucoup d'autres expressions plus soumises , a été communiquée au Pape.

Un Chapelain du Cardinal Cossia , quatre Chanoines de l'Eglise Metropolitaine de Bénévent , et deux Gentilshommes de la Ville , ayant publié que les affaires de ce Cardinal étoient accommodées , qu'il rentreroit incessamment en possession de son Archevêché , et en conséquence de ce bruit , qui avoit causé quelque émotion , ayant ôté de dessus la porte du Palais Archiepiscopal les Armes du Cardinal Doria , le Gouverneur de la Ville a fait arrêter les deux Gentilshommes et le Chapelain , mais les quatre Chanoines ont pris la fuite.

On a fait à Florence des Prières publiques , et découvert la Chasse de saint Zenobe à l'occasion de l'Infant Don Carlos , et on a suspendu tous les divertissemens du Carnaval.

Le 25. Janvier , on reçut avis de Livourne que ce Prince étoit tout à fait hors de danger , et qu'aussi-tôt qu'il seroit parfaitement retabli , il iroit à Pise prendre part aux Fêtes qu'on lui a préparées , et qu'ensuite il se rendroit à Florence.

Le

Le Grand Duc lui a envoyé du vin de Montepulciano avec de l'eau de la Fontaine des Feuillans de Florence , et de celle de Sainte Croix , parce que les Medecins ont trouvé que les eaux de Pise qu'on faisoit boire à S. A. R. étoient trop Minérales.

On prépare à Livourne plusieurs divertissemens pour l'Infant. Il y aura entre autres le pillage d'un grand Théâtre représentant le Pays de Cocagne ; il sera suivi d'une Course de Chevaux autour de la Place pour laquelle il y aura un prix de 800. Ecus.

M. Oddi Commissaire Apostolique , a protesté contre la prise de possession faite par la Duchesse Douairiere Dorothee , des Duchez de Parme et de Plaisance , au nom de l'Infant Don Carlos , prétendant qu'ils sont Fiefs de l'Eglise ; et que la ligne masculine de la Maison Farnese étant éteinte , ces Duchez étoient reversibles et pleinement dévolus au S. Siege.

Les Lettres de Genes portent qu'on y avoit appris d'Ajaccio qu'un détachement de Hussars y avoit apporté 24. Têtes de Chefs des Rebelles , et que dans une autre action ils avoient tué 120. autres de ces Rebelles sans avoir perdu qu'un seul homme.

Le 29. Janvier , Don Dominique Marie Spinola fut élu Doge de la Republ que de Genes à la pluralité de 398. voix , contre 211.

On a publié à Naples une Ordonnance qui défend aux Napolitains de prendre des Billets de la Lotterie de Rome.



**O**N mande de Madrid que le Marquis de Villareal, Exempt des Gardes du Corps du Roy, y avoit apporté la nouvelle que l'Infant Don Carlos étoit arrivé à Livourne le 27. de Décembre, à bord de la Capitane des Galeres du Roy; qu'aussi-tôt après son arrivée, le Marquis Renuccini, premier Ministre du Grand Duc, étoit venu le complimenter de la part de ce Prince et de la part de l'Electrice Douairiere Palatine; on a chanté le *Te Deum* à l'occasion de cette nouvelle dans la Chapelle Royale du Palais de l'Alcazar et dans l'Eglise Cathedrale de Seville, et pendant trois nuits consecutives il y a eu des Feux, des Illuminations et d'autres marques de réjouissance tant à Madrid qu'à Seville, et dans les principales Villes du Royaume.

Il est entré dans la Baye de Cadix, pendant le cours de l'année dernière 301. Vaisseaux Anglois, 130. François, 53. Hollandois; non compris les Vaisseaux de Guerre de cette Nation, 9. Suédois, 3. Hambourgeois, un Imperial, un Danois et un Genois.

Le Roy a formé depuis peu une Compagnie Royale de Carabiniers ou Mousquetaires, composée de trois Brigades, et chaque Brigade de 450. hommes. S. M. s'est réservé le titre de Capitaine de cette Compagnie, dont elle a donné le Commandement à Don Bonaventure de Morimont.



**MORTS**



**MORTS ET NAISSANCES**  
*des Pays Etrangers.*

**L**E 27 Janvier , le nommé Pierre Paira , mourut à Pinhel en Portugal , âgé de 110. ans accomplis.

Le 11. Janvier , on baptisa à Rome dans l'Eglise Paroissiale de saint Marcel , deux Femmes, l'une Françoisé , l'autre Italienne , et toutes les deux âgées de 90. ans.

La Comtesse d'Orzeliva , à présent Duchesse d'Holstein-Beck , accoucha le 5. Janvier à Dresde d'un Prince qui a été nommé *Charles-Frederic*, le Roy de Pologne a fait present à la Mere d'une Rose de Diamans de grand prix , et au jeune Prince, d'une Terre considerable située à quelques lieues de Leipsic.



**F R A N C E ,**

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 1 de ce mois , la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles , et S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury , son Grand Aumonier.

Le même jour , M. Piat , Recteur de l'Université , accompagné des Doyens des Facultez et des Procureurs des Nations , eut l'honneur , suivant l'ancien usage, de  
I pré-

390 **MER CURE DE FRANCE**  
présenter un Cierge au Roy , à la Reine,  
et à Monseigneur le Dauphin.

Le même jour , le Pere Vicaire , General des Religieux de la Mercy , accompagné de trois Religieux du Convent du Marais , eut l'honneur de présenter un Cierge à la Reine , pour satisfaire à une des conditions de leur établissement , fait à Paris , en 1615. par la Reine Marie de Medicis.

Le 2 , Fête de la Purification de la Ste Vierge , le Roy accompagné du Duc d'Orleans , du Duc de Bourbon , du Comte de Clermont , du Duc du Maine , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Comte de Toulouse et des Chevaliers , Commandeurs et Officiers de l'Ordre du S. Esprit , qui s'étoient assemblez dans son Cabinet , se rendit à la Chapelle du Château de Versailles. Le Roy , devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses , assista à la Benediction des Cierges , à la Procession qui se fit dans la Cour du Château , et à la grande Messe , célébrée par l'Abbé Brosseau , Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique , et chantée par la Musique. La Reine , accompagnée des Dames de sa Cour , entendit la grande Messe dans la Tribune

Après midi , L. M. accompagnées du  
Duc

Duc d'Orleans et du Comte de Toulouse, assisterent à la Prédication du P. Ségaud, de la Compagnie de Jesus; et ensuite aux Vespres, chantées par la Musique.

Le Roy a accordé le Gouvernement des Pais, Ville et Citadelle de Broüage, au Vicomte de Beaune, Lieutenant Général des Armées de S. M. et Chevalier de ses Ordres.

Le 17 de ce mois, l'Abbé de Tilly, nommé par le Roy à l'Evêché d'Orange, fut sacré dans la Chapelle de l'Archevêché, par l'Archevêque de Paris, assisté de l'Evêque d'Europée, Coadjuteur de l'Evêque d'Orleans, et de l'Evêque de Grasse. Il prêta serment le 19, entre les mains de S. M.

Le 2 Février, Fête de la Purification, il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries. On y chanta : *Exaltabo te Domine*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi de deux petits Motets, à une et deux voix; chantez par les D<sup>lles</sup> Lenner, de la Musique du Roy, et par les D<sup>lles</sup> Erremens et Petitpas. On y exécuta encore un Motet nouveau, du sieur Dupin, Maître de Musique de Province; et après plusieurs excellentes Pièces de symphonie, exécutées par les sieurs le Clerc et Blavet, le Concert fut terminé par le Motet : *Dominus regnavit.*

Le 4, il y eut Concert à Marly, chez la Reine. M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roy, en semestre, fit chanter le 5<sup>e</sup> Acte de l'Opéra d'*Omphale*, dont les Actes précédents avoient été exécutez à Versailles, au mois de Janvier.

Le 6, la Reine entendit le Prologue, et le premier Acte de l'Opéra d'*Issé*, qui fut continué le 9; et le 11, la D<sup>lle</sup> Courvasier chanta avec applaudissement, le Rôle de l'*Hesperide*, dans le Prologue, et celui d'*Issé*, dans la Piece. Les S<sup>rs</sup> Godeneche et Petillot, firent ceux de *Jupiter* et d'*Apollon*. Les Rôles d'*Hilas* et de *Pan*, furent chantez par les S<sup>rs</sup> d'Angerville et Godeneche; et celui de *Doris*, par la D<sup>lle</sup> Petitpas. Cet Opera fut exécuté avec une grande précision.

Le 13, S. M. entendit le Prologue et le premier Acte du Ballet des *Elemens*, qu'on continua le 16, et le 18, par le second, le troisième et le quatrième Acte. La D<sup>lle</sup> Courvasier chanta le Rôle de *Venus*, dans le Prologue, et le S<sup>r</sup> d'Angerville, ceux du *Destin*, d'*Ixion*, de *Valere* et de *Pan*; dans la Piece les D<sup>lles</sup> Antier et Mathieu firent les Rôles d'*Emilie* et de *Leucosie*, et la D<sup>lle</sup> Lenner, ceux de *Junon*, et de *Pomone*, et le S<sup>r</sup> Petillot chanta ceux d'*Arion*, et de

de *Vertumne*. L'exécution de ce Ballet fut tres-brillante.

Le 20 et le 23, on chanta devant la Reine, le Ballet du *Carnaval et de la Folie*. La D<sup>lle</sup> Lenner fit le Rôle de *Venus*, et le S<sup>r</sup> d'Angerville, ceux de *Jupiter* et du *Carnaval*. Le S<sup>r</sup> Godeneche, celui de *Momus*; et le S<sup>r</sup> Petillot, et la D<sup>lle</sup> Mathieu chanterent ceux de *Plutus* et de la *Jennesse*. Les Rôles du *Professeur de Folie* et de son *Ecolier* furent chantez par les S<sup>r</sup> Guédon et le Prince, avec beaucoup de légèreté. Ce Ballet fut suivi d'une *Ariete* et d'un grand Chœur de Trompettes, de la composition de M. Destouches, dont l'exécution fut tres-vive et très-précise.

Le Mardy, 12 de ce mois, les Comédiens François représenterent dans le Salon de Marly, sans Théâtre, la Comédie du *Chevalier à la mode*, et celle du *Cocu imaginaire*. Mais ces Pièces firent peu de plaisir; la voix des Acteurs se perdant par l'exhaussement du lieu. On n'avoit jamais jouë la Comédie à Marly.

Le 23, la Lotterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoutumée, à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des Actions et dixièmes d'Actions, qui doivent être rem-

I iij      bour-

324 **MERCURE DE FRANCE**  
boursez , a été renduë publique ; elle fait  
en tout le nombre de 304 Actions, un di-  
xième d'Action.

On a remarqué que le Carnaval a été  
tres-bien celebré cette année à Paris , et  
qu'on s'y est beaucoup diverti ; tous les  
Spectacles ont été fort fréquentez ; il y a  
eu quantité de Mariages et de Nôces bri-  
lantes , de Bals , de Fêtes , de Concerts et  
autres Assemblées de jeu, de bonne-chere,  
&c. On a vû dans les ruës, en plus grand  
nombre que les autres années, des Mas-  
carades avec des déguisemens singuliers ;  
des Troupes de Masques, des Cavalcades,  
des Chariots, &c. Le nombre des Carosses  
et des Masques a été prodigieux au Faux-  
bourg S. Antoine, pendant les trois derniers  
jours gras. Le beau-tems, la douceur du  
Gouvernement et l'attention continuelle  
des Magistrats, sur la Police de cette grande  
Ville , ont sans doute porté les peuples à  
se livrer à la joye qu'ils ont fait paroître.  
Une autre circonstance heureuse , c'est  
qu'il n'est pas arrivé le moindre désordre,  
point de batterie, point de querelle , pas  
le moindre accident.



**LET.**

*LETTRE écrite par M. . . . à M. . . .  
sur les Embellissemens du Jardin  
du Palais Royal.*

**V**ous me demandez, Monsieur, avec tant d'empressement, la Description des Embellissemens que M. le Duc d'Orléans a ordonné de faire dans son Jardin du Palais-Royal, depuis votre départ de Paris, que je croirois manquer à ce que je vous dois, si je différois plus long-temps de satisfaire là-dessus votre louable curiosité.

Lorsque le Cardinal de Richelieu laissa ce Palais au Roy Louis XIII. par son Testament, en l'année 1642. l'Art des Jardins n'étoit presque pas connu en France; aussi voyoit-on des grands défauts dans celui dont il s'agit ici. On avoit fait au bout du Jardin une Piece d'Eau, de figure ronde, dont le Diametre étoit de 40 toises, ce qui étoit immense et tres-disproportionné à la grandeur du lieu. On y mettoit de petits Vaisseaux, qui imitoient les Combats de Mer, pour servir de divertissement au feu Roy dans son enfance. Il y avoit un autre Bassin sur la même ligne, plus près du Château, avec un Jet d'eau, &c.

I.iiiij. Au.



Autour du Jardin on avoit pratiqué un Mail;exercice qui étoit fort envogue en ce temps-là, et que les Seigneurs de la Cour almoient passionément.

Il y avoit aussi un Manège, qui emportoit encore une portion de Terrain, en sorte que le moindre usage qu'on faisoit alors de ce Jardin, étoit la promenade.

Il est vrai que dans la suite, et après la cessation de ces exercices, on trouva de l'ombre et de quoi se promener; mais la durée des Arbres et de tout ce qu'on avoit planté, n'a pas été longue, en sorte que quand il a été question de faire les changemens que vous allez voir, tout étoit mort, à l'exception de quelques Maronniers sur le retour, et de l'Allée qui donne sur le milieu de l'Appartement, et du petit Jardin de S. A. R. qui ont été conservez.

Une autre deffectuosité, (et ce n'étoit pas la moins considérable) venoit de différentes formes d'Escaliers, qui appartiennent aux Maisons bâties autour de ce Jardin, et qui y communiquent. Outre l'irrégularité et la difformité qui choquoit étrangement la vûë; on étoit exposé par les immondices que cause cette communication à une infection très-desagréable, et

ca-

**F E V R I E R : 1732. 397**  
capable d'alterer l'air et du Jardin et des Maisons.

Enfin la continuation du passage public à travers le Jardin , que M. le Duc d'Orleans avoit la bonté de souffrir , ne permettoit pas d'avoir de Parterre , de Broderie , ni de Découpé , avec des Fleurs , &c.

Tel étoit , Monsieur , l'état de ce Jardin , lorsqu'en l'année 1730 M. le Duc d'Orleans, qui sçait allier les plus grandes qualitez, dont la principale est en lui une vraie et solide piété, avec le goût du beau et du vrai dans les Arts , se détermina à faire remedier à tous ces inconveniens et à donner au Jardin de son Palais , les ornemens dont il peut être susceptible.

Ce Projet résolu, le Prince chargea M. le Comte d'Argenson , Conseiller d'Etat , Grand - Croix et Chancelier , Garde des Sceaux de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louïs , Chancelier , Garde des Sceaux et Sur-Intendant des Finances de la Maison de Monseigneur le Duc d'Orleans, dont il connoit parfaitement le zèle et le bon goût , de le faire exécuter. Ce Magistrat jeta d'abord les yeux sur M. Desgotz , Architecte du Roy de la premiere Classe, ancien Contrôleur General des Bâtimens , neveu de l'illustre M<sup>le</sup> le Nôtre , et l'héri-

**IV** **UEX**

400. **MERCURE DE FRANCE**  
tier de son génie; choix auquel M. le Duc  
d'Orleans donna d'autant plus facilement  
les mains, que la capacité de M. Desgotz,  
pour l'Art des Jardins et pour l'Archi-  
tecture, lui est parfaitement connue. Ce  
Prince fut dès lors assuré du succès de l'en-  
treprise et de la célérité de l'exécution.

Il étoit principalement question dans le  
Projet de faire un Jardin fort ouvert et  
capable de contenir beaucoup de monde;  
de négliger pour cela tous Jardinages fer-  
mez, comme Bosquets de Charmille,  
Boulingrains, Palissades, &c. Dans cette  
vûe, l'habile exécuter des Ordres du  
Prince, a fait un grand Parterre de Gazon,  
sans Plattes-bandes, entouré seulement  
d'Ormes en boule, avec un Bassin d'une  
grandeur raisonnable et proportionnée,  
qui pousse un tres-beau Jet d'Eau.

Autour de la partie supérieure du Bas-  
sin, il y a une demi Lune surhaussée de  
treillage à plusieurs Angles. C'est-là que  
sont placez, ainsi qu'autour du Parterre  
des Statuës de la main de Leremberg,  
et des plus habiles Maîtres du siècle passé.

Au-dessus de la demi Lune de treillage  
qui forme la place du Parterre, il y a un  
*Quinconce* de Tilleuls et des places es-  
pacées avec simétrie pour des bancs de  
commodité, ce qui donnera dans la suite  
un

un ombrage charmant et une très-belle Promenade.

Tout au fond du Jardin on a élevé un grand Portique de Treillage de six toises de largeur, avec une hauteur proportionnée, orné de deux Figures dans des Niches, d'une très-belle exécution, ce qui termine agréablement tout le Jardin et fait un très-beau coup d'œil.

Enfin pour obvier à l'irrégularité et à l'inconvénient dont il a été parlé, et pour que tout fût agréable à la vûe, on a fait un treillage continu d'environ 10. pieds de hauteur, qui regne sur tout le pourtour à 12. pieds de distance des maisons, et qui couvre absolument la difformité des differens Escaliers. il a été fait en même temps une deffense generale aux Habitans de ces maisons de ne rien souffrir le long des murs et dans la distance qui vient d'être dite, qui puisse causer la moindre mauvaise odeur, ce qui est parfaitement bien observé.

C'est ainsi que les ordres de M. le Duc d'Orleans ont été heureusement exécutez par M. Desgots, et c'est par ces changemens necessaires et par tous les embellissemens que je viens de décrire, que le Jardin du Palais Royal est aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens de Paris.

I. vj. et

402 MERCURE DE FRANCE  
et qu'il fait également un singulier plaisir aux Etrangers et aux Habitans de cette grande Ville , sur tout à ceux qui ont le bonheur de demeurer aux environs , et qui ont l'avantage d'y voir souvent cet aimable Prince s'y promener publiquement et devenir , pour ainsi dire , Citoyen , à l'imitation du plus grand de nos Rois qui dépouilla quelquefois , si j'ose ainsi parler , son Eminente Dignité pour se rendre populaire , affable et presque Citoyen , *Rex prope civis erat* , selon l'expression du fameux *Santeuil* , qui justifie la mienne. Je suis, Monsieur , &c.

*A Paris le 15. Janvier 1732.*

Les Vers qu'on va lire trouveront ici heureusement leur place.

## AU CONCIERGE DU PALAIS ROYAL.

### R E Q U E S T E.

**M**ouche et Plutonne , c'est le nom ,  
De deux Barbettes de renom ,  
Qui sont vos très humbles Servantes ,  
Et qui viennent , très-suppliantes ,  
Par devers vous crier merci ,  
Pour cas qui les met en souci.

C'est

C'est au sujet d'une Ordonnance,  
 Qui fait une expresse défense  
 A tout incivil Animal  
 D'entrer dans le Palais Royal;  
 Et sur tout à la Gent Canine.  
 Cette Ordonnance les chagrine;  
 Mais leur respect est le plus fort.  
 Elles sentent qu'on n'a point tort  
 D'agir avec cette rudesse  
 Envers tous ceux de leur espece.  
 Jadis ils oserent gâter  
 La demeure de Jupiter,  
 Et leur punition fut telle  
 Qu'aucun n'en rapporta nouvelle:  
 Ce qui fait que Chiens de leurs nez,  
 S'entre font fête où vous sçavez.  
 Ceci peut être une imposture;  
 Mais, comme on craint que telle injure  
 Ne se commette de la part  
 De ces Animaux, sans égard;  
 Pour les lieux les plus venerables,  
 On ne veut point que leurs semblables  
 Desormais entrent dans celui  
 Qu'on doit respecter aujourd'hui,  
 Tant pour les beautez qu'il enferme,  
 Que pour le Maître qu'on révère.  
 Les Suppliantes cependant,  
 Sans condamner aucunement:

L'équité

## 404 MERCURE DE FRANCE

Équité de cette Ordonnance,  
Voudroient pour elles seulement  
Qu'on pût avoir quelque Indulgence,  
Vous remontrant très-humblement  
Qu'une semblable complaisance  
Ne peut tirer à conséquence :  
Qu'il est Chiens et Chiens dans Paris,  
Et qu'elles sont Chiennes d'un prix  
Qui vaut bien qu'on leur fasse grace,  
Les distinguant entièrement  
Des vils Animaux de leur race,  
Que le premier Prince du Sang,  
Malgré tout l'éclat de son rang,  
Daigne louer leur gentillesse  
Et même leur faire caresse.  
On peut sans risque être garant  
De leur reserve et leur sagesse,  
Tant on prit soin correctement  
De bien diriger leur jeunesse.  
Permettez donc que librement  
Elles puissent avoir entrée  
Dans cette enceinte reverée,  
Qui de Paris fait à présent  
Les délices et l'ornement.  
Si vous honorez leur prière  
De cette faveur singulière,  
Plutonne vous remerciera,  
Et Mouche vous caressera.

Si

Si vous aimez qu'on vous caresse,  
 Comme elle vous divertira  
 Si vous voulez voir son adresse,  
 Sa legereté, sa souplesse.  
 Leur Maître aussi vous répondra,  
 Car il est bon qu'il en réponde.  
 Que sur elles il veillera  
 Si bien qu'il ne se passera  
 Rien de deshonnête et d'immonde  
 Dans ce rendez vous du beau Monde;  
 Ainsi, soyez en sureté  
 Contre toute incongruité  
 De la part des deux Suppliantes  
 Qui sont vos très-humbles servantes.



MORTS, NAISSANCES  
 et Mariages.

LE 30. Janvier, Dame Magdeleine Vanier,  
 Veuve de M. Adrien Blaise de Talleran, Che-  
 valier, Comte de Grignols, mourut à Paris,  
 âgée de 80. ans.

François de Goulard, Marquis de Lescusson,  
 Brigadier des Armées du Roy, Gouverneur de  
 Riblemont, cy-devant Premier Sous-Lieutenant  
 de la seconde Compagnie des Mousquetaires de  
 la Garde du Roy, mourut à Paris le 31. âgé  
 d'environ 106. ans.

D. Marguerite de Mechatin, Chanoinesse,  
 Com-



## 46 MERCURE DE FRANCE

Comtesse de Remiremont, mourut le 2. Février, âgée de 96. ans.

D. Agnès-Pauline Portail, veuve de Nicolas le Machat de Pompadour, ancien Colonel d'Infanterie, Chevalier de St. Louis, mourut le 3. âgée de 87. ans.

Charles - Jean - Baptiste Fleuriau, Comte de Morville, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur et Grand Bailly de Chartres, et l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut à Paris le 3. de ce mois ; dans la 46. année de son âge. Il étoit Ambassadeur du Roi en Hollande, et Ambassadeur Plénipotentiaire de S. M. au Congrès de Cambray, lorsqu'au mois d'Avril 1722. il fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, dont feu M. d'Armenonville son Pere, pour lors Garde des Sceaux de France, s'étoit démis en sa faveur. Au mois d'Août 1723 le Comte de Morville eut le département des Affaires Etrangères, et devint Ministre d'Etat, et lorsque le 19. Août 1727. il avoit prié le Roi d'accepter la démission de sa Charge, S.M. pour récompenser ses services, lui avoit accordé une pension de 20000.

Gilbert d'Hostun de Gadagne, Comte de Verdun, Lieutenant de Roi de la Province du Forez, mourut à Paris le 5. de ce mois, dans la 78. année de son âge.

M. Gallot Mandat, Doyen des Conseillers-Clercs du Parlement, Prieur du Prieuré de Saint Pierre Decéton, mourut le 6. âgé de 83. ans.

D. Louise-Thérèse Diane de Bautru de Nogent, Epouse de Louis Chrétien Darçot, Comte du S. Empire, mourut le 6. âgée de 67. ans.

D. Marie-Julie de Boorsm, veuve de Alexandre, Marquis de S. Ferycol Montauban, mourut le 10. âgée de 70. ans.

Jean-Claude de la Poype de Vertrieux , Evêque de Poitiers , est mort depuis peu dans son Diocèse. Il y a plusieurs années que l'Abbé de Foudras , Comte de Lyon , a été nommé Coadjuteur de l'Evêché de Poitiers.

Charles d'Hozier , Juge d'Armes de France , Généalogiste des Ecuries du Roy , Chevalier des Ordres Militaires de S. Maurice et de S. Lazare , mourut le 13. Février , dans la 92. année de son âge. Il étoit fils de Pierre d'Hozier , Conseiller d'Etat , Chevalier de S. Michel , Juge d'Armes de France , &c.

Jean-Baptiste de Pomereu , Chevalier , Marquis de Riceys , Conseiller d'Etat , mourut le 13. âgé de 76. ans ou environ.

M. Jean-Baptiste-Thomas Hue de Miromenil , Chanoine de l'Eglise de Paris , Abbé de S. Urbain , Diocèse de Châlons , mourut le 20 de ce mois , âgé de 64. ans ou environ.

La Princesse de Conty , seconde Doüairiere , Princesse du Sang , mourut à Paris le 22. de Février , à 5. heures et demie du matin , âgée de 66. ans et 21. jours , étant née le premier Février 1666. Cette Princesse , qui se nommoit Marie-Therese , étoit fille d'Henry Jules de Bourbon , Prince de Condé , Premier Prince du Sang , mort le premier Avril 1709. et d'Anne de Baviere , morte le 23. Février 1723. Elle avoit été mariée le 29. Juin 1688. à François-Louis de Bourbon , Prince de Conty , mort le 22. Février 1709. qui avoit laissé de ce Mariage Louis-Armand de Bourbon , Prince de Conty , mort le 4. May 1727. Marie-Anne de Bourbon Conty , premiere femme du Duc de Bourbon , morte le 21. Mars 1720. et Mademoiselle de la Roche-sur-Yon.

D. Anne de Castras , Epouse de Michel-Jean-Bap-

Baptiste Charon, Marquis de Menars, Baron de Conflans, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur du Château de Blois &c, accoucha le 26. Decembre d'un fils qui fut nommé Charles-Armand, par Charles-Armand de Gontaud, Duc de Biron, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Landau, et par D. Marie-Françoise-Therese Charon de Menars de Rozieux.

D. Magdelaine-Catherine Carvel, Epouse de Charles, Marquis de Loudetot, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Regiment d'Artois, Lieutenant de Roi en Picardie, accoucha le 29. d'une fille qui fut nommée Charlotte-Magdelaine par M. Charles-Arnaud de Pomponne, Abbé de St. Medard de Soissons, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur des Ordres du Roy &c. et par D. Marie Megret, Epouse de Claude Pellot, Comte de Treviers, Conseiller au Parlement.

D. Charlotte Rivie, Epouse de Marie du Fresnoy, Chevalier, Marquis de Fresnoy, accoucha le 21. de Janvier d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts par M. Thomas Rivie, Conseiller, Secrétaire Honoraire du Roy, Baron de Chars, et par D. Marie-Anne Deschiens de la Neuville, Epouse de M. Jean-Baptiste Marquis du Fresnoy.

D. Marguerite du Temple, Epouse de Barthélemi-Nicolas Huault, Seigneur de Bemuy, &c. Conseiller au Parlement, accoucha le 11. Janvier d'une fille, qui fut nommée Anne, par Pierre Molasquo Couray, Chevalier de l'Ordre de Portugal, Conseiller, Secrétaire du Roy, &c. et par D. Anne-Françoise Diolet, Epouse de Hugues de Monteilles, Capitaine d'Infanterie.

D. Louise Thoynard, Epouse de M. Gilbert Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crecy &c,

accoucha le 22 de ce mois d'un fils qui fut tenu sur les Fonts par Charles-François de Laubespine, Chevalier, Seigneur Comte de Laubespine, Cousin du Seigneur de Greey, et par D. Marie-Françoise de Beauvilliers de S. Aignan, Sœur du Duc de S. Aignan, Chevalier des Ordres du Roy, Ambassadeur de S. M. à la Cour de Rome, et Mere du Comte de Laubespine.

D. Marie-Anne Besnard, Epouse de Louis-Gabriel Bazin, Marquis de Besons, Mestre de Camp du Régiment Dauphin-Etranger, Cavalerie, Gouverneur des Ville et Citadelle de Cambray, accoucha le 25. Janvier d'une fille, qui fut nommée Louise-Joséphé, par Joseph-Antoine de Menestré de Hauguol, Seigneur de S. Germain, ancien Capitaine aux Gardes Françaises, et par D. Louise-Magdeleine le Blanc, veuve d'Esprit Juvenal de Marville, des Ursins, Marquis de Trainel.

Dame Anne Cahouet de Beauvais, Epouse de M. Germain-Louis de Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, Président à Mortier au Parlement, accoucha le 25. Janvier d'une fille qui fut nommée Anne Sabine Rosalie, par Henry Camille de Beringhen, Chevalier des Ordres et Premier Ecuyer du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, et Gouverneur des Ville et Citadelle de Châlons sur Saône, et par D. Marie-Catherine Anne d'Estrées, veuve de Michel François le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roy.

D. Jeanne Camus de Pontcarré, Epouse de Louis-Christophe de la Rochefoucault de Lascais Marquis d'Urfé, &c. Grand-Bailif de Forés,  
Mestre

410 **MERCURE DE FRANCE**  
Mestre de Camp de Cavalerie , accoucha le 17.  
Fevrier d'une fille, qui fut nommée Agnès-Marie.

Louis Hubert , Comte de Champagne , fils  
de feu N. Hubert de Champagne, Comte de Villai-  
ne et de D. Magdelaine de Champagne , épousa  
le 11 Decembre D. François Judith de Lopride ,  
veuve de Jean-François Joubert , Comte de Châ-  
teau-Morant , Lieutenant General des Armées du  
Roi , Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis.

Charles-Philippe d'Albert , Duc de Luynes et  
de Chevreuse , Pair de France , veuf de Dame  
Louise Jaqueline de Bourbon , Princesse de Neuf-  
Chatel et de Valangin , Comtesse de Dunois &c.  
épousa le 15 Janvier D. Marie Brutart , veuve de  
Louis-Joseph de Bethune , Marquis de Charost :  
la célébration fut faite par M. l'Archevêque de  
Paris dans sa Chapelle.

Louis Cesar de la Beaume le Blanc de la Val-  
liere , Duc de Vaujour , Gouverneur et Grand  
Seneschal en survivance de la Province de Bor-  
bonnois , Colonel d'Infanterie , fils de Cha-  
 François de la Beaume le Blanc de la Valliere ,  
Duc de la Valliere , Pair de France , &c. Lieuté-  
nant General des Armées du Roy , et de Dame  
Marie-Therese de Noüailles , épousa le 19. Fe-  
vrier D. Anne Julie de Crussol , fille de Jean  
Charles de Crussol , Duc d'Uzez , Premier Pair  
de France , Gouverneur de Saintonges , et d'An-  
goumois , Chevalier des Ordres du Roy , et de  
D. Anne Marie-Marguerite de Bullion.

Adrien Maurice de Mairault , Ecuyer , Rece-  
veur des Décimes du Clergé , épousa le 20. Fé-  
vrier Madlle François-Catherine de Villiers , fille  
de M. François Beluchau , Ecuyer , Seigneur de  
Villiers , Gentilhomme ordinaire du Roy , veu  
de Jean.

Jean-Baptiste-Louïs-Frederic de Roye de la Rochefoucault , Marquis de Roussy , Duc de Damville , Lieutenant General des Galeres , fils mineur de Louïs de Roye de la Rochefoucault , Marquis de Roy , Lieutenant General des Galeres , en survivance , et de D. Marthe Du Casse , épousa le 28. du même mois D. Louise-Elizabeth de la Rochefoucault , fille mineure d'Alexandre Duc de la Rochefoucault et de la Roche-Guyon , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , Grand-Maître de sa Garderobe , et de D. Elizabeth-Marie Louïse-Nicole de Bermond , du Caylard de Noyras d'Amboise.

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

## ARRESTS NOTABLES, &c.

LETtres PATENTES DU ROY,  
du mois de Juillet 1731. en faveur de la Ville  
Rennes.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre; à nos amez et féaux Conseillers, les gens tenant notre Cour de Parlement de Bretagne, SALUT. Nos amez et féaux les Mairès et Echevins de notre Ville de Rennes, nous ont fait remontrer par Arrêt de notre Conseil du premier Août 1730. nous leur avons permis pour les causes contenues en leur Requête inserée audit Arrêt, de faire tenir chaque année par augmentation une sixième Foire, dont l'ouverture se feroit le Lundi devant le Dimanche gras de l'année lors prochaine 1731. qui finiroit le premier Lundy de Carême, que cette Foire se tiendroit dans la Place de Ste Anne de ladite Ville en la maniere accoutumée pour les Marchandises seulement;  
nous

nous avons de plus permis qu'il seroit tenu à l'avenir le Mardy de chaque semaine un Marché de Chevaux et Bestiaux dans la Place du Vieux Cours, où se tiennent ordinairement les Foires ; que par un second Arrêt du 22. May dernier, nous avons ordonné que cette sixième Foire seroit à l'instar des autres Foires cy-devant établies en ladite Ville de Rennes, qu'elle tiendrait tant pour les Marchandises que pour les Chevaux, Bœufs et autres Bestiaux, sçavoir, pour les Marchandises seulement dans la Place Ste Anne et pour les autres Bestiaux dans la Place du Vieux Cours ; voulant au surplus que l'Arrêt de notre Conseil du premier Août 1730. soit exécuté selon sa forme et teneur ; et que sur les deux Arrêts toutes Lettres nécessaires soient expédiées, que lesdits Maires et Echevins et Habitans nous ont très-humblement supplié de leur vouloir octroyer. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, de l'avis de notre Conseil qui a vu lesdits Arrêts rendus en icelui les premier Août 1730. et 22. May de la présente année, cy-attachez sous le contre-scel de notre Chancellerie, conformément à iceux, nous avons ausdits Exposans permis et par ces Presentes signées de notre main, permettons de faire tenir en ladite Ville chaque année par augmentation une sixième Foire dont l'ouverture se fera le Lundy devant le Dimanche gras et qui finira le premier Lundi de Carême ; avons ordonné et ordonnons que ladite Foire sera à l'instar des autres Foires cy-devant établies en ladite Ville, qu'elle se tiendra tant pour les Marchandises que pour les Chevaux et Bestiaux ; sçavoir pour les Marchandises seulement dans la Place de Ste Anne, et pour les Chevaux, Bœufs et autres Bestiaux dans la Place du Vieux Cours.

avons en outre permis et permettrons ausdits Ex-  
posans par lesdites Présentes signées de notre  
main, de faire tenir le mardy de chaque Semai-  
ne un Marché de Chevaux, Bœufs et autres Bes-  
tiaux dans ladite Place du Vieux Cours, où se  
tiennent ordinairement les Foires, &c.

## T A B L E.

|                                                                                                |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES : Paraphrase du Pseaume :<br><i>Quare fremuerunt gentes , &amp;c.</i> | 199  |
| Reflexions sur la Bizarerie de differens usages ,<br>&c.                                       | 203  |
| Pluton amoureux. <i>Cantate</i> ,                                                              | 212  |
| Réponse de M. l'Abbé Trublet, au sujet des Re-<br>flexions sur la Politesse ,                  | 215  |
| A Mad... <i>Vers</i> ,                                                                         | 229  |
| Dissertation sur la Comédie , &c.                                                              | 232  |
| Sonnet a Mlle de la Vigne ,                                                                    | 250  |
| Lettre sur le terme d' <i>Adorer</i> , &c.                                                     | 251  |
| Epigramme sur M. Newton ,                                                                      | 259  |
| Memoire sur un Train de Carosse inversable ,<br>&c.                                            | 260  |
| Ode de Mlle de la Vigne ,                                                                      | 265  |
| Réponse de M. Meynier , sur le demi Cercle , &c.                                               | 274  |
| Les Fines Eguilles , à Mlle ,                                                                  | 294  |
| Lettre , au sujet d'un Saint inconnu , &c.                                                     | 298  |
| Enigme , Logogryphes , &c.                                                                     | 314  |
| Nouvelles Litteraires des beaux Arts , &c. His-<br>toire des Rois de Chypre , &c.              | 318  |
| Lettre sur la mort de M. de la Motte ,                                                         | 320  |
| L'Argenis de Berclai , &c.                                                                     | 322  |
| Reflexions diverses , &c.                                                                      | 325  |
| Livres nouveaux des Pais étrangers , &c.                                                       | 329  |
|                                                                                                | Fin. |



|                                                                          |              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Histoire moderne , ou état présent de tous les<br>Peuples du monde , &c. | 332          |
| Histoire de Charles XII. 2 <sup>e</sup> édition ,                        | 337          |
| Dissertations sur des sujets singuliers , &c.                            | 340          |
| Nouvelle vie des Peintres , Sculpteurs , &c.                             | <i>ibid.</i> |
| Manuscripts , acquis par le Roy ,                                        | 341          |
| Estampes nouvelles ,                                                     | 342          |
| Diamans arrivez en Portugal ,                                            | 344          |
| Spectacles. Lettre écrite de Nîmes ,                                     | 347          |
| Stances , &c.                                                            | 350          |
| Le Glorieux , Comédie. <i>Extrait</i> ,                                  | 355          |
| L'Opera Comique. La Comédie sans hommes ,<br>&c.                         | 373          |
| Nouvelles Etrangères de Turc et Perse ,                                  | 380          |
| De Russie , d'Allemagne , d'Italie et d'Espagne ,                        | 382          |
| Morts , Naissances , &c.                                                 | 389          |
| France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                           | <i>ibid.</i> |
| Lettre sur le Jardin du Palais Royal ,                                   | 395          |
| Requête en vers ,                                                        | 402          |
| Morts , Naissances , Mariages en France ,                                | 405          |
| Arrêts notables. Lettres Parentes ,                                      | 411          |

### *Errata de Janvier 1732.*

Page 43 ligne 24. au Monastere , *lisez* aux Monasteres.

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

- Page 210. ligne 9. nud , *lisez* nuës.  
 Pag. 224. lig. 13. le terme , *lis.* ces termes.  
 Pag. 260. lig. 3. plus , ôtez ce mot.  
 Pag. 282. lig. 6. sa , *lis.* la.  
 Pag. 285. lig. 30. et , *lis.* ce.  
 Pag. 342. lig. 16. ses freres , *lis.* ses fils.

*La figure gravée doit regarder la page 276.*









SEP 17 1936

